

1262-5
BIBLIOTHÈQUE

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

FRANCE

COMPTE RENDU

DE LA

CINQUIÈME SESSION — BEAUVAIS

1909



PARIS

BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

1, RUE DES ARÈNES, 1

1910

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

FRANCE

CINQUIÈME SESSION

1909

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

DE

FRANCE

COMPTE RENDU

DE LA

CINQUIÈME SESSION — BEAUVAIS

1909



PARIS

BUREAUX DE LA *SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE*

1, RUE DES ARÈNES, 1

—
1910



INTRODUCTION

Les quatre premières *Sessions de Périgueux* (1905), de *Vannes* (1906), d'*Autun* (1907), et de *Chambéry* (1908), des CONGRÈS PRÉHISTORIQUES DE FRANCE ayant eu un incontestable succès, le nombre des adhérents et surtout l'importance des travaux présentés ayant pleinement justifié les prévisions des promoteurs de ces assises nationales, la SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE crut de son devoir de préparer et de faire un Cinquième Congrès en 1909.

Aussi, conformément à l'Article I du Règlement de ces Congrès, constitua-t-elle, dès novembre 1908, le Comité d'Organisation.

D'accord avec la Société préhistorique et avec la Municipalité de la ville de Beauvais, ce Comité décida de choisir, pour la cinquième Session, le Département de l'Oise, et la ville de Beauvais, au voisinage de laquelle se trouvent des Allées couvertes et des Gisements quaternaires de première importance, en particulier ceux de Sainte-Geneviève et de la falaise du Thelle.

Il élit, comme Président, M. le Dr BAUDON, Député de l'Oise, ancien Président de la Société Préhistorique de France, Membre de la Commission des Monuments préhistoriques du

Ministère de l'Instruction publique, et, comme Secrétaire Général, M. le D^r Marcel BAUDOUIN, promoteur initial de ces Congrès, et Secrétaire général des Congrès de Périgueux, de Vannes, d'Autun et de Chambéry.

On trouvera ci-dessous les Circulaires qui furent à cette occasion successivement adressées aux Préhistoriens de France et de l'Étranger; la liste des Membres des Comités d'Organisation; celle des Membres du Congrès, etc., etc.

Le succès de cette cinquième Session a été aussi grand que celui des quatre premières, et comme nombre d'adhésions (plus de trois cents), et comme importance des travaux présentés.

Ce volume le prouve de façon indiscutable, puisqu'il renferme le Compte-rendu in-extenso de toutes les opérations du Congrès de Beauvais.



CIRCULAIRE I.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

—
CINQUIÈME SESSION

—
Beauvais, 1909
—

PREMIER AVIS.

Paris, 10 Janvier 1909.

Monsieur,

Les quatre premières sessions du *Congrès préhistorique de France*, tenues à Périgueux (1905), à Vannes (1906), à Autun (1907), et à Chambéry (1908), ont eu un incontestable succès. Le nombre des adhérents, l'importance des travaux présentés, le résultat des excursions, ont pleinement justifié les prévisions des promoteurs de ces assises scientifiques nationales.

D'accord avec la *Société préhistorique de France* et avec la Municipalité de Beauvais, le Comité d'Organisation a décidé de choisir cette année, pour la cinquième session, la ville de Beauvais, qui est le siège de Sociétés savantes et un centre important de belles Excursions géologiques et préhistoriques.

Vous trouverez, ci-contre, la liste des membres du Comité d'Organisation, tel qu'il a été constitué, dans la réunion du 18 novembre 1908, sous la présidence de M. le D^r BAUDON, Député de l'Oise, Président de la *Société préhistorique de France* pendant l'année 1908.

Les assises du Congrès se tiendront du lundi 26 au samedi 31 juillet 1909 inclusivement. Les trois premières journées (26, 27 et 28 juillet), à Beauvais, seront consacrées aux présentations, communications et discussions scientifiques, ainsi qu'à des visites archéologiques (*Musées, Collections locales, Monuments de la Ville, etc.*).

Les autres journées (29, 30 et 31 juillet) seront réservées à des Excursions scientifiques, et notamment aux suivantes :

1° Dolmens et Menhirs de Trie-Château, Boury, et Sérifontaine; Dolmen et Puits à silex de Champignolles. — 2° Camp de César à Hermes; Dolmen de Villers-Saint-Sépulcre; Stations Quaternaires du Mont-Sainte-Genève. — 3° Cuise-la-Motte, Margny-les-Compiègne, Musée de Compiègne, Château de Pierrefonds, etc. — 4° Saint-Just-les-Marais, Bracheux, etc., etc.

Un programme définitif, détaillé, vous sera ultérieurement adressé.

Une **Exposition** spéciale de **Préhistoire**, comprenant deux sections, l'une consacrée à la *Préhistoire Générale*, l'autre réservée à la seule *Préhistoire du Département de l'Oise*, sera installée à Beauvais, pendant toute la durée du *V^e Congrès préhistorique*.

Elle sera organisée par le Comité local, sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, de la *Société Préhistorique de France*, et du *Comité* d'organisation du Congrès de Beauvais.

C'est la première fois qu'une Exposition de ce genre, aussi complète, aura été tentée en France, en dehors de ce qui a été fait lors des Expositions universelles; et le Comité espère que cette grande tentative sera appréciée, comme elle le mérite, par tous les Congressistes. — Dans une Circulaire particulière, on trouvera tous les renseignements relatifs à cette EXPOSITION, et aux CONFÉRENCES qui y seront faites, plusieurs fois la semaine, par les membres les plus autorisés de la Société préhistorique de France.

Parmi les questions inscrites à l'ordre du jour, figurent les suivantes, particulièrement intéressantes pour la région où se tiendra le Congrès :

- 1° *Puits d'extraction de Silex dans l'Oise.*
- 2° *Architectonique des Monuments mégalithiques du Bassin de la Seine.*
- 3° *Les Tourbières* (Géologie et Préhistoire).

Le Congrès comprend des *membres titulaires* et des *membres adhérents*.

Les *membres titulaires* paient une cotisation de 12 francs. Seuls, ils ont droit au volume des Comptes-rendus de la Session.

Les *membres adhérents* paient une cotisation de 6 francs; ils peuvent assister aux réceptions, réunions et excursions.

Ne sont admises comme *membres adhérents* que les personnes faisant partie de la famille des *membres titulaires*.

Nous espérons, Monsieur, que vous voudrez bien faire partie du CINQUIÈME CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, *session de Beauvais*; et nous vous prions de nous adresser le plus prochainement possible votre adhésion de *membre titulaire* et celle des personnes de votre famille qui voudraient, au titre de *membres adhérents*, participer avec vous aux réceptions, visites, et excursions du Congrès.

Nous vous serons également très reconnaissants de vouloir bien recruter, dans vos relations, le plus grand nombre possible d'adhésions au Congrès.

Veillez agréer, Monsieur et honoré Collègue, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Comité d'Organisation :

Le Secrétaire général,

D^r Marcel BAUDOUIN.

Le Président,

D^r TH. BAUDON,

Député de l'Oise.

Toutes communications ou demandes de renseignements doivent être adressées à M. le D^r Marcel BAUDOUIN, Secrétaire général du Comité, à Paris, rue Linné, 21.

Les adhésions et cotisations sont reçues, dès maintenant, chez M. Louis GIRAUX, Trésorier du Comité, avenue Victor-Hugo, 9 bis, à Saint-Mandé (Seine).

COMITÉ D'ORGANISATION

Président.

M. BAUDON (le D^r), Député de l'Oise, ancien Président de la *Société préhistorique de France*, Membre de la Commission des Monuments préhistoriques attachée au Sous-Secrétariat des Beaux-Arts, Membre de la Commission des Missions scientifiques et littéraires attachée au Ministère de l'Instruction Publique, Membre de la Commission des Musées de Province attachée au Sous-Secrétariat d'Etat des Beaux-Arts.

Vice-Présidents.

M. COUTIL (L.), Ancien Vice-Président de la *Société préhistorique de France*, Les Andelys (Eure).

M. MAROT (Henri), Archéologue, Vice-Président de la *Société préhistorique de France*, à Paris.

Secrétaire général.

M. BAUDOIN (le D^r Marcel), Chargé de Missions archéologiques du Ministère de l'Instruction publique, Secrétaire général de la *Société préhistorique de France*.

Secrétaire général adjoint.

M. MARTIN (le D^r Henri), Secrétaire de la *Société préhistorique de France*.

Secrétaires.

M. HUE (Edmond), Secrétaire du IV^e Congrès préhistorique de France.

M. SCHLEICHER (Charles), Secrétaire du IV^e Congrès préhistorique de France.

Trésorier.

M. GIRAUX (Louis), Trésorier de la *Société* et des Congrès préhistoriques de France.

MEMBRES D'HONNEUR

MM.

Les Sénateurs, Députés, le Président du Conseil général, le Préfet du Département de l'Oise.

Le Maire de Beauvais.

Le Président de la *Société d'Anthropologie* de Paris.

Le Président de la *Sous-Commission des Monuments mégalithiques* du Ministère de l'Instruction publique.

- RIVIÈRE (Emile), Directeur de Laboratoire au Collège de France, Président-fondateur de la *Société préhistorique de France*, Président du I^{er} Congrès préhistorique de France.
- MORTILLET (Adrien de), Professeur à l'École d'Anthropologie, Rédacteur en chef de l'*Homme préhistorique*, Président d'honneur de la *Société préhistorique de France*, Président du II^e Congrès préhistorique de France, Membre de la Commission des Monuments préhistoriques attachée au Sous-Secrétariat d'Etat des Beaux-Arts.
- GUÉBHARD (le Dr Adrien), Président du III^e Congrès préhistorique de France, Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, Président de la *Société préhistorique de France*.
- CHERVIN (le Dr), Président du IV^e Congrès préhistorique de France, ancien Président de la *Société d'Anthropologie de Paris*.
- BALLET (le Dr), Ancien Président de la *Société préhistorique de France*.
- BAYE (le baron J. de), Ancien Président de la *Société des Antiquaires de France*, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
- BONAPARTE (le prince Roland), Membre de l'Institut de France, Membre de la Commission Centrale de la *Société de Géographie de Paris*, Membre de la *Société d'Anthropologie de Paris*.
- CHANTRE (Ernest), Sous-directeur du Muséum des Sciences naturelles de Lyon.
- DALEAU (FRANÇOIS), Archéologue.
- DÉCHELETTE, Conservateur du Musée de Roanne.
- GAUDRY (Albert), Membre de l'Institut, Professeur honoraire au Muséum d'Histoire naturelle de Lyon.
- GUIMET (Émile), Fondateur du *Musée Guimet*.
- HANOTAUX (Gabriel), Membre de l'Académie française, ancien Ministre.
- LIARD, Membre de l'Institut, Vice-Recteur de l'Académie de Paris.
- MARTEL, Rédacteur en chef du Journal *La Nature*, Président de la Commission centrale de la *Société de Géographie de Paris*.
- MEUNIER (Stanislas), Professeur au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.
- PEYROT (le Dr), Sénateur, Chirurgien honoraire des Hôpitaux de Paris, Membre de l'Académie de médecine.
- REINACH (Salomon), Membre de l'Institut, Conservateur au Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, Professeur à l'École du Louvre.
- SAINTE-VENANT (J. de), Inspecteur des Eaux et Forêts, Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, à Nevers.

MEMBRES DU COMITÉ

MM.

- ATGIER (le D^r), Membre de la *Société d'Anthropologie de Paris*, à Livry (Seine-et-Oise).
- BLOCH (le D^r), Archéologue, à Paris.
- CANTACUZÈNE (le prince Georges), à Paris.
- CHAPELET, Vice-Président de la *Société d'Excursions scientifiques*, à Paris.
- CHATELLIER (Paul du), Président de la *Société archéologique* du Finistère.
- CHAUVET (Gustave), Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, Président de la *Société archéologique* de la Charente.
- COSTA DE BEAUREGARD (le comte Olivier), Archéologue, à Paris.
- COURTY (Georges), Géologue, attaché au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.
- DESAILLY, Ingénieur des Mines, à Paris.
- DOIGNEAU (Albert), Conservateur du Musée, à Fontainebleau (Seine-et-Marne).
- DRAMARD, Archéologue, à Fontenay-sous-Bois.
- FOUJU, Vice-président de la *Société des Excursions scientifiques*, à Paris.
- GILLET, Palethnologue, à Paris.
- GIVENCHY (P. de), Palethnologue, à Paris.
- GOBY (Paul), Membre de la Commission d'étude des Enceintes préhistoriques de la *Société préhistorique de France*, à Grasse.
- IMBERT (Martial), Palethnologue, à Paris.
- MORTILLET (Paul de), Chargé de cours à l'*Association philotechnique*, Secrétaire de la *Société des Conférences anthropologiques*.
- PRANISHNIKOFF (Ivan P.), Palethnologue, aux Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône).
- RAMOND-GONTAUD (G.), Assistant de Géologie, au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.
- RODET (le D^r Paul), Archéologue, à Paris.
- ROLLET (H.), Président de l'*Association des Naturalistes de Levallois-Ferret*, Levallois-Perret (Seine).
- SCHMIDT (O.), Archéologue, à Paris.
- TABARIÈS DE GRANDSAIGNE, Ancien Vice-Président du *Congrès préhistorique de France*, Vice-président de la *Société préhistorique d'Auteuil et de Passy*.
- TATÉ, Ancien Vice-Président de la *Société préhistorique de France*.
- VIRÉ (Armand), Docteur ès sciences, Attaché au Muséum d'Histoire naturelle de Paris.
-

CIRCULAIRE II.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

—
CINQUIÈME SESSION

—
Beauvais. — 1909.

RÈGLEMENT.

ARTICLE PREMIER. — Conformément à la décision prise par la *Société préhistorique de France*, dans sa séance du 1^{er} juin 1905, un Congrès préhistorique national est fondé, sous le titre de **Congrès préhistorique de France**. — Le Comité d'Organisation de chaque Congrès sera constitué par les soins du Conseil de la *Société préhistorique de France*.

ART. 2. — Les sessions auront lieu, sauf modifications nécessitées par les circonstances, autant que possible pendant les grandes vacances ou pendant les vacances de Pâques.

ART. 3. — Le Comité d'Organisation est chargé de la préparation du Congrès. — Son Bureau comprend : un Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire général, un Secrétaire général adjoint, deux Secrétaires, et un Trésorier.

ART. 4. — A ce Comité doit s'adjoindre, quatre mois au moins avant l'ouverture du Congrès, un Comité local, composé : 1^o des principales autorités et notabilités du Département et de la Ville où le Congrès aura lieu ; 2^o des Maires des localités où des excursions scientifiques seront organisées ; 3^o des membres du Bureau de la ou des Sociétés savantes de ce Département ; 4^o du Conservateur du ou des Musées dudit Département ; 5^o des représentants de la Presse.

ART. 5. — Le Congrès comprend des *membres titulaires* et des *membres adhérents*.

ART. 6. — Les *membres titulaires* paient une cotisation de *douze francs* ; seuls, ils ont droit au compte rendu de la session.

ART. 7. — Sont seules admises comme *membres adhérents* les personnes faisant partie de la famille de membres titulaires.

ART. 8. — Les *membres adhérents* paient une cotisation de *six francs*; ils peuvent assister aux réunions, aux réceptions, et aux excursions scientifiques. — Ils n'ont pas voix délibérative et n'ont pas droit au compte rendu de la session.

ART. 9. — Toute personne, faisant partie du *Congrès préhistorique de France* comme *membre titulaire* ou comme *membre adhérent*, doit faire connaître son adhésion *deux mois* au moins avant l'ouverture du Congrès. Cette adhésion, ainsi que la cotisation, doivent être adressées au Trésorier du Comité, qui délivrera en échange la carte de membre titulaire ou adhérent. Cette carte, strictement personnelle, confère les droits inscrits aux articles 6 et 8 ci-dessus et permet de profiter des réductions de prix consenties par les Compagnies de transport (Chemins de fer et autres) pour le Congrès.

ART. 10. — Le Bureau du Comité d'Organisation fera procéder, chaque année, dès l'ouverture de la première séance du Congrès, à l'élection du Bureau définitif, lequel sera chargé de la direction de la session.

ART. 11. — La Session du Congrès comprend :

- a) Une séance publique d'inauguration, présidée par le Président du Comité d'Organisation ;
- b) Des séances ordinaires de travaux et discussions ;
- c) Des visites aux Musées, ainsi qu'aux principales curiosités de la ville où se tient le Congrès.

ART. 12. — Les *membres titulaires* du Congrès, désireux de faire des présentations ou des communications sur une question préhistorique quelconque, sont priés d'en faire connaître le titre au Secrétaire général, *deux mois* au moins avant l'ouverture du Congrès, en vue de la préparation du programme, des sujets qui seront traités pendant le cours de la session.

ART. 13. — Un Compte rendu du Congrès sera publié le plus rapidement possible par les soins du Bureau.

ART. 14. — Aucune présentation, communication ou autre, ne devra excéder la durée de *dix minutes*, à moins que l'Assemblée, consultée, n'en décide autrement.

ART. 15. — Tout *membre titulaire* du Congrès, qui aura pris la parole dans une séance, devra, dans les vingt-quatre heures,

remettre aux Secrétaires des séances un Résumé de sa communication, pour la rédaction des procès-verbaux.

ART. 16. — Tout mémoire manuscrit, qui n'aura pas été remis en séance, devra parvenir au Secrétaire général du Congrès dans le mois qui suivra la séance de clôture de la session.

ART. 17. — Le Bureau du Congrès statue en dernier ressort sur tout incident non prévu par le Règlement.

CONSEILS AUX MEMBRES DU CONGRÈS.

Impression des Comptes Rendus.

MM. les auteurs de Communications sont instamment priés de remettre leurs manuscrits, au complet, *avec indication de l'emplacement des figures*, le plus tôt possible. — Ils devront y joindre, *bien isolés du texte*, tous les documents pour l'illustration (photographies, dessins à l'encre de chine sur bristol; ou zincs), en ayant soin d'inscrire **au dos de chacun** de ces documents :

1° Les nom et prénom de l'auteur, très lisiblement écrits ; 2° le titre de la communication, à laquelle se rapporte la figure ; 3° le texte de la légende, qui doit figurer dans le compte rendu, et qui doit être *répété* à sa place dans le manuscrit ; 4° le numéro d'ordre de la figure, correspondant aux indications du manuscrit. — N.-B. Pour **chaque** manuscrit, la première figure dans le texte portera le numéro **1**. Les planches hors texte sont numérotées également à partir de **I**.

MM. les Congressistes, prenant part aux DISCUSSIONS, reçoivent, après chaque séance, le texte des notes prises par MM. les Secrétaires, relativement à leurs observations. — Ces notes doivent être revues par les auteurs et rendus le jour même aux Secrétaires des séances.

AVANT LE CONGRÈS, tous les manuscrits et tous les documents concernant l'illustration (photographies, dessins ; clichés), doivent être **exclusivement** adressés, sous **pli recommandé**, au Secrétaire général du Comité d'organisation du Congrès : M. le Dr Marcel BAUDOIN, 21, rue Linné, à Paris (5^e), chargé de leur concentration.

PENDANT ET APRÈS LE CONGRÈS, tous les manuscrits et tous les documents concernant l'illustration, non remis en séance, DEVRONT

être **exclusivement** adressés, sous **pli recommandé**, au Secrétaire des séances du Congrès, chargé de leur concentration : M. Edmond HUE, 60, rue de la Pompe, Paris (xvi^e).

Aucun manuscrit, dessin, photographie, cliché, zinc, etc., ne sera admis après le PREMIER NOVEMBRE.

Communications Scientifiques.

Nous recommandons à tous ceux de nos membres, qui nous enverront les mémoires, de n'y joindre que des *photographies* ou des *dessins* susceptibles d'être *reproduits*. — Il faut, pour les exécuter : 1^o employer une *encre bien noire*, sur du papier *bien blanc*, sans trace de crayon, si ce n'est de crayon bleu ; 2^o de faire des écritures assez grosses et assez grasses, pour que les plus petits caractères, réduits 3 ou 4 fois, aient encore au moins un millimètre ; 3^o mettre toujours le *Nord* en haut, et l'*Echelle* sous forme de ligne graduée, non de fraction numérique. Le tout, encadré ou non, mais condensé dans l'espace le plus petit possible. — Grâce à cela, nous pourrons plus facilement faire exécuter les Clichés, qui, après avoir illustré le VOLUME DU CONGRÈS, demeureront à la disposition des auteurs pour publications ultérieures.

Quant au texte des manuscrits, on évitera bien des *erreurs*, en écrivant toujours *très lisiblement*, et de préférence en MAJUSCULES D'IMPRIMERIE, les noms des Lieux dits, qu'il faut faire suivre toujours de celui de la Commune dont ils dépendent.

CIRCULAIRE III.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

CINQUIÈME SESSION

Beauvais, 26-31 Juillet 1909.

Renseignements généraux.

Monsieur et très honoré Collègue,

Nous sommes heureux de vous annoncer que le Comité d'organisation du V^e CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, qui doit avoir lieu, à Beauvais, du 26 au 31 juillet 1909, a déjà reçu un nombre d'adhésions considérable, venant des différentes parties de la France et même de l'étranger (Allemagne, Amérique, Angleterre, Belgique, Portugal, Italie, Russie, Suède, Suisse, etc.).

Aussi le Comité vous serait-il reconnaissant de vouloir bien faire de suite, auprès des personnes susceptibles de s'intéresser aux Sciences préhistoriques, des démarches pressantes pour les inviter à nous adresser, sans plus tarder, leur ADHÉSION ; et, s'il y a lieu, le TITRE DE LA COMMUNICATION qu'elles seraient disposées à faire à ce Congrès.

Les Compagnies de Chemins de fer français ont accordé, suivant l'usage, aux membres qui se rendront à Beauvais pour assister au Congrès, une réduction de 50 % sur les prix des places du tarif général.

Cette réduction sera appliquée, au moyen de BONS DE REMISE INDIVIDUELS, qui seront établis par le Secrétariat général du Congrès et adressés en temps voulu à toutes les personnes qui auront versé le montant de la cotisation, entre les mains du Trésorier, **avant le 20 juin 1909, dernier délai.**

Cette réduction sera applicable, également, aux *Excursions en Groupe*, qui auront lieu à l'issue du Congrès, avec retour obligatoire à Beauvais.

La ville de Beauvais et le Conseil général de l'Oise, les Sociétés scientifiques locales, ont bien voulu témoigner au Congrès le vif intérêt qu'ils lui portent, en votant des subventions très importantes, ou en préparant à cette session un accueil particulièrement sympathique. — Forte ainsi de l'appui de tous, l'organisation matérielle de cette réunion est désormais assurée, et son succès scientifique est absolument certain.

Un **Comité local**, dont on trouvera ci-inclus la composition, a été formé à Beauvais sous la présidence de M. STALIN, Vice-président de la *Société d'Études historiques et scientifiques de l'Oise*. — Ce Comité fonctionne régulièrement depuis Janvier dernier, et s'occupe dès maintenant des *Réceptions* et des *Excursions*, qui auront lieu pendant la session.

M. PHILIPPE, percepteur à Beauvais, trésorier du Comité *local*, est autorisé à recevoir les cotisations des membres qui habitent la ville de Beauvais et le département de l'Oise. Ces cotisations sont fixées à **douze francs** pour les membres titulaires, et à **six francs** pour les membres adhérents ; mais ne sont admis comme *membre adhérent* que les personnes de la famille d'un membre titulaire.

Plusieurs questions importantes, concernant la Préhistoire de la contrée, ont été mises à l'ordre du jour. — Aussi nous permettons-nous d'inviter, en particulier, tous les Préhistoriens de la région et les Savants étrangers, à prendre part aux discussions qui auront lieu à cette occasion.

Le Comité sera reconnaissant aux membres titulaires du Congrès de vouloir bien lui communiquer, le plus tôt possible, les titres des sujets qui les intéressent le plus spécialement, et sur lesquels ils se proposent de prendre la parole, de façon à pouvoir provoquer un véritable mouvement d'idées autour d'eux, pour le grand profit de la Science préhistorique.

En dehors des questions qui s'imposaient en l'occurrence, le Comité a déjà reçu l'annonce, d'un certain nombre de Communications, qui seront faites dans les diverses séances, et dont nous publierons ultérieurement la liste, avec les titres qui nous auront été adressés à temps.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré Collègue, l'assurance de nos sentiments distingués.

Pour le Comité d'Organisation,

Le Secrétaire général,
D^r Marcel BAUDOUIN.

Le Président,
D^r Th. BAUDON,
Député de l'Oise.

Toutes communications ou demandes de renseignements doivent être adressées à M. le D^r Marcel BAUDOUIN, Secrétaire général du Comité, à Paris, rue Linné, 21.

Les Adhésions et Cotisations sont reçues, dès maintenant, chez M. GIRAUX, Trésorier du Comité, avenue Victor-Hugo, 9 bis, à Saint-Mandé (Seine).

CIRCULAIRE IV.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

CINQUIÈME SESSION

Beauvais : 26-31 Juillet 1909

COMITÉ LOCAL.

PRÉSIDENTS ET MEMBRES D'HONNEUR.

MM.

MEUNIER, Préfet de l'Oise.

LAUNOIS, Secrétaire général de l'Oise.

LES SOUS-PRÉFETS de Clermont, Compiègne, et Senlis.

CUVINOT, DUPONT et NOËL, Sénateurs.

Les *Députés de l'Oise* : BOUFFANDEAU, BUTIN, CHOPINET, DELPIERRE.

DESGROUX, Maire de Beauvais.

VERMONT et BÉNARD, Adjoint.

NICOLAS (le Général), Commandant de brigade.

GILLES (le Colonel), du 51^e régiment de ligne.

FABRE, Conseiller à la Cour d'Appel de la Seine, Président de la Commission départementale.

MAGNIER (le Dr), Conseiller général du Canton N.-E. de Beauvais.

JOLY, Avocat, Conseiller général du Canton S.-O. de Beauvais.

BOULENGER, Conseiller d'arrondissement du Canton N.-E. de Beauvais.

GARBET, Conseiller d'arrondissement du Canton S.-O. de Beauvais.

MOURLOT (F.), Inspecteur d'Académie.

MAUREY-DESCHAMPS, Conseiller général, Maire de Trie-Château.

Le Maire de Sérifontaine.

Le Maire de Sainte-Geneviève.

Le Maire de Pierrefonds.

LES PRÉSIDENTS de la *Société académique de l'Oise* et de la *Société d'Études historiques et scientifiques de l'Oise*.

BUREAU DU COMITÉ LOCAL.

Président.

M. STALIN (G.), Membre de la *Société Préhistorique de France*,
Vice-Président de la *Société d'Études historiques et scienti-
fiques de l'Oise*, à Beauvais.

Vice-Présidents.

M. THIOT, Membre de la *Société Préhistorique de France*, Secré-
taire de la *Société académique de l'Oise*, à Marissel, près
Beauvais.

M. GROLLT, Membre de la *Société d'Études historiques et scienti-
fiques de l'Oise*.

M. PARIS (Félicien), Membre et Conseil judiciaire de la *Société
Préhistorique de France*.

Secrétaire-général.

M. QUIGNON (H.), Professeur au Lycée, Correspondant du Minis-
tère, Secrétaire général de la *Société d'Études historiques
et scientifiques de l'Oise*, 5, rue Louis-Borel, Beauvais.

Secrétaire général adjoint.

M. RATINET, Membre de la *Société Préhistorique de France*, et de la
Société d'Études historiques et scientifiques de l'Oise.

Secrétaires.

M. BORDEZ, Architecte, Secrétaire de la *Société d'Études histori-
ques de l'Oise*, à Beauvais.

M. DENOYELLE, Membre de la *Société Préhistorique de France* et
de la *Société d'Études Historiques de l'Oise*, Directeur de
la *République de l'Oise*, à Beauvais.

M. SOUBEYRAN (le D^r), Membre de la *Société Préhistorique de
France*, et de la *Société d'Études historiques et scientifi-
ques de l'Oise*, à Andeville (Oise).

Trésorier.

M. PHILIPPE, Percepteur, Trésorier de la *Société d'Études histori-
ques et scientifiques de l'Oise*. — Beauvais.

MEMBRES DU COMITÉ.

MM.

- ALLIX, Ingénieur des Ponts et Chaussées.
BADIN, Directeur de la manufacture Nationale de Tapisseries.
BAUMONT, Proviseur du Lycée, à Beauvais.
BEAUVAIS, Conservateur adjoint du Musée, à Beauvais.
BOIVIN, Conservateur du Musée, à Beauvais.
CAMBILLARD, Inspecteur des Enfants assistés.
CASSAGNEAU, Trésorier payeur général de l'Oise.
CHAUX, Inspecteur primaire, à Beauvais.
DELALE, Inspecteur primaire, à Beauvais.
DÉVÉ (le D^r), à Beauvais.
FOUBERT, Agriculteur, à Champignolles.
GAUD, Juge de Paix, à Beauvais.
GRAVIER, Directeur des Contributions indirectes de l'Oise.
GREBER, artiste sculpteur, Président de la Société des Amis des Arts de Beauvais.
JANET, Ingénieur des Arts et Manufactures, à Voisinlieu, près Beauvais.
JARDÉ, Professeur au Lycée, à Beauvais.
LABBAYE, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Beauvais.
LAMOTTE (le D^r), Ancien Interne des Hôpitaux de Paris, à Beauvais.
LAVOINE (le D^r), à Tricot.
LEROUX (Th.), Professeur départemental d'agriculture de l'Oise.
MARY (Alb. et Alex.), à Beauvais.
PAGÈS-ALLARY, Archéologue.
PARDÉ, Conservateur des Eaux et Forêts.
PETIT, Juge de paix, à Mouy.
PLESSIER, Ancien Président de la *Société historique de Compiègne*,
Membre de la *Société Préhistorique de France*, à Compiègne.
ROUSSEL (E.), Archiviste départemental, à Beauvais.
THIERRY, Instituteur, à Saint-Pierre-ès-Champs.
VUILHORGNE, Secrétaire de la *Société Académique de l'Oise*, à Hanvoille, par Songeons.
Les Membres des Bureaux de la *Société académique de l'Oise*,
de la *Société d'Études historiques et scientifiques*, de la *Société historique de Compiègne*, de la *Société archéologique de Noyon*, du *Comité archéologique de Senlis*, de la *Société historique de Clermont*.
Les Directeurs des *Journaux* de l'Oise.

**Exposition Préhistorique, Protohistorique, Ethnographique
et d'Art Céramique.**

Organisée sous le Haut Patronage de Monsieur le Ministre de l'Instruction publique
et des Beaux-Arts, Monsieur le Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts,
Et sous la Présidence d'Honneur de M. le Préfet de l'Oise ;
de M. Dupont, Sénateur ; de M. le Maire de Beauvais.

Monsieur et bien honoré Collègue,

A l'occasion du *V^e Congrès Préhistorique de France*, le COMITÉ LOCAL organise, à BEAUVAIS, une **Exposition Préhistorique**, à laquelle il annexe une **Exposition de Céramique locale**, qui, suivant sa pensée, doit rassembler les spécimens des Anciennes *Fabriques du Beauvaisis et du Département de l'Oise* et faire connaître au Public les belles productions des Artistes Modernes de la Région.

Notre but est de vulgariser la **Science Préhistorique**, encore si peu connue, et d'attirer à Beauvais un grand nombre de visiteurs, Français et Étrangers.

En dehors du concours précieux que nous apportent le *Comité général d'Organisation du Congrès* et la *Société Préhistorique de France*, le COMITÉ LOCAL compte sur l'aide et l'appui des Sociétés Départementales, Scientifiques, Historiques et Artistiques.

Il fait un appel pressant à tous les Collectionneurs, pour lui adresser en temps opportun, les objets les plus intéressants qu'ils ont en leur possession.

Cette Exposition aura lieu dans les vastes bâtiments de l'ancienne Chapelle du Collège de Filles. — Elle durera du 4 juillet au 10 août.

La partie Préhistorique comportera trois Sections :

- 1^o Une EXPOSITION GÉNÉRALE ;
- 2^o Une EXPOSITION DÉPARTEMENTALE ;
- 3^o Une EXPOSITION ETHNOGRAPHIQUE.

La partie Céramique comprendra :

- 1^o La CÉRAMIQUE ANCIENNE de Beauvais et du Département ;
- 2^o La CÉRAMIQUE MODERNE de Beauvais et du Département.

I. — Exposition Préhistorique.

L'EXPOSITION GÉNÉRALE comprendra toutes les Epoques de la Préhistoire, depuis les temps tertiaires, jusqu'à, et *non comprise*, l'Époque Gallo-Romaine.

Des spécimens de la *Faune* et de la *Flore* pourront être joints aux envois, spécialement pour les Epoques *tertiaires* et *quaternaires inférieures*.

Dans cette Exposition sera comprise l'*Exposition Préhistorique Étrangère*.

L'EXPOSITION DÉPARTEMENTALE comprendra les mêmes périodes; mais elle s'étendra aux *Epoques Gallo-Romaine* et *Mérovingienne*.

L'EXPOSITION ETHNOGRAPHIQUE renfermera surtout les objets susceptibles d'offrir une valeur de comparaison avec les *Objets Préhistoriques*.

EXPÉDITIONS. — *Les Collectionneurs de la Seine et de Paris*, qui désireront exposer dans la *Section Générale*, remettront directement leurs colis à M. le D^r Marcel BAUDOUIN, Secrétaire Général de la *Société Préhistorique de France* et du *V^e Congrès Préhistorique de France*, 21, rue Linné, à Paris.

Ils y joindront une liste numérotée des objets expédiés. — Le même numéro sera reporté sur chacun d'eux.

Une Commission sera chargée de les examiner, d'en faire une sélection, pour éviter les doubles emplois, et d'expédier à Beauvais les objets choisis.

Les envois devront parvenir, rue Linné, 21, avant le 15 mai, dernier délai.

Les Collectionneurs étrangers à la Seine et à Paris, qui voudront bien nous confier les objets qu'ils possèdent relatifs à la *Préhistoire Générale*, devront expédier leurs colis directement à Beauvais, sous la rubrique (EXPOSITION PRÉHISTORIQUE, *Collège Jeanne Hachette, Beauvais, Oise*), jusqu'au 10 juin, dernier délai.

Tous les Collectionneurs, même ceux de la SECTION DÉPARTEMENTALE, devront adresser leurs colis jusqu'à la même époque (10 juin), et sous la même rubrique, *directement à Beauvais*.

Ils devront joindre à leur envoi la nomenclature des objets numérotés, comme il est dit plus haut.

Pour ne pas faire de doubles emplois et pour éviter des envois inutiles, nous prions les Collectionneurs qui se proposent d'exposer, d'adresser, avant le 25 avril au plus tard, à M. QUIGNON,

Professeur au Lycée de Beauvais, 5, rue Louis-Borel, Secrétaire Général de l'Exposition, la notice qu'ils trouveront jointe à la présente circulaire.

Réception leur sera faite après réception de toutes les notices.

Les Frais d'Envois à Beauvais et de Retour des colis seront à la CHARGE DE L'EXPOSITION.

Tous les objets qu'ils renfermeront devront être étiquetés au nom de leur propriétaire. Leur numéro d'ordre sera reporté sur la nomenclature que l'Exposant adressera au Secrétaire Général de l'Exposition, en même temps que la lettre qui lui annoncera l'envoi.

L'Exposition assurera tous les objets contre le *vol*, l'*accident*, et l'*incendie*.

II. — Exposition Céramique.

Un emplacement spécial sera réservé à l'Exposition Céramique.

Les Collectionneurs et les Artistes devront faire parvenir, avant **10 15 mai**, dernier délai, la liste des objets qu'ils comptent exposer, en indiquant approximativement la place qui leur sera nécessaire.

Tous ces objets seront assurés également contre le vol, l'accident, et l'incendie.

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS.

Les LIBRAIRES, ÉDITEURS, et les MARCHANDS SPÉCIAUX d'Objets de Préhistoire, d'Ethnographie et d'Histoire Naturelle, qui voudront tenir Comptoir de Librairie, d'Archéologie et d'Ethnographie, trouveront un emplacement, qui leur sera *loué*, suivant l'importance de la place qu'ils occuperont.

Nous les engageons à adresser leur demande au Secrétaire Général local de l'Exposition, M. QUIGNON, à Beauvais, avant **10 1^{er} mai**.

Cette Exposition Préhistorique est la première qui soit organisée à l'occasion de nos Congrès nationaux annuels.

Nous invitons tous les Collectionneurs, et surtout les Membres de la *Société Préhistorique de France*, à participer à sa réussite par l'envoi des objets les plus remarquables qu'ils possèdent.

Nous les prions instamment de ne pas attendre au dernier moment pour nous faire connaître leur intention d'exposer. De leur diligence dépendra, en grande partie, la réussite de l'Exposition Préhistorique de Beauvais.

Veillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Beauvais, 30 mars 1909.

*Le Président de l'Exposition,
Président du V^e Congrès.*

D^r Th. BAUDON,
Député de l'Oise,
Ancien Président de la *Société Préhistorique
de France.*

Les Vice-Présidents de l'Exposition :

Adrien de MORTILLET,
Président d'honneur de la *Société Préhistorique
de France.*

D^r A. GUÉBHARD,
Président de la *Société Préhistorique de France.*

STALIN et THIOT,
Président et Vice-Président du Comité local
du V^e Congrès.

Les Secrétaires Généraux :

D^r Marcel BAUDOUIN,
Secrétaire Général du Comité d'Organisation du V^e Congrès Préhistorique de France,
(Beauvais, 1909).

H. QUIGNON,
Professeur au Lycée Secrétaire Général du Comité local du Congrès,
Beauvais (Oise) [5, rue Louis-Borel].

EXPOSITION PRÉHISTORIQUE & CÉRAMIQUE (JUILLET-AOUT 1909).

VILLE DE BEAUVAIS (Oise).

Notice à remplir et à envoyer, avant le 25 Avril 1909, à M. QUIGNON, Secrétaire général de l'Exposition,
Professeur au Lycée, 5, rue Louis-Borel, à Beauvais (Oise).

Je, soussigné (1),

me propose d'exposer à Beauvais les objets suivants :

	Noms des Stations et Gisements.	Nombre approximatif d'Objets. Leur nature et leur étendue en surface.
Époques Préhistoriques	Tertiaire
	Paléolithique.....
	Néolithique
	Age du Bronze.....
	Age du Fer.....
	E. Gallo-Romaine.....
	E. Mérovingienne.....
	Ethnographie.....

REMARQUES. —

SIGNATURE (*Lisible*) :

A le

(1) Nom, prénoms, profession, et adresse.

CIRCULAIRE V.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

CINQUIÈME SESSION

Beauvais : 26-31 Juillet 1909.

PROGRAMME GÉNÉRAL.

Le *Cinquième Congrès Préhistorique de France* s'ouvrira, à Beauvais, le Lundi 26 juillet 1909, sous la présidence de M. le D^r BAUDON, ancien Président de la *Société Préhistorique de France*, Député de l'Oise, et se clôturera le Samedi 31 juillet, au soir.

A. — SÉANCES.

Lundi 26 juillet. — Le matin, Séance publique d'Inauguration, à 10 heures, au THÉÂTRE municipal.

Dans l'après-midi, à 2 heures, Première Séance de Travaux, au FOYER DU THÉÂTRE (2 h. - 4 h.) : Correspondance. Nomination du Bureau définitif. Communications et discussions scientifiques. — PHOTOGRAPHIE d'ensemble du Congrès (4 heures).

A 4 h. 30, VISITE OFFICIELLE, des diverses parties de l'EXPOSITION PRÉHISTORIQUE, dans l'ancienne Chapelle du Collège des Jeunes-Filles.

Le soir, à 8 h. 1/2, RÉCEPTION à l'Hôtel de Ville, offerte par la Municipalité.

Mardi 27 juillet. — Le matin (8 h. 1/2) et l'après-midi (2 h.), Séances pour la continuation des Communications et discussions scientifiques. — A 11 heures, Visite de la *Manufacture de Tapisseries*. — Le soir, à 4 h. 1/2, Visite du Musée de la Ville de Beauvais. — Tour de ville : Cathédrale; — Eglise Saint-Etienne; — Vieilles Maisons; etc.

Le soir, à 9 heures, **Conférence publique, de Vulgarisation**, au Théâtre, avec nombreuses Projections lumineuses, sur LA PRÉHISTOIRE DE L'OISE, par M. le D^r BAUDON, Député, Président du Congrès.

Mercredi 28 juillet. — Le matin (8 h. 1/2) et l'après-midi (2 h.). Séances de travaux : Continuation et fin des Communications et

discussions scientifiques. — Séance de *Clôture* du Congrès : 4 heures du soir.

Le soir, à 4 h. 1/2 : *Promenade* en voitures, à Bracheux (Station Géologique (Fossiles) et Préhistorique) [Programme spécial].

Le soir, à 8 h. 1/2, CONFÉRENCES SCIENTIFIQUES, avec *Projections lumineuses*, au Foyer du Théâtre.

• Les Séances des travaux du Congrès se tiendront, chaque jour (26, 27 et 28 juillet), au FOYER DU THÉÂTRE.

LE SECRÉTARIAT DU CONGRÈS sera installé dans ledit Foyer. — Il sera ouvert dès le DIMANCHE matin 25 juillet, chaque jour : le matin, de 9 à 11 heures; dans l'après-midi, de 2 h. à 4 heures.

Vendredi 30 juillet. — Le soir, à 7 h. 1/2, BANQUET officiel du Congrès.

B. — EXCURSIONS GÉNÉRALES.

[Programme spécial, très détaillé, pour chacune d'elles].

Judi 29 juillet. — Excursion en chemin de fer et en voitures [Néolithique]. — MATINÉE : *Menhir* et *Dolmen troué de Trie-Château* (Oise). — *Dolmen troué, à piliers avec sculptures, de la Bellée, à Boury* (Oise). — *Déjeuner* à Gisors. — SOIRÉE : Excursion par le chemin de fer à Sérifontaine, et par voitures à Champignolles : *Menhir* et *Dolmen* de Champignolles (*Polissoirs. Pétroglyphes*). — *Station Néolithique* de surface. — *Puits d'extraction de Silex*. — Visite de la Ville de Gisors. — *Dîner* à Gisors. — Retour le soir à Beauvais.

Vendredi 30 juillet. — Excursion en voitures [Paléolithique. Néolithique].

MATINÉE : Visite de la Grande Ballastière de Bailleul. — Visite du Camp de Froidmont (Mont César). — *Dolmen à Trou de Villers-Saint-Sépulcre. Mégalithe détruit, voisin. Ruines (Camp?) du Bois de la Justice*. — *Déjeuner* à Sainte-Geneviève. — Visite de deux fabriques d'Eventails.

SOIRÉE : Excursion en voitures à la Briqueterie du Petit-Fercourt. — *Fouille*, organisée par M. le Dr Baudon : Station du *Chelléen* et du *Proto-chelléen*. — Retour à Beauvais par la Falaise du Thelle (Vue du Haut-Silly), et descente pittoresque (Bois de Molle). — *Dîner* à Beauvais [BANQUET officiel du Congrès].

Samedi 31 juillet. — Excursion en chemin de fer et en voitures [Gallo-Romain et Moyen âge].

MATINÉE : Départ par chemin de fer pour Compiègne. — Départ en voitures pour Pierrefonds, par le Chemin des Etangs (à travers la Forêt). — Visite du Château de Pierrefonds (xiv^e siècle) et de la Faïencerie. — *Déjeuner* à l'Hôtel de l'Enfer.

SOIRÉE : Excursion en voitures aux Ruines de Champlieu, à travers la forêt de Compiègne (Paysage superbe). — Visite de Champlieu : Théâtre Romain; Temple; Bains Romains. — Église ancienne. — Retour en voitures à Compiègne, à travers la Forêt. — Visite de Compiègne. — *Dîner* à l'Hôtel de la Cloche. — Retour le soir à Beauvais.

Dislocation du Congrès, en gare de Beauvais, à onze heures du soir.

On publiera ultérieurement le programme très détaillé de ces diverses excursions, indiquant, *pour chacune d'elles*, les localités et les divers monuments, préhistoriques ou autres, qui seront visités par le Congrès, les *Fouilles* spécialement préparées, ainsi que le *Prix* (tous frais compris) de chaque excursion, et les heures de départ et de retour.

Les Congressistes, — membres titulaires et membres adhérents — désirant prendre part aux EXCURSIONS, sont instamment priés de se faire inscrire, DÈS LEUR ARRIVÉE A BEAUVAIS, aux Bureaux du Congrès, au FOYER DU THÉÂTRE.

Pour tous les renseignements concernant le séjour à Beauvais, s'adresser directement à M. L. GIRAUX, Trésorier du Comité, 11, rue Eugénie, à Saint-Mandé (Seine) (1).

RENSEIGNEMENTS DIVERS.

1^o CARTES.

1. **Plan réduit de la ville de Beauvais**; par A. DELAMARRE, conducteur des Ponts et Chaussées. — A. Fayard, éditeur, Paris.

2. **Oise** : *Carte routière*, dressée, sur l'ordre du Conseil général, par le service des Ponts et Chaussées, sous la direction de A. Debauve, ingénieur en chef (Beauvais, 1894). — Echelle : 1/120.000^e.

Carte du Service vicinal (Ministère de l'Intérieur), au 1/100.000^e : feuilles de Beauvais, Soissons, Gisors (Hachette, éditeur, Paris).

(1) Prendre spécialement note du récent changement d'adresse de M. le Trésorier.

Carte de l'Etat-major au 1/80.000^e : feuilles 31-32-33.

*Carte géologique du Service des Mines au 1/80.000^e :
feuilles 31-32-33 (Ch. Béranger, éditeur, Paris, 15,
rue des Saints-Pères).*

2° GUIDES.

1. **Beauvais**; par l'abbé PIHAN. — Beauvais, Lancel, 1875. —
Prix 1 fr. 50

2. **Une visite à Beauvais**; par Alexis MARTIN. — Paris, Hen-
nuyer, 1895. — Prix 1 fr. 00

3. Sous presse et absolument à jour : **Guide sommaire du
Touriste à Beauvais**; par Pierre DUBOIS, ancien élève de l'École
du Louvre, ancien Président de la *Société des Antiquaires de Pi-
cardie*, et G.-H. QUIGNON, Correspondant du Ministère, Vice-Pré-
sident de la *Société des Amis des Arts de l'Oise*, Secrétaire général
du Comité local du Congrès. — Prévost, éditeur, Beauvais.

4. **Nord, la Champagne et Ardennes** (*Collection des Guides
Joanne*); par Paul JOANNE. — Librairie Hachette et C^{ie}, 79, boule-
vard Saint-Germain (mis au courant pour 1908). 53 cartes, 36 plans.
Prix 7 fr. 50

3° CARTES POSTALES.

Collections importantes de Cartes postales : Monuments civils
et religieux; Châteaux. — *Monuments mégalithiques*. — Sites;
Curiosités.

4° MUSÉES.

MUSÉE MUNICIPAL, 4, rue du Palais-de-Justice. — HISTOIRE NA-
TURELLE : *Minéralogie. Fossiles. Oiseaux*. — PEINTURES. — Nom-
breuses variétés de POTERIES et VERRERIES GALLO-ROMAINES et MÉRO-
VINGIENNES. — Séries d'objets des AGES DE LA PIERRE et du BRON-
ZE. — Armes et bibelots du Moyen âge. — Meubles et boiseries
sculptées. — Monnaies; sceaux, etc.

5° HOTELS DE LA VILLE DE BEAUVAIS.

Grand Hôtel de France et d'Angleterre. — Garage d'automobiles. —
Fosse pour réparations. — Chambre noire. — Éclairage électrique. — Télé-
phone. — F. Amiot, propriétaire, 16, rue de la Manufacture-Nationale.

Petit déjeuner 1 fr. 25
Déjeuner, vin compris 3 50

Dîner, vin compris	3	50
Chambre, une personne.....	3 à 3	50
Chambre, deux personnes (service et éclairage compris, grand lit ou deux lits).....	5 à 10	»

20 à 25 chambres disponibles, tant grands lits que deux lits ou lits de une personne.

Hôtel Continental. — Garage avec fosse pour autos. — Chauffage général. — Bains dans l'établissement. — Cook's Coupons. — Téléphone 2.35. — E. Romble, propriétaire, 37, place Jeanne-Hachette.

Journée	8 fr.	50
Petit déjeuner	1	»
Déjeuner.....	3	»
Dîner	3	»
Chambre.....	2	50

25 chambres disponibles (Prix spéciaux pour familles).

Hôtel de la Gare. — Veuve Albert Briet, propriétaire, boulevard de la Gare et avenue de la République.

Petit déjeuner	1 fr.	»
Déjeuner	2	50
Dîner	2	50
Chambre.....	2	»

3 chambres disponibles.

Hôtel de l'Écu. — Garage pour automobiles et bicyclettes. — L. Caës, propriétaire, rue de Malherbe, à proximité de la place Jeanne-Hachette.

Petit déjeuner	1 fr.	»
Déjeuner	2	50
Dîner	2	50
Chambre.....	2	»

10 chambres disponibles.

Restaurant Painvain. — Rochette-Livet, successeur, 3, rue de l'Étamine, près la place Jeanne-Hachette. — Déjeuners et Diners au cachet, à prix fixe et à la carte.

Déjeuner à prix fixe.....	2 fr.	»
Dîner —	2	25
Déjeuner au cachet (pour 10 cachets).....	1	50
Dîner — —	1	75

N.-B. — Aux chambres disponibles, dans les **Hôtels**, on peut ajouter **Quarante Chambre en ville**, qui seront mises à la disposition des Congressistes au même prix que dans les Hôtels.

6° POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Rue Jean-de-Lignières (à environ 300 mètres E.-N.-E. de la place de l'Hôtel-de-Ville).

7^o VOITURES DE PLACE.

STATIONNEMENTS : Place de la Gare. — Place de l'Hôtel-de-Ville.
— La course, 1 franc; l'heure (en ville), 2 francs.

CARTES ILLUSTRÉES DES CONGRÈS PRÉHISTORIQUES DE FRANCE.

Prime de Souscription des Excursions. — Cartes postales. —
TOUT ADHÉRENT, A L'ENSEMBLE DES EXCURSIONS du V^e Congrès Pré-
historique de France, Session de Beauvais, recevra, A TITRE GRA-
TIEUX, une Collection des CARTES POSTALES relatives au IV^e Congrès
Préhistorique de France, SESSION D'AUTUN.

A la session prochaine, on recevra, de même, un certain nombre
relatives au Congrès de Chambéry, à moins d'impossibilité maté-
rielle.

*Nous engageons les Membres du Congrès en raison du peu de
place dont pourront disposer à Beauvais les Hôtels, à retenir direc-
tement, et le plus tôt possible, leurs chambres.*

LETRE D'INVITATION A L'INAUGURATION DE L'EXPOSITION PRÉHISTORIQUE DE BEAUVAIS.

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

Beauvais, le 18 juin 1909.

Le Comité du V^e Congrès préhistorique de France, et le Comité local de
l'Exposition préhistorique et d'art céramique, ont l'honneur de vous inviter à
l'Inauguration officielle de l'Exposition, qui aura lieu sous la Présidence de
M. Dujardin-Beaumetz, Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts, assisté des Pré-
sidents d'honneur : M. Raux, préfet de l'Oise; M. E. Dupont, sénateur; M. Des-
groux, maire de Beauvais, le Dimanche 4 Juillet 1909, à 10 heures du matin (1)
(Local de l'Exposition, Collège Jeanne-Hachette, rue des Jacobins).

Un Banquet doit être offert à cette occasion à M. Dujardin-Beaumetz. Nous
espérons que les membres de la Société préhistorique de France et les mem-
bres du Congrès voudront y adhérer.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance de mes sentiments
les plus distingués.

Dr TH. BAUDON,

Député de l'Oise, Président du V^e Congrès préhistorique
de France, Président de l'EXPOSITION.

*Envoyer les adhésions à M. H. Quignon, Secrétaire général du Comité local,
5, rue Louis-Borel, Beauvais, avant le 30 juin, dernier délai.*

(1) Départ de Paris, gare du Nord, 8 h. 05.

CIRCULAIRE VII.

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE

CINQUIÈME SESSION.

Beauvais : 26-31 Juillet 1909.

COMMUNICATIONS ANNONCÉES.

I. — PALÉOLITHIQUE.

- A. COMMONT (Amiens). — *A propos d'Eolithes.*
THIOT (Marissel-Beauvais). — *La faune de plusieurs Stations préhistoriques de l'Oise.*
L. DENOYELLE (Beauvais, O.). — *Le Préhistorique des Ballastières de Rochy-Condé et de Bailleul-sur-Thérain.*
A. COMMONT (Amiens). — *Les instruments des graviers de la haute terrasse de Saint-Acheul.*
L. COUTIL (Les Andelys, Eure). — *Fouilles et sondages d'abris sous roches et cavernes de la Vallée de la Seine, près les Andelys (Eure).*
G. ROMAIN (Sainte-Adresse, S.-I.). — *La station sous-marine de la plage du Havre et les galets et éclats de silex travaillés par la mer sur le littoral de la Seine-Inférieure.*
Ch. BOYARD (Nan-sur-Thil). — *Le Moustérien à Nan-sur-Thil (Côte-d'Or).*
DEYDIER (Cucuron, Vaucluse) et LAZARD. — *La Baume des Peyrards, à Buoux (Vaucluse) [Abri sous roche moustérien : restes humains].*
D^r Henri MARTIN (Paris). — *Nouvelles découvertes à La Quina (Charente) [Avec 25 PROJECTIONS LUMINEUSES].*
A. COMMONT (Amiens). — *Le Moustérien dans la région du nord de la France. Son caractère. Sa position stratigraphique dans les dépôts quaternaires. — Les différentes industries de l'âge du renne dans la vallée de la Somme.*
Ch. PEABODY (Cambridge, Mass., U. S. A.). — *Notes archéologiques sur l'Extrême Ouest de l'Etat de Texas (U. S. A.).*
AVENEAU DE LA GRACIÈRE (Vannes). — *Industrie acheuléenne dans le centre du Morbihan.*
MULLER (Grenoble). — *La poterie de l'époque troglodytique.*
A. RUTOT (Bruxelles). — *Découverte paléontologique en Belgique.*

II. — NÉOLITHIQUE.

- A. DEBRUGE (Constantine, Algérie). — *La station néolithique de Carmeville, près Creil (Oise).*
H. MARTIN et Ed. HUE (Paris). — *Gisement de l'âge de la Pierre, en Seine-et-Marne.*
DOUXAMI (Lille). — *Sur les tourbières du département du Nord.*
DOIGNEAU (Fontainebleau, S.-et-M.). — *Contribution à l'étude de l'industrie lithique dans le Sahara Tunisien.*
PLESSIER (Compiègne). — *Obliquité de l'emmanchement direct dans les haches polies.*
MULLER (Grenoble). — *Découverte d'une station néolithique au Bozel (Savoie).*
PLESSIER (Compiègne). — *Un dernier mot sur les silex de Fournival (Oise).*
ABEL GIRARDOT. — *Les Palafites du Jura occidental et la Cité Lacustre de Chalain.*

- H. MARLOT. — *Vestiges des Ages de la Pierre autour du Morvan* (Nièvre; Cote-d'Or; Yonne; Saône-et-Loire).
A. ROBERT (Algérie). — *Instruments en pierre de la Commune mixte des Maadid*.
Ed. HUE (Paris). — *Quelques stations de l'âge de la Pierre dans le Calvados*.
Ed. HUE (Paris). — *Etude sur les Canides des Palafites du Jura*.

III. — MÉGALITHES.

- COMMISSION DES FOUILLES DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE. — *Fouilles et Restauration de la Chambre sépulchrale de Belleville, à Vendrest (S.-et-M.)*. — *Diverses opérations effectuées* [Avec 30 PROJECTIONS LUMINEUSES, de MM. TATÉ et Henri MARTIN].
FRANCK DELAGE (Limoges). — *Le Dolmen de la Ville-Dieu* (Haute-Vienne).
POL-BAUDET (Crécy-sur-Serre, Aisne). — *Mobilier de la Sépulture Néolithique de Montigny-sur-Crécy* (Aisne).
A. DE MORTILLET (Paris). — *La Sépulture néolithique de Montigny-Esbly* (Seine-et-Marne).
MARCEL BAUDOUIN (Paris). — *Découverte scientifique, Fouille, et Etude de l'Allée couverte de Crampoisie, à Saint-Mayeux* (Côtes-du-Nord).
Ed. HUE (Paris). — *Les Mégolithes de Bois-Rosier, à Vergisson* (Saône-et-Loire).
Lieutenant MENNETRIER (Algérie). — *Essai de classification des Mégolithes nord-africains*.
A.-L. LEWIS (Angleterre). — *Quelques Monuments mégalithiques d'Irlande* [avec PROJECTIONS LUMINEUSES].
D^r F. GIDON (de Caen). — *Moulages de Cavités cupuliformes sur les Menhirs de Colombiers et de Reviens* (Calvados).
RAYNAUD (G.) (de Paris). — *Utilité de rechercher les traces de numération dans les Gravures préhistoriques* (Très vagues hypothèses). — *Les signes cruciformes en dehors du Christianisme*.
Armand VIRÉ (Paris). — *Dolmens de Rocamadour*.
TABARIÈS DE GRANDSAIGNES (Paris). — *Mégolithes et Néolithique de Labbeville* (S.-et-O.).

IV. — AGE DES MÉTAUX.

- F.-J. ARNE (de Stockholm), attaché au Musée des Antiquités nationales. — *Relations entre la Suède et l'Orient, pendant l'âge des Vikings* [Avec PROJECTIONS LUMINEUSES].
D^r F. GIDON (de Caen). — *Itinéraires néolithiques et itinéraires gallo-romains dans le Calvados*. — *Le sol avoisinant les tumulus était-il labouré?*
MORIN JEAN (Paris). — *Présentation d'un vase gallo-romain en bronze, trouvé dans l'Oise. Explication de la Patine. Les diverses altérations des bronzes préhistoriques*.
L. COUTIL (Les Andelys). — *Dispersion des Monnaies des BELLOVACI en Normandie*.
M. BAUDOUIN et G. LACOULOUMÈRE. — *Découverte et Fouille de quatre Puits funéraires à la Nécropole gallo-romaine de Troussepoil, au Bernard* (Vendée).

V. — PRÉHISTOIRE EN GÉNÉRAL.

- THIOT (Marissel-Beauvais). — *Les faux silex de Beauvais* (Oise).
PAGÈS-ALLARY (Murat, Cantal). — *Du côté pratique de la Préhistoire par l'association du Touriste au Préhistorien*. — *Promenade préhistorique de Murat à Dienne : Fouilles de Bonnevie, Chastel Las Tours, Laumur ou Hautmar, Brugeiroux, La Roche Sellée, La Tuilière, et le grand rocher de Laqueille, en face Dienne*. — *Du Néolithique au Gaulois et Gallo-Romain, etc.* [20 kilomètres, aller et retour, dans la même journée].

- D^r ATGIER (Livry, S.-et-O.). — *L'Île de Ré et le littoral Aunisien aux temps préhistoriques.*
- Paul GUÉBHARD. — *Stations préhistoriques au Fouta-Djalon (Guinée française).*
- ROBERT DE RUSTAFJÆL (F. R. G. S., Luxor). — *De l'âge de la Pierre en Égypte et les premiers temps de l'art.*
- M. PAGÈS-ALLARY (Murat, Cantal). — 1° *De la valeur chronologique des lessons de poterie, dans les fouilles préhistoriques du Cantal.* — 2° *Observations précises sur les meules préhistoriques.* — 3° *Réflexions et hypothèses raisonnées sur les pierres de jet et les pierres roulées utilisées.*
- PATTE (Gisors). — *La préhistoire à Sérifontaine (Oise).*
- FOUJU (Paris). — *Coup de poing acheuléen d'Allonne et racloirs moustériens de Saint-Just des Marais.*
- MULLER (Grenoble). — *Résumé de quelques découvertes alpines récentes.*
- Albert et Alexandre MARY (Beauvais). — *Essai sur les rapports de l'hyorograph e quaternaire et la chronologie humaine aux environs de Beauvais (Oise).*
- COURTY (Paris). — *Cavités circulaires ayant servi d'habitation à l'époque préhistorique en Beauce.*
- M. le D^r A. GUÉBHARD (Paris). — *Étude générale des anses de poterie, spécialement destinées à la suspension.*
- L. COUTIL (Les Andelys, Eure). — *Les Camps et les Enceintes de l'Orne (Normandie).*
- M. le D^r A. GUÉBHARD (Paris). — *La troisième année d'activité de la Commission d'étude des Enceintes préhistoriques et Fortifications anhistoriques.*

VI. — SÉANCE SPÉCIALE DE COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES
AVEC PROJECTIONS LUMINEUSES.

Mercredi soir : 28 JUILLET 1909, A 8 H. 1/4 PRÉCISES.

- 1° F.-J. ARNE (Stockholm). — *Relations entre la Suède et l'Orient, pendant l'âge des Vikings* [8 h. 15-8 h. 45].
- 2° A.-L. LEWIS (Angleterre). — *Quelques Monuments mégalithiques d'Irlande* [8 h. 45-9 h. 15].
- 3° D^r HENRI MARTIN (Paris). — *Nouvelles découvertes au Gisement de La Quina (Charente)* [9 h. 15-9 h. 30].
- 4° MM. le D^r Marcel BAUDOIN et TATÉ. — *Fouilles de la Chambre sépulchrale de Belleville, à Vendrest (Seine-et-Marne).* [Propriété de la SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE] [9 h. 30-10 h.].
-

Les Projections seront dirigées par M. le Professeur de Physique du Lycée de Beauvais.

LISTE

DES MEMBRES TITULAIRES

ET

DES MEMBRES ADHÉRENTS ⁽¹⁾

-
- ABERCROMBY (John), 62, Palmerston Place, à Edimbourg (Ecosse). T.
ACHER, Architecte, à Beauvais (Oise). T.
ALIX, Ingénieur des Ponts et Chaussées, 25, rue du Faubourg
Saint-André, à Beauvais (Oise). T.
ANDRIEU (D^r Albert), 46, rue de la Grande-Horloge, à Agen (Lot-
et-Garonne). T.
ANDRIEU (Eugène), Président de la Société des Etudes historiques
et scientifiques, 19, rue Guy-Patin, à Beauvais (Oise). T.
ANGÉRARD (Ed.), 11, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Louviers (Eure). T.
ARANZADI (le Prof^r Telesforo de), de l'Université de Barcelone, 34,
rue Saint-Jacques, à Paris. T.
ARANZADI (M^{me} de), 34, rue Saint-Jacques, à Paris. A.
ARNE (J.), Statens Historiska Museum, à Stockholm (Suède). T.
ARNE (M^{me} Icla), à Stockholm (Suède). A.
ATGIER (D^r), 20, rue de Paris, à Livry (Seine-et-Oise). T.
AUBERT (Xavier), 1, rue du Havre, à Dijon (Côte-d'Or). T.
AVENEAU DE LA GRANCIÈRE, 1, rue Alphonse-Guérin, à Vannes
(Morbihan). T.

BACHELAY (Emile), Agriculteur, à Ménerval, par Haussez (Seine-
Inférieure). T.
BACLÉ (M^{lle} Anne-Lucie), 57, rue de Châteaudun, à Paris. A.
BACLÉ (Louis), Ingénieur, 57, rue de Châteaudun, à Paris. T.
BALLET (D^r), 20, rue Bonaparte, à Paris. T.
BARDIÉ (Armand), 49, cours de Tourny, à Bordeaux (Gironde). T.
BAUDON (D^r), Député de l'Oise, 40, rue Vanneau, à Paris. T.
BAUDON (M^{me}), 40, rue Vanneau, à Paris. A.

(1) T, membre titulaire ; A, membre adhérent.

- BAUDOIN (D^r Marcel), Homme de lettres, Secrétaire Général de la *Société Préhistorique de France*, 21, rue Linné, Paris. T.
- BAURAIN (Eugène), 10, rue des Boucheries, à Compiègne (Oise). T.
- BEAUVAIS, Instituteur, à Saint-Paul, par Beauvais (Oise). T.
- BELLOU, Maire de Formerie (Oise). T.
- BELLUCI (Prof^r Joseph), 9, rue Cavour, à Pérugia (Italie). T.
- BÉROUD (l'Abbé J.-M.), à Mionnay (Ain). T.
- BERTHIER (Maurice), Notaire, à la Ferté-Saint-Aubin (Loiret). T.
- BERTHOUD (Léon), à l'Hospice de Bicêtre (Seine). T.
- BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE, à Strasbourg (Alsace) (D^r EUTING, directeur). T.
- BORDEZ, Architecte, à Beauvais (Oise). T.
- BOREL, 36, rue Nicolo, à Paris. T.
- BOUCHÉ, Industriel, à Ons-en-Bray (Oise). A.
- BOUCHERON (D^r), 13, rue Pasquier, à Paris. T.
- BOULANGER (C.), ancien Notaire, à Péronne (Somme). T.
- BOULET (Paul), Villa Sarrobert, à Fleurines, par Pont-Sainte-Maxence (Oise). T.
- BOURGOIS (l'abbé V.), Curé de Coulours, par Cerisiers (Yonne). T.
- BOURLON (Maurice), Lieutenant au 131^e de ligne, 11, rue de la Couronne, à Pithiviers (Loiret). T.
- BOURRINET (Pierre), Instituteur, à Teyjat, par Javerlhac (Dordogne). T.
- BOUTANQUOI (Olivier), Instituteur, à Nampcel, par Attichy (Oise). T.
- BOUTTEVILLE, Instituteur, à Ponchon, par Noailles (Oise). T.
- BOYARD (Ch.). Instituteur, à Nan-sur-Thil, par Précy-sur-Thil (Côte-d'Or). T.
- BREUIL (l'Abbé), 37, rue de Lausanne, à Fribourg (Suisse). T.
- BRIQUET (Abel), Avocat à la Cour d'appel, 49, rue Jean-de-Bologne, à Douai (Nord). T.
- BROCHET, 210, boulevard de la Villette, à Paris. T.
- BRULARD (D^r René), 2, r. de l'Amiral-Roussin, à Dijon (Côte-d'Or). T.
- BUGGEMONS (L. de), Avocat, 40, rue Courtois, à Liège (Belgique). T.
- CAILLARD (Alphonse), rue des Quatre-Ponts, à Châtellerault (Vienne). A.
- CAILLARD (Georges), Notaire, à Châtellerault (Vienne). T.
- CAILLARD (Charles), à Châtellerault (Vienne). A.
- CAMBIER (R.), Ingénieur, 114, rue L. Bernus, à Charleroi (Belgique). T.
- CAMBILLARD, Inspecteur du Service des Enfants assistés, à Beauvais (Oise). T.
- CAMPS (M^{me} Pauline), 62, rue Cortambert, à Paris. T.
- CAMUS (Paul), 15, boulevard Henri-IV, à Paris. T.

- CANGALON (D^r), 31, rue Sainte-Placide, à Paris. T.
CARNIS, 66, boulevard Pasteur, à Paris. T.
CARNIS (M^{me}), 66, boulevard Pasteur, à Paris. A.
CARTAILHAC (Em.), Correspondant de l'Institut, 5, rue de la Chaîne,
à Toulouse (Haute-Garonne). T.
CASSAGNEAU, Trésorier-Payeur Général, à Beauvais (Oise). T.
CAZALIS DE FONDOUCE (Paul), 18, rue des Etuves, à Montpellier
(Hérault). T.
CHANE (Edouard), Orthopédiste, 1, boulevard Saint-Denis, à Pa-
ris. T.
CHAPELET (H.), 25, rue du Petit Musc, à Paris. T.
CHARVILHAT (D^r G.), 4, rue Blatin, à Clermont-Ferrand (Puy-de-
Dôme). T.
CHAUVET (G.), Notaire, à Ruffec (Charente). T.
CHAUX, Inspecteur primaire, à Beauvais (Oise). T.
CHÉDEVILLE (P.-J.), à Gisors (Eure) T.
CHERVIN (D^r), 82, avenue Victor-Hugo, à Paris. T.
CLASTRIER (Stanil), 20, rue Saint-Sépulcre, à Marseille (Bouches-
du-Rhône). T.
CLÉMENT (Paul), Instituteur, à Artins (Loir-et-Cher). T.
COMMESSY (Ch.), Instituteur, à Allonne, par Beauvais (Oise). T.
COMMONT (V.), 7, avenue d'Edimbourg, à Amiens (Somme). T.
COSTA DE BEAUREGARD (le Comte Olivier), 37, rue François-I^{er}, à
Paris. T.
COTTE (Charles), Notaire, à Pertuis (Vaucluse). T.
COURTY (G.), Géologue, 35, rue Compans, à Paris. T.
COUSSET (Arthur), Commis principal des Contributions indirectes,
à Etaules (Charente-Inférieure). T.
COUTIL (L.), à Saint-Pierre-du-Vouvray (Eure). T.
CROVA (M^{me}), Hôtel de la Marine, à Dakar (Sénégal). T.
- DAUPHIN (L. C.), Pharmacien, à Carcès (Var). T.
DEBRUGE (A.), Commis principal des Postes et Télégraphes, à
Constantine (Algérie). T.
DEGLATIGNY (Louis), 11, rue Blaise-Pascal, à Rouen (Seine-
Inférieure). T.
DEGOURNAY, Instituteur honoraire, à St-Just-des-Marais (Oise). T.
DELAGE (F.), Professeur au Lycée à Limoges (Haute-Vienne). T.
DELAMARE (Prosper), Instituteur honoraire, rue de Courcy, à
Fleury-sur-Andelle (Eure). T.
DELAMARE (D^r Valéry), 30, rue de la Pompe, à Paris. T.
DELUGIN, 26, rue de la Boétie, à Périgueux (Dordogne). T.
DELVINCOURT (P.-E.), Archéologue, 17, rue des Telliers, à Crécy-
sur-Serre (Aisne). T.

- DENOYELLE-LÉONARD, Artiste peintre, 3, rue d'Amiens, à Beauvais (Oise). T.
- DENOYELLE L. (M^{me}), 3, rue d'Amiens, à Beauvais (Oise). T.
- DENOYELLE fils, rue d'Amiens, à Beauvais (Oise). T.
- DÉPLANTÉ-VOYOT (M^{me} B.), 41, rue de Néuilly, à Clichy (Seine). T.
- DESAILLY (Léon), 44, rue Nicolo, à Paris. T.
- DESMAZIÈRES (Olivier), Receveur particulier des Finances, à Segré (Maine-et-Loire.) T.
- DEVÉ (D^r), à Beauvais (Oise). T.
- DEYDIER (Marc), notaire, à Cucuron (Vaucluse). T.
- DHARVENT (Alfred), 40, boulevard d'Artois, à Béthune (Pas-de-Calais). A.
- DHARVENT (Isaïe), 42, rue du Faubourg Saint-Pry, à Béthune (Pas-de-Calais). T.
- DICKINS (F. Victor), Seend Lodge, Seend, Wilts (Angleterre). T.
- DOFFOY, Industriel, à Ons-en-Bray (Oise). A.
- DOGNÉE (Eugène M. O.), 47, rue Lavaux, à Esneux (Belgique). T.
- DOIGNEAU (A.), 45, boulevard Thiers, à Fontainebleau (Seine-et-Marne). T.
- DOUXAMI (Henri), Professeur adjoint à la Faculté des Sciences de Lille, 38, rue Blanche, à Lille (Nord). T.
- DRAMARD (Léon), 9, rue St-Vincent, à Fontenay-sous-Bois (Seine). T.
- DUBOIS DE LA RUE (A.), 45, rue de Douai, à Paris. T.
- DUBUS (A.), Directeur adjoint des Hospices, 55 bis, rue Gustave-Flaubert, Le Havre (Seine-Inférieure). T.
- DUCOURTIOUX, 25, rue Thiers, à Vannes (Morbihan). T.
- DUMESNIL (M^{lle} Paule), 8, rue Montesquieu, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.
- DUPONT, Directeur des Docks, Le Havre (Seine-Inférieure). T.
- DUVAUX (L.), Professeur, rue du Pont, à Bonneville (Hte-Savoie). T.
- ESSELIN (Robert), à Rochy-Condé (Oise). T.
- EVARD, Notaire, Maire de Varennes-en-Argonne (Meuse). T.
- EXTEENS (L.), 21, rue de Loxum, à Bruxelles (Belgique). T.
- FAROCHON (Paul), Architecte, 80, rue Vanneau, à Paris. T.
- FAURÉ-HÉROUART, Membre du Syndicat professionnel de la *Presse Scientifique*, à Montataire (Oise). T.
- FESSARD (R.), 60, rue Cortambert, à Paris. T.
- FEUVRIER (Julien), archiviste de la ville, 8, rue des Romains, à Dôle (Jura). T.
- FEYERABEND, Directeur du Musée, à Gorlitz (Allemagne). T.
- FLORANCE, Président de la *Société d'Histoire naturelle* du Loir-et-Cher, 16, boulev. Eugène-Riffault, à Blois (Loir-et-Cher). T.

- FLORANCE (M^{me} E.), 16, boulevard Eugène-Riffault, à Blois (Loir-et-Cher). A.
- FORBES (D^r Henry-O.), Director of Museums and the Corporation of Liverpool, Reader in Ethnography in the University, à Liverpool (Angleterre). T.
- FORBES (M^{me}), à Liverpool (Angleterre). A.
- FOREL (Prof^r D^r A.), à Morges (Suisse). T.
- FOUBERT (E.), Agriculteur à Champignolles, par Sérifontaine (Oise). T.
- FOUCART, 1, rue de Landrecies, à Avesnes-sur-Helpe (Nord). T.
- FOUCAULT (E.), 50, rue de Messei, à Flers (Orne). T.
- FOUJU (G.), 33, rue de Rivoli, à Paris. T.
- FRANQUELIN (J.), 29, rue des Rapporteurs, à Abbeville (Somme). T.
- GAILLOT (Henri), 3, rue des Pavillons, à Champigny-sur-Marne (Seine). T.
- GARBET (Léon), Conseiller d'arrondissement, à Beauvais (Oise). T.
- GASSER (A.), Directeur de la *Revue d'Alsace*, à Mantoche (Haute-Saône). T.
- GEORGET (E.), Instituteur honoraire, à Troissereux (Oise). T.
- GIDON (D^r F.), 12, rue Singer, à Caen (Calvados). T.
- GIDON (M^{lle} G.), 12, rue Singer, à Caen (Calvados). A.
- GILBERT (D^r Th.), 55, rue de la Concorde, à Ixelles-Bruxelles (Belgique). T.
- GILLET, 30, rue des Rosselins, à Suresnes (Seine). T.
- GIRARDOT (Louis-Abel), Conservateur du Musée de la Ville, 28, rue des Salines, à Lons-le-Saulnier (Jura). T.
- GIRAUX (Henri), 22, rue Saint-Blaise, à Paris. T.
- GIRAUX (Louis), 11, rue Eugénie, à Saint-Mandé (Seine). T.
- GIRAUX (L. M^{me}), 11, rue Eugénie, à Saint-Mandé (Seine). A.
- GIVENCHY (P. de), 84, rue de Rennes, à Paris. T.
- GOPY (Paul), 5, boulevard Victor-Hugo, à Grasse (Alpes-Maritimes). T.
- GOURDIN, Instituteur, à Nivilliers (Oise). T.
- GOURY (Georges), Conservateur au Musée Lorrain, 5, rue des Tiercelins, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.
- GOYOT (Félix), Instituteur, à Saint-Bonnet-de-Cray, par Charlieu (Loire). T.
- GRANT MAC CURDY (Georges), Church Street, 237, à New-Haven, Conn. (Etats-Unis). T.
- GRAVIER (P.), Directeur des Contributions Indirectes, à Beauvais (Oise). T.
- GRILLET (E.), à Igé (Saône-et-Loire). T.
- GROULT, 20, place de la Préfecture, à Beauvais (Oise). T.

- GUÉBHARD (D^r A.), 4, rue de l'Abbé-de-l'Épée, à Paris; et à Saint-Vallier-de-Thiery (Alpes-Maritimes). T.
- GUÉBHARD (Paul), Administrateur-adjoint des Colonies françaises, 33, Avenue Henri-Martin, Paris XVI. T.
- GUILLAUME (D^r), 26, rue de Bourgogne, à Reims (Marne). T.
- GUIMET (E.), Directeur-Fondateur du Musée Guimet, à Paris. T.
- HAAKE (D^r), Frederick Wilhemstrasse, 7, à Brunswick (Allemagne). T.
- HALIMBOURG, Conseiller Général, à Boursonnes (Oise). T.
- HAMBURY (lady), La Mortola, Ventimiglia (Italie). T.
- HAMAL-NANDRIN (J.), 45, quai de l'Ourthe, à Liège (Belgique). T.
- HAUSER (O.), Archéologue, à Bâle (Suisse). T.
- HEIERLI (D^r J.), Pestalozzistrasse, 37, à Zurich (Suisse). T.
- HELLIET (J.-L.), Recteur de Trémeven, par Lanvollon (Côtes-du-Nord). T.
- HENRIOT (Ed.), 183, boulevard Voltaire, à Paris. T.
- HERSELIN, Juge au Tribunal Civil, à Beauvais (Oise). T.
- HEUZÉ, Chef de bataillon en retraite, 5, rue des Récollets, à Sézanne (Marne). T.
- HUBERT (H.), 31, rue Saint-Jacques, à Paris. T.
- HUCLEUX (Oscar), Céramiste, à la Chapelle-aux-Pots (Oise). T.
- HUE (Edmond), Vétérinaire, 60, rue de la Pompe, à Paris. T.
- HUE (M^{me}), 60, rue de la Pompe, à Paris. T.
- HUTTEAU (Léonce), 3, rue St-Jacques, à Etampes (Seine-et-Oise). T.
- JANET (Charles), 71, r. de Paris, à Voisinlieu, par Beauvais (Oise). T.
- JARDÉ (O.), Professeur au Lycée, 8, rue de la Lyrette, à Beauvais (Oise). T.
- JARDÉ (M^{me}), 8, rue de la Lyrette, à Beauvais (Oise). A.
- JOURON (Léon), 3, place du Marché, à Avize (Marne). T.
- JOUSSET DE BELLESME, Château Saint-Jean, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). T.
- KAISERLICHE UNIVERSITÄTSKASSE ZU STRASSBURG, à Strasbourg (Alsace). T.
- KESSLER (Fritz), Manufacturier, Soultzmatt (Alsace). T.
- KEUNE (P^r J.-B.), Directeur des Musées de Metz, à Sablon-lès-Metz (Lorraine). T.
- KRAUSE (Eduard), Conservateur du Königlichen Museum für Volkerkunde, Prinz Albrechtstrasse 6^d, Berlin, S. W. (Allemagne). T.
- KUNGL. VITTERHETS HISTORIE OCH ANTIKVITETS AKADEMIEN, à Stockholm (Suède). T.

- LABBAYE, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Beauvais (Oise). T.
- LALANNE (D^r G.), au Castel d'Audorte, Le Bouscat (Gironde). T.
- LAMOTTE (D^r Louis), Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Beauvais, 9, place Gérard, à Beauvais (Oise). T.
- LANGLASSÉ (René), 50, rue Jacques-Dulud, à Neuilly-sur-Seine (Seine). T.
- LANGLASSÉ, fils, 50, rue Jacques-Dulud, à Neuilly-sur-Seine (Seine). A.
- LARMIGNY (A.), Industriel, à Château-Porcien (Ardennes). T.
- LEBLOND (D^r V.), Président de la *Société Académique de l'Oise*, à Beauvais (Oise). T.
- LECLERC, Industriel, Maire d'Ons-en-Bray (Oise). A.
- LÉGER (A.), à La Boissière (Oise). T.
- LEHMANN-NITSCHÉ (D^r), Museo de la Plata, La Plata (République Argentine). T.
- LEJEUNE (Jules), Propriétaire, à Bresles (Oise). T.
- LEMOINE (Henri), route de Courtille, à Guéret (Creuse). T.
- LEMONNIER (Alfred), 60, boulevard d'Anderlecht, à Bruxelles (Belgique). T.
- LENEZ (D^r), Médecin Chef des salles militaires de l'Hôpital mixte, à Commercy (Meuse). T.
- LEROUX, Professeur départemental d'Agriculture, à Beauvais (Oise). T.
- LESBROUSSART (Pascal), Maire, à Sainte-Geneviève (Oise). T.
- LETAILLEUR (E.), à Baigts, par Montfort-en-Chalosse (Landes). T.
- LÉTIENNE (D^r Aug.), 8, rue des Creux, à Louveciennes (Seine-et-Oise). T.
- LEWIS (Alfred-Lionel), Beddington Gardens, 35, Wallington, Surrey (Angleterre). T.
- LEYSSAL, à Laugerie-Haute, par Les Eyzies (Dordogne). T.
- LOE (Baron Alfred de), Conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire, Président de la *Société d'Anthropologie de Bruxelles*, 82, boulevard d'Anderghem, à Bruxelles (Belgique). T.
- LORRIN (Victor-Claude), boulevard Saint-Pierre, à Dax (Landes). T.
- LOUBÈRE DE LONGPRÉ (M^{me}), 3, rue de Vézelay, à Paris. A.
- LUPPÉ (M^{me} la Marquise de), 29, rue Barbet-de-Jouy, à Paris. T.
- LUPPÉ (Albert de), 29, rue Barbet-de-Jouy, à Paris. A.
- LUPPÉ (Charles de), 29, rue Barbet-de-Jouy, à Paris. A.
- LUQUET (Georges), 71, boulevard Georges-Sand, à Châteauroux (Indre). T.
- MAERTENS (Joseph), Attaché au Cabinet d'Archéologie de l'Université, 66, rue d'Ypres, à Gand (Belgique). T.

- MAGNI (D^r Antoine), Inspecteur des Fouilles, 19, rue Annunciata, à Milan (Italie). T.
- MALATRAY (A.), Ingénieur, à Bully-les-Mines (Pas-de-Calais). T.
- MALAUSSÈNE, Juge, à Semur (Côte-d'Or). T.
- MALLET (Aug.), à La Roche, par Palaiseau (Seine-et-Oise). T.
- MARCHADIER (M.-R.), 20, rue de l'Isle-d'Or, à Cognac (Charente). T.
- MARIGNAN (D^r E.), à Marsillargues (Hérault). T.
- MARLOT (Hippolyte), Directeur des Mines d'uranite de Saint-Symphorien, à Martigny, par Marmagne (Saône-et-Loire). T.
- MAROT (H.), Archéologue, 25, rue Bergère, à Paris. T.
- MARTIN (D^r Henri), 50, rue Singer, à Paris. T.
- MARTIN (M^{me} Henri), 50, rue Singer, à Paris. T.
- MARTIN (Jean), à Tournus (Saône-et-Loire). T.
- MARTZ (René), 30, rue des Tiercelins, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.
- MARY (Albert), Employé à l'Assistance Publique, rue Villebois-Mareuil, à Beauvais (Oise). T.
- MARY (Alexandre), rue Villebois-Mareuil, à Beauvais (Oise). A.
- MENAND (E.), Avoué, 24, r. St-Saulge, à Autun (Saône-et-Loire). T.
- MOENS (Jean), Avocat, à Lede, Flandre Orientale (Belgique). T.
- MOLLANDIN, Lieutenant au 12^e escadron du train, à Limoges (Haute-Vienne). T.
- MONTELIUS (Prof^r Oscar), à Stockholm (Suède). T.
- MORIN (Alexis), 33 bis, boulevard de Clichy, à Paris. T.
- MORIN (Jean), 33 bis, boulevard de Clichy, à Paris. T.
- MORTILLET (Adrien de), 22, avenue Reille, à Paris. T.
- MORTILLET (Paul de), 36, boulevard Arago, à Paris. T.
- MORTILLET (M^{me} Paul de), 36, boulevard Arago, à Paris. A.
- MOURLOT, Inspecteur d'Académie, à Beauvais (Oise). T.
- MULLER (Hippolyte), Bibliothécaire de l'École de Médecine et de Pharmacie, à Grenoble (Isère). T.
- MUNRO (Robert), Elmbank, Largs, Ayrshire (Ecosse). T.
- MUSEO NACIONAL DE MONTEVIDEO (Uruguay) (D^r J. ARECHAULETA, directeur). T.
- OBERMAIER (D^r Hugo), Renweg 31, à Wien III (Autriche). T.
- OLIVIER (Ernest), Directeur de la *Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France*, 10, Cours de la Préfecture, à Moulins (Allier). T.
- OUTES (Félix J.), Professeur aux Universités de la Plata et de Buenos-Ayres, Musée de la Plata (République Argentine). T.
- PAGÈS-ALLARY, industriel, à Murat (Cantal). T.
- PAS (Comte Edmond de), à Beauregard, par Mons (Var). T.

- PATTE (V.), Juge de Paix honoraire, à Gisors (Eure). T.
- PAVLOW (A. P.), Professeur de géologie à l'Université à Moscou (Russie). T.
- PEABODY (Charles), Instructor in European Archeology, Harward Museum, 197, Brattle Street, Cambridge, Mass. (Etats-Unis d'Amérique). T.
- PEABODY (M^{lle}), à Cambridge, Mass. (Etats-Unis d'Amérique). A.
- PÉCHADRE (D^r), Député de la Marne, 25, rue Bergère, à Paris. T.
- PERRIER (D^r L.), 8, Faubourg du Moustier, à Montauban (Tarn-et-Garonne). T.
- PETIT, Juge de Paix, à Mouy (Oise). T.
- PEYRONI, Instituteur, aux Eyzies-de-Tayac (Dordogne). T.
- PÉZARD (G.), Lieutenant au 51^e Régiment d'Infanterie, 90, rue du Commerce, à Paris. T.
- PHILIPPE, Percepteur, rue Saint-André, à Beauvais (Oise). T.
- PIERREPONT (Edouard de), Président de la *Société Archéologique de Namur*, à Rivièrè, par Lustin (Belgique). T.
- PIGORINI (D^r Louis), 26, rue Collegio Romano, à Rome (Italie). T.
- PIGORINI (D^r Luciano), 26, rue Collegio Romano, à Rome (Italie). A.
- PINCHON (D^r), Médecin-Major de 2^e classe, au 2^e spahis, à Bel-Abbès (Algérie). T.
- PISTAT (L.), à Bezannes, près Reims (Marne). T.
- PITTARD (D^r Eugène), 72, Florissant, à Genève (Suisse). T.
- PLESSIER (P.-L.), Ancien Président de la *Société Historique*, 9, rue de Lancry, à Compiègne (Oise). T.
- POLAK, Ceska realska, Budejovice (Bohême). T.
- POUTIATIN (le Prince Paul Arsiénevitch), Perspective Gresgue, 6, à Saint-Pétersbourg (Russie). T.
- PREVOST (Florentin), Libraire, à Beauvais (Oise). T.
- PREVOST (Louis), Libraire, à Beauvais (Oise). T.
- PUTNAM (J. W.), Peabody Professor, Harward University, Professor of Anthropology University of Californie, Massachusetts Avenue n^o 1582, à Cambridge, Mass. (Etats-Unis d'Amérique). T.
- PUYDT (Marcel de), Archéologue, 112, boulevard de la Sauvenière, à Liège (Belgique). T.
- QUIGNON (H.), Professeur au Lycée, 5, rue Louis-Borel, à Beauvais (Oise). T.
- RAMOND-GONTAUD (G.), 18, rue Louis-Philippe, à Neuilly-sur-Seine (Seine). T.

- RANCE-BOURREY (A.-J), à Sainte-Magnance (Yonne). T.
- RATINET, Contrôleur des Contributions Indirectes, 4, rue de Tilloy, à Beauvais (Oise). T.
- RAU (le Général), 67, rue Miromesnil, à Paris. T.
- RAULET (Lucien), 9, rue des Dames, à Paris. T.
- REYNAUD (G.), 6, rue Pestalozzi, à Paris. T.
- REYNAUD (M^{me} G.), 6, rue Pestalozzi, à Paris. T.
- RÉGNIER (Gustave), Commissaire-Priseur, 5, rue des Deux-Bornes, à Noyon (Oise). T.
- REHLEN (W.), Vice-Président de la *Société Archéologique de Nuremberg* et de l'*Union Préhistorique de Bavière*, Sulzbachers-trasse 22, à Nuremberg (Bavière). T.
- RENAULT (G.), Conservateur du Musée, à Vendôme (Loir-et-Cher). T.
- RENDU (Rémy), Notaire, à Menton (Alpes-Maritimes). T.
- RIVIÈRE (Émile), 2, boulevard de Strasbourg, à Boulogne-sur-Seine (Seine). T.
- ROBERT (A.), Administrateur principal en retraite, Directeur de Banque, à Bordj bou Arreridj, province de Constantine (Algérie). T.
- ROLLET (H.), Président de l'Association des Naturalistes de Levallois-Perret, 62, rue Voltaire, à Levallois-Perret (Seine). T.
- ROMAIN (Georges), 26, rue du Gymnase, à Sainte-Adresse (Seine-Inférieure). T.
- ROMAIN (M^{me}), 26, rue du Gymnase, à Sainte-Adresse (Seine-Inférieure). A.
- ROUSSEL, Archiviste départemental, à Beauvais (Oise). T.
- ROUSSEL (G.), Négociant, aux Grandes-Ventes (Seine-Inférieure). T.
- ROUXEL (Georges), 58, quai Alexandre-III, à Cherbourg (Manche). T.
- ROYAL ANTHROPOLOGICAL INSTITUTE, 50, Great Russell Street, London, WC. (Angleterre). T.
- RUSTAFJÆL (Robert de), à Luxor (Égypte). T.
- RUTOT (A.-L.), 177, rue de la Loi, à Bruxelles (Belgique). T.
- RUTOT (M^{me}), 177, rue de la Loi, à Bruxelles (Belgique). A.
- SAINT-VENANT (J. de), 7, place de la République, à Nevers (Nièvre). T.
- SANDARS (Horace), 10B, Queen Anne's Mansions, Westminster, London, SW (Angleterre). T.
- SARAUW (Georg F.-L.), Njalsgade, 1, à Copenhague (Danemark). T.

- SARTORINS (F.), Membre de la *Société Suisse de Préhistoire*, à Arlesheim, près Bâle (Suisse). T.
- SCHADEL, Receveur principal des Douanes, 43, rue Jeanne-d'Arc, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). T.
- SCHLEICHER (Charles), 52, avenue de Saxe, à Paris. T.
- SCHMIDT (Frédéric), Ingénieur civil des Mines, 17, boulevard Haussmann, à Paris. T.
- SCHMIDT (Oscar), 86, rue de Grenelle, à Paris. T.
- SCHMIDT (Valdemar), Musée National, 12, Frederiksholm Canal, à Copenhague, K (Danemark). T.
- SCHMIT (Emile), Pharmacien, Archéologue, 24, rue Saint-Jacques, à Châlons-sur-Marne (Marne). T.
- SERGI (Prof^r G.), 26, Vià Collegio Romano, à Rome (Italie). T.
- SIRET (Louis), Ingénieur, à Cuevas de Vera, province d'Almería (Espagne). T.
- SMITH (Réginald-A.), British Museum, Londres (Angleterre). T.
- SOCIEDAD DE GEOGRAPHIA DE LISBOA, rue San-Antoa, à Lisbonne (Portugal). T.
- SOUBEYRAN (D^r), à Andeville (Oise). T.
- SOUBEYRAN (M^{me}), à Andeville (Oise). A.
- STALIN (G.), 63, rue de la Préfecture, à Beauvais (Oise). T.
- STECHELT ET C^{ie} (G.-E.), 129-133 W. 20th Street, à New-York, (Etats-Unis d'Amérique). T.
- STUER (Alexandre), 4, rue de Castellane, à Paris. T.
- TABARIÈS DE GRANDSAIGNES, 30, rue de Civry, à Paris. T.
- TATARINOFF (Prof^r D^r E.), à Soleure (Suisse). T.
- TATÉ (E.), 9 bis, rue Michel-Ange, à Paris. T.
- TAVARÈS DE PROENÇA (J^r F.), à Castello-Branco (Portugal). T.
- THIERRY, Instituteur, à Saint-Pierre-ès-Champs, par Saint-Germer (Oise). T.
- THIOT (L.), Archéologue, 8, route de Clermont, à Marissel, près Beauvais (Oise). T.
- THIOT (M^{me}), 8, route de Clermont, à Marissel, près Beauvais (Oise). A.
- VAN DEN BROECK (Ernest), Conservateur du Musée Royal d'Histoire naturelle de Belgique, 39, place de l'Industrie, à Bruxelles (Belgique). T.
- VAREILLES (Léon), 3, rue Bonneterie, à Avignon (Vaucluse). T.
- VASSY (A.), fabricant de produits pharmaceutiques, à Vienne (Isère). T.
- VAYSON (J.), Président de la *Société d'Emulation*, à Abbeville (Somme). T.
- VERCHEVAL (Félix), 4, rue Simonin, à Liège (Belgique). T.

VERGNE, Médecin-Major au 12^e Hussards, à Gray (Haute-Saône). T.

VERNET (Marcel), 10, rue d'Offémont, à Paris. T.

VERNET (M^{me} M.), 10, rue d'Offémont, à Paris. A.

VÉSIGNIÉ (Louis), Capitaine d'artillerie, 2, rue de Dun, à Bourges (Cher). T.

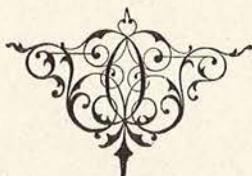
VILLEMEREUIL (Adrien de), 52 bis, boulevard Saint-Jacques, à Paris. T.

VIRÉ (Armand), 8, rue Lagarde, à Paris. T.

VOLLGRAFF (W.), Professeur à l'Université de Groningue (Hollande). T.

VUILHORGNE (Lucien), Secrétaire de la *Société Académique*, à Hanvoile, par Songeons (Oise). T.

WUHRER (M^{lle} M.-L.), 66, rue Gay-Lussac, à Paris. T.



BUREAU DÉFINITIF DU CINQUIÈME CONGRÈS

Présidents d'honneur.

- M. le P^r D^r KEUNE, Directeur des Musées de Metz (Alsace-Lorraine).
M. le D^r HAACKE, Conservateur du Musée de Brunswick.
M. W. REHLEN, Vice-Président de la *Société archéologique de Nuremberg* et de l'*Union Préhistorique de Bavière*.
M. le D^r H. O. FORBES, Directeur des Musées de Liverpool.
M. A. L. LEWIS, de Wallington, Surrey (Angleterre).
M. Reginald A. SMITH, du British Museum (Londres).
M. A. RUTOT, Conservateur du Musée de Bruxelles.
M. Baron de LOÉ, Président de la *Société d'Archéologie de Bruxelles*.
M. le P^r Valdemar SCHMIDT, de l'Université de Copenhague.
M. Charles PEABODY, professeur d'Archéologie européenne à l'Université d'Harward (Etats-Unis d'Amérique).
M. le P^r VOLLGRAFF, de l'Université de Groningue (Hollande).
M. le D^r LOUIS PIGORINI (de Rome).
M^{me} GROVA, Membre de la *Société Préhistorique de France*.
M. A. de MORTILLET, Président d'honneur de la *Société préhistorique de France*.

Président.

- M. le D^r BAUDON (de Beauvais).

Vice-Présidents.

- M. MAROT (de Paris).
M. L. COUTIL (des Andelys).
M. STALIN (de Beauvais).

Secrétaire général.

- M. le D^r Marcel BAUDOUIN (de Paris).

Secrétaire Général adjoint.

- M. le D^r Henri MARTIN (de Paris).

Secrétaires des Séances.

- MM. Edmond HUE (de Paris); — Charles SCHLEICHER (de Paris).

Trésorier.

- M. Louis GIRAUX (de Saint-Mandé, Seine).
-

DÉLÉGUÉS DES GOUVERNEMENTS

ET DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

I. — ÉTRANGER.

Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Bruxelles : M. A. RUTOT.

Délégués du Ministère des Sciences et Arts de Belgique : MM. le Baron Alfred de LOË, J. MAERTENS et RUTOT.

Délégué du Gouvernement du Danemark : M. le P^r Valdemar SCHMIDT.

Délégué du Gouvernement des Pays-Bas : M. le P^r W. VOLLGRAFF.

Délégué du Ministère de l'Instruction publique d'Italie : M. le D^r Louis PIGORINI.

Institut archéologique de Liège : M. Félix VERCHEVAL.

Musée Royal d'Histoire naturelle de Bruxelles : M. A. RUTOT.

Musée préhistorique de Brunswick : M. le D^r HAACKE.

Muséum de Liverpool : M. Henry O. FORBES.

Museum Historika de Stockholm : M. J. ARNE.

Naturische Gesellschaft in Nürnberg (Section de « Ursgechichte ») : M. W. REHLEN, vice-président.

Verband bayerischer Geschichts Urzuschichtvereine : M. W. REHLEN, vice-président.

Peabody Museum of the Harvard University : M. le D^r Ch. PEABODY.

Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland : M. A. L. LEWIS.

Société d'Anthropologie de Bruxelles : M. A. RUTOT.

Société d'Histoire et d'Archéologie lorraine : M. le P^r D^r KEUNE.

Société Royale du Danemark : M. le P^r Valdemar SCHMIDT.

Société d'Archéologie de Namur : M. Ed. de PIERREPONT.

II. — FRANCE.

- Société Académique de l'Oise* : M. le D^r LEBLOND.
Société des Antiquaires de l'Ouest : M. le D^r Marcel BAUDOUIN.
Société des Antiquaires de Picardie : M. Rémy RENDU.
Société archéologique de Bordeaux : M. Armand BARDIÉ.
Société archéologique d'Eure-et-Loir : M. G. FOUJU.
Société archéologique de Nantes : M. le D^r Marcel BAUDOUIN.
Société d'Émulation de la Vendée : M. le D^r Marcel BAUDOUIN.
Société d'Études Historiques et Scientifiques de l'Oise : M. G. STALIN.
Société des Excursions scientifiques : MM. A. de MORTILLET, FOUJU, CHAPELET.
Société Géologique du Nord : M. BRIQUET.
Société d'Histoire Naturelle du Loir-et-Cher : M. FLORANCE.
Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes : M. le D^r GUÉBHARD.
Société Linnéenne de Bordeaux : M. Armand BARDIÉ.
Société Polymathique du Morbihan : M. le D^r Marcel BAUDOUIN.
Société pour la protection des paysages en France : M. A. de VILLEMEREUIL.
Société préhistorique de France : M. le D^r Marcel BAUDOUIN, Secrétaire général.
Société Rémoise : M. Émile SCHMIDT (de Châlons-sur-Marne).



PREMIÈRE JOURNÉE

SÉANCE D'INAUGURATION.

LUNDI 26 JUILLET 1909.

DIX HEURES DU MATIN.

L'Ouverture solennelle du *Cinquième Congrès Préhistorique de France* a eu lieu, le 26 juillet 1909, à dix heures du matin, au Théâtre de Beauvais.

Les Congressistes occupent les fauteuils d'orchestre, qui leur avaient été réservés.

Les habitants de Beauvais qui assistent en très grand nombre à la réunion, sont répartis aux divers étages et dans les loges.

L'excellente musique du 51^e Régiment d'Infanterie, sous l'habile direction du Chef de Musique M. GAUDIN, prend part à la fête. A l'entrée des autorités, elle joue *la Marseillaise*, que l'on écoute debout.

A dix heures, M. le D^r BAUDON, Député de Beauvais, Président du Comité d'Organisation, fait son entrée sur la scène du Théâtre, accompagné de M. ROUX, Préfet de l'Oise; de M. DESGROUX, Maire de Beauvais; de M. le Général NICOLAS; de M. le Colonel GILLES, Commandant le 51^e Régiment d'Infanterie; et des Membres des Comités d'Organisation.— Sur la Scène, ont pris place: MM. LAU-NOIS, Secrétaire général de la Préfecture; VERMONT, premier Adjoint de la Ville; MOURLOT, Inspecteur d'Académie; CASSAGNEAU, Trésorier-Payeur général; Valdemar SCHMIDT, Délégué du Danemark; PIGORINI, Délégué d'Italie; RUTOT, Baron de LOE et MAERTENS, Délégués de Belgique; LEWIS et FORBES, Délégués d'Angleterre; KEUNE, REHLEN et HAAKE, Délégués d'Allemagne; PEABODY, Délégué d'Amérique; VOLGRAFF, Délégué des Pays-Bas; ARNE, Délégué de Suède; A. DE MORTILLET, Président d'Honneur de la *Société Préhistorique de France*; L. COUTIL et H. MAROT, Vice-Présidents du Congrès; le D^r CHERVIN, Ancien Président du *Congrès de Chambéry*;

le Dr GUÉBHARD, Président du *Congrès d'Autun*; TABARIÈS DE GRANDSAIGNES; JANET; les Membres du Comité parisien; GOREY, Rédacteur délégué du *Radical*; DENOYELLE, Directeur de la *République de l'Oise*; M. le Dr Marcel BAUDOUIN (de Paris), Secrétaire Général. — Citons encore sur la scène ou dans la salle : MM. Henri MARTIN, Secrétaire général adjoint; Edmond HUE et Charles SCHLEICHER, Secrétaires du *Congrès*; Louis GIRAUX, Trésorier; MM. BUISSON, Conseiller de Préfecture; CASSAGNEAU, Trésorier Général; GUIBOURG, Procureur de la République; STALIN, THIOT, GROULT, QUIGNON, BORDEZ, PHILIPPE, Présidents, Vice-Présidents, Secrétaire, Trésorier du Comité local; les Membres du Comité local; ALLIX, ingénieur des Ponts et Chaussées; CABBILLARD; D^{rs} DEVÉ et LAMOTTE; GRAVIER, Directeur des Contributions Directes; DELALE, Inspecteur primaire, Membres du Comité; BRIÈRE, BAQUÉ, MARTIN, DEMARSEILLE, ROTTÉE, MESNY, PHILIPPE, Conseillers municipaux de Beauvais; LEJEUNE, Directeur de l'Ecole normale d'instituteurs; etc., etc.

M. le Dr BAUDON, Président du Comité d'Organisation du V^e *Congrès Préhistorique de France*, déclare la Séance ouverte.

Il donne la parole à M. DESGROUX, Maire de Beauvais.

Monsieur le Maire prononce le discours suivant.

Mesdames,
Messieurs,

Je suis fier de l'honneur qui m'échoit aujourd'hui, en ma qualité de Maire de Beauvais, d'avoir à saluer, au nom du Conseil municipal, au nom de la Municipalité et de la Ville, les Savants, étrangers et français, venus de tous les points du monde, pour assister au V^e *Congrès préhistorique*, dans la capitale du pays des Bellovaques; et je suis heureux de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Je remercie bien sincèrement la *Société préhistorique de France* du grand honneur qu'elle nous a fait, en désignant cette année notre vieille cité pour y tenir ses assises.

A vous, Mesdames, qui augmentez par votre présence le charme de cette réunion, j'adresse tout particulièrement mon salut respectueux; et je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères hommages de reconnaissance et d'admiration pour n'avoir pas hésité, devant un long voyage, à assister à ce Congrès.

Nous suivrons vos travaux avec le plus vif intérêt. Notre curiosité se trouve déjà éveillée par les intéressantes Conférences de MM. A. de Mortillet, A. Guébard, et Marcel Baudouin.

Par vos savantes recherches, par vos judicieuses déductions, vous nous faites voir l'homme au berceau de sa race. Ses besoins sont rudimentaires; les satisfactions qu'il recherche sont limitées. Il assure, il

garantit son existence, il ne voit pas au delà. Mais les siècles passent ; leur interminable théorie marque pour l'homme une incessante évolution. Il se construit une demeure, il cultive le sol ; sa main, d'abord inhabile et brutale, s'assouplit ; son œil, d'abord vague et incertain, devient curieux, chercheur, incisif, pénétrant. La matière entre ses doigts prend des formes, à l'origine grossières, puis plus exactes, plus précises. Misérable apprenti, il devient un artisan, dont l'habileté grandit. Mais l'homme n'a pas borné ses investigations, son effort, aux choses qui sont en contact immédiat avec lui. A mesure que s'est exercé son œil, — « cette fenêtre du cerveau ouverte sur la vie », il a voulu pénétrer les secrets qui l'entourent. Son regard s'est étendu chaque jour plus loin et plus haut. Et l'artisan d'hier s'est mué en artiste, mêlant le rêve à la reproduction des choses vues, associant l'idée à la matière, la vivifiant, comme il a cessé d'être une brute pour devenir un composé merveilleux de passions et de sentiments, de vices et de vertus, d'instincts et d'idéals.

Puis, en même temps que l'Art, est apparue la Science qui, sans répit, arrache à l'inconnu ses mystères !

Et la race humaine s'est affinée. A son égoïste bestialité native a succédé, à travers les âges, un sentiment généreux de solidarité et de fraternité.

Si, par la Préhistoire, vous nous montrez l'évolution de l'Humanité à ses débuts, vous nous montrez aussi la Science, dont vous êtes l'incarnation, arrachant à la terre les mystères de l'humanité.

Vous prouvez que la Préhistoire est une science véritable, qu'il est utile d'enseigner tant au point de vue philosophique qu'au point de vue social. Vous avez dessillé nos yeux incrédules. Nous vous en remercions.

Nous espérons que le pays des Bellovaques que vous allez explorer, vous fournira de nouveaux matériaux d'études dont la science de la Préhistoire tirera profit ; mais aussi que notre vieille cité vous intéressera par ses curiosités architecturales, ses monuments, ses curieuses maisons, les vestiges de son passé.

Ce soir, à l'Hôtel de Ville, les murs de nos salons vous parleront des faits les plus mémorables de notre Histoire. Vous aurez sous les yeux :

1° La mort de Corréus, le chef des Bellovaques, martyr de l'indépendance gauloise, luttant jusqu'au pied du Mont-César.

2° Louis le Gros, donnant la Charte d'affranchissement à la commune de Beauvais. Vous pourrez reconnaître, dans les figures de ce tableau, des personnages célèbres du XIX^e siècle : Guizot, Chevreul, Michelet, Renan, Duruy, etc. !

3° Le serment du Maire à la tribune aux harangues, qui s'élevait autrefois sous la roue de la Fortune de l'Eglise Saint-Etienne, et qui fut détruite en 1793.

4° Jeanne Hachette, repoussant les Bourguignons faisant le siège de la ville, fait historique que nous commémorons tous les ans.

5° Louis XI, donnant des armes à la ville, félicitant l'héroïne et les femmes de Beauvais de leur courage et de leur vaillance, et leur donnant le pas sur les hommes le jour de la fête commémorative.

Ces tableaux, nous les devons à l'habile pinceau d'un de nos compatriotes : le peintre renommé Diogène Maillart.

Vous visiterez, si vous ne la connaissez déjà, notre belle Cathédrale — que Viollet-le-Duc a appelé « le Parthénon de l'architecture française », — ses vitraux, ses tapisseries, son horloge.

Au pied de la cathédrale, vous rencontrerez une ancienne église mérovingienne, le plus ancien édifice religieux de Beauvais, appelé la « Basse-Œuvre », par opposition à la cathédrale appelée « la Haute-Œuvre ».

L'église Saint-Etienne, son architecture des XII^e, XIII^e, et XVI^e siècles, ses vitres peintes par Angrand-Leprince, d'après les dessins de Raphaël, sa curieuse série de tableaux sur bois, son reliquaire aussi riche que celui de la cathédrale, attireront certainement votre attention.

Vous remarquerez notre curieux Palais de Justice, autrefois Palais épiscopal; et ses styles divers, ses deux grosses tours.

Près de la vieille église mérovingienne de la Basse-Œuvre, vous trouverez notre vieux Musée, qui sera bientôt, je l'espère, remplacé par un Musée, digne de notre histoire locale. Vous y remarquerez notamment une collection de poteries gallo-romaines, et le fameux « Mercure barbu », trouvé à Marissel-les-Beauvais en 1695.

La Manufacture de tapisseries de Beauvais fut fondée, en 1664, par Colbert, trois ans avant celle des Gobelins. Sous l'habile direction de Jean-Baptiste-Oudry, elle eût une renommée universelle. Ses œuvres principales, qui ont fait sa renommée, sont : les tapisseries de la Cathédrale, d'après les cartons de Raphaël; les fables de La Fontaine, tant de fois reproduites; le Don Quichotte, d'après Natoire; les tentures, d'après Boucher; les vues du Luxembourg; les cinq parties du monde, les beaux dessus de porte, d'après Cesbron; l'écran au masque; d'après Gérôme; un superbe panneau, d'après Cormon; et Jeanne Hachette, épisode du siège de Beauvais.

En parcourant nos rues et nos places, vous examinerez nos curieuses et pittoresques maisons, leurs encorbellements, leurs pignons pointus.

Je vous prie de m'excuser, Mesdames et Messieurs, de n'avoir pu résister au plaisir de vous énumérer quelques-unes de nos curiosités archéologiques, et de vous avoir rappelé quelques faits marquants de notre histoire locale.

Je n'aurais garde de m'aventurer, même par la plus modeste appréciation, dans le domaine de la Science préhistorique, alors que vous allez entendre des voies autorisées vous parler sur ces âges lointains des ères tertiaires et quaternaires; mais permettez-moi de vous souhaiter de trouver, dans notre pays, une ample moisson de matériaux, qui aideront les Préhistoriens dans leurs savants travaux et qui serviront à la gloire de la Science française.

Ce soir, nous aurons le plaisir de vous recevoir dans les salons de l'Hôtel de Ville, au milieu de notre Conseil municipal. Nous comptons, Mesdames, sur votre présence, pour donner plus de charme à notre réception.

A plusieurs reprises, ce discours est chaleureusement applaudi.

*
**

M. le D^r BAUDON, Président du Comité d'Organisation, prend alors la parole.

Mesdames, Messieurs,

La *Société Préhistorique de France*, en désignant la ville de Beauvais comme siège de son V^e Congrès, m'a fait le grand honneur de m'en offrir la Présidence.

Malgré toutes les difficultés que je savais inhérentes à son organisation et le temps considérable que je devais y consacrer, j'ai accepté le mandat qui m'était confié de succéder à mes éminents Collègues, les Présidents des Congrès antérieurs, Messieurs E. Rivière, A. de Mortillet, A. Guébbard, et Chervin.

La sympathie dont m'avaient entouré les membres de la Société, qui m'avaient donné la mission de diriger leurs travaux pendant l'année 1908, le désir passionné de collaborer aux progrès de la Préhistoire, celui non moins grand de contribuer à donner à cette Science l'investiture des Pouvoirs publics, et d'arriver à la faire pénétrer dans les programmes de notre Enseignement, ont entraîné ma décision.

Pouvais-je me récuser, du reste? En faisant un retour vers le passé, en me rappelant ma prime jeunesse, je ne pouvais, sans émotion, ne pas me souvenir que mon père, dès 1850, était l'ami de l'Homme illustre qu'on peut considérer, à juste titre, comme l'un des fondateurs de la Science Préhistorique.

Je me rappelais les visites que Gabriel de Mortillet faisait à la maison paternelle, l'affection particulière qu'il me témoignait, la collaboration constante que mon père et lui s'étaient prêtés dans leurs travaux de conchyliologie et de paléontologie, les relations et l'amitié qui me lient, héréditairement pour ainsi dire, à son fils, dont la notoriété en fait le digne successeur de son père.

C'est dans ces conditions, et mu par ces sentiments personnels, que je m'excuse d'évoquer devant vous, que j'ai accepté la tâche que mes Collègues de la *Société Préhistorique* ont bien voulu me confier.

Je réclame de tous, Messieurs les Membres du Congrès, la plus grande indulgence, si vous la trouvez insuffisamment remplie.

Avant de dresser la nomenclature des études que vous pouvez faire dans nos régions, permettez-moi de m'acquitter d'un devoir de reconnaissance envers ceux qui, dans le Département de l'Oise, nous ont devancé dans les recherches Paléthnologiques, et Archéologiques. Ils ont eu le grand mérite, à une époque où l'on marchait encore à tâtons, de planter les premiers jalons de la Science Préhistorique; ils ont enrichi notre Musée local d'objets précieux; il nous appartient de rappeler leur souvenir dans cette circonstance solennelle.

Aussi loin que nous pouvons remonter dans le passé, nous apercevons trois figures d'hommes, qui vivaient à la même époque, qui se sont par-

ticulièrement distingués par leurs travaux, et dont nous devons honorer la mémoire.

M. Ledicte Duflos fit, avant M. Ponthieu, un premier mémoire sur le Camp de Catenoy. Comme de nombreux archéologues, il attribua aux Gaulois ce qui appartenait à nos ancêtres de la pierre polie ; mais il sut, au moins, conserver les objets en silex qu'il y trouva et qu'il nous a permis ainsi d'étudier : entre autres, ce beau ciseau poli et ce curieux vase carré qui n'est probablement qu'une lampe néolithique, et que vous pourrez voir dans les vitrines de l'Exposition.

M. Houbigant nous a laissé les fameux vases de Laversines, d'origine Gauloise, qui sont au Musée de Beauvais, et l'immense collier en or massif, trouvé à Saint-Leu-d'Esserent.

Ce bijou, remarquable par sa grandeur, avait été recueilli par un terrassier, qui, le croyant en laiton, en avait fait une anse de seau. M. Houbigant l'acheta et le donna au cabinet des Antiques. Cet archéologue se recommande aux Préhistoriens par d'autres travaux. Il fouilla la Grotte sépulcrale du Retiro, à Nogent-les-Vierges. C'est une des premières qu'on ait décrites avec soin.

Comme M. Ledicte Duflos, M. Houbigant ignorait l'origine de ces monuments ; mais il sut éveiller la curiosité des hommes de science sur sa découverte.

Une partie des nombreux ossements qu'il recueillit dans cette grotte, fut étudiée par le Dr Serres, qui s'occupait alors de la fondation d'un Musée Anthropologique au cabinet d'Histoire Naturelle du Jardin des Plantes. C'est ainsi qu'on peut voir dans cet établissement un des premiers crânes trépanés néolithiques qu'on ait conservés.

Mais, s'il est un savant auquel nous devons rendre le plus grand hommage, c'est bien à Graves, qui fut Secrétaire Général de la Préfecture dans le Département, et dont les travaux immenses sont résumés dans les trente cinq Statistiques des cantons.

Ses études en Géologie, en Palethnologie, en Botanique, et en Archéologie, indiquent une puissance de travail et une somme de connaissances qui surprennent tous les hommes de science.

Une des rues de Beauvais porte son nom ; on lui doit plus. Le Conseil Général de l'Oise et la ville de Beauvais s'honoreraient, en érigeant, à Graves, sur l'une des places de la Cité, une modeste statue, en souvenir du superbe monument qu'il a élevé lui-même à la gloire du Département dont il fut, pendant si longtemps, le savant administrateur.

Après 1865, quand, enfin, la Science préhistorique a pu reposer sur des bases solides, à la suite de graves discussions qui s'étaient élevées entre les savants du monde entier sur les découvertes de Boucher de Perthes, à Abbeville, d'autres hommes, dans l'Oise, ont fouillé le sol et recueilli des matériaux. C'est de cette époque que datent les monographies sur le Camp de Catenoy, sur l'atelier néolithique du Camp Barbet et sur celui de Canneville.

Les recherches et les travaux se multiplient, et nous arrivons aux

années présentes où des jeunes, dont les cheveux commencent à blanchir, se sont passionnés pour l'étude de la Préhistoire.

Vous connaissez leurs noms, vous n'ignorez pas leurs publications insérées dans le Bulletin de la Société, dans les revues et compte rendus de nos Congrès annuels. Vous examinerez, à l'Exposition, les collections qu'ils ont recueillis et vous jugerez probablement qu'eux aussi n'ont pas démerité de leurs aînés.

L'Oise compte de nombreux Préhistoriens. C'est, après la Seine, le Département qui renferme le plus grand nombre de membres inscrits sur les registres de la *Société préhistorique de France*.

En pouvait-il être autrement, quand on sait les richesses paléontologiques qu'on trouve à la surface de son sol, et celles qu'on découvre chaque jour dans l'exploitation de nos ballastières et de nos briqueteries. Certainement il a été l'un des plus anciennement habités par l'Homme. Les hauts plateaux de la falaise du Thelle, les alluvions de nos rivières, recèlent, avec les outils du tout premier âge, des restes de faune qui ne laissent aucun doute à cet égard.

Les époques préchelléenne, chelléenne, acheuléenne et moustérienne, sont représentées autant que dans la Somme.

Sans doute, si l'on s'en tient aux formes classiques rencontrées à Solutré, dans la Dordogne et dans la Grotte du Placard, la période Solutréenne n'existerait pas chez nous, ou du moins les fouilles opérées jusqu'à ce jour n'auraient pas décelé sa présence. Il en serait de même de la période Magdalénienne dont les gisements paraissent des plus rares.

Nous pensons qu'on se tromperait étrangement si l'on inférait de ces faits que l'Homme n'habitait pas nos contrées pendant ces longues périodes.

L'outillage a pu différer, les besoins n'étant pas les mêmes, mais il n'est pas admissible que des régions, tellement occupées aux périodes primitives et dans lesquelles on rencontre, à chaque pas, pour ainsi dire, l'outillage Néolithique, aient été abandonnées par nos ancêtres pendant un temps aussi long.

Les recherches futures résoudreont ces problèmes.

Quoiqu'il en soit, Messieurs, vous pouvez largement occuper vos loisirs pendant les journées trop courtes que vous passerez à Beauvais.

L'Exposition que nous avons annexée au Congrès vous mettra sous les yeux de nombreux spécimens de nos gisements. Paléolithique des hauts plateaux, alluvions de nos vallées, ateliers néolithiques : tout y est représenté en abondance et par des objets de choix.

Nos excursions ne vous feront pas connaître les montagnes de l'Oise ; le plateau de Sainte-Geneviève, un des points culminants de la Falaise de Thelle, n'atteint que 219 mètres ! Vous ne verrez pas non plus, comme l'année dernière au Congrès de Chambéry, les admirables lacs de la Savoie : celui de Pierrefonds ne peut leur être comparé. Mais, si la nature est moins grandiose, nos horizons n'en sont pas moins imprégnés d'une poésie un peu mélancolique, qui ne laisse pas que d'impressionner ; et vous aurez pour vous reconforter, en dehors des sujets d'études

qui vous passionnent, un accueil aussi cordial que celui que vous avez reçu dans vos autres Congrès.

Pour nous tous, organisateurs, dont les efforts n'ont eu pour but que de rendre votre séjour aussi agréable que possible, nous ne serons heureux que si vous montrez satisfaits.

Nous pourrons alors, dans quelques jours, quand le calme aura remplacé les journées de labeur, réfléchir au résultat que nous avons tenté d'atteindre, et qui n'entraînera, nous pouvons vous l'affirmer dès aujourd'hui, aucune déception.

Les communications annoncées, celles qui se produiront au cours de nos séances, les discussions courtoises dont elles seront l'objet, élucideront probablement certaines questions encore controversées qui préoccupent de nombreux Préhistoriens. Si, à ce sujet, nous ne pouvons émettre qu'une espérance, nous avons la certitude de ne pas nous tromper, en affirmant que notre *V^e Congrès* resserrera les liens d'amitié qui se sont noués entre vous, les années précédentes, et que, de ces rapports cordiaux, naîtront de nouveaux progrès pour la Préhistoire.

En organisant notre Exposition, nous avons essayé de propager la Science Préhistorique et d'en répandre le goût dans les milieux où elle n'avait pas pénétré. Nous avons voulu amener les hommes à réfléchir sur leur origine et sur la lente et longue évolution qui a déterminé le progrès social dont nous jouissons. Nous espérons que les Professeurs et les nombreux élèves de nos établissements publics d'Enseignement, qui sont passés devant nos vitrines, comprendront la leçon de choses que nous avons placée sous leurs yeux, et qu'ils sauront en tirer parti. Ce sera pour nous la meilleure des récompenses.

Messieurs les Congressites Etrangers, avant de remercier, comme il est d'usage, tous ceux qui nous ont aidés dans notre tâche, laissez-moi vous adresser la bienvenue la plus cordiale au nom des membres nationaux du Congrès.

La Préhistoire est universelle, et vous êtes venus prendre part à nos travaux ; vous trouverez parmi nous l'accueil le plus sympathique.

Nous remercions plus particulièrement les Gouvernements Etrangers et les Sociétés Etrangères qui ont délégué auprès de nous, leurs savants les plus éminents.

Nous sommes heureux et flattés qu'ils aient bien voulu accepter la mission qui leur a été confiée.

Le Gouvernement, le Conseil Général de l'Oise, la Ville de Beauvais nous ont accordé de généreuses subventions ; nous ne saurions trop les remercier de leur précieux Concours.

Nous aurions désiré que Monsieur le Ministre des Beaux-Arts vint présider la séance d'ouverture de notre Congrès ; mais, à cette époque de l'année, les déplacements ministériels sont peu faciles, et c'est pour cette raison que nous avons dû avancer l'inauguration de notre Exposition, que nous aurions désiré faire coïncider avec la cérémonie d'ouverture de nos Travaux.

Nous prions Monsieur le Préfet et le Conseil Général de vouloir bien agréer nos sentiments de reconnaissance, pour s'être associés à notre œuvre, en nous attribuant une somme qui nous permettra de subvenir aux frais d'impression de notre Compte rendu.

Quant à Monsieur le Maire de la Ville de Beauvais, nous tenons à lui adresser nos plus vifs et nos plus sincères remerciements, ainsi qu'à ses adjoints et à son Conseil Municipal. Tous ont tenu à l'honneur de vous bien recevoir dans la Ville hospitalière de Beauvais.

Nous sommes heureux d'adresser les mêmes hommages à Monsieur le Général Commandant la subdivision, qui a bien voulu autoriser la musique du 51^e à prêter son concours à notre Exposition et pour la séance d'ouverture du Congrès.

Avant de terminer, il me reste personnellement un devoir à remplir, dont je tiens à m'acquitter publiquement. J'adresse mes meilleurs sentiments de reconnaissance aux membres des bureaux du Comité Général et du Comité local, qui n'ont négligé ni leur temps ni leur peine, pour mener à bien la double organisation du Congrès et de l'Exposition.

De tous ces collaborateurs dévoués, dont je ne veux pas citer les noms de crainte d'en oublier, je ne peux pas séparer les Exposants, qui ont bien voulu nous confier, pendant plus d'un mois, les objets précieux de leurs collections pour remplir nos vitrines.

La Presse de Paris et du département, qui a bien voulu recevoir nos communications et dont nous avons lu les articles élogieux, a droit à tous nos hommages.

Nous faisons des vœux, Mesdames et Messieurs, pour que le temps soit clément et qu'il vous permette de jouir pleinement, au point de vue de l'agrément comme au point de vue scientifique, des excursions que nous avons préparées.

En déclarant ouvert le V^e Congrès Préhistorique de France, je souhaite que ses travaux soient aussi profitables à la Science Préhistorique que ses devanciers. (*Vifs applaudissements.*)

*
**

La parole est ensuite donnée à M. le D^r FIGORINI, Délégué du Gouvernement d'Italie.

J'ai l'honneur d'offrir à la *Société Préhistorique de France* les hommages et les vœux du Ministre de l'Instruction publique d'Italie.

Ces hommages et ces vœux vous diront qu'en Italie on admire hautement la sagesse de votre œuvre et qu'on y applaudit de cœur.

Pour tous ceux qui, dans mon pays, étudient les antiquités primitives, la France est la terre classique de l'Archéologie préhistorique.

C'est là que ces études eurent réellement la forme et le caractère d'une Science. Il n'y a pas de chapitre, dans l'histoire de cette science, où la France n'ait pas une place d'honneur, à partir du XVIII^e siècle,

lorsque Goguet précéda tout autre, en Europe, dans la découverte qu'il fit des trois horizons chronologiques primitifs de la Civilisation humaine.

C'est bien une gloire qui toute vous appartient en propre, celle d'avoir démontré qu'il existe des produits du travail de l'homme de l'époque quaternaire ! Et l'Italie prend vivement part à la fête qu'avec un juste orgueil la France célèbre cette année pour la grande découverte de Boucher de Perthes.

Mais un Italien, qui a, comme moi, l'honneur de se trouver au milieu de vous, en un jour si solennel, ne saurait passer sous silence le nom d'un Savant français, qui eût si grande et si noble part dans la création de nos études, Gabriel de Mortillet.

Il fut, au nombre de ceux qui commencèrent, en Italie, les recherches sur les antiquités primitives. C'est à lui surtout que l'on doit l'intimité des rapports qui ont toujours uni les palethnologues italiens à ceux de France ; et l'action qu'il exerça dans le champ de nos études, au sud des Alpes, fut bienfaisante au plus haut point. Vous lui avez dédié un Monument ; nous en conservons et garderons toujours le souvenir le plus reconnaissant et le plus affectueux. (*Applaudissements prolongés.*)

*
**

Puis, c'est le vénérable doyen des Préhistoriens, M. Valdemar SCHMIDT, Délégué du Danemark, qui prend la parole. — Il prononce une chaleureuse improvisation, faisant ressortir que la France était le pays d'origine de la Préhistoire, et qu'elle continuait à marcher en tête des progrès de cette science. Il remercie ses collègues français de leur aimable accueil et souhaite de nouveaux succès à la *Société Préhistorique de France*. (*Applaudissements répétés.*)

*
**

Enfin le Dr Marcel BAUDOIN, Secrétaire Général du Comité d'Organisation du *Congrès*, se lève à son tour.

MESDAMES,
MESSIEURS,

Les peuples, quand enfin ils sont heureux, ne doivent plus avoir d'histoires... , disent les Historiens, renseignés surtout sur les grands faits militaires. Certes, nous autres, les Préhistoriens, nous pourrions facilement soutenir la thèse contraire, puisque nous travaillons au moins autant sur les arts de la paix que sur les choses de la guerre.

Mais, pour les Congrès préhistoriques de France, tout au moins, peut-être est ce à l'adage classique qu'il faut nous en tenir désormais ?

En effet, nos réunions, après quelques années de luttes et d'efforts, font partie dorénavant de la vie scientifique française normale ; et nous

étonnerions, certainement, nombre de nos compatriotes, si, demain, vous décrétiez que notre œuvre de vulgarisation vous paraît avoir terminé sa carrière !

En réalité, dans notre pays, il n'y a guère que le premier pas qui coûte. Une fois lancés, nous ne nous arrêtons plus, tellement l'enthousiasme spontané pour le bien est une vertu nationale...

Nos Congrès, malgré les obstacles qui, au début, se dressèrent devant eux, ont forcé les portes du Temple sacré. Ils y évoluent aujourd'hui sans ennuis, sous l'œil bienveillant des Pouvoirs publics, et à côté d'assemblées, évidemment beaucoup plus anciennes et plus officielles, mais peut-être moins vivantes et moins productives. L'organisme, bien à point et déjà adulte, fonctionne régulièrement, sans le moindre à coup. Chaque année, nos réunions reviennent périodiquement, comme un jour férié, un pardon, ou un réveil, ainsi qu'on dit chez nous.

*
**

N'en parlons donc plus, si vous le voulez bien, sauf, toutefois, pour remercier encore, en votre nom à tous, ceux qui assurent, l'hiver durant, la responsabilité du fonctionnement de cette organisation, que je n'hésiterais pas à qualifier de modèle, si je n'en étais le professionnel inventeur.

Chaque année, pendant nos réunions, à côté d'un Secrétaire général, dont les feux — sinon l'ardeur — s'éteignent forcément peu à peu avec le poids et les années, vous voyez à l'œuvre ces aides, admirables de vaillance, d'enthousiasme et d'entrain. Vos compliments, muets ou bruyants, leur causeront certainement plus de joie intime que les éloges anodins, quoique très sincères, d'un camarade de... travaux forcés ! Qu'ils me pardonnent donc de vous laisser le soin de les mieux remercier, en les renvoyant à nouveau cette année à la tâche, qu'ils accomplissent si bien.

*
**

Vous avez tous reçu, quoique avec un peu de retard, motivé surtout par les grèves postales, le gros volume du Congrès de Chambéry. Je crois inutile de vous en faire sentir le cube respectable, en vous jetant à la figure la liste des travaux qu'il renferme. Quoique ma main faiblisse désormais dans le jet, le traumatisme serait certainement trop violent, surtout pour une partie de l'auditoire. — Mais, ouvrez-le; considérez seulement les illustrations, les noms et les titres de la table des matières; et vous constaterez que, si le Congrès d'Autun n'a pas été surpassé, — il y a des choses impossibles, financièrement parlant! — notre réunion de Savoie peut se vanter d'avoir fait éclore un ensemble de recherches, du plus haut intérêt, sur certaines questions très discutées; et, en particulier, sur les *Gravures sur Rochers*, désormais à l'ordre du jour, sinon tout à fait débrouillées.

*
**

Ce n'est pas à moi, Messieurs, à vous dire, cette année, pourquoi c'est la ville de Beauvais qui a été choisie pour la tenue de notre V^e Congrès.

Je tiens à laisser parler les faits qui se dérouleront ces jours-ci sous vos yeux. Mais, je ne puis passer sous silence l'événement *capital* de l'an 1909 : l'installation d'une *Exposition préhistorique*, laquelle n'était possible qu'*aux environs de Paris*, et surtout dans une ville présentant des conditions spéciales.

Vous n'ignorez pas, en effet, que des entreprises d'un ordre aussi élevé et aussi désintéressé, coûtent très cher et sont très difficiles à mener à bien, même à Paris ; à *fortiori* en province. — Il faut, pour obtenir un résultat quelconque, qu'il y ait à leur tête un homme, qui ait la foi et qui s'en fasse un point d'honneur ; un savant de tout premier ordre ; un préhistorien absolument passionné ; et, enfin, un citoyen, dont la grande valeur technique et la haute situation sociale dans son pays soient capables d'affronter toutes les inerties, de réveiller les bonnes volontés endormies, et de susciter des enthousiasmes nouveaux.

Vous comprendrez facilement qu'on ne rencontre pas tous les jours, dans la vie, des énergies semblables et des collègues de cette trempe, acceptant, en outre, la présidence d'un Congrès dans une ville où tout est à faire ; où il faut trouver le local, de l'argent, les vitrines, et le personnel nécessaire !

Aussi, quand notre ancien Président de la *Société préhistorique de France*, M. le Dr Baudon, Député de l'Oise, a proposé cette idée, pour Beauvais, au Comité d'organisation de nos Congrès, avons-nous pensé que le moment était venu de tenter l'aventure, et de risquer notre cinquième réunion dans cette riche contrée de l'Oise, assez rapprochée de Paris, mais évidemment dépourvue des beaux sites de la Savoie et des trésors préhistoriques de la Dordogne.

Vous verrez ce soir, Messieurs, ce qu'est, grâce à votre précieuse et indispensable collaboration, cette Exposition, qui a donné tant de tracas et d'ennuis à votre dévoué Président. Vous jugerez, par vous-mêmes, de l'importance réelle d'une telle démonstration : véritable leçon de choses sociales, la première qui ait été tentée, de façon *absolument isolée*. Oui, et je n'hésite pas à le dire bien haut, la séance d'inauguration du Congrès de Beauvais sera désormais, en raison de cette innovation, une date *historique*, pour la science de la *Préhistoire mondiale*. Félicitons donc, et de grand cœur, notre vaillant ami, M. le Député Baudon, de sa création, de son initiative si éclairée, de son magnifique effort ; et adressons, à la ville de Beauvais et au Département de l'Oise, les compliments les plus chaleureux du Congrès, pour l'appui considérable, moral et financier, qu'ils ont libéralement accordé à cette première et capitale tentative.

D'ailleurs, la *Société préhistorique de France*, pour perpétuer le souvenir de cette grande démonstration technique et de l'effort tenté à Beauvais, a pris l'initiative de créer un *Diplôme* spécial, dont vous con-

naissez, pour la plupart, le modèle, déjà publié dans nos Bulletins. Il en sera remis à tout exposant un Exemplaire. Je suis sûr qu'une autre fois ce modeste parchemin sera, pour nous tous, un véritable signe de ralliement.

Nous ne pourrions pas refaire, de longtemps, sans doute une telle *Exposition générale*; essai dont le besoin ne se fera d'ailleurs sentir qu'à des périodes assez éloignées, et suivant les progrès plus ou moins rapides de notre Science; mais il est indiscutable que de véritables *Expositions locales* devraient pouvoir être organisées, *lors de chacun de nos Congrès*. Or, le succès de celle de l'Oise est telle que je désespère de le revoir jamais, même dans les centres les plus favorables. En ces sortes d'affaires, le triomphe décourage...

C'est que, dans votre beau département, Messieurs les Représentants de l'Oise; c'est que, dans votre intéressante ville, Monsieur le Maire de Beauvais, habite, travaillent et collectionnent les plus ardents chercheurs et les esprits les plus ouverts de la Préhistoire française. Je n'en veux pour preuve que leur rapidité à venir parmi nous, lors de la création de la *Société préhistorique de France*. Nous y sommes déjà près de 400 pour plus de 80 départements. Or l'Oise y est représentée par plus d'une douzaine de membres. Votre Département tient donc le record, Paris excepté! Notre Président, dans son discours, vient de faire pressentir la raison de ces faits, en nous montrant quelles richesses préhistoriques l'Oise cache dans son sein... Mais, ce qu'il a oublié de dire, c'est le grand rôle joué par son propre exemple!

*
*
*

Si, dans chacune de nos divisions administratives françaises, nous avions seulement un seul Député ou Sénateur aussi compétent ou aussi convaincu, la Préhistoire, à l'heure présente, serait une Science classique, enseignée dans nos Écoles normales et nos Lycées, comme dans toutes les Facultés des Sciences.

Et nous aurions surtout, au Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, un Enseignement supérieur et un Laboratoire paléontologiques, véritablement dignes de notre Science et du grand centre mondial d'instruction que sont la France et Paris, sa capitale intellectuelle.

Nous aurions même — ceci est un projet qui m'est cher — des *Laboratoires de Recherches sur le terrain*, dans les régions propices de notre vieux pays, où nous verrions accourir, convenablement dirigés, les savants et les étudiants étrangers, aujourd'hui abandonnés à eux-mêmes, et parfois critiqués à tort, car nous sommes toujours incapables de canaliser leurs ardeurs, au profit de notre chère patrie.

On a paru stupéfait, dans certains milieux scientifiques, quand nous avons demandé le rattachement de l'Enseignement supérieur de la Préhistoire à l'Établissement qui a pour but l'étude des Animaux, des Plantes, et des Pierres? L'Homme ne serait-il donc qu'un animal, plus ou moins supérieur, et plus ou moins malfaisant? Je laisse aux dames présentes le soin de répondre à cette objection de nos savants en place et de notre haute Administration!

Ce qui est certain, c'est que la Paethnologie n'est qu'une science naturelle, une science à *Collections* et à *Laboratoires*, et que par conséquent sa place ne peut être que dans le *Triangle biologique*, c'est-à-dire qu'aux voisinages des galeries de Géologie, de Paléontologie, et de Zoologie; et je précise, au sommet de l'angle formé par les deux lignes des deux derniers de ces bâtiments. Comment se fait-il que cet angle reste encore à calculer, malgré l'invention de la Trigonométrie?

J'avoue, Messieurs, que se sera là le chagrin de ma vie d'avoir assisté au renouveau et au triomphe définitif de la Science préhistorique, en même temps qu'à l'avortement — d'ailleurs certainement momentané — du projet que nous avons rêvé, et qui aurait été un nouveau titre de gloire de la première des nations scientifiques du monde!

Mais, pourquoi mon esprit s'égarait-il dans ces projets irréalisables? C'est que, avec mon ami, M. le Dr Baudon, j'ai, en ces matières, certaines idées politiques et sociales, et que, bien loin d'ici, dans mon pays natal, je lutte depuis longtemps pour les faire triompher. Au souvenir de ces persistants efforts, appuyés sur la philosophie particulière qu'enseigne la Préhistoire, mon cœur s'émeut. Il sent très vivement que c'est avec cette Science, devenue la base de l'éducation et de la morale populaires, qu'on pourra bien faire comprendre à la Démocratie son véritable avenir et limiter ses rêves, par les récits d'un passé, certes très lointain, mais plein de plus profitables enseignements pratiques.

* * *

Quittons, Messieurs, ces hauteurs éthérées, et regagnons la terre et le sol de l'Oise, car vous êtes sans doute impatients de savoir comment, cette année, a été organisée la partie attrayante de nos réunions.

Avec les programmes, à dessein extrêmement détaillés, qui vous seront remis par le Secrétariat du Congrès, vous pourrez constater que cette fois, pour limiter vos fatigues et vos dépenses, nous n'avons préparé que *trois Excursions générales* dans la région; elles occuperont les trois derniers jours de cette semaine. Ces courses, aux deux extrémités occidentale et orientale de l'Oise et aux environs de Beauvais, seront aussi variées qu'attrayantes, et, en tout cas, n'auront rien de pénible; toutes pourront être faites par les dames et les jeunes gens, les marches à pied étant très réduites, et le temps octroyé largement suffisant.

* * *

Je ne signale que pour mémoire le tour de ville habituel et la visite des Monuments de Beauvais et du Musée, ainsi que la course, géologique et préhistorique, classique désormais, à la Butte de la Justice et aux Sables de Bracheux, près Marissel.

La première Excursion générale aura lieu aux environs de Gisors. Elle sera consacrée surtout à l'étude des principaux types de gisements et monuments de l'époque néolithique ou de la pierre polie. Nous verrons là des *menhirs*; des *allées couvertes*, plus ou moins bien conservées; des *puits d'extraction de silex*, une des grandes curiosités de

l'Oise et de cette région de la France; diverses *stations néolithiques de surface*, etc.; sans parler de plusieurs monuments, du ressort de l'archéologie historique (Trie-Château, Gisors, etc.).

Nous irons visiter, tout d'abord, un fameux mégalithe, appelé *Dolmen de Trie-Château*, situé dans un bois très ombragé; ce sera une promenade matinale très agréable. Ce qui en constitue la principale curiosité, c'est qu'il peut être pris comme type des *Allées couvertes, en Calcaire, du Bassin de Paris*. Il présente, à une extrémité, une sorte de pilier transversal, de *fermeture*, à *trou* central, qui a fait donner à tous les monuments analogues le nom de *Pierres trouées*.

Il est facile d'y reconnaître une disposition voulue, réalisant une *chambre isolée*, située au fond du dolmen; bien en rapport avec le rôle de *Caveau sépulchral* particulier dans l'Ossuaire général, et destinée à recevoir des ossements *pendant une longue période de temps* et à *différentes époques*. Cette disposition ne semble d'ailleurs que le perfectionnement d'un dispositif, adopté dans certaines *Chambres sépulchrales sous rochers naturels*, semblant à mon sens plus anciennes (1), et analogues à celles de Vendrest (Seine-et-Marne), propriété de la *Société préhistorique de France*.

L'orientation du monument mérite aussi de retenir l'attention, car elle correspond à celle de la plupart des dolmens de Bretagne (180° sud): ce qui semble indiquer un mégalithe ancien, par rapport à d'autres voisins (en particulier celui de la Bellée, dont nous parlerons tout à l'heure).

Dans le voisinage, se trouve un *Menhir*, fort intéressant, fouillé par notre collègue, P. Chédeville (de Gisors), qui a bien voulu accepter de nous servir de guide dans ce pays; il méritera quelques réflexions sur les lieux mêmes.

Après une longue randonnée, en voitures, à travers bois et champs, au cours de laquelle vous pourrez apercevoir, en un site pittoresque, un *château-fort*, moderne, en *ciment armé*, et peut-être un petit mégalithe-joujou, tout à fait artificiel et également en même ciment, qui se trouve dans cette propriété, nous gagnerons le monument qui se trouve près de Bourry, dans le bois de la Bellée.

Le dolmen de la Bellée est, en réalité, une *Allée couverte*, de même architectonique que celle de Trie-Château; mais il doit *avoir* été érigé à une époque différente, puisque son orientation est manifestement à 90° Est; et il est probablement *plus récent*, pour cette même raison. On y a trouvé, comme dans tous les mégalithes et les dolménoïdes, de la poterie avec les haches polies, lors des fouilles de M.M. Brogniart (1867) et de Vesly (1883). Mais, ce qui en fait l'intérêt spécial, c'est la présence, sur l'un des piliers au moins, d'une *Gravure sur roche*, qui indique une civilisation néolithique *avancée*, car il ne s'agit ici ni de *cupules*, ni de *rigoles*, mais d'une *reproduction d'un objet matériel*, semblant être un *Collier à trois rangs de perles*! Ce n'est qu'après l'avoir examinée

(1) Ces *Ossuaires*, en effet, ne fournissent pas d'ordinaire de *poteries*, tandis que les vrais Mégalithes en présentent.

avec vous que nous pourrions discuter utilement de la réalité des autres sculptures signalées, représentant la caractéristique du sexe féminin.

Malheureusement, les gravures du mégalithe de la Bellée, — trop peu surveillées (en raison de leur réel intérêt scientifique), — ont été en partie brisées. Très comparables à celles du Dolmen de Dampmesnil, elles susciteront certainement des discussions entre les spécialistes. Vous pourrez apprécier vous-même, sur place, les arguments qu'on fera valoir, de part et d'autre, pour les interpréter. — Mais, il est un fait déjà certain : c'est que la *Restauration complète* de cette vaste Allée couverte s'impose avec une grande urgence !

Dans la soirée, visite de la belle *Station néolithique de Champignolles*, si bien étudiée récemment par notre savant Président, auquel je laisse le soin d'en faire, sur les lieux mêmes, connaître les multiples détails.

Ce jour-là, nous devons déjeuner et dîner à Gisors, et ne pourrions rentrer qu'assez tard, dans la soirée, à Beauvais.

* * *

La seconde excursion générale sera consacrée à une très paisible course en voitures, dans laquelle on visitera des stations paléolithiques et mégalithiques, et un camp bien connu, le *Camp de Froidmont* ou du *Mont-César*. Notre collègue de Beauvais, M. Denoyelle, l'heureux explorateur de la Ballastière de Bailleul-sur-Thérain, où l'on a trouvé de belles pièces de la pierre taillée, vous en expliquera, dans la vallée, la constitution. — A Sainte-Geneviève, M. le Dr Baudon vous montrera le superbe *Gisement*, qu'il a si bien exploré, du *Petit Frécourt*, et où il a dépisté le Préchelléen, au-dessous du *Paléolithique*, et même du *Néolithique*. Je n'insiste pas, puisque c'est à des Congrès précédents que notre Président nous a fait part de ses importantes découvertes, longuement étudiées déjà.

Je me borne à vous signaler le Dolmen, si bien conservé, de Villers-Saint-Sépulchre, qui est tout à fait comparable à celui de Trie-Château : même architectonique et même orientation (180° Sud). Il doit être à peu près de la même époque. Dans les environs, au cours de la répétition générale de cette excursion, nous avons cru découvrir un autre Mégalithe détruit, orienté celui-là à 100° Est. Dans le voisinage, au Bois de la Justice, des restes, mal connus, font présager l'existence, en ce point, de Fortifications anciennes. Sur les lieux, vous pourrez peut-être vous-même élucider ce problème.

Rentrés à Beauvais de bonne heure, vous aurez tout le temps nécessaire pour vous préparer à goûter la joie du Banquet du Congrès, bien préparé par les soins du Comité local.

Notre dernière excursion sera plutôt à l'usage des dames et des Archéologues que des Préhistoriens, car elle brillera surtout par son côté pittoresque.

Certes, nous avons l'intention de vous montrer, ce jour-là, une véritable curiosité préhistorique pour la région où nous serons : Je veux

parler du *Cromlech du Bois du Croc*, à la limite des communes de Couloisy et de Cuise La Motte, sans parler d'un Dolmen, fouillé par le Président du Comité local, M. Stalin. Malheureusement, il y aurait eu trop de chemin à faire à pied, au moins pour les Dames (3 kil.). D'ailleurs, elles ne nous auraient pas pardonné de les priver, en débarquant à la station de Breuil-Lamotte, de la magnifique promenade en Forêt de Compiègne, du côté des *Etangs!* — Réservez donc l'étude des *Cromlechs* pour nos Congrès de l'Ouest.

A Pierrefonds — nom qui sent son mégalithique et son culte des eaux de plus d'une lieue, — nous verrons là un splendide représentant des *Fortifications historiques*. Certains regretteront peut-être de n'y pas retrouver les traces du *Camp anhistorique*, qui a dû probablement la précéder ; mais je suis sûr que, si notre Savant Président de la *Société Préhistorique de France*, M. Adrien Guébbard, pouvait fouiller sous ces murs de plus de 5 mètres d'épaisseur, il y retrouverait, sinon un *poste néolithique* inconnu, du moins des vestiges sans doute *gaulois*, qui iraient droit à son cœur d'amoureux de fortifications vraiment préhistoriques.

A Champlieu, nous contemplerons, par contre, de nos yeux étonnés, les imposants et indiscutables restes d'un autre grand *Camp*, réellement *romain* celui-là, puisqu'il renferme un théâtre et des bains, c'est-à-dire une ville de plaisirs... Quels soldats pratiques que ces envahisseurs : *Aquam* (et *chaude* encore!) et *Circences!* Tout avait été prévu par ces ardents guerriers.

Je n'ai à vous parler ni de la vaste Forêt, malgré ses très-vieux arbres, ni de Compiègne, devenu le temple de la Musique classique, que vous visiterez en artistes avertis au moins autant qu'en savants, fiers des trésors modernes de notre pays ; mais qu'il me soit permis d'ajouter que cette excursion clôturera joliment nos courses de cette année, et que vous quitterez notre V^e Congrès sous un charme très-forestier et une admirable impression d'art.

.*

Ma mission n'est pas terminée. Je dois, en matière de conclusion, remercier encore les collaborateurs locaux, qui nous ont permis de mener à bien notre travail d'organisation. Je n'ai pas besoin de rappeler à nouveau le nom de l'instigateur du Congrès, M. le Député Baudon, notre Président dévoué ; mais permettez-moi de citer les noms de M. Stalin, le Président du Comité local, qui nous a accompagné et guidé dans nos excursions préparatoires ; de M. Thiot, le sympathique préhistorien de Marissel ; le *Comité local* tout entier ; et surtout le Secrétaire général, M. Quignon, qui a tant payé de sa personne pour la mise sur pied de l'Exposition ; enfin, les membres de la Presse, parisienne et locale, qui ont bien voulu reproduire nos circulaires et annoncer nos réunions.

Je dois une mention spéciale au sympathique article que le *Temps* a publié sur l'Exposition de Beauvais, et, en particulier, sur le grand intérêt du Préhistorique local, à grande peine réuni de tous les coins du

Département. Il montre, en effet, que nous commençons à intéresser le grand public et les gens cultivés à notre science naissante, qui, jusqu'à ces temps derniers, les laissait sceptiques.

Merci à ces collaborateurs bénévoles, car ce sont eux qui nous permettent de voir nos persistants efforts couronnés du succès sérieux, qui réconforte et revivifie.

Je ne puis taire, enfin, comment j'ai été reçu à Beauvais, lors mon voyage pour la préparation de la Réunion actuelle. Patronnés par M. le Député de Beauvais, la *Société Préhistorique de France* et le Comité d'organisation du Congrès ne pouvaient manquer de recevoir, en ma personne, à la Mairie et ailleurs, un accueil particulièrement chaleureux. Je vous en suis, Monsieur le Maire, profondément reconnaissant pour les Groupements que je représente. Je dois enfin rappeler que le Conseil général de l'Oise a été pour nous un véritable Mécène. Qu'il reçoive ici l'assurance de nos très vifs remerciements !

Plusieurs nations *étrangères* ont bien voulu, comme les années précédentes, envoyer à Beauvais des DÉLÉGUÉS officiels spéciaux. Je suis heureux de saluer devant vous ces savants étrangers, tous connus pour leurs travaux. Ce sont :

- M. le baron Alfred de Loë, conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire, délégué du Ministère des Sciences et des Arts de Belgique.
- M. Joseph MAERTENS (de Gand), délégué du Gouvernement de la Belgique.
- M. A. RUTOT, membre de l'*Académie royale des Sciences, Lettres et Beaux-Arts de Belgique*.
- M. A.-L. LEWIS, délégué du *Royal Anthropological Institute de Londres*.
- M. le Pr J.-D. KEUNE, directeur des Musées de Metz, délégué de la *Société d'Histoire et d'Archéologie lorraines*.
- M. VOLLGRAFF, professeur à l'Université de Groningue, délégué du Gouvernement Néerlandais.
- M. Charles PEABODY, délégué du Peabody Museum of Archeology and Ethnology, of the Harvard University Cambridge, Etats-Unis.
- M. le Dr L. PIGORINI, délégué du Ministère de l'Instruction publique d'Italie.
- M. W. REHLEN, délégué de la Section d'Anthropologie, d'Ethnologie et de Préhistoire, de la *Société des Naturalistes de Nuremberg*.
- M. Edouard de PIERREPONT, délégué de la *Société d'Archéologie de Namur*.

* * *

Nos travaux scientifiques vont commencer, cette après-midi, à 2 heures au foyer du Théâtre. Souhaitons qu'ils soient aussi nombreux, aussi intéressants et que les discussions soient aussi brillantes qu'aux Congrès précédents. Si ces vœux se réalisent, j'aurai la satisfaction très pardon-

nable, de constater, dans quelques jours, une fois de plus, que nous avons tous bien travaillé pour l'honneur de notre Pays et la Science qui nous est chère, la Préhistoire de France.

Les longs applaudissements du Congrès prouvent à notre sympathique et dévoué Secrétaire Général que tout le monde le félicite et lui est reconnaissant de son dévouement inébranlable au Congrès.

Enfin, M. le D^r BAUDON adresse encore une fois ses vifs remerciements aux Congressistes de tous les pays, qui ont répondu à l'appel de la *Société Préhistorique de France* et du Comité local de Beauvais; il remercie aussi le public, qui est venu donner aux Préhistoriens un témoignage de sympathie et d'intérêt. (*Vifs applaudissements.*) — Et la séance est levée à 11 heures et demie, aux accents d'un dernier morceau de musique.

RÉCEPTION A L'HOTEL DE VILLE.

L'Administration et le Conseil municipal de Beauvais avaient organisé, pour le Lundi soir 26 juillet, à 9 heures, à l'Hôtel de Ville, une brillante Réception, en l'honneur des membres du Congrès, qui y avaient été invités ainsi que les autorités de la ville, les chefs de services et les fonctionnaires. Le portail et la porte centrale de l'Hôtel de Ville étaient illuminés, les fenêtres pavoisées comme aux grands jours de fêtes; et le grand escalier du salon était orné de plantes vertes. L'Harmonie municipale, qui se trouvait dans la bibliothèque, donnait la note joyeuse à cette aimable réception.

Les invités, les congressistes et leurs dames, étaient reçus par M. Desgroux, Maire, et M^{me} Desgroux; M. Baudon, Député, Président du Congrès, et M^{me} Baudon.

A 9 heures et demie, le grand salon était rempli. Citons, parmi les personnalités présentes, les autorités du département et de la ville: MM. Raux, préfet de l'Oise; le général Nicolas; Launois, secrétaire général de la Préfecture; Vermont et Bénard, adjoints; Joly, conseiller général; Garbet, conseiller d'arrondissement; Cassagneaux, trésorier général; le colonel Gilles; le capitaine officier d'ordonnance du général; Manel, directeur des Postes et Télégraphes; Mour-

lot, inspecteur d'académie; Labaye, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; Allix, ingénieur ordinaire; Gravier, directeur des contributions directes; Guibourg, procureur de la République; Magnin, juge d'instruction; Herselin, juge; MM. Brière, Baqué, Coque, Martin, Demarseille, Rottée, Mesny, Philippe, conseillers municipaux de Beauvais.

MM. Georges Stalin, Thiot, Groult, Quignon, Bordez, Denoyelle, Philippe : président, vice-présidents, secrétaire, trésorier du comité local; Allix, ingénieur des ponts et chaussées; Cambillard; docteurs Dévé et Lamotte; Chauv, inspecteur primaire; Badin, directeur de la Manufacture Nationale.

Janet, géologue et entomologiste, à Voisinlieu; Pardé, conservateur des Eaux et Forêts; Pagès-Allary, archéologue d'Auvergne, ancien élève du Collège de Beauvais; Roussel, archiviste départemental; Jardé, professeur au Lycée; Albert et Alexandre Mary; Louis, chef de division à la Préfecture, membres du Comité local; des fonctionnaires de tous ordres; et beaucoup de dames en élégante toilette.

Parmi les Etrangers, notons M. Rutot et M^{me}; MM. le baron de Loé, directeur du Musée du Cinquantenaire de Bruxelles; Peabody, de Cambridge (Etats-Unis); Valdemar Schmidt, des Musées royaux de Copenhague, délégué du Gouvernement Danois; Luigi Pigorini, directeur du Musée préhistorique de Rome, délégué du Gouvernement italien; M^{me} Crova, présidente d'honneur du Congrès (Dakar); MM. Haake, de Brunswick; Keune, de Metz, conservateur du Musée; Arne, de Stockholm; Lewis, palethnologue anglais; Maertens, attaché à l'Université de Gand (Belgique); Dr C. W. Volgraff, délégué du Gouvernement Néerlandais; Vercheval, secrétaire de l'Institut de Liège; Rehlen, délégué de la Société d'histoire et d'anthropologie de Nuremberg, etc.

Lorsque tous les invités furent réunis, M. le D^r BAUDON prit la parole; et, au nom de tous les membres du Congrès dont il est le Président, il remercia bien cordialement M. Desgroux, maire, l'Administration, et le Conseil municipal, de l'accueil si chaleureux fait aux Préhistoriens, et de l'hospitalité si aimable qui leur est donnée. « Si les Préhistoriens, dit M. le D^r Baudon, aiment bien les cailloux, ils peuvent assurer qu'ils n'en ont point au cœur; et ils sauront le prouver par des témoignages de reconnaissance ».

M. le D^r Baudon forme les vœux les plus sincères pour la santé de la famille de M. Desgroux et la prospérité de la ville de Beauvais, que son nouveau Maire administre avec tant d'activité et de dévouement. (*Vifs applaudissements.*)

M. DESGROUX, Maire, remercie alors M. le Président du Congrès de ses bonnes paroles, dont il est touché. En réunissant les Préhistoriens et leurs amis à l'Hôtel de Ville, l'Administration municipale a voulu manifester toute sa sympathie pour ceux qui travaillent à dévoiler les secrets de la vie primitive et aussi témoigner ses sentiments d'urbanité et de courtoisie pour les étrangers venus des quatre coins du monde et leur montrer que la France était toujours le pays aimable et hospitalier.



Fig. 1. — Les Armes de la ville de Beauvais.

M. Desgroux les convie à venir boire, avec lui, notre bon vin de France, et à lever leur verre à la pacification des nations par la science. (*Chal. appl.*)

Les Congressistes donnent le bras aux dames et se rendent dans la deuxième salle de la Bibliothèque, où un Buffet est dressé. On s'abandonne au champagne. L'Harmonie Municipale se fait entendre. Les conversations s'engagent avec les étrangers ; et l'on entend causer dans toutes les langues. Les Étrangers déclarent qu'ils emporteront de leur séjour à Beauvais et de leurs excursions dans l'Oise, non seulement le meilleur souvenir, mais un souvenir reconnaissant.

A 11 heures, tous les invités étaient partis, après avoir salué M. et M^{me} Desgroux, M. et M^{me} Baudon, et les avoir remerciés de cette belle et charmante réception.





LE V^e CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE, A BEAUVAIS (Oise). — 26 JUILLET 1909.

PREMIÈRE SÉANCE.

LUNDI SOIR : 26 JUILLET 1909.

Cette première séance, comme les suivantes, a eu lieu au foyer du Théâtre, très vaste, très clair et bien aménagé.

Dès l'ouverture de la séance, la salle est comble.

M. le D^r BAUDON, Président du Comité d'Organisation, ouvre la séance à 2 heures, et annonce que, conformément à l'usage, on va procéder à l'élection du BUREAU DÉFINITIF du Congrès.

Sur la proposition de M. le D^r Marcel Baudouin, M. le D^r BAUDON est nommé, par acclamation, Président du V^e Congrès Préhistorique de France.

M. LE PRÉSIDENT remercie le Congrès de ce témoignage de sympathie et demande au Congrès de procéder à la nomination de son Bureau.

Sont nommés, par acclamation :

Vice-Présidents : M. L. COUTIL (Les Andelys, Eure); M. H. MAROT (Paris); M. STALIN (Beauvais).

Secrétaire Général : M. le D^r Marcel BAUDOUIN (de Paris).

Secrétaire général adjoint : M. le D^r Henri MARTIN (de Paris).

Secrétaire des Séances : MM. Edmond HUE et Charles SCHLEICHER (de Paris).

Trésorier : M. LOUIS GIRAUX (de Saint-Mandé, Seine).

Sont ensuite nommés *Présidents d'Honneur* : Les Délégués Étrangers et Français, dont la liste a été donnée plus haut.

*
* *

M. le PRÉSIDENT donne lecture de plusieurs *Vœux*, déposés sur le Bureau du Congrès. — Tous ces vœux seront discutés à la dernière séance du Congrès.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne lecture de la Correspondance et des lettres d'excuses, très nombreuses, qu'il a reçues de toutes les parties de la France et de l'Étranger.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne ensuite connaissance de la *Liste complète des Délégués Étrangers et Nationaux*, que l'on a relatée plus haut.

Il remercie particulièrement M^{me} CROVA, Présidente d'Honneur du Congrès, des belles collections de *Pointes de flèches de Mauritanie*, qu'elle a gracieusement mises à la disposition des Congressistes.

Des Remerciements sont également adressés à M. H. MAROT et à M. HAUSER, pour les collections de CARTES POSTALES, qu'ils offrent aux Membres du Congrès.

Le dépouillement de la Correspondance terminé, les Communications scientifiques ont commencé, en suivant l'ordre du programme.



COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES

SÉANCE DU LUNDI 26 JUILLET 1909.

Présidence d'honneur de M. A. RUTOT (de Bruxelles).

Présidence de M. le D^r BAUDON.

I. — ÉOLITHIQUE ET PALÉOLITHIQUE.

A propos d'Éolithes (1).

PAR

V. COMMONT (d'Amiens),

Professeur à l'École Normale d'Instituteurs.

Partisan en principe des éolithes, ma communication a simplement pour but d'appeler l'attention des préhistoriens sur des causes naturelles, pouvant également simuler des tailles intentionnelles et dont il n'a pas été question jusqu'ici, tout au moins dans ces derniers temps, dans les discussions relatives à ces objets.

Il importe, en effet, comme l'a dit M. Rutot, « de laisser de côté tout ce qui est mauvais et de ne prendre que le bon. »

PRESSION. — A notre avis, une des causes susceptibles de produire des éolithes, est la pression que subissent les silex dans les couches quaternaires. Tous ceux qui ont examiné les coupes de nos limons, ont pu voir ces sortes de puits naturels qui s'enfoncent dans la craie, et dont la surface est tapissée d'argile brune dans laquelle se trouvent incorporés des silex entiers à croûte noire ou verdie.

Ces poches, qui résultent de la dissolution de la craie par les eaux pluviales chargées d'acide carbonique, se sont produites non seulement sur les plateaux, où elles sont remplies de sables tertiaires surmontés de limons pleistocènes, mais aussi sur les versants des vallées et à la surface des terrasses fluviales recouvertes des graviers où nous cherchons les traces de l'industrie humaine.

La *Fig. 1* montre quelques-unes de ces poches existant à l'extrémité N.-O. de la haute terrasse de Saint-Acheul. Là, les limons

(1) Résumé de la communication faite au Congrès de Beauvais.

supérieurs, terre à briques et ergeron, ont disparu, entraînés par l'érosion considérable qui s'est produite à cette exposition. La craie, mal protégée par les couches sableuses, a été fortement altérée ; et des poches s'y sont creusées peu à peu, atteignant 3 à 4 mètres de profondeur, où le silex, galets, grès, sable blanc et sable rouge argileux ont glissé, formant un magma très compliqué à première vue.

En même temps que s'effectuait le creusement de ces poches, s'opérait un glissement des couches supérieures dans les cavités ainsi produites.

Cette descente des dépôts quaternaires s'est faite le plus souvent très lentement ; mais dans certains cas, il y a eu effondrement brusque. En effet la craie dissoute laisse comme résidu non seulement de l'argile (Bief), mais de gros silex. Ceux-ci, une fois dégagés de leur enveloppe calcaire, ont été entraînés dans ces puits. Dans certains cas il s'est formé des voûtes de ces rognons siliceux, sous

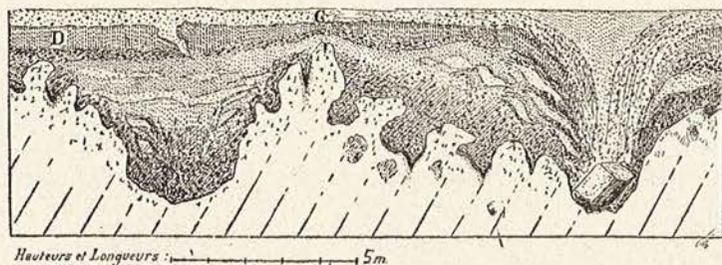


Fig. 1. — Coupe de la carrière Leclercq, à Saint-Acheul (Haute-terrasse). — Poches dans la craie et « Glichères ». — Légende : C, cailloutis supérieur ; — D, limon rouge sableux ; au-dessous se trouvent des couches de sables et graviers avec industrie chelléenne et pré-chelléenne. Dans la poche de droite un bloc de grès, mesurant 1^m.40 de diamètre, est descendu avec le cailloutis supérieur C de l'époque moustérienne. — Les ouvriers appellent ces poches des « Glichères ».

lesquelles un vide s'est produit, la dissolution de la craie continuant à s'effectuer. Alors la pression des couches supérieures a produit l'effondrement de ces voûtes de silex, lesquels ont subi forcément des chocs plus ou moins violents.

Le tassement des couches s'est encore produit par un phénomène d'une autre nature. On peut voir sur le bord de ces puits naturels, des dessins bizarrement contournés, formés par la craie qui s'est dissoute irrégulièrement. On remarque ainsi des masses crayeuses qui s'avancent sur les couches inférieures. Parfois aussi des éboulis de cette craie peu consistante se sont produits, lorsque l'érosion a eu entraîné les limons qui la recouvraient. C'est ce qui explique ces paquets ou ces bandes de craie que l'on voit, complètement détachés de la masse calcaire avoisinante, s'avancer sur

les sables ou les couches inférieures du quaternaire (Presle) (1), et recouverts ensuite par d'autres dépôts plus récents. Mais la dissolution de ces masses calcaires s'est à son tour effectuée; et le vide, qui en est résulté dans les limons ou graviers, a été comblé également. Donc, les éléments constituant les dépôts quaternaires ne sont pas absolument stables, ils subissent de perpétuels mouvements, dus à de multiples phénomènes: dissolution; désagréations résultant d'altérations chimiques, etc. Des déplacements se produi-

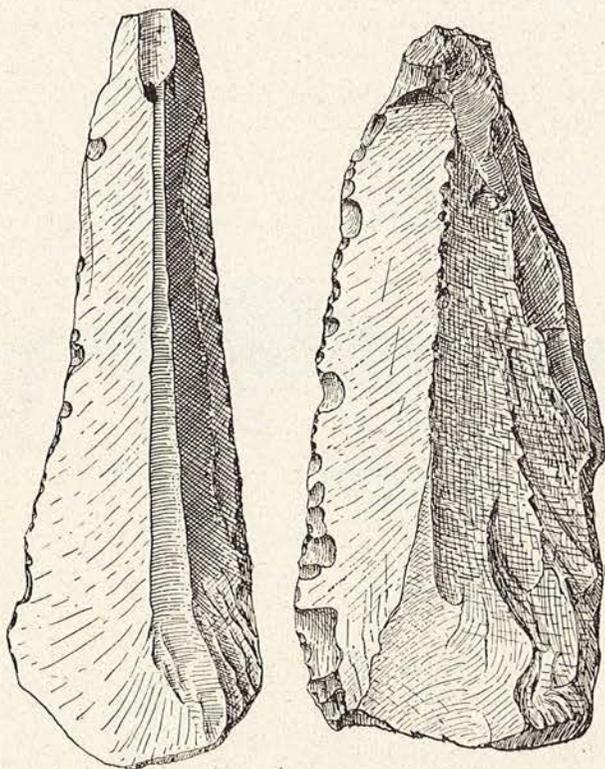


Fig. 2.— Lames obtenues naturellement par clivage du silex par pression, et retouches; [également naturelles, sur les arêtes (Montières).

sent accompagnés de chocs, de frottements, dont nous avons observé les effets divers au cours de nos investigations [nombreuses dans les dépôts quaternaires.

a) *Clivage*.— Sous l'action de ces pressions, certains silex se clivent, en produisant à la fois de véritables lames de silex et des nucléi, dont je fais circuler parmi vous des échantillons. Au point

(1) On a appelé « Presle » cette craie désagrégée.

où la lame s'est détachée, il y a une bulbe de percussio. A Montières notamment, nous récoltons fréquemment de ces pseudo-lames (Fig. 2; 1 et 2). Les ouvriers s'y trompent eux-mêmes et nous en offrent comme des « couteaux ». Mais un examen attentif permet de les distinguer; on n'observe pas à leur surface ces zones concentriques, qui se produisent lorsque la percussio détache une lame ou un éclat d'un bloc de silex.

b) *Abattage des parties faibles.* — Les silex de la craie sont plus ou moins réguliers, ils présentent des protubérances parfois nombreuses, « silex cornus ».

Fréquemment dans le tassement qu'ils ont subi, ces saillies ont été enlevées.

c) *Esquillement des parties saillantes.* — Chacun sait que si l'on frappe l'extrémité d'un rognon de silex allongé sur une partie dure, il se produit des esquillements autour du point frappé.

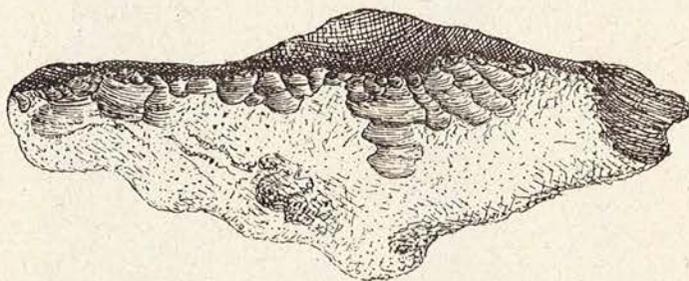


Fig. 3. — Silex retouché naturellement par pression (Gr. inf. de Saint-Acheul).

La pression produit les mêmes effets sur des rognons de silex; et nous avons retiré de la *couche de silex verdis située à la base des sables landéniens (Eocène inférieur)* des rognons paraissant avoir servi de percuteurs par suite des esquillements qu'ils portent à leurs extrémités. Les petits éclats enlevés dans ce cas portent un bulbe de percussio; et nous en avons recueilli qu'il est bien difficile de distinguer des éclats intentionnels. Cependant ils sont souvent très petits.

d) *Écrasement des arêtes des silex éclatés naturellement* (Fig. 3 et 4). — On trouve aussi dans les silex de nos carrières, des blocs qui sont fendus naturellement (1), et se partagent en morceaux aussitôt qu'on les retire de leur milieu. De même il y a de ces éclats naturels dans les graviers.

(1) Alternatives de froid et de chaud, gel, dégel, humidité.

L'arête de ces éclats naturellement débités, ou des lames obtenues par clivage sous pression, présente des écrasements, simulant également des retouches ; et, dans certains cas, nous serions tenté de considérer ces objets comme ayant été utilisés par l'homme.

Ainsi les deux lames 1 et 2 (*Fig. 2*) présentent de petits esquillements, ressemblant à s'y méprendre à des retouches d'utilisation.

e) *Écrasement des arêtes des éclats de silex obtenus naturellement et portant encore leur croûte.* — Lorsqu'on débite un rognon de silex, les premiers éclats obtenus portent leur croûte. Cette partie du silex est très tendre, et si l'on exerce la moindre pression sur l'arête, celle-ci s'écrase. Il en est de même des éclats naturels avec croûte qui se trouvent dans les graviers ou dépôts quaternaires. Leur arête présente souvent des esquillements simulant des retou-

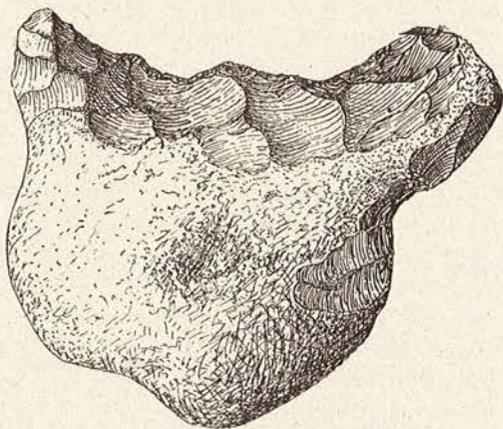


Fig. 4. — Silex retouché naturellement par pression, et simulant une *Encoche*.
(Gr. inf. de Saint-Acheul).

ches qui ont été obtenues par pression. D'ailleurs cette arête n'eût pas été utilisable ; il eût été impossible de couper, scier ou racler avec un tranchant aussi fragile.

2° **CHARRIAGE SUR LES PENTES.** — A ces effets résultant de la pression, nous ajouterons ceux produit par le charriage sur les pentes.

Dans la durée des temps quaternaires, des cycles d'érosion ont produit des ravinements sur les pentes ; l'argile à silex mise à nu par le ruissellement, les silex qu'elle renfermait ont été charriés plus ou moins loin par des torrents temporaires, et se sont accumulés dans des dépressions où on les exploite aujourd'hui (1).

(1) Nous reviendrons d'ailleurs sur cette question de graviers pseudo-fluviaux.

Ces silex ont subi, dans ce transport rapide et brusque, de nombreux chocs qui les ont esquillés en produisant de pseudo-éolithes : enclumes, percuteurs, encoches, etc.

A Templeux-la-Fosse notamment, à l'altitude de 148 mètres, nous avons récolté à la base du limon des plateaux, des silex tabulaires dont tout le pourtour présentait des enlèvements d'éclats et qui ressemblaient étrangement aux enclumes de Puy-Courny !

Lors de l'excursion de la *S. G. N. F.* (Juillet 1908), nous avons fait observer à MM. Barrois et Douxami ces silex, pourtant très durs, et qui n'ont subi qu'un transport peu éloigné, puisque le point observé se trouve au point culminant formant la ligne de partage des eaux entre la vallée de la Cologne et de la Tortille, sous-affluents de la Somme.

Mais un charriage, même peu prolongé, peut avoir des effets très violents ; et il nous a été permis d'en observer de nos jours qui peuvent nous donner une idée de la puissance des eaux sauvages sur les pentes, même dans nos régions de faible relief. Lorsqu'on va d'Amiens à Doullens, on traverse à La Vicogne un pont situé sur un ravin sec, qui prend naissance au contact de l'îlot tertiaire d'Hérissart, vers Puchevillers, à l'altitude de 141 mètres, coupe la route à 102 mètres, passe à Naours, et va se rejeter dans le ruisseau de Canaples. Sous le pont, on a établi un pavage en grès formant le fond du ravin. Il y a quelques années après un orage de peu de durée, les eaux sauvages affluèrent sous le pont ; les pavés furent arrachés et transportés deux cents mètres plus bas !

Il existe de même à Saint-Acheul, un ravin sec qui prend naissance au S.-E du plateau, le contourne et vient déboucher dans la Somme au lieu dit « Le Plainseau ». Autrefois, lors des orages, les eaux des pentes arrivaient au fond du ravin, emplissaient la « Fosse Ferneuse », et allaient se déverser ensuite dans le Plainseau. Aujourd'hui, la Fosse Ferneuse a disparu sous la rue Jules-Barni ; et la rue du Pinceau est la seule trace du Plainseau. Il y a 4 ans, après un violent orage, les eaux du plateau amenées par les rues Jules-Barni, de Cagny et de Cottenchy, arrivèrent torrentueuses rue du Pinceau. En quelques minutes, les pavés furent arrachés, le sol raviné et affouillé, les fondations d'une maison mises à nu, les caves inondées.

Pavés, bordures de trottoirs en granit, furent transportés à 250 mètres de distance, au bas de la rue transformée, en l'espace d'une demi-heure, en un fossé profond de 1^m50. Et pourtant, les égouts des rues avoisinantes avaient absorbé une bonne partie de l'eau déversée sur les pentes.

Nous pourrions multiplier les exemples ; d'ailleurs les récentes inondations du Midi (montagne qui marche, etc.) montrent bien la

puissance des eaux sauvages. Les silex ainsi charriés s'entrechoquent et s'esquillent, produisant parfois des retouches naturelles ayant la plus grande analogie avec les retouches intentionnelles.

Nous avons voulu par cette communication appeler l'attention de nos collègues sur ces points qui peuvent peut-être les intéresser, car, dans la recherche des silex taillés par l'homme, il faut que nous soyons averti des causes d'erreur, afin d'éliminer l'ivraie du bon grain !

NOTE. — Depuis que nous avons fait cette communication à Beauvais, nous avons trouvé des silex paraissant retouchés et simulant la taille intentionnelle, à la base des sables marins de Bracheux en place (LANDÉNIEN INFÉRIEUR) ; nous les présenterons au prochain Congrès, et nous les figurerons dans une prochaine étude. Nous avons des *percuteurs*, des *racloirs*, des *encoches*, etc. ; et nous imaginons que personne ne voudra les considérer comme le résultat du travail d'un être humain.

M. A. RUTOT estime que M. Commont a été un peu pessimiste en parlant des Eolithes qui se rencontrent parfois, et toujours assez rarement, dans les cailloutis à instruments paléolithiques de Saint-Acheul. M. Commont croit, en effet, que bon nombre d'entre eux peuvent avoir été produits par pression.

Certes, le fait n'est pas impossible, mais il ne faut pas en exagérer les conséquences.

D'abord M. Rutot rappelle des observations positives qu'il a faites dans des cailloutis d'éclats de silex naturels, infléchis dans de grandes poches d'altération et où toutes les meilleures conditions requises pour produire des esquillements par pression étaient réalisées à souhait. Les prévisions étaient qu'on devait y rencontrer des quantités d'éclats à bords esquillés ; et, cependant, en fait, il n'était pas possible d'en trouver. L'examen attentif du terrain montrait que tous les éclats étaient soit enduits, soit enveloppés d'argile de dissolution de la craie, ce qui empêchait les contacts directs et ainsi l'esquillement des arêtes vives.

Depuis, l'exploration prolongée du fameux cailloutis à Eolithes pré-aquitaniens de Bonnelles, près de Liège, a montré à M. Rutot que dans certaines circonstances, et avec certaines variétés sèches et cassantes de silex, les pressions peuvent esquiller plus ou moins, non seulement les bords tranchants, mais les parties à angle droit, de sorte que certains gisements peuvent donner de bien sérieuses difficultés d'interprétation !

Dans ce cas, les actions naturelles étant souvent aveugles, on peut arriver, avec de bonnes pièces de comparaison, à séparer les éclats simplement esquillés par la nature de ceux qui l'ont été par

une main intelligente, et qui portent alors les traces du critérium spécial à une utilisation déterminée.

C'est ce qui a pu être fait pour Bonnelles.

Mais pour ce qui concerne les cailloutis de Saint-Acheul, la question est assez différente.

Il semble que s'il se produit des pressions dans les cailloutis de la vallée de la Somme, elles doivent s'exercer aussi bien sur les instruments paléolithiques que sur les autres cailloux quelconques au milieu desquels ils sont mélangés.

Or, trouve-t-on souvent des esquillements dus aux pressions sur les bords des milliers d'instruments paléolithiques recueillis à Saint-Acheul ?

Pour sa part, M. Rutot en a manié au moins deux mille, et il n'a guère remarqué de ces esquillements; bien au contraire, les pièces présentent plutôt des arêtes usées et adoucies par le passage des eaux charriant du sable en suspension.

S'il ne s'est pas produit d'esquillements sur les bords des instruments paléolithiques parfois délicats, tels que les grands éclats de débitage, les racloirs, certaines pièces amygdaloïdes, pourquoi les cailloux quelconques en porteraient-ils ?

Il semble que, dès qu'une pièce porte nettement les traces d'une utilisation certaine, elle peut être prise en sérieuse considération, et c'est ainsi qu'il convient de traiter les rares pièces à faciès éolithique bien accusé de Saint-Acheul.

Quant aux pièces sans caractères, personne ne cherchera à les tirer de l'oubli.

M. COMMENT. — Dans cette communication nous n'avons pas l'intention d'affirmer que la pression seule produit des esquilles sur les silex, simulant des retouches intentionnelles. C'est une cause qui s'ajoute à de nombreuses autres déjà signalées. — D'autre part, s'il est exact de dire que les *limons* et *cailloutis* des gisements de Saint-Acheul, Montières, Abbeville, etc., renferment de nombreuses pièces intactes, il est non moins certain que les *graviers fluviaux* des moyenne et basse terrasses ont donné un bon nombre de coups-de-poing *esquillés*, *déformés*, *fendus* et *roulés*, parfois même transformés en véritables *galets* par des actions naturelles.

Mais ces mauvaises pièces ne sont pas achetées par les collectionneurs, ni par les musées; nous, qui récoltons tout ce qui peut nous donner un renseignement, en possédons de bonnes séries que chacun peu visiter !

A Montières, nous avons un exemple probant des transformations que les actions naturelles ont fait subir aux silex taillés,

Alors que les éclats, dits Levallois, provenant des limons de Saint-Acheul ou des plateaux, sont le plus souvent intacts, et dans l'état où les Moustériens les ont laissés, les mêmes éclats qui gisent dans les graviers de bas niveau, au voisinage immédiat du fleuve, sont les plus souvent méconnaissables. Leurs arêtes latérales sont très souvent écrasées; des esquilles grossières causées par des actions naturelles ont enlevé les fines retouches primitives de l'instrument, et cela sur tout son pourtour; les angles sont émoussés; parfois des encoches se sont produites dans les parties de moindre résistance, de sorte que ces éclats roulés sont bien plus frustes qu'ils ne l'étaient après leur première taille.

Ainsi donc, les actions naturelles ont retouché non seulement les silex éclatés naturellement qui se trouvent dans les graviers, mais aussi les silex taillés que parfois elles ont dénaturés complètement.

Ce sont ces observations qui nous ont rendu si circonspects dans la recherche des Éolithes!

L'Industrie Acheuléenne dans le centre du Morbihan.

Le Paléolithique inférieur en Bretagne - Armorique.

PAR

AVENEAU DE LA GRANCIÈRE (de Vannes).

On est convenu de dire que le sol du Morbihan, terre classique de la plus belle des phases de la période néolithique, n'a jamais donné et ne donnera vraisemblablement jamais aucun vestige de l'industrie paléolithique quaternaire.

Bien que cette assertion ait été justifiée jusqu'à ces derniers temps, elle m'a toujours paru peu scientifique.

On sait que les dépôts du Paléolithique inférieur ne se trouvent pas uniquement dans les vallées ou dans les alluvions pléistocènes, qu'ils recouvrent parfois les plateaux moyens et qu'ils font défaut sur les plateaux élevés. « Ces plateaux pourtant, comme le fait observer M. G. de Mortillet, ont dû être habités pendant le quaternaire, d'autant plus habités qu'ils se trouvaient au-dessus des atteintes des inondations. Il est donc tout naturel qu'on y rencontre des pierres taillées, analogues à celles fournies par les alluvions du fond des vallées. Seulement, comme depuis les temps géologiques, depuis l'époque Chelléenne, il ne s'est pas formé de dépôts sur ces plateaux, les instruments de cette époque gisent à la surface du sol, comme les débris de toutes les époques postérieures. Il y a mélange complet. Pour déterminer les pièces anciennes, il faut avoir recours à une appréciation théorique. On ne les reconnaît que par la comparaison avec des échantillons de provenances certaine, des échantillons déterminés et datés par leur gisement (1). »

Cette observation du savant palethnologue est, pour ce qui concerne un certain nombre de gisements bretons, très judicieuse et parfaitement vraie.

A cette autre objection souvent formulée : « Le silex fait défaut en Bretagne », je répondrai que l'industrie quaternaire a utilisé les roches diverses qui se prêtent à la taille, et particulièrement le quartz et le quartzite, abondamment répandu dans le sol armoricain.

(1) G. et A. DE MORTILLET. — *Musée préhistorique*, 1^{re} édit., pl. X.

Au Congrès Préhistorique de France, à Vannes, en 1906, l'éminent Président d'honneur de la Société Préhistorique de France, M. A. de Mortillet, après avoir brièvement énuméré les stations paléolithiques bretonnes, s'étonnait de ne pas en trouver une seule dans le Morbihan. « Le Morbihan ne figure pas dans cette énumération, disait-il. La dissémination des gisements que nous venons d'indiquer semble pourtant prouver que la Bretagne entière était déjà peuplée vers le milieu de la période paléolithique. Il n'y a donc pas de raisons pour que votre département ait fait exception ; et tout porte à croire que d'actives recherches combleront tôt ou tard cette lacune (1). »

Depuis longtemps j'étais moi-même frappé de cette particularité anormale, et je me suis mis peu de temps après à rechercher, dans le Morbihan, les vestiges de l'homme quaternaire.

Mes investigations n'ont point été stériles. J'ai trouvé, je ne puis pas dire pour le moment du moins, des stations, mais un certain nombre de vestiges, dont quelques-uns bien caractérisés, qui me permettent de croire que l'homme quaternaire a séjourné particulièrement au centre même du Morbihan.

Je ne mentionnerai pas dans cette note mes trouvailles isolées, faites en des endroits différents du Morbihan et parfois éloignés les unes des autres ; je signalerai seulement, plutôt pour prendre date, la principale de mes découvertes du Paléolithique inférieur, qui sera l'objet d'une nouvelle et complète étude un peu plus tard.

C'est à deux kilomètres au nord-est de la petite ville de Locminé, sur les confins des deux communes de Moréac et de Bignan, et sur les plateaux riverains de la vallée du Tarun et de l'étang de Beaulieu, que quelques pierres de forme amygdaloïde attirèrent tout d'abord mon attention.

Ce fut le point de départ de recherches que facilitèrent grandement des travaux de défrichement. Je ramassai un certain nombre de pierres à la taille caractéristique. De nombreux instruments, tous malheureusement plus ou moins brisés ou roulés par les eaux, furent aussi ramenés à la surface par la charrue.

Les deux formes classiques prédominantes recueillies sont la *hache* ou *coup-de-poing amygdaloïde*, et le *disque*. Ces instruments sont taillés sur les deux faces dans des blocs de quartz et de quartzite, qu'on retrouve dans le terrain.

J'ai également ramassé un certain nombre d'*éclats de silex* qui

(1) Discours de M. A. de Mortillet à l'inauguration du Congrès, à Vannes, en 1906 (*L'Homme préhistorique*, 1906, p. 306).

viennent, selon moi, attester l'authenticité des instruments recueillis, puisque le silex fait totalement défaut dans la région.

Comme la plupart des objets de cette période rencontrés en Bretagne, les instruments de *Beaulieu* sont, à part quelques exceptions, grossièrement taillés et plutôt petits.

Voici, par exemple, un coup-de-poing qui mesure 0^m12 de longueur, 0^m07 de largeur et 0^m028 d'épaisseur; un second, 0^m085 de longueur, 0^m065 de largeur et 0^m030 d'épaisseur; enfin un troisième, 0^m065 de longueur, 0^m054 de largeur et 0^m024 d'épaisseur.

Les disques sont également de petite dimension (5 centimètres environ de diamètre et 0^m015 d'épaisseur).

J'ajouterai que j'ai également recueilli dans le même gisement, ainsi que cela se produit généralement, des haches en pierre polie et d'autres pièces de la période néolithique. Cela prouve simplement que les diverses civilisations préhistoriques se sont succédées en cet endroit, d'ailleurs, fort bien situé.

Enfin, il me paraît probable que les instruments paléolithiques de *Beaulieu* ont été taillés sur place; la matière se trouvant dans le voisinage.

Pour les dater, on ne peut se baser que sur la forme, parce qu'ils n'ont pas été trouvés dans des couches géologiques. Je ne doute pas que les types acheuléens de *Beaulieu* n'appartiennent à la même période que le type semblable de *Saint-Acheul* et d'ailleurs.

Il va sans dire que tous les instruments recueillis sont loin d'être finement taillés. Il faut, bien entendu, tenir compte de la matière employée qui ne se prête pas aussi facilement à la taille que le silex.

Mes recherches ultérieures viendront, je l'espère, apporter de nouveaux et plus complets renseignements sur le gisement, — je n'ose pas encore dire la station — de *Beaulieu*.

Actuellement nous avons donc en Bretagne-Armorique, des stations acheuléennes parfaitement caractérisées. Je citerai d'abord celle de la *Ganterie*, au lieu dit *Bois du Rocher*, en la commune de *Pleudihen*, dans le département des *Côtes-du-Nord*, sur les confins de l'*Ile-et-Vilaine*; celle de *Keramouster*, en *Guengat*, à l'extrémité du *Finistère*, non loin de la baie de *Douarnenez*; et les stations de l'*Ouchette* et du *Pas-Chalène*, commune de *Montbert*, dans le département de la *Loire-Inférieure*.

Enfin quelques silex de types acheuléens, roulés par la mer, ont été ramassés sur la plage de *Portrieux* (*Côtes-du-Nord*).

Je m'abstiens de parler des découvertes du paléolithique moyen et supérieur, très rares jusqu'à ce jour en Bretagne et encore pres-

que inconnues dans le Morbihan. Je dis presque, parce que j'ai personnellement de bonnes raisons pour croire que le Morbihan ne restera pas en arrière.

M. le D^r Marcel BAUDOUIN. — Dans des communications précédentes, j'ai expliqué pourquoi, jusqu'à présent, à mon avis, on n'avait pas fait de découvertes plus nombreuses et plus importantes en Bretagne (1), en Anjou (2), et en Vendée, en ce qui concerne le *Paléolithique, inférieur et supérieur*. Mes remarques d'alors demeurent exactes, puisque j'en ai apporté une preuve manifeste, cette année, à la *Société Préhistorique de France*, en présentant un *Coup-de-poing* ACHEULÉEN, magnifique, *roulé par les eaux de l'Océan, et trouvé près des Sables-d'Olonne* (3), plage connue !

Mais il est évident que, sur les hauts plateaux de Vendée, on trouvera, là comme en Bretagne, du *Chelléen*, de l'*Acheuléen*, et du *Moustérien*, si l'on veut bien les chercher. — En voici la preuve.

Comme je l'ai indiqué, ces jours derniers, à la *Société Préhistorique de France* (4), on vient de découvrir en Vendée : 1° Un beau *Coup-de-Poing* CHELLÉEN (j'en possède un *moulage*), à Payré-sur-Vendée (Vendée); 2° Un magnifique *Coup-de-poing* MOUSTÉRIEN, en silex noir, que j'ai pu mouler et présenter, comme celui de l'*Époque Acheuléenne*, trouvée près des Sables-d'Olonne. — Jadis on a trouvé — j'ai vu les pièces — du très bel ACHEULÉEN, près de Mareuil-sur-le-Lay et à Rosnay [Coll. Mandin].

M. le D^r BAUDON. — Les observations, présentées par M. Aveneau de la Grancière, sont très intéressantes. — Il n'y a pas de raison, du reste, pour qu'on ne trouve pas en Bretagne ce qu'on rencontre partout dans le département de l'Oise, par exemple, sur les hauts plateaux et principalement dans les cuvettes élevées de la station du Thelle. Là, nous trouvons les gisements Chelléens et Acheuléens, recouverts par les détritiques et les limons amenés par les eaux de ruissellement. De même, nous trouvons ces mêmes gisements à la surface, quand les terrains ont été dénudés par les eaux de ruissellement. — Il est certain que les recherches, en Bretagne comme ailleurs, amèneront les mêmes découvertes.

(1) Marcel BAUDOUIN. — [Discussion]. — *II^e Congrès Préhistorique de France*, Vannes, 1906. — Paris, 1907, II, in 8° [Voir p. 201].

(2) Marcel BAUDOUIN. — *Bull. Soc. Préh. France*, 1908, p. 340-341.

(3) Marcel BAUDOUIN. — [Coup-de-poing Acheuléen]. — *Bull. Soc. Préh. France*, Paris, 1908, V, p. 427 [Inédit].

(4) Marcel BAUDOUIN. — *Les Paléolithes inférieurs de Vendée*. — *Bull. Soc. Préh. France*, VI, 1909, n° 7, p. 333 [Inédit].

Industrie des Graviers inférieurs de la haute Terrasse de Saint-Acheul.

PAR

V. COMMONT (d'Amiens),

Professeur à l'Ecole Normale d'Instituteurs.

Les travaux de sondage que nous avons pu effectuer en 1908, ont mis en évidence l'existence de trois terrasses de graviers à Saint-Acheul.

Une coupe a été faite à la suite de ces travaux et présentée au Congrès de l'A. F. A. S., à Clermont-Ferrand, en 1908. D'autres coupes et plans ont été publiés depuis dans l'*Anthropologie* (1908).

La plus haute de ces terrasses forme une zone qui s'attache au plateau, à l'altitude 63-57 mètres au sud-est et qui finit à l'altitude 53-48 mètres au nord-ouest.

Les deux anciennes carrières Fréville (1883-1905), exploitées successivement au voisinage du cimetière (altitude 55-57 mètres), étaient comprises dans cette terrasse supérieure. Les carrières Tattgrain, Tellier père, Warin, etc., situées au voisinage de la chaussée Périgord, altitude 43 mètres, exploitées de 1854 à 1880, et explorées par le Dr Rigollot, A. Gaudry, G. de Mortillet, Prestwich, etc., étaient situées sur la moyenne terrasse, comme le sont les carrières actuellement exploitées par MM. Tellier et Bultel.

Aussi avons-nous été fort étonné de lire que les trouvailles de silex taillés, relatées par les savants que nous venons de citer, étaient mentionnées comme ayant toujours été faites dans les graviers inférieurs, tandis que les graviers de même situation, de la carrière Fréville (1), que nous avons quotidiennement explorée pendant 8 années consécutives, ne nous avaient fourni que quelques rares instruments grossièrement taillés et insuffisants pour caractériser une industrie.

Ce fait s'explique aujourd'hui par la situation respective des différentes carrières de Saint-Acheul, par rapport aux terrasses fluviales. Si les sables et les graviers inférieurs de la moyenne terrasse ont donné de si nombreux instruments chelléens, il n'y a rien d'étonnant à ce que les graviers inférieurs de la haute terrasse, plus an-

(1) Pendant plus de 20 ans ce fut la coupe classique du gisement.

ciens, ne renferment pas de trace d'industrie humaine, ou ne puissent donner qu'une industrie plus archaïque.

Une extraction commencée à l'extrémité ouest de la haute terrasse (carrière Leclercq, R. de Boves) et que nous avons suivie journellement depuis cinq ans, a fourni de nouveaux documents sur l'industrie de la pierre à Saint-Acheul.

La carrière Leclercq se trouve à l'extrême limite ouest de la haute terrasse. A la carrière Fréville, les différents dépôts quaternaires se trouvaient représentés :

- A¹. Terre à briques remaniée, néolithique.
- A. Terre à briques en place, lames bleues paléolithiques.
- B.B¹. Ergeron avec deux subdivisions.
- C.C¹. Cailloutis base de l'ergeron (moustérien).
- D. Limon rouge fendillé (acheuléen supérieur à patine blanche).
- F. Sables jaunâtres avec points noirs : limon doux à points noirs (acheuléen ancien, limandes à patine rousse).
- K. Sable aigre ; quelques rares pièces chelléennes à talon, sans patine.
- L. Graviers inférieurs (très rares éclats peu caractéristiques).

A la carrière Leclercq (voir coupe p. 70), la terre à briques et l'ergeron ont disparu, ils se perdent en biseau à l'altitude de 53 mètres à l'est.

Sous la terre végétale affleure un cailloutis C, formé de silex éclatés et de galets tertiaires empâtés de sable grisâtre, représentant le cailloutis de base de l'ergeron, et dans lequel on trouve de loin en loin un éclat moustérien à patine bleuâtre.

Au-dessous se trouve une couche D de limon rouge sableuse (S. des fondeurs), très irrégulière ; puis apparaissent des strates de sable jaunâtre et de sable blanc (S. aigre), puis des graviers.

Ces graviers sont formés de silex brisés aux angles émoussés, mais non roulés, de rognons de silex entiers à croûte noire ou verdie, de nombreux galets tertiaires, de blocs de grès et de craie.

Dans les sables des environs du cimetière et de la carrière Leclercq, nous avons recueilli des fragments de bois silicifié et des poudingues formés de petits galets noirs agglomérés par un ciment siliceux ; mais les extractions de la haute terrasse ne nous ont donné aucun ossement (1), ni aucune coquille. Les dents d'éléphants et les débris fauniques (ossements ou coquilles) qui ont été récoltés à Saint-Acheul, proviennent tous des extractions de la moyenne terrasse.

Mais depuis que ces éléments se sont déposés, la craie a été profondément altérée et des poches de dissolution s'y sont creusées irrégulièrement. Alors les couches supérieures sont descendues et

(1) Une molaire d'*Hippopotame* vient d'y être récoltée (décembre 1909).

il arrive que le cailloutis C pénètre jusqu'au fond des puits. C'est ainsi qu'un bloc de grès tertiaire de 1^m50 de diamètre, primitivement affleurant, est descendu avec la couche C jusqu'au fond d'une poche que nous avons photographiée et reproduite à l'échelle.

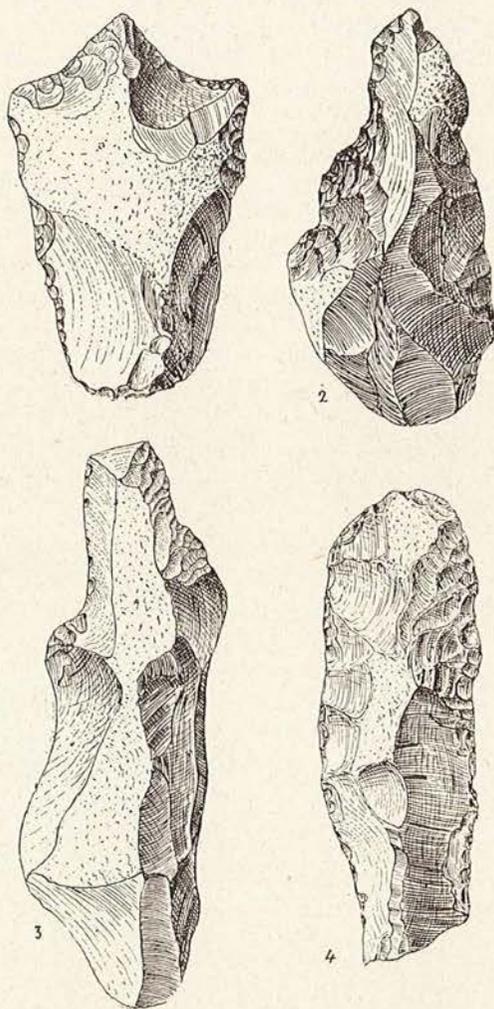


Fig. 1. — Petits Instruments des Graviers inférieurs de la Haute Terrasse de Saint-Acheul.

Il est arrivé alors que des trouvailles d'instruments moustériens et acheuléens ont été faites à un niveau inférieur à celui occupé par des pièces plus anciennes.

Aussi pendant quelques années l'étude de cette extraction ne laissait pas de nous embarrasser. [Nous sommes néanmoins parvenu

à séparer les différents types industriels des diverses assises de cette extraction et à séparer les silex taillés provenant des graviers inférieurs où ils se sont trouvés assez abondamment, contrairement à ce qui s'était passé dans les graviers des extractions avoisinant le cimetière de Saint-Acheul.

Les instruments sont confectionnés avec un silex à pâte jaunâtre ou brun jaunâtre, et ont une patine rousse ou jaune verdâtre caractéristique, qui les distingue à la fois des types chelléens simplement lustrés par le frottement du sable, ou des limandes acheuléennes grises ou rousses avec peu ou point de patine.

Les instruments récoltés peuvent se diviser en trois groupes : gros instruments ; les petits instruments à formes définies ; et les éclats de débitage utilisés sans retouches.

GROS INSTRUMENTS. — Les gros instruments sont de formes assez variées, mais très grossièrement taillés. Leurs formes sont parfois mal définies ; et sur les arêtes il n'y a pas de retouche ou il existe une retouche très fruste.

Parmi les types bien définis dont nous avons exposé des spécimens à l'exposition de Beauvais, notons :

a) Coups de poing avec talon réservé, très épais et terminés par une pointe grossière. Le silex étant à peine taillé, l'arête est très courte et n'a pu guère être utilisée à couper ou scier. Quel était l'usage d'instruments aussi informes ?

b) Instruments terminés par une sorte de bec de canard. Peut-être ces outils sont les précurseurs des perçoirs et sont destinés à agrandir un trou ?

c) Coups-de-poing discoïdes ;

d) Tranchoirs grossiers à arête transversale ;

e) Racloirs très épais ;

f) Percuteurs peu utilisés.

PETITS INSTRUMENTS A FORMES DÉFINIES. — Ces petits instruments sont relativement rares, parmi les nombreux éclats utilisés diversement.

On trouve cependant des grattoirs très épais, des racloirs, mais le type dominant est l'instrument ayant une ou plusieurs encoches et utilisé aussi comme grattoir.

Nous avons déjà figuré des types semblables (1) ; et nous en avons exposé une série à Beauvais.

Nous figurons quelques formes intéressantes (*Fig. 1*).

1'-1 Petit instrument utilisé, terminé par une sorte de burin grossier. Était-il destiné à creuser une rainure dans le bois ?

(1) *L'Anthropologie*, 1908.

2. Petit instrument allongé, terminé par une sorte de ciseau, avec fine retouche sur l'extrémité de l'arête droite.
3. Petit outil très usagé sur l'arête gauche, utilisé probablement pour le raclage.
4. Une des rares lames épaisses avec retouches sur l'arête droite et traces d'utilisation.

PETITS INSTRUMENTS AMORPHES. — Si les petits outils aux formes nettement définies sont peu communes, il existe au contraire de nombreux éclats de débitage utilisés de diverses manières.

Il est probable que les *couteaux* et les *scies* étaient de simples éclats choisis pour leur forme et selon la commodité.

La plupart des éclats récoltés ont été utilisés; ceux qui ont une arête assez longue et un dos épais, ont servi à couper ou scier; d'autres ont été utilisés pour le raclage ou le grattage sans aucune retouche d'accommodation pour la préhension.

Il en est qui ont servi successivement à différents usages sur toutes les arêtes utilisables.

L'ouvrier ne se mettait point en peine de donner une forme à son outil. Il l'utilisait, tel que le débitage du rognon de silex le lui procurait et tant qu'il le trouvait utilisable.

M. A. Ruror félicite sincèrement M. Commont de son importante communication, et il tient simplement à mettre en garde ses confrères sur le sens à accorder à ce que l'orateur a appelé moyenne et haute terrasse, dans l'exposé de la coupe de Saint-Acheul.

Ces termes ne correspondent nullement à ceux dont M. Rutot se sert chaque fois qu'il parle des terrasses d'une vallée, et il croit indispensable de faire remarquer ces divergences, pouvant conduire à de graves erreurs d'interprétation ou à des confusions regrettables.

A Saint-Acheul, ce que M. Commont appelle haute et moyenne terrasse, serait considéré par M. Rutot comme un dédoublement plus ou moins local de la moyenne terrasse, car la différence de hauteur entre ces terrasses, atteint à peine deux mètres, ce qui est vraiment insuffisant pour justifier des noms aussi significatifs, donnés à cause d'une différence de niveau si peu importante et, probablement fort locale.

On se rappellera, en effet, qu'en Belgique notamment, la moyenne terrasse des vallées est comprise entre les altitudes 30 et 65 mètres au-dessus du niveau actuel des eaux, dans la vallée considérée, alors que la haute terrasse est comprise entre 100 et 130 mètres. La plus petite différence de niveau entre la moyenne et la haute terrasse est donc de 35 mètres.

Pour M. Rutot, le sommet du plateau de Saint-Acheul appartiendrait encore à la moyenne terrasse.

Dans le cours de sa communication, M. Commont nous a aussi parlé de la faune qu'il a recueillie à Saint-Acheul et, là encore, sans bien entendu élever l'ombre d'un doute sur la rectitude et la précision des constatations du zélé préhistorien, il y a lieu encore de mettre en garde nos confrères contre une trop grande généralisation.

Depuis ces dernières années, les découvertes faites dans les alluvions anciennes des environs de Paris, dans celles de la vallée de la Somme, puis dans les cailloutis des environs de Saint-Omer, et enfin en Belgique, montrent clairement que la faune des vertébrés n'est nullement homogène pendant le Paléolithique inférieur.

En effet, dans le Bassin de Paris comme dans la vallée de la Somme, le Chelléen est nettement accompagné de la faune dite de l'*Elephas antiquus*, qui comprend *Rhinoceros Merkii*, et, à Saint-Acheul même, M. Commont vient de nous montrer que cette faune appelée sans doute fort improprement « faune chaude », s'élève jusqu'au niveau de l'atelier de taille de l'excavation Tellier, qui se trouve intercalé dans la glaise et qui représente réellement la transition entre le Chelléen et l'Acheuléen. C'est seulement à partir de l'Acheuléen que se montre la faune de Mammouth, dite « faune froide ».

Eh bien, il n'en est pas de même en Belgique, c'est à-dire vers le nord.

Dans ce pays, il n'y a pas de certitude que le véritable *Elephas antiquus* ait été rencontré, mais, dans le Quaternaire inférieur, qui ne renferme exclusivement que des industries éolithiques, se trouve l'*Elephas Trogontheri*, à molaires analogues à celles de l'*Elephas antiquus*, mais de petite taille, qui paraît représenter une forme naine de celui-ci.

Aussitôt que l'on entre dans le Quaternaire moyen de Belgique, dont la base renferme l'industrie paléolithique la plus rudimentaire, que M. Rutot a dénommée *Strépyien*, la faune du Mammouth se montre déjà très bien caractérisée et développée, comprenant, en abondance, le *Rhinoceros tichorinus*, puis le Renne, le grand Cerf d'Irlande, le Bison, le Bœuf, le Cheval, l'Ours, etc.

Comme on le voit, il y a donc là l'indication très nette de provinces géographiques, dont l'effet, sur la répartition des animaux, s'accroît encore considérablement en d'autres régions.

Alors qu'en Belgique la faune du Mammouth apparaît avec la première manifestation du Paléolithique, et que dans le nord de la France, cette même faune ne se montre guère qu'à partir de

l'Acheuléen inférieur, dans le midi du même pays, dans les grottes de Menton, par exemple, la faune de l'*Elephas antiquus* persiste jusque dans l'Aurignacien moyen; et nous voyons le même fait se produire à Taubach, près Weimar, et à Krapina, en Croatie.

Le Mammouth, si abondant dans nos régions du nord, depuis le début du Paléolithique jusqu'au commencement du Magdalénien, se raréfie à mesure que l'on se dirige vers le midi; et il paraît certain qu'il n'a jamais atteint le littoral méditerranéen.

Mais il y a plus. Depuis quelques années, les paléontologues signalent, sous le nom d'*Elephas intermedius*, une forme d'éléphant dont les molaires présentent un caractère mixte entre celles de l'*Elephas antiquus* et celle du Mammouth; et que constatons-nous? C'est que cette variété apparaît précisément au moment où la faune dite « chaude » va passer à celle dite « froide ».

Dans la vallée du Rhône, l'*Elephas intermedius* se montre vers le commencement de l'Acheuléen, tandis qu'aux environs de Saint-Omer, le même éléphant se trouve dans les alluvions de la basse terrasse et, en Belgique, dans le très important gisement d'Hofstade, près Malines, nous constatons sa présence exactement à la base du Quaternaire moyen, mélangé aux premiers Mammouths et aux premiers *Rhinoceros tichorhinus*, à un niveau qui correspondrait à celui de la première industrie paléolithique ou strépyienne.

Ce sont ces divergences fauniques qui expliquent pourquoi, en Belgique, il ne nous est pas possible d'appeler, comme en France, « Epoque ou Age du Renne », l'ensemble des âges moustérien, aurignacien, solutréen et magdalénien.

En effet, chez nous, le Renne apparaît, dès le Strépyien, avec le Mammouth et le *Rhinoceros tichorhinus*, puis il se perpétue, sans lacune, jusqu'à l'extrême fin du Quaternaire.

Mais à aucun moment des âges Strépyien, Chelléen, Acheuléen I, Acheuléen II, Moustérien, Aurignacien ni même Magdalénien inférieur, le Renne n'a supplanté le Mammouth ni le *Rhinoceros tichorhinus*; ceux-ci, par leur abondance se placent toujours en évidence, constituant, avec le cheval, les animaux prépondérants.

Ce n'est qu'avec le Magdalénien moyen (niveau de Chaleux) que disparaissent subitement et totalement le Mammouth et le Rhinocéros, laissant le Renne, avec le Cheval, maîtres du terrain.

Pour les Préhistoriens belges « l'Epoque du Mammouth » a donc une importance capitale, primordiale, car elle concorde avec tout le Paléolithique, sauf l'extrême fin; tandis que le terme « Époque du Renne » ne représente qu'une très courte durée, à peine les quelques milliers d'années qu'a duré la fin du Magdalénien (niveau

de Chaleux et niveau pré-tardenoisien de Montaigle et de Remouchamps).

En France, dans la Dordogne, les débris du Mammouth sont des plus rares; le Mammouth et le Rhinocéros ne descendaient guère jusque là ou bien on n'en utilisait qu'exceptionnellement les dépouilles; mais si les ossements de ces animaux sont rares, ils n'en ont pas moins été largement reproduits par la gravure sur parois de cavernes et par la sculpture, preuve qu'ils étaient bien connus.

La Madeleine n'a-t-elle pas fourni la célèbre plaque d'ivoire de Mammouth, avec belle gravure de l'animal? Bruniquel n'a-t-il pas décelé la fameuse sculpture de Mammouth bien connue?

En principe, au moins pendant le Moustérien, l'Aurignacien, le Solutréen et le Magdalénien inférieur, les faits se sont passés de même en Belgique, dans le Bassin de Paris et dans la Vezère; mais, comme dans cette dernière région, le Mammouth paraît avoir été assez peu abondant, c'est le Renne qui a usurpé sa place, un peu injustement, à notre avis, car on lui fait prendre — au moins dans la nomenclature — un rôle prépondérant qui ne lui appartient pas.

M. COMMENT. — La Somme prend sa source à l'altitude de 90 mètres et arrive à Amiens, après un parcours de 180 kilomètres. Il est donc naturel qu'à Saint-Acheul la différence de niveau entre les terrasses soient peu considérable.

Lorsque les terrasses sont inclinées comme elles le sont à Amiens, il faut opérer des nivellements très délicats, pour apprécier leur différence de niveau. (V. Géog. physique de Martonne.)

Nous avons procédé à ces opérations, et la différence entre l'altitude moyenne de la 3^e terrasse (58 mètres), et l'altitude moyenne de la 2^e terrasse (43 mètres), est de 15 mètres (l'extrémité de la haute terrasse étant seulement distante de 7 mètres de l'amorce de la moyenne terrasse).

Lorsque nous exposerons nos travaux en cours à Abbeville, nous montrerons que la haute terrasse n'est qu'à 35 mètres, et qu'il y a tout au moins une terrasse aujourd'hui disparue par l'abaissement considérable du niveau de base.

En ce qui concerne la faune des éléphants, il faut attendre pour conclure qu'une nouvelle étude d'ensemble en ait été faite, et que les différents auteurs se soient mis d'accord.

En théorie, il est facile de distinguer *Elephas meridionalis*, d'*Elephas antiquus* et *Elephas primigenius*. En pratique, c'est très délicat, à cause des formes intermédiaires.

D'après Pohlig, son inventeur (1), « l'*Elephas Trogontherii* est la forme intermédiaire entre *El. meridionalis* et *El. primigenius*; l'*Elephas antiquus* n'est pas un allié direct de ces types, mais appartient au sous genre *Loxodon*, caractérisé par ses disques étroits généralement très hauts et de coupe transversale généralement rhombique ».

D'après d'autres auteurs allemands (Dr Wust), « l'*El. Trogontherii* est l'ensemble des formes intermédiaires entre *El. meridionalis typique* et *El. primigenius typique*. Il sera nécessaire de distinguer plusieurs formes dans ces types intermédiaires, mais cette distinction n'est pas finie ». L'*Elephas intermedius* de Jourdan est une de ces formes. C'est donc en quelque sorte un des ancêtres du Mammouth.

Le Dr Pohlig ajoute « que toutes les molaires du Forest bed anglais, de Saint-Prest, et d'autres parties de la France (Tilloux et sans doute Abbeville), attribuées jusqu'ici à *El. meridionalis*, appartiennent positivement à *El. Trogontherii*, et il en est de même d'une grande partie des dents appelées faussement *El. antiquus* ».

Il est donc indispensable que les discussions sur les âges respectifs des gisements ou terrasses aient lieu sur des fossiles bien caractérisés et déterminés, et non sur des *mots* désignant parfois des choses différentes (2).

Pour Saint-Acheul, nous avons commencé à réunir les moulages des molaires d'Éléphants, trouvés depuis 1854, nous en possédons actuellement une vingtaine qui ont été présentés au Congrès de l'A. F. A. S., de Lille (section de géologie et de préhistoire réunies); et on a pu voir le caractère archaïque des *Elephas antiquus* à dents larges et des *El. primigenius*, bien différents de ceux trouvés sur la basse terrasse à Montières. D'autre part, la présence de l'*Hippopotame* et de *Belgrandia marginata* prouve indubitablement que l'industrie chelléenne est bien, à Saint-Acheul, contemporaine d'une faune chaude.

(1) Note fournie par M. le Dr Pohlig.

(2) Une observation semblable pourrait être faite au sujet des noms des industries de la pierre.

**Le Préhistorique
de la Ballastière de Rochy-Condé,
Bailleul-sur-Thérain (Oise).**

PAR

L. DENOYELLE (de Beauvais).

TOPOGRAPHIE.

La Ballastière, sujet de notre communication, est située dans la vallée du Thérain, à 9 kilomètres au sud-est de Beauvais, à l'altitude moyenne de 55 mètres. Elle occupe, dans la direction nord-nord-ouest, une partie des territoires de Rochy-Condé et de Bailleul, 40 hectares environ, à droite de la route de Beauvais à Hermes, au bas des dernières pentes du Quesnoy, sur la rive gauche de la rivière du Thérain. Le chemin de fer de Beauvais à Clermont la limite au sud.

Elle se divise au territoire de Rochy-Condé, en 4 sections portant, d'après le plan cadastral, les dénominations de : *Vallée Saint-Vincent*; *Chemin de Bailleu*; *les Onze Mines*; *les Galandes*; et, au territoire de Bailleul, en deux autres, dites *Voyette de Caygneux*; et *Sous la Saulx*.

Le banc de cailloux que MM. Esselin père et fils y exploitent depuis le mois de janvier 1901, pour fournir de ballast la Compagnie des Chemins de fer du Nord, git et s'étend, sous des couches de terre végétale et de sables différents de nature, à une profondeur qui varie selon les lieux. Son épaisseur, jusqu'à la rencontre du sable vert qui lui sert de lit, atteint parfois 5 mètres.

L'attention des préhistoriens de la région de Beauvais s'est peu portée avant 1907 sur cette vaste fouille.

Peut-être est-ce à cause du mode d'exploitation purement mécanique qui, opposant à l'accès à pied d'œuvre des obstacles sérieux, rendait fort difficile la détermination du niveau des divers gisements. Bref, la seule mention que nous en connaissons, fut faite par notre collègue M. Thiot, dans la revue *l'Homme préhistorique*, n° de janvier 1907, à propos de quelques haches en bronze trouvées dans une cachette mise à jour au cours de déblaiements.

Pendant six années, des centaines de mille mètres cubes de cailloux furent ainsi arrachés au sol et avec eux un nombre probable-

COUPE DES TERRAINS EN LA VALLÉE SAINT-VINCENT.

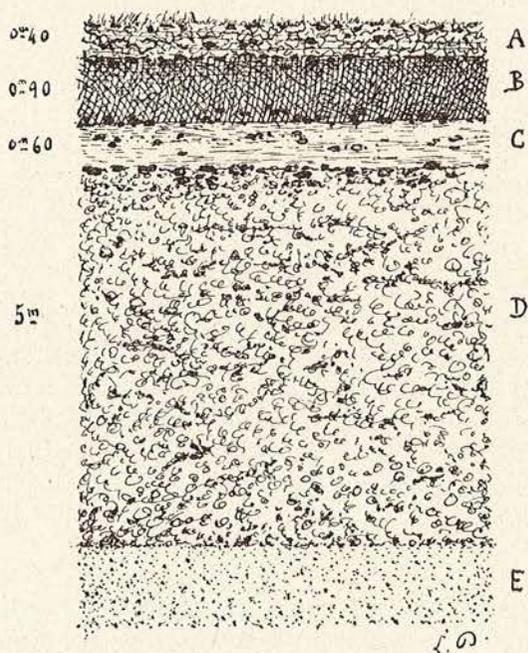


Fig. 1. — A, terre arable avec industrie néolithique; — B, terre argilo-sableuse grisâtre avec outillage magdalénien à la surface et à la base un outillage moustérien; — C, sable jaune avec outillage acheuléen. En certains endroits le sable jaune fait place à un banc de limon phosphaté moins épais, dans lequel se rencontrent des débris d'*Elephas primigenius*; — D, Cailloutis avec outillage chelléen à la surface; — E, sable vert d'alluvion.

ment très important d'armes, d'outils et de débris de la Faune, que l'on peut considérer comme irrémédiablement perdus.

Vers l'année 1907, peu après nos débuts dans l'étude de la Préhistoire, il nous parut intéressant de tenter de sauver quelques-unes des pièces que nous pensions devoir être encore enfouies dans les terrains non exploités (Fig. 1).

Grâce à la communication de livres spéciaux, à des explications

données d'après des dessins avec spécimens à l'appui, nous parvîmes à intéresser à nos recherches, le personnel de l'entreprise, et notamment MM. Fournier frères.

Ils s'habituaient assez vite à discerner dans la masse des pierres journalièrement extraites par les excavateurs celles qui portaient la trace du travail de l'homme, et nous pûmes ainsi rassembler des séries de pièces dont certaines ont un caractère qu'il est utile de noter et dont nous reproduirons plus loin l'image.

INDUSTRIE.

Ces séries comprennent des instruments des époques Chelléenne, Acheuléenne, Moustérienne. On y rencontre également du Paléolithique supérieur, caractérisé par des lames-grattoirs et des burins, que nous croyons pouvoir rapporter à l'époque Magdalénienne.

Époque Chelléenne.

Jusqu'à ce jour nous n'avons vu dans le diluvium aucun produit de l'époque pré-chelléenne, soit que nos investigations personnelles n'aient pas été assez minutieuses, soit que par l'imprécision de leurs formes tout à fait irrégulières, les pièces de cette époque aient échappé aux regards des ouvriers qui nous secondaient.

Par contre l'outillage chelléen apparaît à la surface du cailloutis en assez grande abondance. Il consiste en coups-de-poing de types et de dimensions fort différents; en poignards, racloirs; en lames épaisses, ayant l'aspect de semelle dont l'emploi ne nous semble pas bien défini (Pl. II, *Fig. 4*), mais qui cependant, si l'on juge d'après un léger étranglement proche de l'une des extrémités, étranglement propice à recevoir une ligature, pourraient peut-être avoir servi de pointes de lances.

L'un des coups-de-poing (Pl. I, *Fig. 1*) affecte une forme quadrangulaire très rare dans cette catégorie d'instruments, et sous une apparence grossière et fruste porte trace de la recherche d'une certaine symétrie.

Débité à grands éclats dans un morceau de silex tabulaire, il a été préparé, ce n'est pas douteux, pour une adaptation à deux usages. Nos ancêtres, malgré la vigueur que nous leur attribuons volontiers, ne pouvaient-ils se préoccuper de réduire au minimum de poids leur outillage de défense et de chasse, et de faire d'une pierre deux instruments. Le façonnage de la pièce que nous décrivons le prouverait surabondamment.

En effet, tandis que l'épaisseur de l'un de ses côtés et l'amincissement de l'autre en font bien un racloir, la taille de ses extrémités,

dont l'une se termine en biseau très légèrement convexe et l'autre est tout à fait obtuse, indique clairement qu'elle avait aussi pour destination de fendre et de pénétrer : toutes retouches ayant été faites pour que la main qui l'employait ne pût être blessée par le contre-coup.

Cette pièce qui provient de la vallée Saint-Vincent, mesure 0.176×0.110 millimètres. Elle est la seule de ce genre que nous ayons eu l'occasion de trouver.

Un autre de nos coups-de-poing est également curieux par l'ablation voulue du coin gauche du talon, auquel, par une disposition naturelle du morceau de silex, le coin droit faisait déjà défaut (Pl. I, *Fig. 2*).

Cette arme tronquée depuis fort longtemps, ainsi que l'indique la patine de la cassure, se terminait assurément en pointe non pas aiguë, mais arrondie et presque plate.

En admettant d'après la courbe de ses bords que la partie manquant ait eu trois centimètres, ce coup-de-poing, à son origine, avait une longueur totale de vingt-trois centimètres.

Il devait être fort redoutable entre les mains de l'individu qui le maniait.

L'industrie chelléenne a laissé à ce même niveau d'autres variétés de cette arme de formes plus répandues, telles que celle à talon massif, à bords largement festonnés, représentée (Pl. I, *Fig. 3*) et celles figurées (Pl. II, *Fig. 1* et 3).

L'une des faces de la pièce (*Fig. 3*, Pl. I) porte en deux endroits un reste de cortex que l'homme n'a pas essayé de faire disparaître par la taille, pour ne rien lui retirer de sa puissance. Ce coup-de-poing est épais de 0^m065 et long de 0^m210 . Malgré les brèches que lui a infligées la drague, son poids atteint encore 1.510 grammes.

Tout différente est la pièce représentée Pl. II, *Fig. 2*. Elle est taillée en bel ovale allongé et par l'élégance de sa forme elle est nettement indicatrice de l'approche de la période acheuléenne. Mais nous ne saurions la ranger parmi les coups-de-poing, à cause du bord tranchant qu'elle présente sur tout son pourtour, sans la réserve d'un talon propre aux armes destinées à porter des coups violents par le seul intermédiaire de la main. Elle doit prendre place selon nous dans la catégorie des raclours.

Le poignard reproduit ci-dessous (*Fig. 2*), appartient au début de l'époque chelléenne, et le n° 1 de la Pl. II, dont les deux côtés sont tranchants, au plein de cette même époque. L'un et l'autre ont un talon naturel à gorge revêtu de cortex et soigneusement conservé pour une préhension plus facile.

Nous avons trouvé là, en outre, un godet constitué par une demi-géode à quatre pans, dont un naturel, qui rejoignent en retrait la

face inférieure aplanie, elle aussi, pour assurer la stabilité de l'ustensile duquel, au surplus, on ne doit pas avoir fait usage (Pl. II, *Fig. 5*).

Beaucoup de ces pièces ont leurs angles émoussés par le frotte-

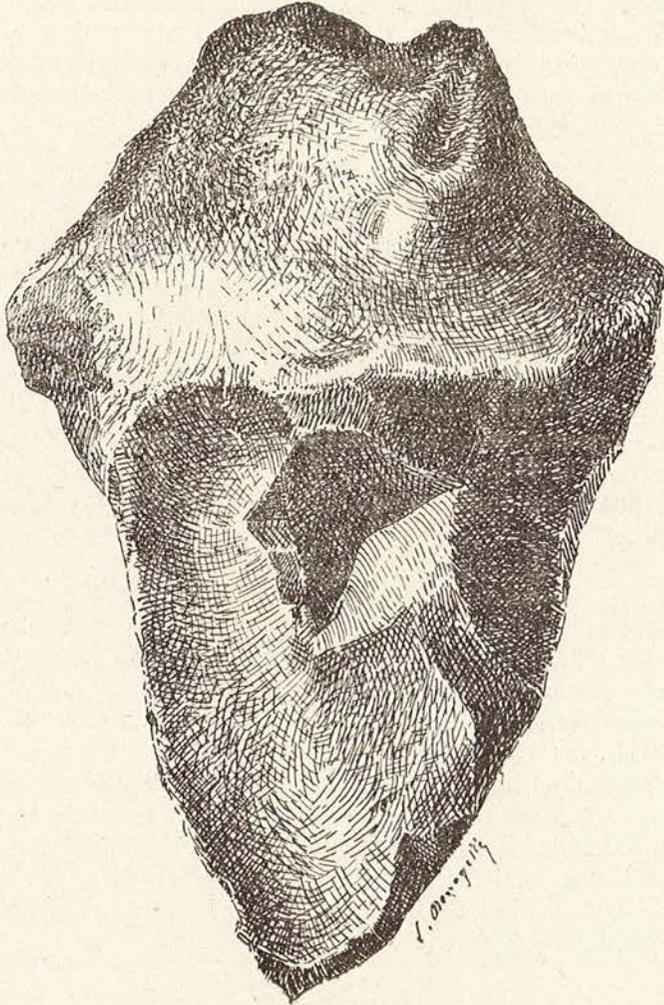


Fig. 2. — *Poignard* de la Vallée Saint-Vincent.

ment des graviers et des sables, entraînés par les eaux qui suivaient les sinuosités de la vallée.

Epoque Acheuléenne.

Les spécimens de cette époque sont assez rares. Nous n'en possédons que deux. Ce sont de petits coups-de-poing de 0^m09 de lon-

gueur sur 0^m08 de largeur, c'est-à-dire presque circulaires (*Fig. 1*, Pl. III).

Ils proviennent de la couche de sable jaune de la vallée Saint-Vincent, où ils se trouvaient à un mètre soixante environ au-dessous du niveau du sol.

La collection de notre collègue M. Ratinet comprend un coup-de-poing de cette époque en silex noir, triangulaire, dans un bel état de conservation.

Epoque Moustérienne.

Dans la partie inférieure de la couche de terre argilo-sableuse, on rencontre un assez grand nombre d'éclats larges (Pl. III, *Fig. 2*), à bord supérieur oblique, arrondi ou pointu (Pl. IV); des pointes à main, triangulaires ou cordiformes (Pl. V); des perçoirs (Pl. IV et VI); des grattoirs, scies, lames, couteaux à manche, dont quelques-uns ressemblent un peu à ces instruments de chirurgie vétérinaire, appelés flammes, ou mieux encore au coutre de nos anciennes charries (Pl. IV et VII).

Le silex de ces outils est noir, gris ou blond, suivant sa provenance.

Epoque Magdalénienne.

Comme nous l'avons dit plus haut, nous croyons pouvoir faire remonter à l'époque Magdalénienne quelques outils prismatiques, incurvés sur le plan d'éclatement, à une ou plusieurs arêtes dorsales, découverts vers le sommet de cette même couche de terre (Pl. VIII).

Parmi ceux-ci une lame étroite et longue en silex bleuâtre, taillée à trois facettes en sa moitié supérieure et terminée par une pointe à double biseau, est particulièrement fine et élégante.

Son extrême acuité la rendait éminemment propre à graver sur des objets de matière tendre. C'est bien un burin caractéristique de l'époque Magdalénienne.

Epoque Néolithique.

Dans la terre arable peu épaisse, maigre et de couleur gris jaunâtre, nous avons trouvé mêlés à des pièces de l'époque paléolithique remontées de la couche sub-jacente par les labours successifs des échantillons divers de l'époque Néolithique : herminette, pointes de flèches pédonculées ou barbelées, en silex calcédonieux; des ébauches de ces pointes en silex pyromaque, d'un travail suffisamment avancé pour qu'on en conçoive la forme définitive (Pl.



Fig. 1 (1/2 gr.).



Fig. 2 (1/2 gr.).



Fig. 3 (1/2 gr.).

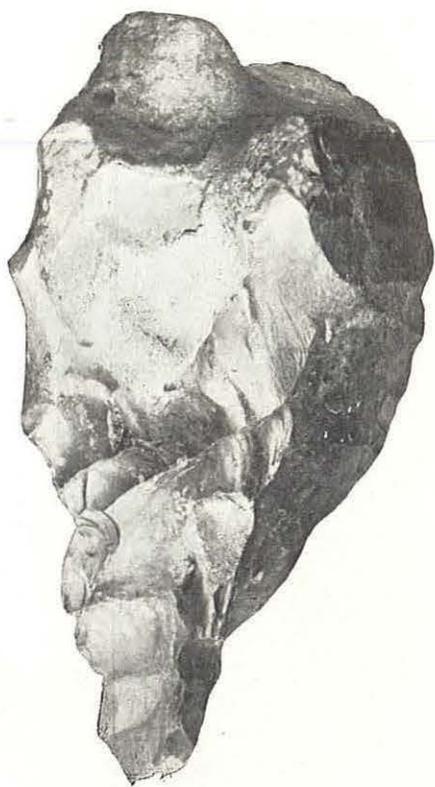


Fig. 1 (1/2 gr.).



Fig. 2 (1/2 gr.).

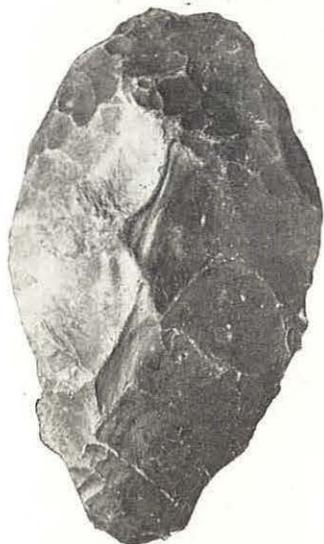


Fig. 3 (1/2 gr.).



Fig. 5 (1/2 gr.).



Fig. 4 (1/2 gr.).



Fig. 1.

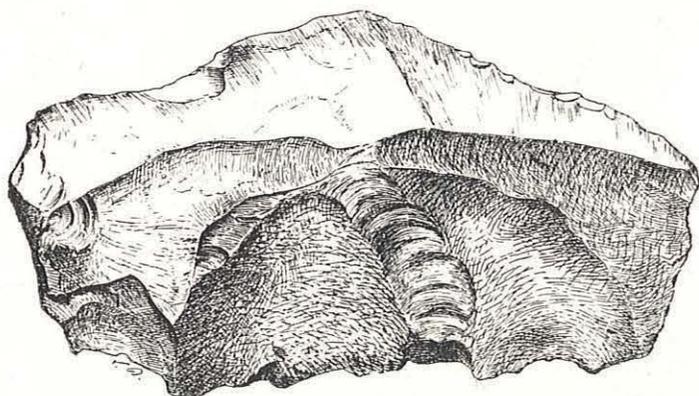


Fig. 2 (1/2 gr.).



Fig. 1 (1/2 gr.).



Fig. 2 (1/2 gr.).



Fig. 3 (1/2 gr.).

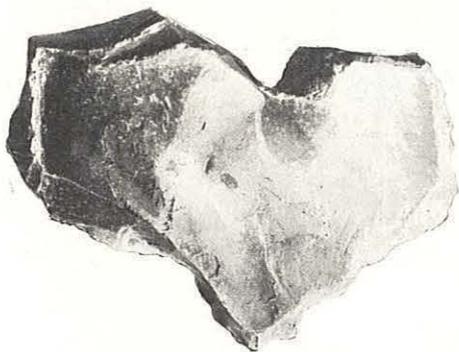


Fig. 4 (1/2 gr.).



Fig. 5 (1/2 gr.).

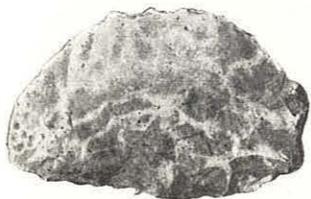
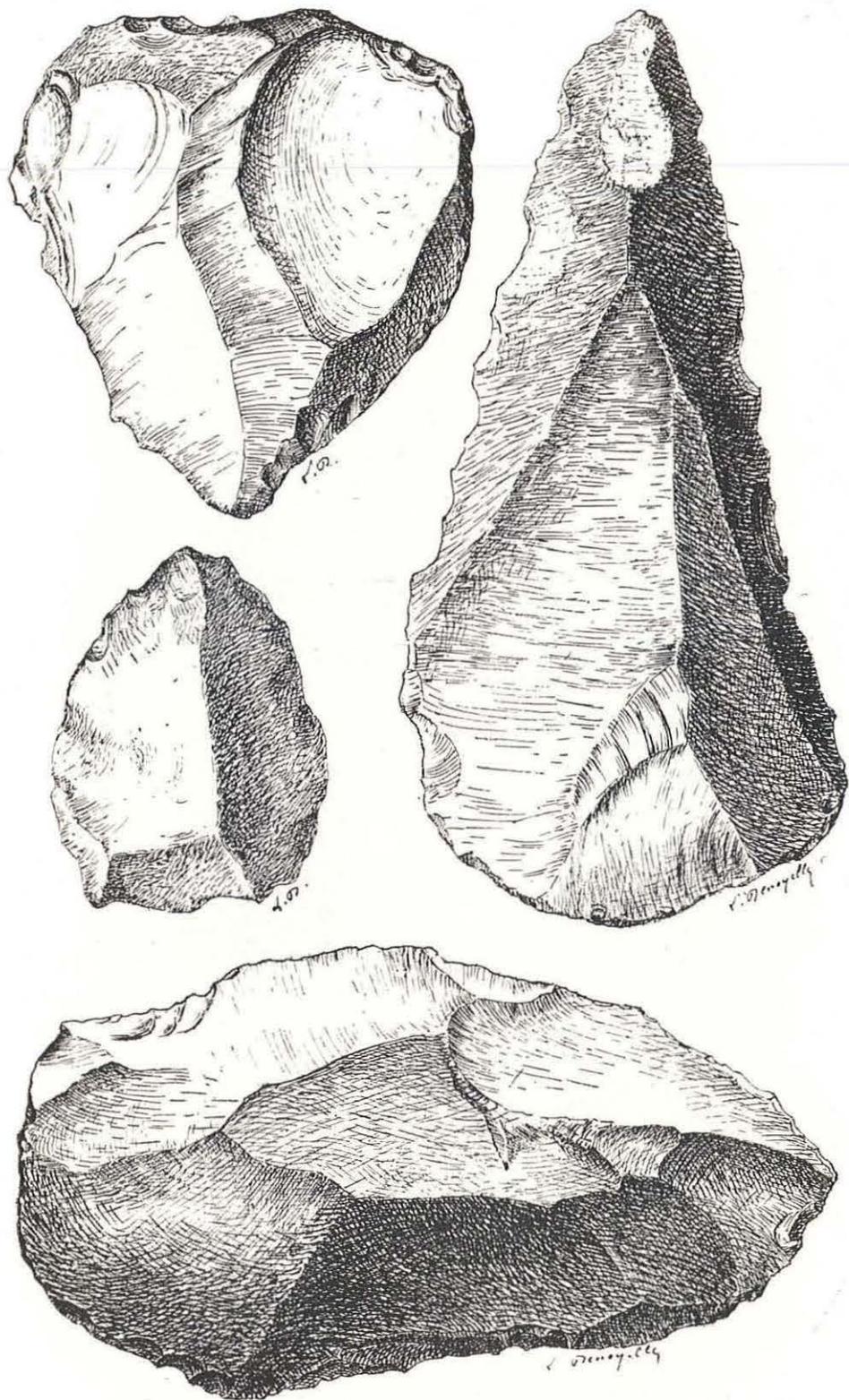
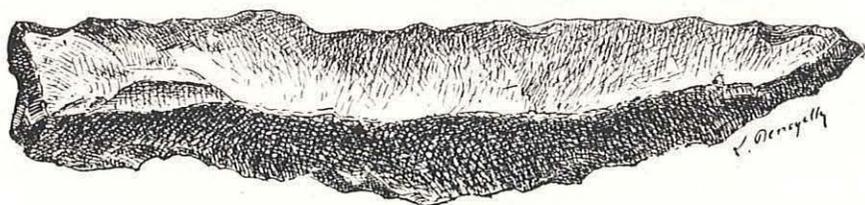
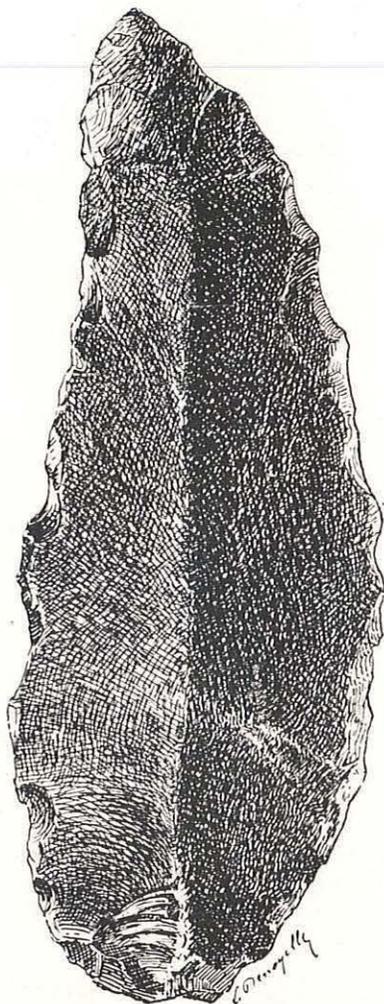
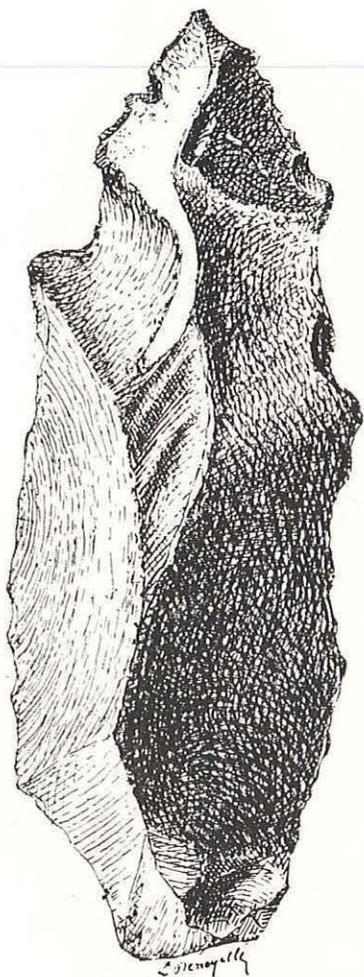


Fig. 6 (1/2 gr.).



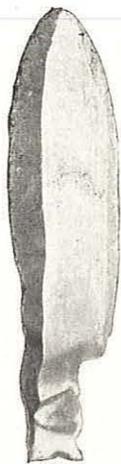
Fig. 7 (1/2 gr.).







1/2 gr.



1/2 gr.



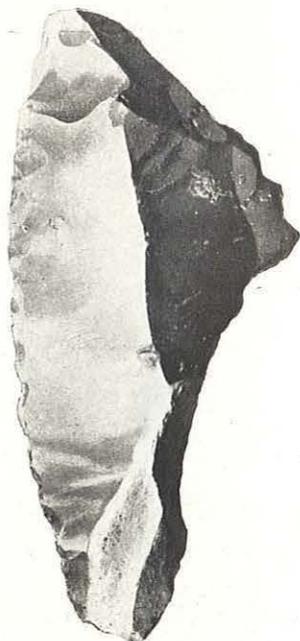
1/2 gr.



gr. nat.



1/2 gr.



1/2 gr.

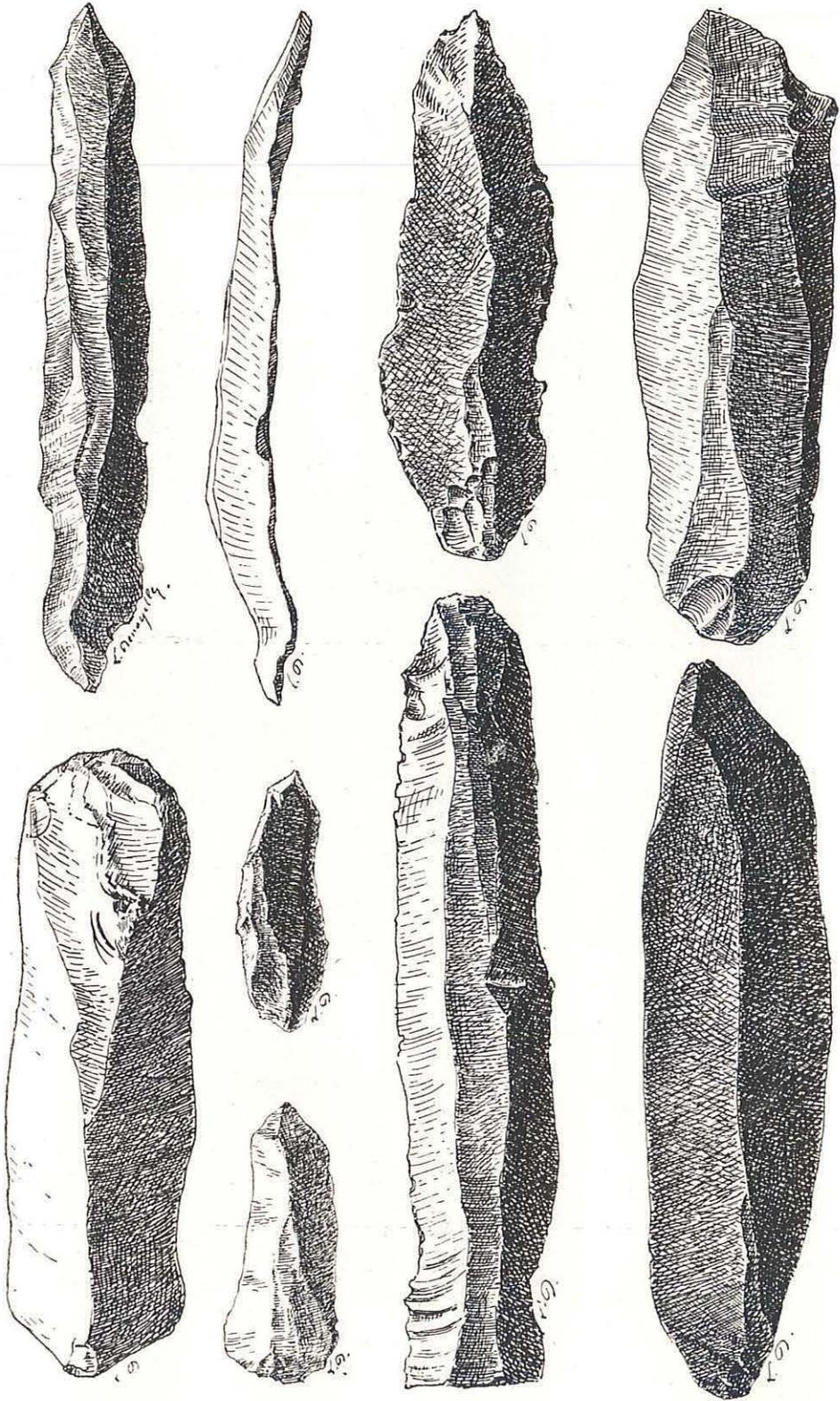




Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.

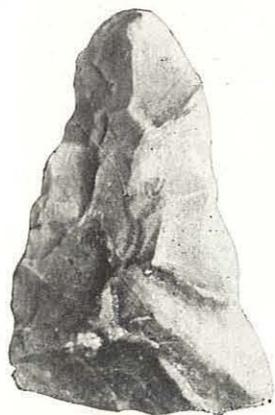


Fig. 4.



Fig. 5.



Fig. 6.



Fig. 7.



Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 4.

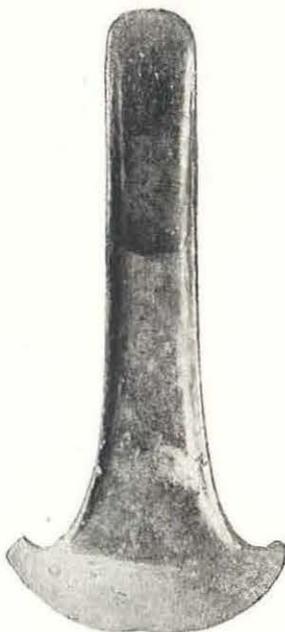


Fig. 5.

IX) des haches polies ou préparées pour le polissage; les unes courtes et robustes (Pl. X, *Fig. 2*); les autres allongées, méplates, et si fragiles en apparence qu'on pourrait douter qu'elles aient été façonnés pour un usage courant (Pl. IX, *Fig. 2*).

Telle autre encore a l'air d'un cylindre déprimé graduellement dans sa longueur, devenant ainsi tranchante d'un bout et pointue de l'autre (Pl. IX, *Fig. 1*).

Le même limon nous a procuré aussi :

1° Des ciseaux triangulaires, prismatiques (Pl. IX, *Fig. 4*), ou tirés parfois d'un fragment de hache polie. Le tranchant en est droit dans le premier cas, et cintré dans le second, puisqu'il fut emprunté à l'instrument primitif.

2° Des grattoirs oblongs, à bords vifs (Pl. X, *Fig. 1*), et un fort perçoir de 0^m14 de longueur, massif au talon, effilé au sommet offrant la particularité curieuse d'une double courbure de son axe (Pl. X, *Fig. 3*).

Nous présumons que les instruments divers dont nous venons de donner la nomenclature, ont été recouverts sur place par les limons entraînés par les eaux de ruissellements.

FAUNE.

En certains endroits des terrains mis en exploitation, et plus spécialement aux lieux dits les *Galandes et les Onze mines*, le sable siliceux que l'on rencontre ailleurs directement au-dessus des cailloux fait place à un limon blanc, gras, phosphaté.

Ce limon, épais parfois d'un mètre, renfermait des débris de gros animaux, vraisemblablement de l'*Elephas primigenius*, qui auraient pu fournir pour l'étude de la faune locale de précieux documents; mais ils ont été enlevés avec les autres déblais.

Leur abondance était telle qu'on en a chargé plusieurs wagonnets.

Les restes que l'on a conservés consistent en fragments de membres ayant de 12 à 15 centimètres de diamètre, en molaires et surtout en une belle défense découverte vers le milieu du mois de septembre de l'année dernière.

Malgré les précautions prises, elle n'a pu être enlevée entière de sa couche de limon, à cause de sa très grande friabilité. Elle s'est rompue en trois morceaux qui bout à bout développent encore une longueur de 1^m60.

Nous devons à l'obligeance de M. Péroude, ingénieur de la voie à la Compagnie du Nord, son possesseur actuel, d'avoir pu la faire figurer dans notre Exposition, vitrine 49, parmi les autres objets de même provenance.

ENCEINTES.

Dans le courant du mois de septembre 1906, des ouvriers qui procédaient à l'enlèvement de terres dans la partie du territoire de Bailleul occupée temporairement pour l'extraction du silex furent amenés à déblayer une sorte de fossé ouvert autrefois dans sa masse.

A mesure que le travail avançait cette tranchée se dessinait en courbe régulière d'un rayon constant, et, quand le découvert fut achevé dans les limites de territoire prévues pour l'instant elle était exactement demi-circulaire.

Comblée à nouveau en partie il y a un an pour l'installation des voies d'exploitation, il n'en reste plus aujourd'hui de visible que

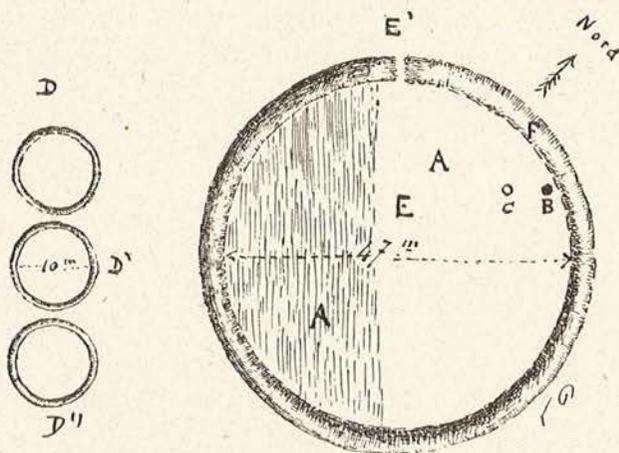


Fig. 3 — E, plan de l'enceinte principale; — A, partie mise à jour en 1909; — A', partie déblayée en 1906; — E', petite chaussée donnant accès dans l'enceinte; — F, fossé circulaire; — B, C., endroits où ont été trouvées les armes en bronze; — D, D', D'', les trois petites enceintes dans leur disposition. — [Echelle de 1/1000].

les extrémités qui, se raccordant à celle de la seconde moitié découverte à son tour il y a quelques mois, déterminent une enceinte de 47 mètres de diamètre intérieur.

Ce fossé ouvert à 0^m75 de la surface du sol est creux d'un mètre. Il a 3 mètres de largeur à l'orifice et 1 mètre seulement au fond. Ses côtés ont une direction oblique encore très accusée et l'on passe pour le franchir sur une sorte de chaussée large de quelques pieds réservée tout exprès dans l'épaisseur du cailloutis.

L'ouvrage est situé à 375 mètres de l'arrêt du chemin de fer de Bailleul, à une distance perpendiculaire à la route départementale de 95 mètres. Ce qui le place sur le plan dressé par la Compagnie du Nord dans les parcelles 382 et 383 du lieu dit *Sous la Saulx*.

Ajoutons que c'est pendant qu'on le découvrait que se fit la trouvaille, relatée par M. Thiot, du poignard et des haches de l'époque morgienne, à talon rudimentaire, dont la planche X représente deux des cinq qui nous appartiennent (1).

A 350 mètres de là, en se dirigeant au Nord-Ouest vers la vallée Saint-Vincent, trois autres enceintes également rondes furent aussi rencontrées.

Elles étaient disposées sur une même ligne droite et écartées de quelques pas l'une de l'autre.

Leur largeur était d'une dizaine de mètres, et le fossé qui les limitait n'avait que 50 centimètres d'ouverture et autant de creux (D, D', D'', *Fig. 3*).

FOYERS.

On peut voir encore à une trentaine de mètres en dehors de la principale enceinte dont il est question ci-dessus, vers le nord-ouest, dans le lit de cailloux, un certain nombre de dépressions en forme de cuvette, de 1^m50 d'ouverture en moyenne et profondes de 0^m40 au plus.

A en juger par la matière noire et grasse qui en garnit le fond et par les cailloux calcinés que l'on en retire, elles marquent l'emplacement d'anciens foyers.

Nous en avons compté une vingtaine disséminées de façon très irrégulière, tantôt rapprochées l'une de l'autre, tantôt éloignées de quelques enjambées.

Les fouilles que nous y avons fait pratiquer n'ont amené aucun résultat. Cependant un jour, un malencontreux coup de pioche donné dans une petite poche de terre sableuse, voisine de l'un de ces foyers, porta sur une écuelle en poterie grossière qui en fut brisée, et dont on ne put nous remettre plus tard que des fragments trop incomplets pour permettre de la reconstituer.

Un morceau de lame de poignard a été ramassé aussi non loin de là. Il figura dans la vitrine 14, avec 5 des haches que contenait la cachette. Il doit, d'après certains détails de fabrication encore apparents, être d'un modèle presque identique à celui du poignard qui les accompagnait.

D'après l'obliquité de ses côtés, cette lame à double tranchant,

(1) Sur celle dont nous donnons une reproduction (*Pl. X, Fig. 4*) existe à droite et à gauche du talon, une sorte de contre-fort aménagé dans la masse du métal pour rendre l'emmanchement plus solide.

Une des haches non reproduites dans cet ouvrage diffère aussi des autres par les facettes longitudinales au nombre de cinq ou six, dont sont ornés ses côtés extérieurs.

devait avoir 0^m17 au moins de longueur à partir du manche dans lequel elle était rivée. Comme ornementation, elle porte deux traits gravés parallèlement à chacun des tranchants.

De quelle époque datent ces diverses enceintes et les foyers environnants; nous avouons l'ignorer. Aussi accueillerons-nous avec satisfaction, les renseignements que des collègues plus éclairés que nous et qui auront pu les voir, voudront bien nous donner à leur sujet.

M. le D^r BAUDON. — Les enceintes dont parle M. Denoyelle dans sa communication, peuvent avoir un intérêt, mais il est difficile d'y reconnaître l'époque néolithique. — Sont-ce même des ouvrages de défense ? Ils seraient de peu d'importance puisqu'à côté d'une enceinte de 47 mètres de diamètre protégée par un fossé relativement peu profond, il y aurait d'autres enceintes qui n'auraient qu'un diamètre de 10 mètres et dont le fossé n'aurait qu'une profondeur de 0^m50. — Les foyers n'ont rien non plus de néolithique. — Il est plus que probable que ces ouvrages dateraient plutôt du moyen âge. — Quoiqu'il en soit, dans l'excursion de Vendredi, vous verrez les ouvrages et j'espère que nous trouverons parmi vous quelqu'un qui soit compétent pour nous éclairer.

**Présentation d'un coup-de-poing acheuléen
et de racloirs moustériens,
recueillis aux environs de Beauvais.**

PAR

G. FOUJU (de Paris).

J'ai l'honneur de présenter aux membres du Congrès un coup-de-poing acheuléen, provenant d'une briqueterie d'Allonne, qui me semble présenter un certain intérêt, en raison des particularités de la roche employée à sa confection.

Les briqueteries d'Allonne ont donné de très beaux échantillons de silex paléolithiques, principalement des coups-de-poing; nous en avons vu à l'Exposition préhistorique organisée à l'occasion du Congrès, et chez M. Janet. Celui que je présente a ceci de particulier, c'est qu'il a été taillé dans une meulière, pétrie de grandes coquilles de Lymnées.

Nous savons, les géologues surtout, combien se taille difficilement cette roche, lorsqu'elle se trouve ainsi abondamment garnie de fossiles; les coquilles se détachent et la roche se brise en morceaux. Il a donc fallu à notre ancêtre, qui a confectionné ce coup-de-poing, une habileté surprenante pour l'avoir fait si beau, si régulier, malgré l'abondance de ces grandes Lymnées dans la roche!

Les autres silex que j'ai l'honneur de faire passer sous vos yeux, proviennent du gisement de Saint-Just-les-Marais, carrière Rebours. Ce sont des racloirs moustériens.

Il y en a un, que j'ai recueilli en 1891, remarquable par ses dimensions, sa taille régulière et sa patine lustrée, analogue à la patine de certains silex recueillis dans les graviers des rivières. De plus, les arêtes du talon, c'est-à-dire la partie qui devait être tenue en main est usée, adoucie par l'emploi qui en a été fait.

Les autres racloirs, recueillis en 1900, présentent tous la même facture; c'est le même silex gris. Ils ont dû être faits par le même ouvrier et abandonnés sur place. Leur taille est très belle et très régulière. Avec ces racloirs étaient deux grands éclats, de même silex, destinés certainement à faire aussi des racloirs; leur talon seul est retouché comme beaucoup d'éclats du type moustérien.

M. COUTIL fait remarquer que la base des lames moustériennes porte une série de très fines retouches sur la partie supérieure : cette particularité se retrouve sur un tiers des lames qu'il a recueillies dans la briqueterie de l'École militaire, et seulement sur les pièces bien venues à l'éclatement ; car pour les deux tiers ou tout au moins la moitié des autres lames triangulaires ou allongées, elles ne portent pas ces très fines retouches. C'étaient probablement des pièces choisies et prêtes à servir, comme pointes à main ; si on avait pris soin d'émousser ainsi la base par de très fines retouches, c'était pour éviter qu'elles ne blessent le fond de la main.

M. Commont a signalé des pièces analogues recueillies par lui à Saint-Acheul ; et il a émis l'opinion que ces retouches de la base étaient simplement dues aux chocs de débitage des lames.

M. Coutil tient à joindre à son opinion celle de M. Thiot, qui a étudié justement depuis six ans les très remarquables instruments de Saint-Just-des-Marais, et qui estime que les retouches de la base des lames moustériennes sont voulues et postérieures au détachement de ces lames des nucléus.

**La Station sous-marine dans la Plage du Havre
et les Galets et Éclats de Silex
travaillés par la mer, sur le littoral
de la Seine-Inférieure.**

PAR

Georges ROMAIN (Sainte-Adresse, S.-I.),

Vice-Président de la *Société Normande d'Études Préhistoriques.*

J'ai l'honneur de vous soumettre, dans la vitrine que le Comité de l'Exposition préhistorique de Beauvais a eu la gracieuseté de m'accorder, des Haches ou Coups-de-poing et des silex utilisés provenant du gisement paléolithique sous-marin de la plage du Havre; puis des galets et divers éclats plus ou moins silicieux de l'époque actuelle, façonnés par les chocs produits par la mer, que l'on rencontre en grande quantité dans les cordons littoraux de galets du Havre à Fécamp.

J'attire tout particulièrement votre bienveillante attention, sur une autre catégorie d'éclats de silex, débités depuis un an, et même tout récemment, soit par les heurts accidentels, soit par les ouvriers qui équarissent de gros blocs de silex, dans les travaux qu'on exécute sur le rivage, pour consolider le pied du Cap de la Hève; et, parmi ces éclats, un certain nombre ayant été enlevé par les vagues depuis peu de temps, ont acquis, au milieu du sable, des graviers, et des galets, des traces de taille et de retouches.

J'ai déjà, il est vrai, entretenu la *Société Préhistorique de France* sur ce sujet, ainsi du reste que la *Société Normande d'Études Préhistoriques*, et si je reviens encore une fois sur ces curieux cailloux, c'est parce que je crois qu'ils intéresseront tous mes collègues et confrères réunis dans ce brillant Congrès préhistorique de Beauvais; et l'unique but de cette causerie sera de démontrer, pièces en main, que ces échantillons recueillis dans les talus de galets n'ont point été travaillés par l'homme préhistorique, et éviter au chercheur qui visitera nos plages toute confusion possible entre les vrais silex taillés de la station sous-marine et les innombrables faux répandus sur tout le littoral.

Mon intention n'est point de refaire à nouveau l'historique de la station sous-marine, maintenant disparue sous le sable et la vase, cette station ayant été également l'objet de plusieurs communications de mes éminents maîtres, Marcelin Boule, Stanislas Meunier, Gabriel et Adrien de Mortillet. Cependant, pour rappeler et préciser aussi clairement que possible l'emplacement de ce riche gisement par rapport au talus de galets, je dirai tout d'abord qu'il y a eu le 11 mars dernier, exactement 22 ans que je découvrais, jusqu'à la limite extrême des basses mers, entre la digue Nord du nouveau port, et la villa des Falaises située sur le boulevard Maritime, de nombreux silex taillés et ossements quaternaires. Le gisement occupait une surface égale à 300 mètres de largeur, et une longueur, vers la rade de 500 à 600 mètres, et même plus, pendant les basses mers d'équinoxes; il recouvrait les argiles et calcaires kimmeridgiens, et était borné au nord par ce même étage jurassique, au sud par un vaste dépôt tourbeux, à l'ouest par la pleine mer, et enfin à l'est il traversait la ville du Havre au pied des coteaux d'Ingouville, pour se continuer et disparaître à l'extrémité de la commune de Gravelle-Sainte-Honorine.

J'insiste vivement, en passant, sur quelques particularités bien naturelles à une station en place; c'est que, dans ce parcours qui n'a pas moins de 10 kilomètres, dans lequel un grand nombre de travaux ont été exécutés pendant ces 22 années écoulées, il n'a jamais été trouvé de silex taillés ayant le moindre rapport avec ceux provenant du gisement sous-marin; ensuite, l'industrie de cette station diffère absolument, quoique de la même époque, c'est-à-dire, du paléolithique inférieur, de celle de nos briqueteries situées sur le plateau à 90 mètres au-dessus du niveau de la mer.

L'outillage, qu'on rencontre dans l'ergeron et l'argile à brique de nos briqueteries, dont entre parenthèses on peut admirer de nombreux et jolis spécimens dans la belle collection de mon ami et notre collègue M. Dubus, est presque toujours cacholonnée et de couleur blanche, jaune, grise, bleutée ou veinée; tandis que celui de la station sous-marine est noire, jaune ou grise, simplement patiné ou lustré, montrant ainsi la nature de la roche employée.

Les haches ou coups-de-poing des briqueteries sont clivés avec un très grand soin, et leurs bords sont minces et tranchants; les mêmes instruments provenant de la station sous-marine sont au contraire d'une facture plus grossière, et leur contour est épais et souvent ondulé.

Toutes ces haches, ces coups-de-poing, ces ébauches, tous ces instruments variés et ces éclats intentionnellement débités pour être utilisés, étaient empâtés dans le limon quaternaire, en compa-

gnie d'ossements de cheval, de bœuf, de cerf, et d'autres espèces d'animaux non déterminés (*Fig. 2*).

Le Jeudi 9 août 1888, je recueillais, dans ce gisement, une côte d'*Elephas primigenius*, mesurant 1^m15 de longueur, en 5 morceaux, lesquels se trouvaient réunis les uns à la suite des autres ; puis, un an après, je découvrais à quelques mètres plus loin, un bassin presque complet du même proboscidien, qui en piochant se brisa en 75 morceaux. Enfin, j'ai plusieurs fois rencontré de place en place dans cette station, des lots de 3, 4 et 5 haches au milieu d'une grande quantité de déchets de taille (*Fig. 1*).

Pour ces raisons, j'en conclus, et probablement pour la dernière fois, que le gisement sous-marin est en place, qu'il a dû se former aussi lentement dans la basse vallée que sur nos plateaux, et qu'il n'est point le produit, soit d'un éboulement de la falaise, soit d'un glissement de terrain, soit d'un dépôt de transport, soit enfin d'un apport quelconque de matériaux sur cette partie de la plage.

Quand à rencontrer des haches, des instruments ou des ossements sur tout le littoral et parmi les galets, malgré les violentes tempêtes qui affouillaient parfois cette station, j'affirme que mon regretté collègue M. Babeau et moi nous n'avons jamais recueilli aucun de ces vestiges en dehors de l'emplacement de la station paléolithique sous-marine.

Cette affirmation paraîtra peut-être un peu hasardée aux personnes qui ne sont point habituées aux choses de la mer, et qui n'ont pas vu le gisement sous-marin ; mais elle s'explique facilement, si on veut bien tenir compte que cette station a toujours été entourée par des bancs de sable, et ne commençait à découvrir, au moment de la mer baissante, qu'à 25 ou 30 mètres de l'extrémité des épis, c'est-à-dire à une soixantaine de mètres environ des talus de galets.

Son éloignement du rivage, et la profondeur sous la mer à laquelle elle se trouvait, la rendaient insensible à la percussion des vagues.

Enfin, le courant de marée du nord-ouest qui se dirige, en longeant les sinuosités du littoral, depuis le cap d'Antifer, près d'Etretat, jusqu'au Havre, sous l'effet des tempêtes, qui se déchainent assez souvent sur nos côtes, modifie chaque fois l'aspect de nos plages, et refoule les matériaux éboulés de la falaise vers le port et l'embouchure de la Seine. C'est en somme un transport continu, lent ou rapide, qui se produit seulement à chaque marée montante, le reflux n'ayant aucune action sur le littoral, sauf pour y déposer les matières vaseuses en suspension.

Lamblardie a estimé que le flux de marée apporte chaque année, sur nos rivages, mille toises cubes de galets, et deux mille

toises cubes de sable qui tendent sans interruption à prolonger le rivage vers l'est, c'est-à-dire vers la Ville du Havre; il serait peu

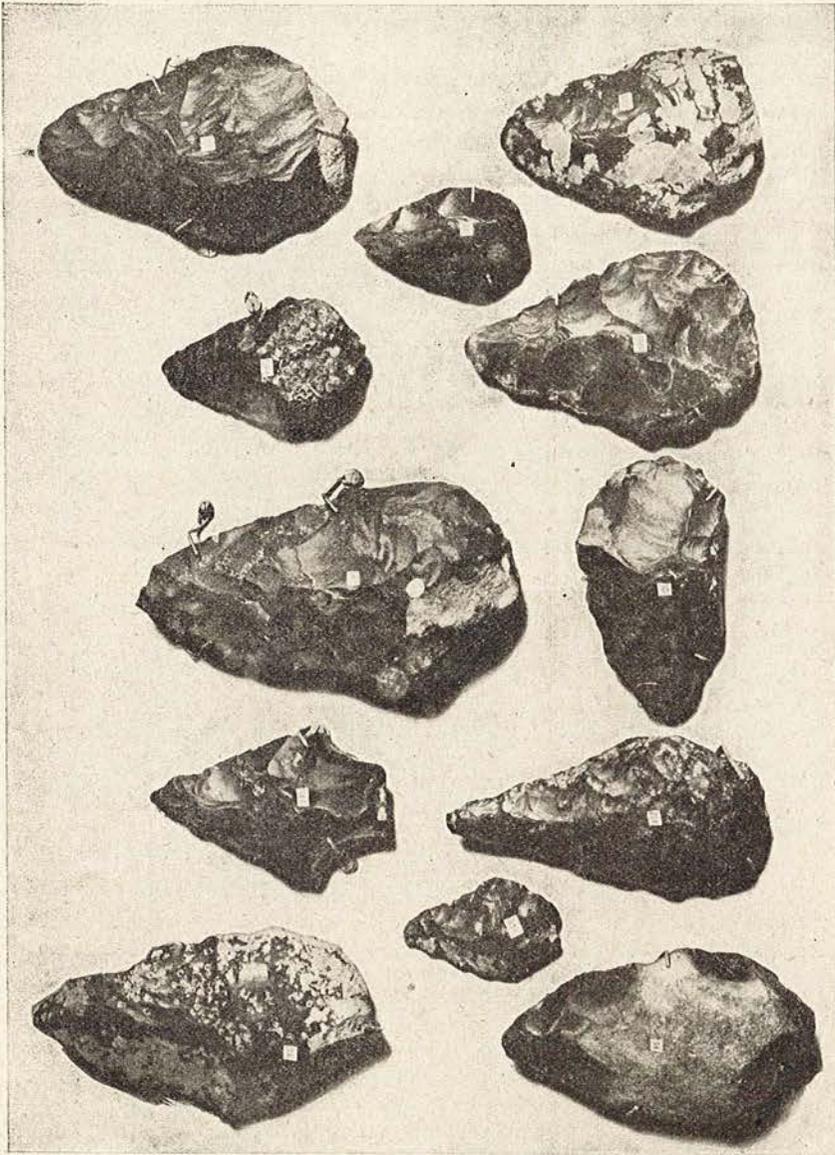


Fig. 1. — Gisement quaternaire sous-marin dans la plage du Havre (Industrie Paléolithique). — [Collection G. Romain].

rationnel de penser que des silex taillés, en supposant qu'ils aient été arrachés à la station, — ce que nous n'avons pas une seule fois constaté dans nos minutieuses investigations, — voir même des ga-

lets, purent se disperser à contre courant vers la baie de Sainte-Adresse ou du Cap de la Hève.

Maintenant, passons rapidement en revue les cailloux et les éclats façonnés par la mer et non par l'homme préhistorique.

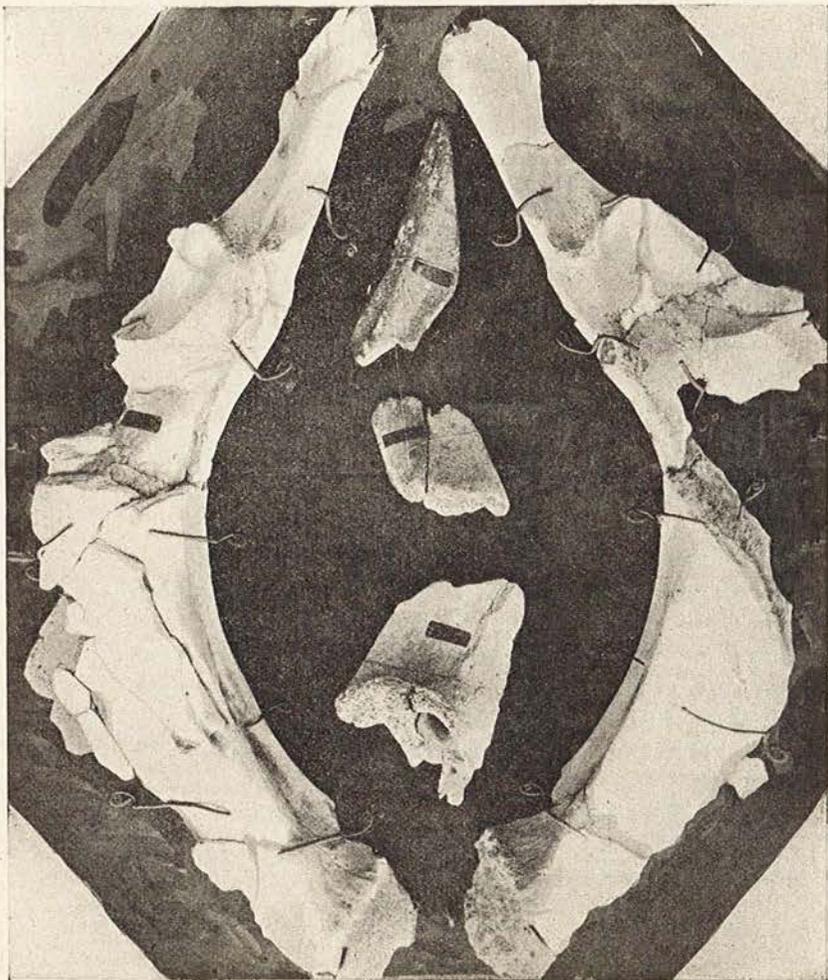


Fig. 2. — Gisement quaternaire sous-marin dans la plage du Havre. — 1° Bassin de l'*Elephas primigenius*; — 2° Deux fragments crâniens; — 3° Fragment d'os long, façonné pour l'utilisation. — [Collection G. Romain].

Si nous n'avons pas chez nous les malaxeurs de Mantes, nous avons par contre la mer, qui se charge dans ses bons et mauvais moments de malaxer d'une façon toute particulière les dépôts litto-

raux; or, c'est elle qui transforme journallement le calcaire dur et les roches siliceuses en galets; c'est elle encore, dans les tempêtes, qui projette avec une force extraordinaire, les uns contre les autres, les débris de nos falaises épars sur le rivage, et les réduit en graviers et en sable; et, sous ces formidables chocs, elle brise par conséquent les blocs de silex en menus éclats, qui acquièrent assez souvent sous ces heurts répétés des formes qu'on prendrait de prime abord pour des outils taillés par notre ancêtre.

Vous savez, Messieurs, que le silex a la propriété sous le choc de présenter une cassure conchoïdale; eh bien, — le silex noir de la craie cénomaniennne, constituant dans nos falaises des bancs superposés très épais, s'éclate, à l'état frais, avec une facilité surprenante, en lames, en éclats de toutes sortes, plus ou moins volumineux, présentant très souvent un méplat et un conchoïde de percussion en relief ou en creux, analogue, comme forme, à une coquille de mollusque acéphale.

Comme vous le voyez, cette technique artificielle est bien la première ébauche qui donne l'illusion d'un silex taillé; puis ces éclats pris et repris par la mer pendant un certain temps, et fortement serrés entre les galets, s'éclatent de nouveau. Enfin, le calme survenant, ils subissent, sous l'action des flots, de légers chocs, produisant sur leurs bords une sorte de retouche qui leur donne dans leur ensemble un faux caractère d'utilisation.

L'abondance de ces curieux galets sur les plages du Havre, à Cauville par exemple, est due à la composition géologique des falaises, qui est la même qu'au Cap de la Hève; mais, si nous examinons les côtes depuis Antifer jusqu'au Tréport, nous remarquons que leur formation est toute différente. Au lieu du Crétacé moyen, représenté surtout par l'étage Cénomanien, c'est au contraire la craie supérieure qui constitue entièrement les falaises du sommet à la base, c'est-à-dire la craie turonienne et sénonienne.

Ces couches géologiques étant assez compactes et homogènes, les éboulements sont plus rares; les bancs de silex noir n'existent plus et sont remplacés par des lits de rognons siliceux aux couleurs variées de moindre importance; c'est la raison pour laquelle le galet n'est point aussi volumineux qu'au Cap de la Hève; et par conséquent les cailloux susceptibles d'être travaillés par la mer sont beaucoup plus petits.

Ces divers produits des chocs naturels ont été recueillis par MM. Gillet et Hebert, dans la baie de Sainte-Adresse; de son côté, M. Marcel Baudouin en signale un peu partout sur le littoral de Trouville à Mers; enfin, il paraît que M. Bertin en a également récoltés, si je ne me trompe, au Crotoy (Somme).

Les découvertes de mes sympathiques collègues confirment donc

que, dans toutes les plages de galets, on rencontre des cailloux plus ou moins façonnés, simulant des formes connues de l'industrie lithique.

Mais, Messieurs, permettez-moi encore quelques réflexions ; ne vous paraît-il pas étrange que l'on puisse trouver, à chaque pas dans les galets, des milliers de ces cailloux et éclats paraissant travaillés, sur un littoral de plus de 120 kilomètres d'étendue.

Quelques-uns de mes collègues pensent que c'est l'homme qui les a taillés ; mais, de quelle époque était-il, ce tailleur de pierres ? Était-ce un paléolithique ou un néolithique ?

Ensuite, a-t-on réfléchi que les talus de galets sur lesquels nous marchons aujourd'hui, se déplaçant à chaque marée, n'existaient point il y a peut-être très peu de temps, là où il se trouvent actuellement.

En outre, est-ce que nos côtes ne reculent pas annuellement de plusieurs mètres ?

Est-ce que les placards crayeux que tout le monde peut voir à mer basse au Tréport, à Dieppe, à Fécamp, à Etretat, ne sont point des soubassements des anciennes falaises ?

Et le Cap de la Hève, dont le pied reposait sur le banc de l'Eclat, n'a-t-il point reculé de 1500 mètres, soit 800 mètres environ depuis la fondation du Havre, et recule toujours.

Enfin, est-ce donc le même galet qui existe sur les plages normandes depuis les temps préhistoriques ?

On prétend aussi que, si ces galets soit disant travaillés par l'homme ne sont pas en place sur le rivage, c'est qu'ils proviennent du sommet des falaises.

C'est là, je regrette de le dire, une erreur, car il faudrait, pour admettre cette hypothèse, trouver en place, ce genre de pseudo-outil non roulé ; or, pour ne parler que de la région comprise entre Le Havre et Fécamp, que je parcours depuis plus de 30 ans, en dehors des stations néolithiques en plein air, situées sur les plateaux, et dont l'industrie ne ressemble aucunement à ce faux outillage, je n'ai point encore observé de gisement semblable.

Cet aperçu forcément incomplet des actions marines et atmosphériques, semblera sans doute excessif à propos de bien modestes cailloux ; cependant, elles jouent un grand rôle dans la configuration de nos côtes et la transformation des matériaux du littoral de l'Estuaire de la Seine, et il est probable que les phénomènes qui se produisent sous nos yeux, ont dû produire les mêmes effets depuis les temps les plus reculés. Je me demande alors, devant les quantités prodigieuses d'éolithes de toutes les formes que l'on trouve dans les ballastières, si, il n'existerait pas, au point de vue de cer-

tains éolithes, une corrélation avec la fabrication naturelle observée sur nos plages de galets.

Je ne sais si mes explications sont suffisamment claires et compréhensibles ; dans tous les cas, les pièces que j'ai exposées y suppléeront amplement et m'éviteront de fastidieuses descriptions.

J'ai donc le plaisir de vous présenter quelques échantillons de ma collection ; et, après un sérieux examen de ces diverses pièces, vous conviendrez peut-être avec moi que, dans les talus de galets, il n'existe ni haches, ni silex utilisés, ni éolithes, ni pseudo-éolithes. Ce sont bien les chocs naturels qui ont tout fait.

BIBLIOGRAPHIE.

- Georges ROMAIN. — Note sur la présence de l'industrie paléolithique sur la plage du Havre. (*Bull. Soc. de Géographie Com. du Havre*, 1888.)
- Stanislas MEUNIER. — Station préhistorique sur la plage du Havre. (*Le Naturaliste*, n° 62, du 1^{er} Octobre, 1889.)
- Georges ROMAIN. — Le Havre : Station de la plage. (*Bull. Soc. Nor. Et. Préhist.* t. I, 1893.)
- Gisement quaternaire sous-marin dans la plage du Havre. (*Revue Ecole d'Anthropologie*, t. V, 1894.)
- Gabriel de MORTILLET. — Note sur la station préhistorique dans la plage du Havre. (*Bull. Soc. d'Anthropologie*, pages 369-380, 1894.)
- Marcelin BOULE. — Réunion de la Société Normande d'Etudes Préhistoriques au Havre. (*Bull. Soc. d'Anthropologie*, t. V, page 306, 1894.)
- Georges ROMAIN. — Note sur mes silex taillés du musée du Vieux Honfleur. (*Bull. Soc. Nor. Et. Préhist.*, t. VII, 1899.)
- Adrien de MORTILLET. — Excursion au Havre et à Honfleur. (*Soc. d'Excursions scientifiques*, t. I, 1899-1900.)
- Georges ROMAIN. — Notes complémentaires sur le gisement sous-marin. (*Bull. Soc. Préhist. France*, t. III, 1906.)
- Plage du Havre. — L'industrie paléolithique sous-marine et les pseudo silex taillés roulés et fabriqués par la mer. (*Bull. Soc. Préhist. France*, t. V, 1908.)
- M. GILLET. — Réponse au même article. — Même Bulletin.
- Georges ROMAIN. — Les Galets façonnés par la mer et les silex utilisés. (*Bull. Soc. Préhist. France*, t. V, 1908.)
- Causerie sur les curieux galets façonnés par la mer. (*Soc. Nor. Et. Préhist.*, séance du 20 décembre 1908.)

M. A. RUTOT est d'avis que le gisement sous-marin du Havre, si bien exploré par M. G. Romain, est parfaitement en place et correspond à un point des alluvions de la basse terrasse d'un cours d'eau important disparu, qui avait sa source dans la crête de l'Artois, fleuve dans lequel se jetaient la Somme et la Seine, et qui débouchait dans l'Océan en passant au travers de la Bretagne rocheuse.

A l'époque paléolithique inférieure (Strépyien, Chelléen, Acheuléen), cette terrasse se trouvait à une altitude plus élevée qu'actuellement, mais on sait qu'à la fin des temps quaternaires, un important mouvement d'affaissement du sol s'est produit, permettant l'entrée des eaux marines dans les vallées des fleuves, ce qui a amené la formation de la Manche et du Pas-de-Calais.

C'est cet affaissement qui a produit la descente de la basse terrasse en dessous du niveau de la mer, d'où érosions considérables des anciennes alluvions, sauf en de rares points ayant pu être protégés, comme la plage du Havre, par suite de circonstances locales favorables.

A propos des silex retouchés par l'action des vagues et que M. Romain a pu observer, M. Rutot les a étudiés dans les vitrines de l'Exposition préhistorique. Il a été frappé de leur ressemblance complète avec les pseudo-éolithes des malaxeurs de Mantes et il conçoit parfaitement qu'il en soit ainsi.

En effet, les vagues monstrueuses qui déferlent lors des tempêtes, peuvent très bien déplacer avec violence des blocs de silex et les précipiter les uns contre les autres. Il s'en suit des éclats, souvent avec bulbe de percussion, qui s'entre choquent et s'esquillent de manière à produire des apparences de silex utilisés ou même taillés.

Il convient d'ajouter qu'il importe de recueillir les silex entrechoqués immédiatement après chaque tempête, sous peine, si on les laisse en place, de les voir se transformer rapidement en parfaits galets roulés par le balancement des marées.

La moralité est qu'il y a grand danger de présenter comme instruments utilisés ou taillés des silex recueillis sur des plages marines et surtout de les signaler comme pièces probantes. Il y a assez de bons et vrais éolithes en positions plus favorables, pour qu'on ne s'embarrasse par de spécimens destinés à la démonstration et provenant de points où les circonstances locales montrent qu'ils peuvent être le résultat d'actions naturelles, très bien connues.

M. JANET. — Je suis bien d'accord avec ceux qui considèrent les conchoïdes de percussion comme indiquant, avec une très grande probabilité, l'intervention intentionnelle de l'homme ; mais je considère cependant, comme certain, que de tels conchoïdes peuvent avoir exceptionnellement une origine naturelle, purement accidentelle.

Je n'ai pas d'observation personnelle sur les conchoïdes qui se produisent dans les malaxeurs, et qui ont été signalés par plusieurs de mes collègues et en particulier par mon ami M. Rutot. Mais

je puis apporter, comme contribution à cette question, un fait précis, observé dans les falaises des environs de Dieppe.

L'âge géologique des couches de craie les plus élevées de la falaise entre Pourville et le Phare d'Ailly n'étant pas bien déterminé, j'ai fait il y a une quinzaine d'années (*Bull. Soc. Géol. de Fr.*, Sér. 3, T. 19, p. 903, 1891) des observations précises sur des fragments éboulés du haut de cette falaise. J'ai eu bien souvent, au cours de ces observations, l'occasion de rencontrer de gros rognons de silex, si récemment tombés du haut de la falaise, que les petites éclaboussures de craie qui les entouraient, sur les galets voisins, n'avaient pas encore été lavées par la mer. Parmi ces silex, quelques-uns s'étaient détachés, non pas sous forme de gros rognon intact, mais sous forme de fragment déjà rompu par une large cassure plane, située à peu près dans le plan vertical de la falaise. J'ai vu sur un petit nombre de ces rognons rompus des éclats marginaux accompagnés du conchoïde le plus classique qu'il soit possible d'imaginer. La cassure verticale préalable du rognon avait fourni le plan de frappe et un galet avait joué le rôle de percuteur. Je conclus de cette observation que la chute, du haut des falaises, de ceux des gros rognons de silex qui, avant leur chute, présentent déjà une surface plane de fracture, fournissent parfois des éclats conchoïdaux parfaitement caractérisés; mais il me paraît certain, toutefois, que le nombre des éclats ainsi créés sur le rivage est, somme toute, extrêmement minime.

Après cette petite contribution à l'étude de la production accidentelle des conchoïdes de percussion, je demanderai à notre excellent collègue M. Romain, s'il peut m'éclairer sur un point relatif à la situation du gisement de la plage du Havre dont il a si bien mis hors de doute et la valeur et la délimitation. La falaise de la Hève, par sa constitution géologique, ne semble pas être capable de résister d'une façon particulière à l'arasement marin. Si le recul qui traduit cet arasement ne se manifeste, pendant la durée de la vie d'un observateur, que par des éboulements isolés, il n'en est pas moins vraisemblable qu'il aurait du être assez considérable pendant la durée des nombreux milliers d'années qui nous séparent de l'époque où vivait l'homme, créateur de l'industrie en question. Ne semble-t-il pas que l'emplacement du gisement devrait se trouver, aujourd'hui, à quelques kilomètres de la côte? La vitesse de destruction de la falaise se montre constituée, ici, un bien mauvais chronomètre, puisque sa marche semble avoir été complètement arrêtée. Notre collègue voit-il, dans les conditions spéciales du gisement qu'il a étudié d'une façon si intéressante, quelque cause explicative de cet arrêt?

M. ROMAIN. — Pour répondre à l'objection présentée par M. Janet, qui cherchait à s'orienter sur l'emplacement de la station sous-marine par rapport aux falaises.

M. Romain présente, sur le tableau, un plan de l'Estuaire de la Seine, et démontre que cette station est assez éloignée des falaises du cap de la Hève et qu'elle occupe le prolongement ouest du sol alluvionnaire havrais.

M. Romain ajoute également quelques mots sur les couches géologiques, qui unissaient le cap de la Hève à la côte de Grâce, à Honfleur (Calvados), et constituaient une sorte de barrage crayeux dont la base formée par le Kimmeridgien, se prolonge du cap de la Hève en traversant la baie de Seine, pour remonter entre Honfleur et Villerville.

M. Romain profite de cette rapide démonstration pour indiquer la marche des courants de marée sur les côtes de la Seine-Inférieure et du Calvados, lesquels tendent continuellement à charrier tous les matériaux provenant des falaises vers l'embouchure de la Seine et le port du Havre.

Pour répondre à M. Rutot qui pense que l'industrie paléolithique sous-marine se trouve dans une sorte de fleuve, M. Romain demande à son éminent confrère comment il se fait qu'on le rencontre alors, avec l'industrie de l'*Elephas primigenius*.

M. le Dr Marcel BAUDOIN rappelle ce qu'il a dit déjà à la *Société Préhistorique de France* à ce propos. Pour lui, à première vue, on peut se tromper entre les silex façonnés par la mer et les silex travaillés par l'homme(1). Mais, quand on a acquis les connaissances pratiques nécessaires à l'examen de ces problèmes difficiles, on ne peut plus se méprendre. On distingue facilement les uns des autres.

L'action de la mer sur les falaises possédant des Stations préhistoriques en place a fait l'objet de ses principales études depuis dix ans, sur les côtes de la Vendée; et il a pu en tirer des conclusions fort intéressantes. Il se borne à rappeler ce qui a été observé à Saint-Vincent-sur-Jard (Station néolithique); à l'Ile-d'Yeu, et à Noirmoutier (attaque des Mégalithes et des Pierres à Bassins des falaises par les flots). Il n'insiste pas, pour ne pas allonger la discussion.

M. Edmond HUE. — Les courants marins de l'estuaire de la Seine ont une action beaucoup plus étendue qu'on ne semble le croire.

(1) *Bull. Soc. Préhist. France*, 1908, V, p. 348.

Les silex de la craie se trouvent en grande quantité sur les plages de Lion, Luc et Langrune, où on les exploite pour l'empierrement des chemins. Après les coups de vent nord, les silex abondent sur ces plages, au point d'y former de véritables cordons littoraux.

Ces silex sont beaucoup moins volumineux que ceux de la plage de la Hève.

M. de LOË tient à ajouter un simple mot à la discussion. M. Romain, incidemment, s'est étonné du grand nombre de pièces que l'on rencontre dans les gisements éolithiques. Tout d'abord ce nombre n'est pas aussi considérable que l'on pourrait le croire; et il faut souvent chercher longtemps pour recueillir un certain nombre de pièces satisfaisantes.

Il y a lieu au surplus de tenir compte du facteur « temps », et du facteur « simple utilisation » de l'éclat.

L'industrie Moustérienne dans la Région du Nord de la France.

PAR

V. COMMONT (d'Amiens),

Professeur à l'Ecole Normale d'Instituteurs.

Au cours de nos courses géologiques de 1908-1909, nous nous sommes proposé plus particulièrement d'étudier les caractères généraux de l'industrie moustérienne dans les gisements du Nord de la France, afin d'en tirer, si c'était possible, des conclusions de quelque utilité pour l'étude stratigraphique de nos dépôts quaternaires.

Ayant précédemment déterminé la position relative de l'industrie moustérienne, parmi les différentes industries paléolithiques représentées à Saint-Acheul, Montières et Abbeville, nous avons étendu le champ de nos investigations et exploré successivement, et parfois à plusieurs reprises : Cassel, Busigny, Cologne, Roisel, Le Catelet, Auchonvillers, Raincheval, Beauval, Beauquesne, La Vicogne, Long (au nord de la Somme) et Caix-en-Santerre, Guerbigny, Lihons-en-Santerre, La Boissière, Courtemanche, Marlers, Meigneux, Airaines, Fitz-James près Clermont, Bracheux, Sainte-Geneviève, et Crèvecœur-le-Grand (au sud de la Somme), où se trouvent des gisements moustériens.

Ayant recueilli et examiné de grandes séries d'instruments, d'éclats de débitage et de nucléi moustériens, nous avons pu constater leur caractère toujours identique et, d'autre part, en comparant ces types industriels avec les nombreux éclats de débitage, instruments et nucléi récoltés en divers ateliers de taille paléolithiques plus anciens (acheuléens et chelléens), nous avons pu observer qu'il y avait, à l'époque moustérienne, un mode de taille complètement différent de celui en usage à l'époque chelléenne et acheuléenne. Il en résulte que la trouvaille d'un instrument, même mal défini, parfois d'un seul éclat de silex, peut servir à dater l'époque à laquelle il a été taillé, et la couche où il a été trouvé (à défaut de faune caractéristique, toujours excessivement rare). Tous ceux qui ont étudié les limons quaternaires ont été frappés de la grande ana-

logie physique que présentent certains de ces dépôts, notamment le limon supérieur, exploité comme terre à briques, et la couche supérieure des limons moyens (limon rouge fendillé de Ladrière), employée au même usage, de même entre l'ergeron (sorte de löss récent) et le limon doux à points noirs (löss ancien). Lorsque la superposition des dépôts est complète, il n'y a guère d'erreur à commettre, mais, lorsque certaines couches manquent, l'ergeron par exemple, l'altitude ne suffit pas toujours pour indiquer si, dans une extraction, le limon exploité est le limon supérieur ou le limon moyen. Aussi, sur les cartes géologiques, tous ces dépôts (récents ou anciens) sont représentés par la même teinte et désignés par la même lettre.

La trouvaille de différentes industries paléolithiques peut donner d'utiles renseignements. J'ai déjà dit précédemment (1) comment la récolte de limandes acheuléennes dans un limon à briques permet d'affirmer que le dépôt correspond stratigraphiquement au limon rouge fendillé (Quaternaire moyen).

Nous pouvons ajouter que si l'on trouve des instruments ou éclats moustériens dans tel cailloutis, celui-ci marque la limite du Quaternaire supérieur et du Quaternaire moyen.

Pour se rendre compte de la différence qui existe entre la taille du silex aux époques chelléenne et acheuléenne et à l'époque moustérienne, il suffit d'examiner de grandes séries comprenant à la fois des nucléi, des éclats de débitage et des instruments.

EPOQUE ACHEULÉENNE. — Les nucléi sont le plus souvent irréguliers de forme. L'ouvrier a débité les rognons de silex pour produire des éclats, mais sans méthode déterminée. Voulait-il obtenir des éclats propres à l'utilisation, le bloc en main, il frappait des coups obliquement à l'aide du percuteur, à droite, à gauche, retournant le rognon pour choisir une face. Il prenait ensuite parmi les éclats ceux qui pouvaient lui convenir pour fabriquer les petits outils dont il avait besoin (notamment les couteaux), et aussi ceux qui pouvaient être utilisés directement. Aussi les éclats de débitage sont-ils courts, épais et irréguliers de forme (2). S'agissait-il de confectionner un (coup-de-poing), c'était toujours par une percussion oblique qu'il dégrossissait symétriquement le morceau de silex choisi; et alors les éclats diminuaient peu à peu de taille et d'épaisseur. Mais ce qui les distingue tous, c'est leur plan de

(1) *L'industrie de la base de la terre à briques. — Revue de l'Ecole d'Anthropologie.*

(2) Nous avons présenté au Congrès des séries d'éclats utilisés pour la confection de petits instruments et des rognons de silex débités, mais dont les éclats retrouvés ont permis la reconstitution primitive.

frappe (*Fig. 1*). Une fois la croûte du silex enlevée, le coup était porté sur une surface à peu près plane, résultant de l'enlèvement d'un autre éclat.

Le point de frappe est marqué par une surface demi-circulaire; et le conchoïde de percussion est petit et se développe à peine sur

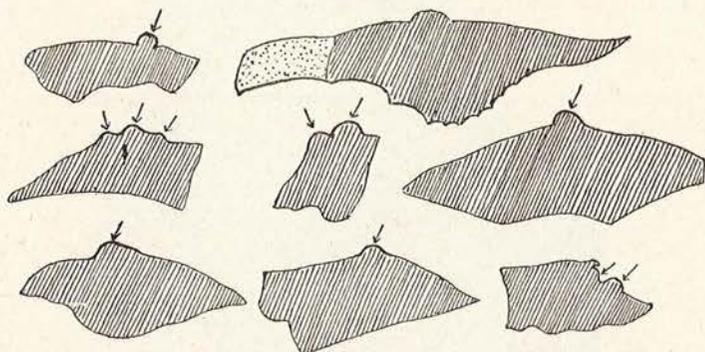


Fig. 1. — Plans de frappe d'éclats acheuléens, utilisés à la confection de petits outils. — [Réd. de 1/3].

la face inférieure de l'éclat détaché. Souvent, un seul coup n'a pas suffi, et deux ou trois chocs successifs ont été portés, dont on retrouve la trace à la base de l'éclat (*Fig. 1, 2, 3*).



Fig. 2. — Nucléus acheuléen de Saint-Acheul. — [Réd. de 1/2].

Quant aux petits instruments dérivés d'éclats, il est certain qu'ils ressemblent, à première vue, aux instruments moustériens (*Fig. 4 et 5*). Les racloirs notamment, pourraient être confondus avec les racloirs moustériens typiques, mais un peu d'attention permet de les distinguer de ces derniers.

Si la retouche sur les arêtes de l'instrument est peu différente de la retouche moustérienne, l'éclat de débitage utilisé avec son plan



Fig. 3. — Nucléus acheuléen de Saint-Acheul. — [Réd. de 1/2].

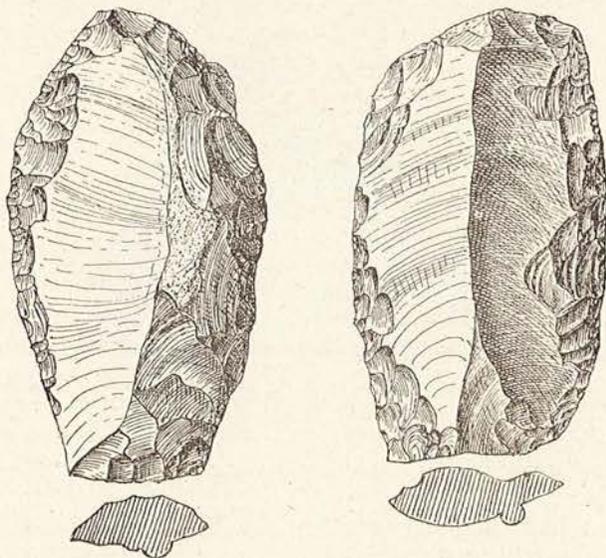


Fig. 4. — 1 et 2, Raclours acheuléens et leur plan de frappe. Saint-Acheul (Atelier). — [Réd. de 1/3].

de frappe, son conchoïde de percussion réduit, a un faciès qui le

distingue du véritable racloir moustérien. Le type (*Fig. 5*) est d'ailleurs une forme exceptionnelle. Le véritable racloir moustérien (type du Moustiers et type de La Quina) est rare dans la plupart de nos stations moustériennes (sauf pourtant à Busigny et Marlers);

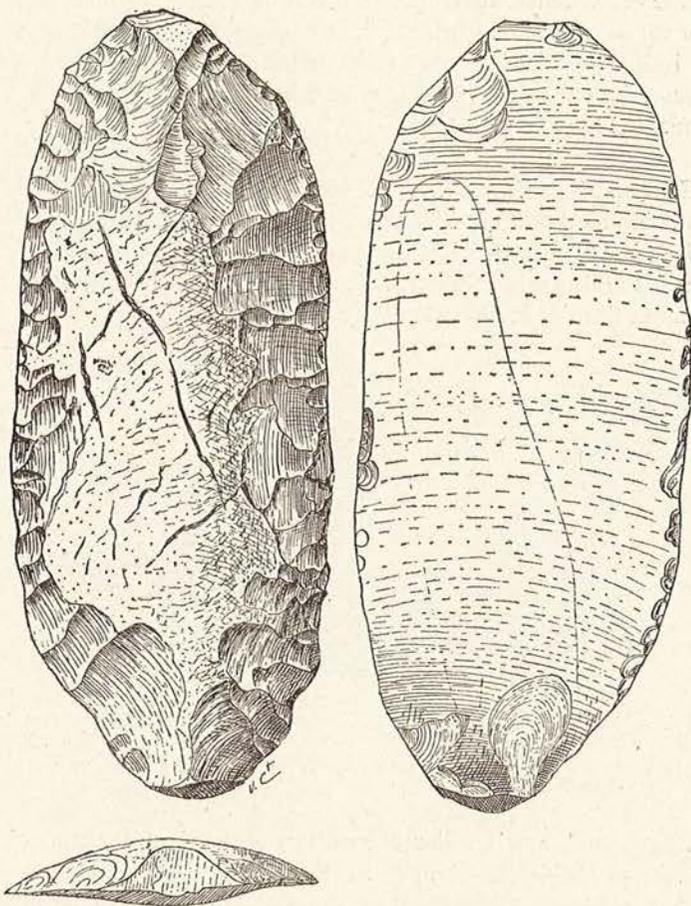


Fig. 5. — Racloir acheuléen, limon des plateaux (Atelier acheuléen de Templeux-le-Guérand). — Bulbe et plan de frappe non accommodé. — [Réd. de 1/3].

le grand éclat Levallois, plus ou moins accommodé, le remplace le plus souvent.

Quant aux autres petits instruments qui accompagnent les types amygdaloïdes bien connus, ils sont particuliers à l'époque acheuléenne et n'ont pas leurs représentants à l'époque moustérienne. Nous en publierons prochainement des séries. C'est d'ailleurs, comme nous l'avons déjà écrit, l'acquisition de ces petits instru-

ments, pseudo-moustériens, dans les carrières de Saint-Acheul, qui avait fait dire à d'Acy qu'il n'y avait pas de différence entre les instruments des couches supérieures et ceux des couches inférieures de ce gisement; c'est aussi leur présence dans les assises chelléennes et acheuléennes, qui ont donné naissance à l'appellation très vague de chelléo-moustérienne, alors que, dans notre région, les industries chelléennes et acheuléennes diffèrent des industries moustériennes, à la fois par leur position stratigraphique, leur faciès général et leur faune.

EPOQUE MOUSTÉRIENNE. — Ce qui caractérise surtout les niveaux moustériens des dépôts quaternaires du nord de la France, c'est la présence des grands éclats du type Levallois. Ces éclats retouchés plus ou moins à la base et sur les arêtes latérales, ont fourni l'instrument dominant de cette époque.

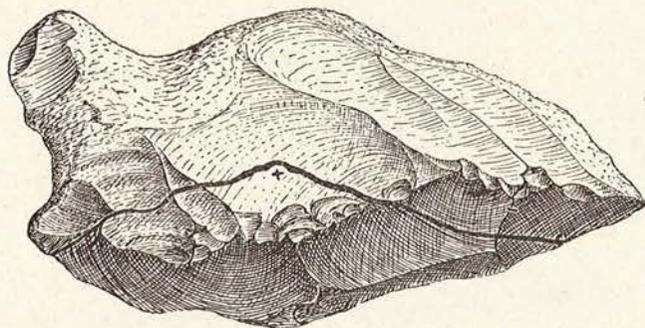


Fig. 6. — Nucleus discoïde, vu de profil, montrant un éclat enlevé, s'adaptant dans le creux laissé sur le bloc-matrice; on peut voir que l'arête polygonale du nucléus a été retouchée avant que le coup ait été porté au point indiqué par une croix. Atelier moustérien de Montières (Champ de tir). — [Réd. de 13].

Ayant eu l'occasion d'explorer des ateliers de taille moustériens, (Busigny, Cologne, champ de tir à Montières, Marlers, Fitz-James, etc.), nous avons pu y récolter bon nombre de nucléi et d'éclats de débitage, et nous faire une idée exacte du mode de débitage des rognons de silex.

Contrairement à ce que l'on a écrit à ce sujet, l'industrie moustérienne est assez abondante dans la région du Nord. On la trouve fréquemment sur les plateaux et dans les vallées, mais les collectionneurs s'attachant à récolter des coups-de-poing et des belles pointes, le plus souvent des instruments moustériens usuels, considérés comme des éclats sans valeur, ne sont pas récoltés et les ouvriers des briqueteries les jettent dans les déchets. Nous en avons ainsi récolté dans différentes extractions exploitant le limon

des plateaux; aussi, à la série des gisements que nous signalons, nous espérons pouvoir ajouter prochainement une autre liste importante. Comme dans notre atelier acheuléen de Saint-Acheul, nous avons

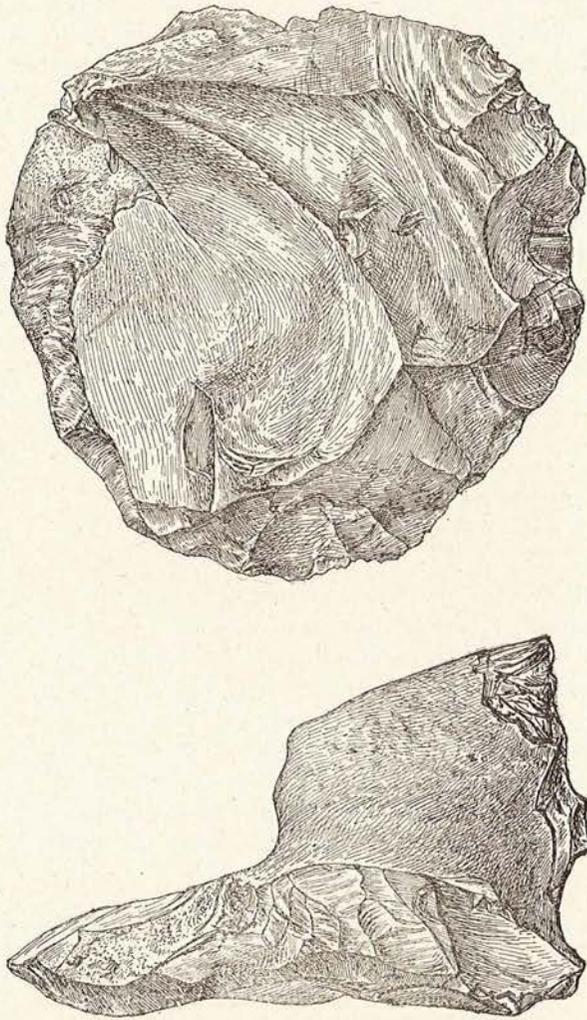


Fig. 7. — Nucleus discoïde. — 1, Face inférieure, où un grand éclat Levallois a été enlevé; poids, 2700 gr. — 2, Le même vu de profil. — [Réd. de 1/2].

retrouvé, dans les ateliers moustériens, de grands éclats s'adaptant dans leur bloc-matrice, et pu reconstituer ainsi le nucléus primitif tel qu'il avait été préparé pour l'enlèvement des grands éclats (*Fig. 6*).

Tous les nucléi récoltés se réduisent à deux types essentiels représentant quelques variantes. Le plus commun, celui qui domine, ressemble à un tronc de pyramide assez plat, aux faces irrégulières, et que l'on a longtemps considéré comme un disque. Nous-même avons cru longtemps que ces disques étaient des pierres de jet. Mais, lorsque dans les ateliers de taille, nous avons recueilli de ces blocs mesurant 18 et 20 centimètres de diamètre et pesant plusieurs kilogs, nous l'avons pensé que ce n'étaient pas là des projectiles (car il eût fallu des machines balistiques pour les lancer).

Comme d'autre part, il y a tous les intermédiaires entre les grands et les petits disques, nous avons acquis la conviction que ces objets sont tout d'abord des blocs de silex préparés pour le débitage des grands éclats Levallois (*Fig. 7 ; 1 et 2*).

Il est bien possible que les petits nucléi inutilisables aient ensuite servi de pierres de jet; mais nous ferons remarquer que les innombrables galets tertiaires qui se trouvent dans les dépôts quaternaires de nos régions, étaient des pierres de fronde bien plus régulières, que les Moustériens trouvaient toutes préparées dans les gisements, sans avoir la peine de chercher des blocs de silex pour les tailler, puis les lancer.

Les rognons de silex employés pour la taille dans les stations moustériennes de la région, surtout sur les plateaux, proviennent de l'argile à silex mise à nu par l'érosion. Ils sont ordinairement irréguliers de forme et souvent tabulaires. L'ouvrier dégrossissait d'abord les blocs en enlevant toutes les saillies; puis un premier épannelage sur le pourtour donnait le nucléi à contour polygonal que l'on désigne sous le nom de disque (*Fig. 7*).

La face inférieure était également décortiquée. Les éclats enlevés sur les faces latérales du nucléi étaient, dans certains cas employés pour la confection des petites pointes, mais les grands éclats si caractéristiques de cette époque ont été enlevés sur la plus grande face et dans le sens du plus grand diamètre du nucléus polygonal. Pour cela, le bloc de silex une fois dégrossi, un léger martelage de l'arête (*Fig. 6*) la régularisait. Nous avons pu constater cette sorte de retouche préliminaire sur des nucléi préparés et non débités. On peut l'observer sur les talons des grands éclats, du côté supérieur opposé au bulbe. Cette régularisation du contour du nucléus n'empêchera pas d'ailleurs les retouches sur la base de l'éclat une fois débité. Le nucléus ainsi préparé était tenu de manière que son plus grand diamètre soit redressé, mais légèrement incliné vers le tailleur de silex; alors un coup, porté d'aplomb à la partie supérieure, vers la base d'une des facettes latérales, à un point choisi, enlevait un grand éclat qui, lorsque le percuteur avait frappé avec

habileté, détachait une grande partie ou la totalité de la face inférieure (*Fig. 9*).

Dans certains cas, lorsqu'un nœud se trouvait sur le parcours de la surface d'éclatement, l'éclat le contournait, soit en avant, soit en arrière. Dans le premier cas il était très court, puisqu'il ressortait sur la face supérieure, près de son point de départ; dans le deuxième cas, la courbure de l'éclat se produisant vers la face supérieure, toute la base du disque était enlevée, et l'éclat était plus épais à son extrémité qu'à son talon (*Fig. 10*).

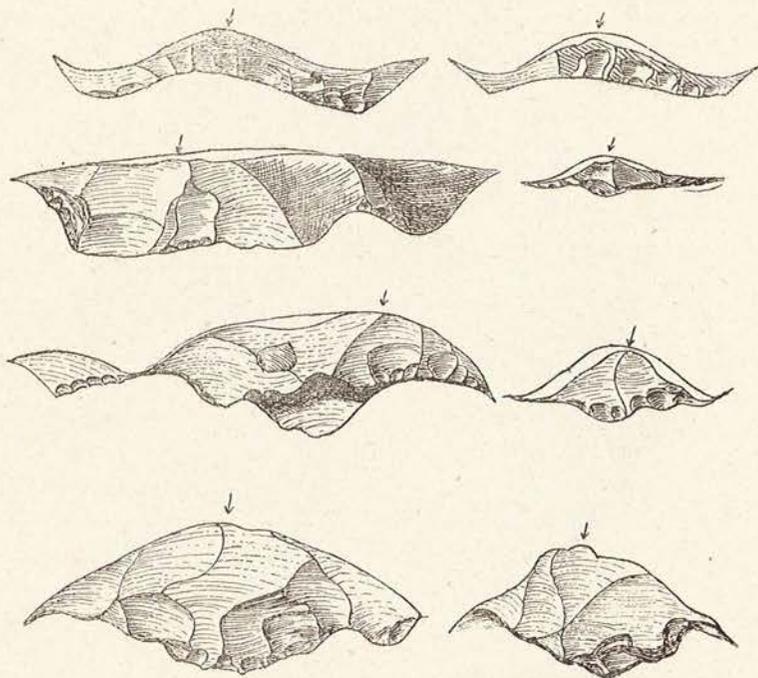


Fig. 8. — Base à plusieurs facettes d'instruments moustériens. — [Réd. de 1/3].

Nous avons récolté toute une série de nucléi et d'éclats présentant ces particularités, et en avons fait circuler un bon nombre parmi les Congressistes de Beauvais (40 kilogs), portant en creux sur leur face inférieure la trace des grands éclats enlevés. Aussi ces grands éclats ainsi débités ont-ils tous le même faciès; tout d'abord leur base au lieu d'être un plan unique, comme dans les éclats acheuléens, est très souvent à facettes multiples, et leur contour inférieur est une ligne polygonale (*Fig. 8*); voir également les figurations du Musée préhistorique, pl. XI et XII [G. et A. de Mortillet].

D'autre part, le conchoïde de percussion est très proéminent et se développe sur une bonne partie de la face inférieure, donnant ainsi un caractère tout particulier à ces éclats sur l'âge desquels les préhistoriens avertis ne se trompent guère.

Ce bulbe épais, étendu, se comprend aisément. Lorsque l'Acheuléen portait un coup obliquement sur le plan de frappe (*Fig. 2*

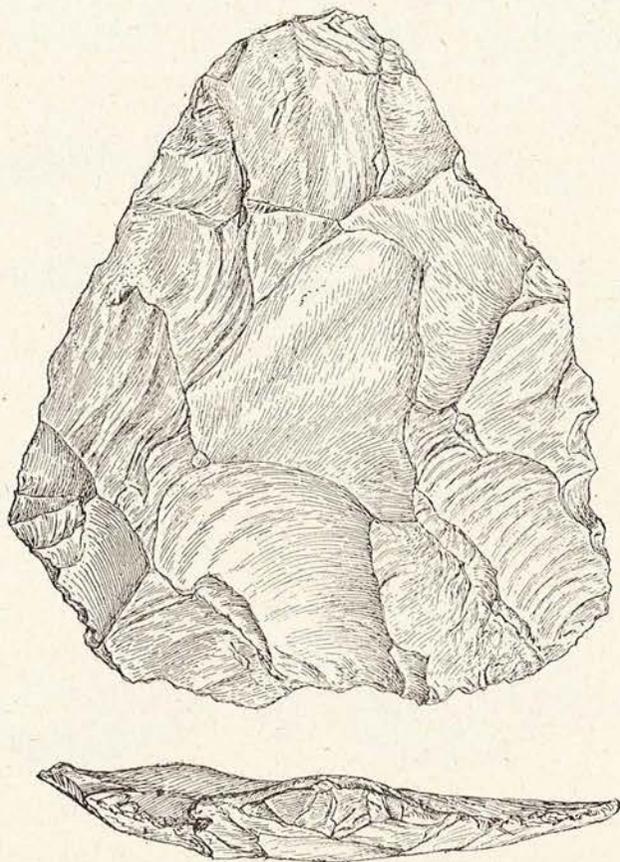


Fig. 9. — Éclat, détaché sur la face inférieure d'un nucléus discoïdal; toute la base du disque a été enlevée. — [Réd. de 1/3].

et 3), la résistance du silex au choc était bien plus grande que lorsque le moustérien portait d'aplomb un coup de même forcé sur le nucléus déjà épannelé à contour polygonal (*Fig. 6*).

Dans le premier cas l'ébranlement doit se propager dans toute la zone avoisinant le point de percussion; la résistance latérale à l'éclatement est considérable puisqu'elle est étendue, de là la bulbe souvent minuscule et peu développée.

Dans le deuxième cas, le plan de frappe a une surface très réduite; la résistance latérale à l'éclatement n'existe pas ou est très

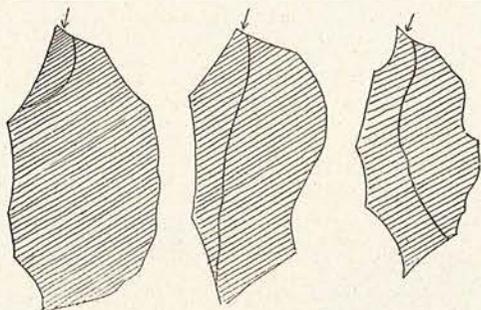


Fig. 10. — Coupes de Nucléi moustériens. — La face inférieure est à gauche. — 1, Éclat très réduit; la surface d'éclatement a rencontré un nœud et le contourne en avant. — 2, Éclat normal. — 3, La surface d'éclatement contourne un nœud en arrière. — [Red. de 1/2].

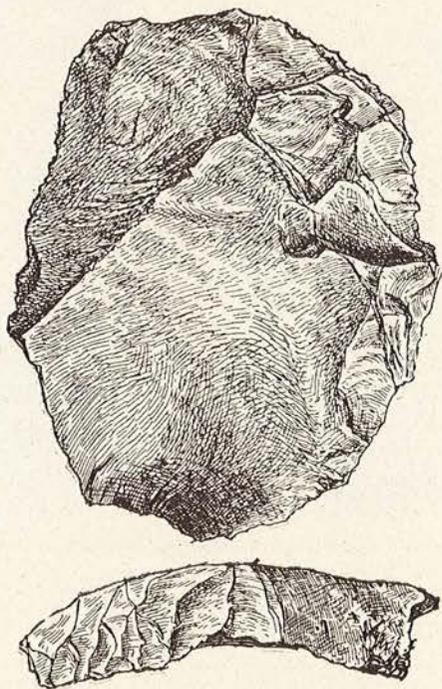


Fig. 11. — Nucleus discoïde. — [Réd. de 1/3].

faible. On comprend aisément alors le conchoïde bien plus épais et dont les ondulations s'étendent souvent jusqu'au bout de l'éclat.

D'ailleurs, il est facile de vérifier ce qui précède.

Essayons de détacher des éclats sur un bloc de silex sans aucune préparation, en frappant avec un percuteur sur un point quelconque; nous aurons des éclats petits, avec conchoïde semblable à celui des éclats acheuléens. Préparons au contraire le bloc à la manière moustérienne; redressons-le, et appliquons un coup sur

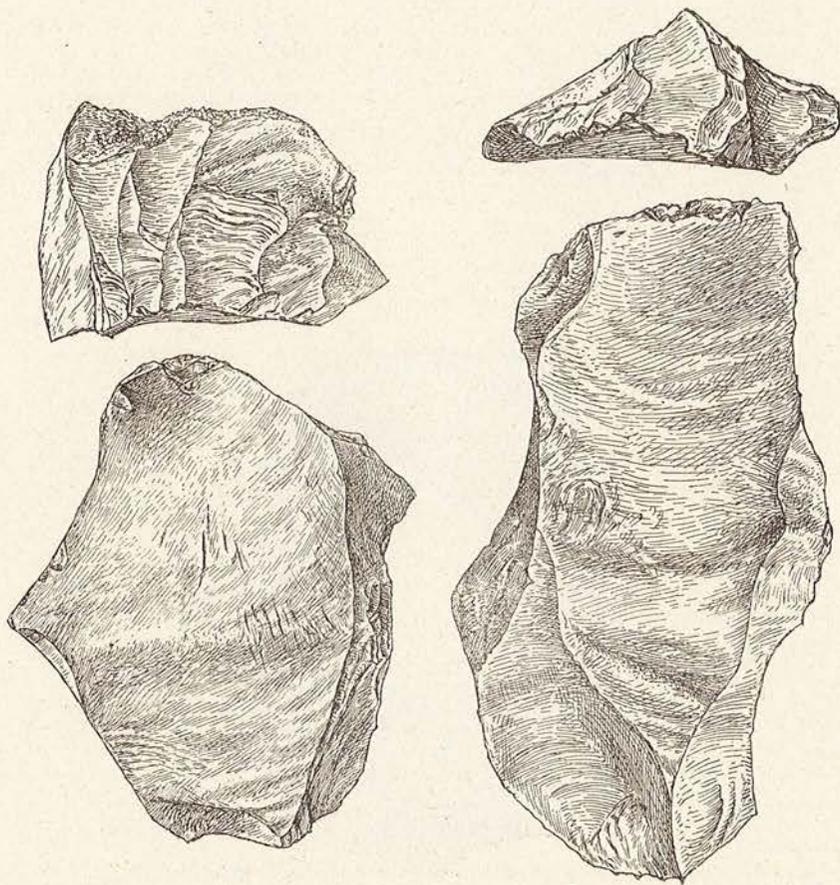


Fig. 12. — Nucleus plus allongé, accommodé comme les précédents —St-Acheul.—[Réd. de 1/3].

Fig. 13. — Nucleus, provenant d'un rognon allongé; l'extrémité en est accommodé pour le débitage des éclats. — [Réd. de 1/3].

une des facettes du contour polygonal, et nous aurons un éclat bien plus grand avec bulbe proéminent sur la face inférieure (1).

(1) On obtient le même résultat en prenant un rognon de silex cylindrique et en détachant des éclats transversalement; dans ce cas, le coup ne porte que sur un simple point.

Mais tous les nucléi de l'époque moustérienne ne sont pas discoïdes. Lorsque le bloc de silex était allongé, il n'était épannelé qu'à une extrémité, et alors il n'est que semi-discoïde. Nous avons récolté également, mais moins fréquemment, des nucléi sur lesquels ont été débités des éclats allongés (acheminement vers le débitage des lames).

Les (Fig. 11, 12, 13, 14) donnent différentes formes de nucléi toujours préparés de la même manière.

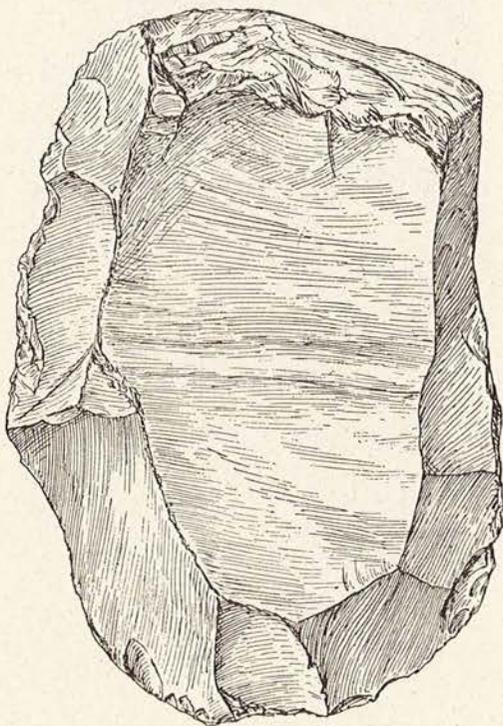


Fig. 14.— Nucleus allongé, préparé latéralement comme les disques, sur lequel on a enlevé un grand éclat Levallois. — Montières, graviers de bas niveau; pièce roulée. — [Réd. de 1/3].

L'ouvrier a ainsi trouvé le moyen de supprimer une bonne partie de la résistance que lui offrait la matière première qu'il travaillait. Il est probable que c'est le hasard de la taille qui lui a fait découvrir ce procédé, mais, une fois trouvé, il l'a conservé. Ayant alors remarqué que ce grand éclat, si facilement obtenu, pouvait rendre le même service que les coups-de-poing les mieux taillés, il a abandonné complètement la fabrication des outils taillés sur les deux faces.

Mais ce n'est que peu à peu qu'il a délaissé son ancien outillage ; de là les stations moustériennes avec coups-de-poing.

Cependant, à l'époque acheuléenne, le tailleur de silex s'est déjà essayé à obtenir de grands éclats, mais d'une autre manière.

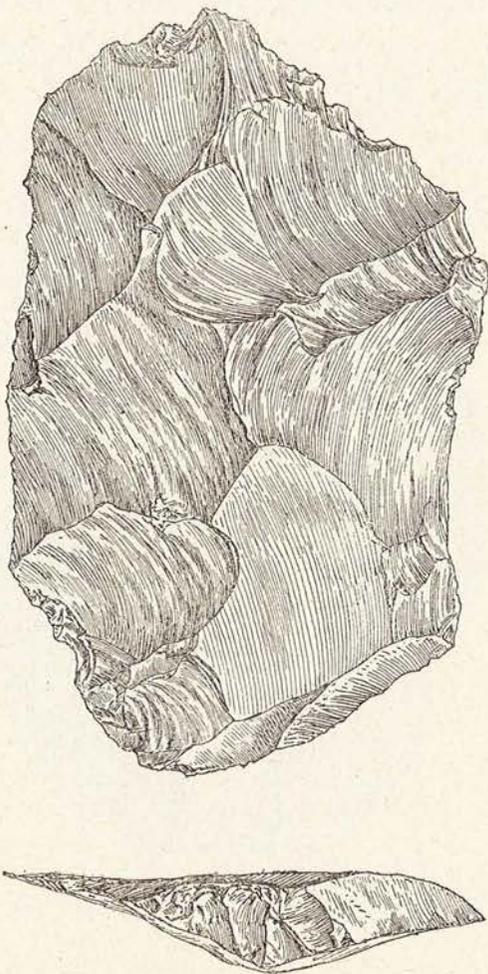


Fig. 15. — Eclat Levallois. Beauval, limon du plateau. — [Réd. de 1/3].

C'est ainsi que nous avons récolté à Saint-Acheul quelques gros nucléi ayant la forme de troncs de pyramide, obtenus par le débitage de gros rognons de silex de la craie, et sur les faces latérales desquels on a enlevé de grands éclats.

Nous ajouterons que tous les éclats de débitage de l'époque

moustérienne ne présentent pas cette particularité qu'on remarque

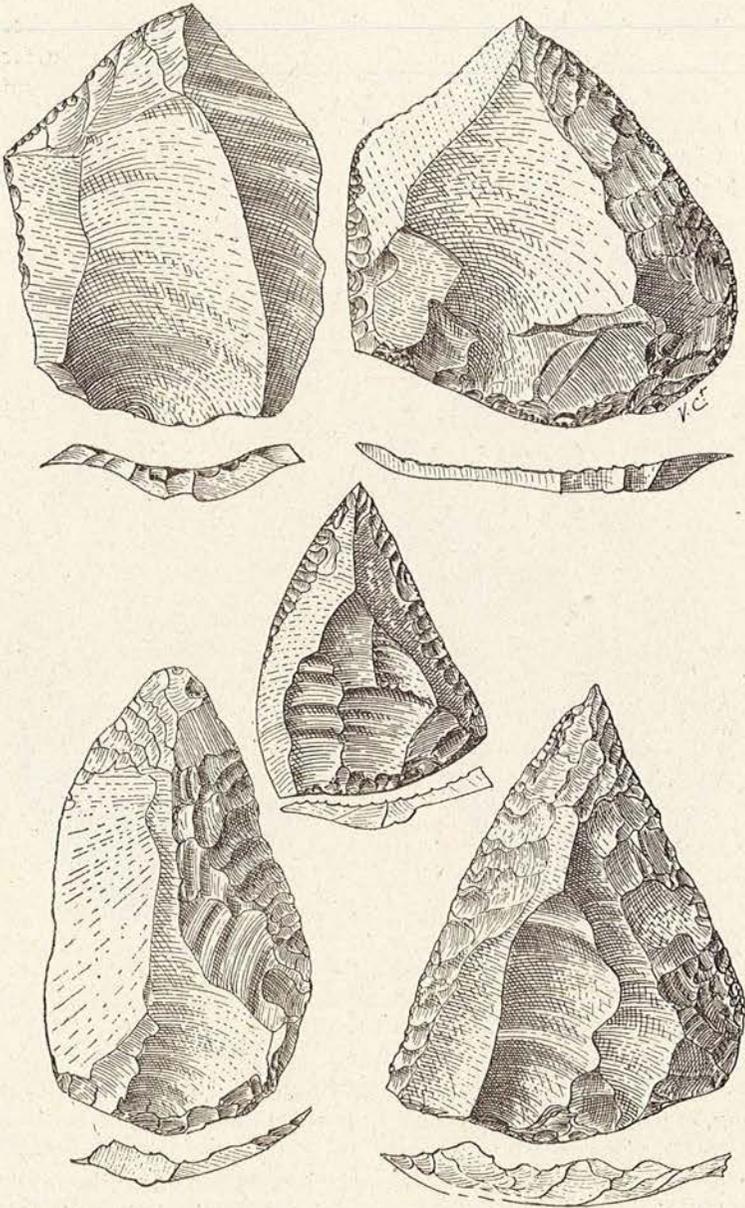


Fig. 16. — 1, 2, 3, 4, 5, Pointes moustériennes de Marlers. — Coll. Franquelin. —
[Réd. de 1/3].

sur les grands éclats. Il est de toute évidence que les premiers éclats

détachés pour l'épannelage du rognon de silex ressemblent à tous les éclats de débitage, de toutes les époques. Les petites pointes sont parfois confectionnées avec des éclats enlevés sur les faces latérales; mais ces éclats eux-mêmes, dont la base est une surface plane, ont un faciès qui permet de les distinguer. Leur forme subtriangulaire, leur minceur, leurs faces parallèles et assez souvent leur patine nous les font reconnaître même isolément.

Mais la fabrication des coups de poing cesse peu à peu et l'outil

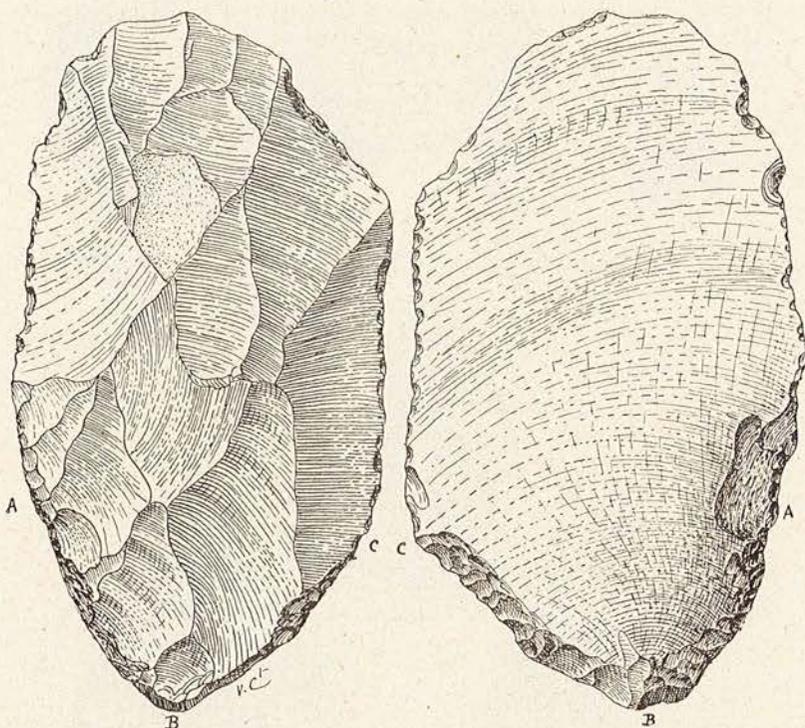


Fig. 17. — Eclat Levallois, utilisé comme scie et dont l'arête a été retouchée à la base pour permettre la préhension. — [Réd. de 1/3].

usuel en silex est le grand éclat, dit Levallois, plus ou moins accommodé. Il est tout d'abord grand et épais (*Fig. 9, 15*). Il n'est pas rare de trouver des éclats mesurant 15 à 18 centimètres de long, et 2 à 5 centimètres d'épaisseur au talon. C'est le type inférieur des niveaux moustériens de Montières, que l'on a récolté dans les graviers de bas niveau, en bordure du fleuve, où ils ont été roulés. Nous retrouvons ce type à Saint-Acheul à la base de l'ergeron et dans certaines stations des plateaux (Beauval, La Boissière, Caix en Santerre, Fitz-James), associé à des coups-de-poing.

A Marlers et Meigneux, cet outillage est moins massif, les éclats

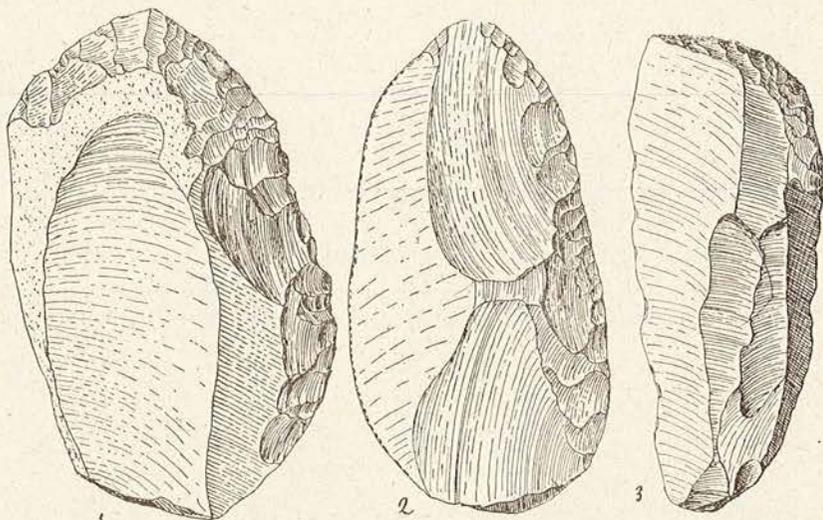


Fig. 18. — 1, Pointe-racloir ; — 2, Couteau ; — 3, Lame-couteau. — [Réd. de 1/3].

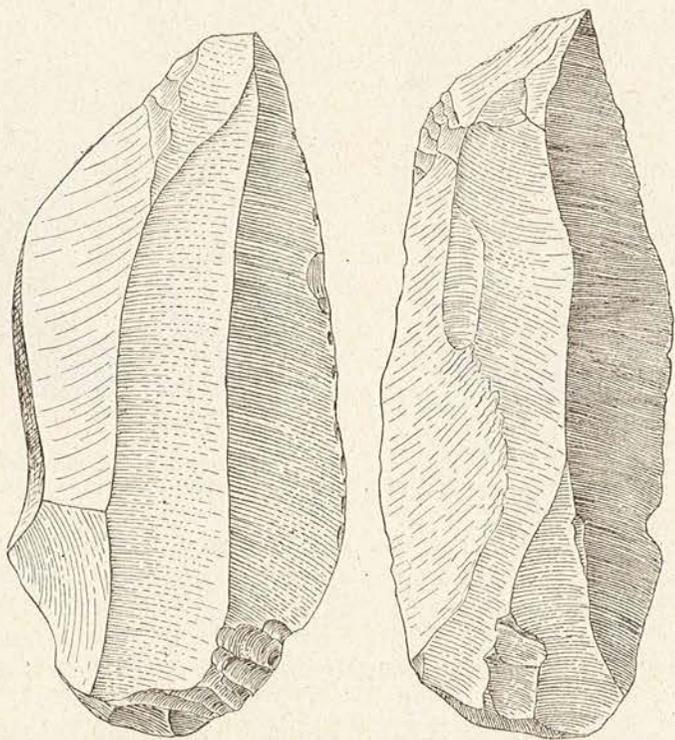


Fig. 19. — 1, Eclat allongé, dont l'arête gauche a été abattue, pour permettre la préhension et utilisé sur l'arête droite. Grand éclat allongé. — [Réd. de 1/3].

plus minces et mieux retouchés et des lames et des burins apparaissent semblant annoncer l'âge du renne.

OUTILLAGE MOUSTÉRIEN. — *Retouche des instruments.* — Nous avons dit que la base de l'éclat Levallois présentait plusieurs plans, et que souvent, en outre, avant l'éclatement, une retouche grossière faite sur le pourtour du nucléus en avait régularisé le bord supérieur opposé au conchoïde de percussion.

Mais, en outre de cette retouche fruste, les beaux éclats que le Moustérien jugeait sans doute aptes à faire un bon instrument,

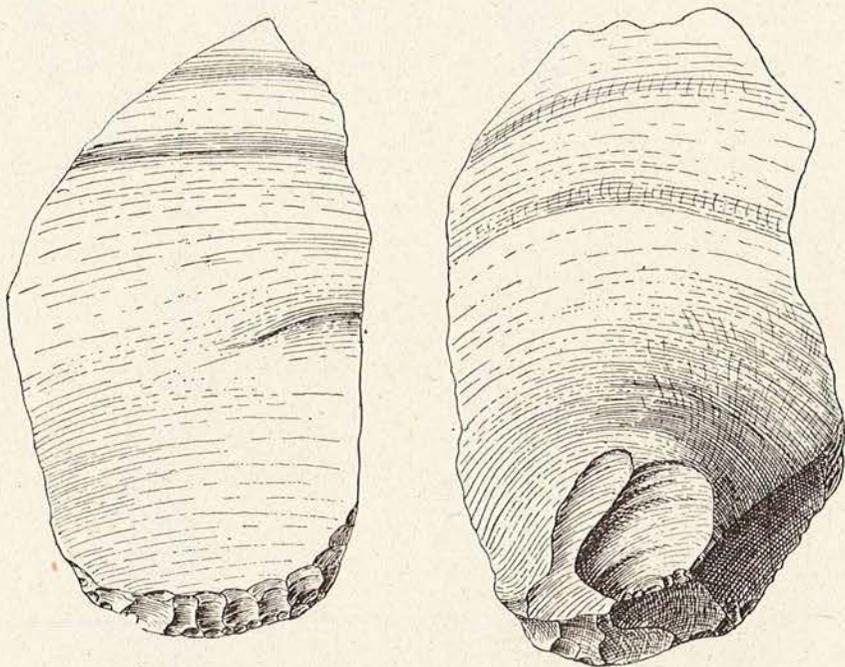


Fig. 20. — Instruments moustériens, dont le bulbe a été enlevé : 1° totalement ; 2° partiellement. — [Réd. de 1/3].

étaient accommodés à leur base par une retouche très fine qui, dans certains cas, transformait le contour polygonal du talon en une courbe régulière. (V. Inst. figurés.)

De même l'épaisseur du talon était diminuée de deux manières : 1° par l'enlèvement de petits éclats sur la face supérieure ; 2° dans certains cas, le bulbe trop proéminent était enlevé (*Fig. 20 et 30, 2*).

Le bord de l'arête latérale était ensuite retouché plus ou moins complètement. Le plus souvent il n'y a qu'une retouche partielle, si l'ouvrier a jugé à propos que l'éclat débité pouvait ainsi être

utilisé pour l'usage auquel il le destinait. Mais comme il arrivait souvent que certaines parties de l'arête étaient trop minces, trop fragiles pour être employés à couper ou racler (la moindre pression l'aurait brisée), il supprimait ces parties faibles par une retouche partielle qui donnait plus de résistance à l'arête.

Dans certains cas l'éclat était retouché régulièrement sur toute la longueur d'une arête (*Fig. 21*), constituant ainsi un racloir simple; mais le plus souvent les deux arêtes étaient retouchées symétriquement, et l'éclat devenait un racloir double de forme

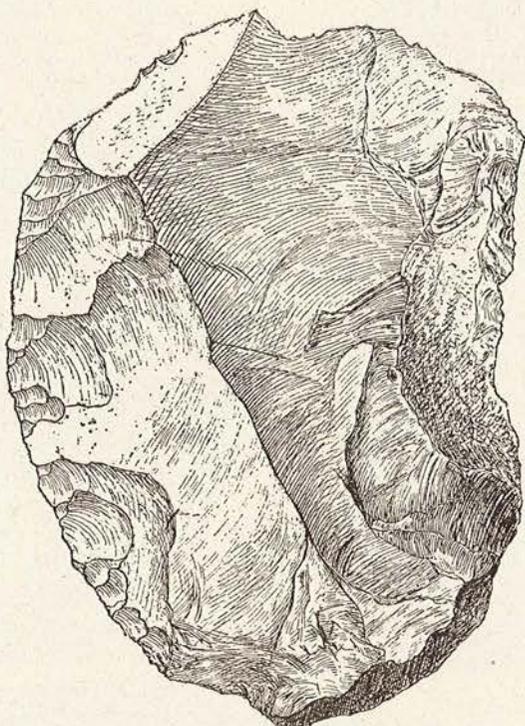


Fig. 21. — Racloir simple, en silex gris (Montières). — [Réd. de 1/3].

ovoïde (*Fig. 23*), ou de forme allongée (*Fig. 22*), ou une pointe ogivale ou lancéolée (*Fig. 30; 1 et 2*).

Mais ces formes régulières sont rares et l'outil usuel est le type Levallois très peu retouché (*Fig. 15 et 17*), qui devait servir à différents usages, comme d'ailleurs l'outil acheuléen qu'il a remplacé. De là le peu de variété des instruments à ce stade de l'industrie humaine.

Scies. — L'éclat (*Fig. 17*) montre bien le mode d'utilisation habituel de ces outils. Les deux arêtes latérales ont été retouchées

vers la base, pour permettre la préhension des deux côtés; et la partie restante de chacune des arêtes a dû servir à scier, ainsi que le prouvent les esquilles alternant sur les deux faces. C'est une sorte d'égoïne à deux tranchants. Nous en avons d'ailleurs fait l'essai,

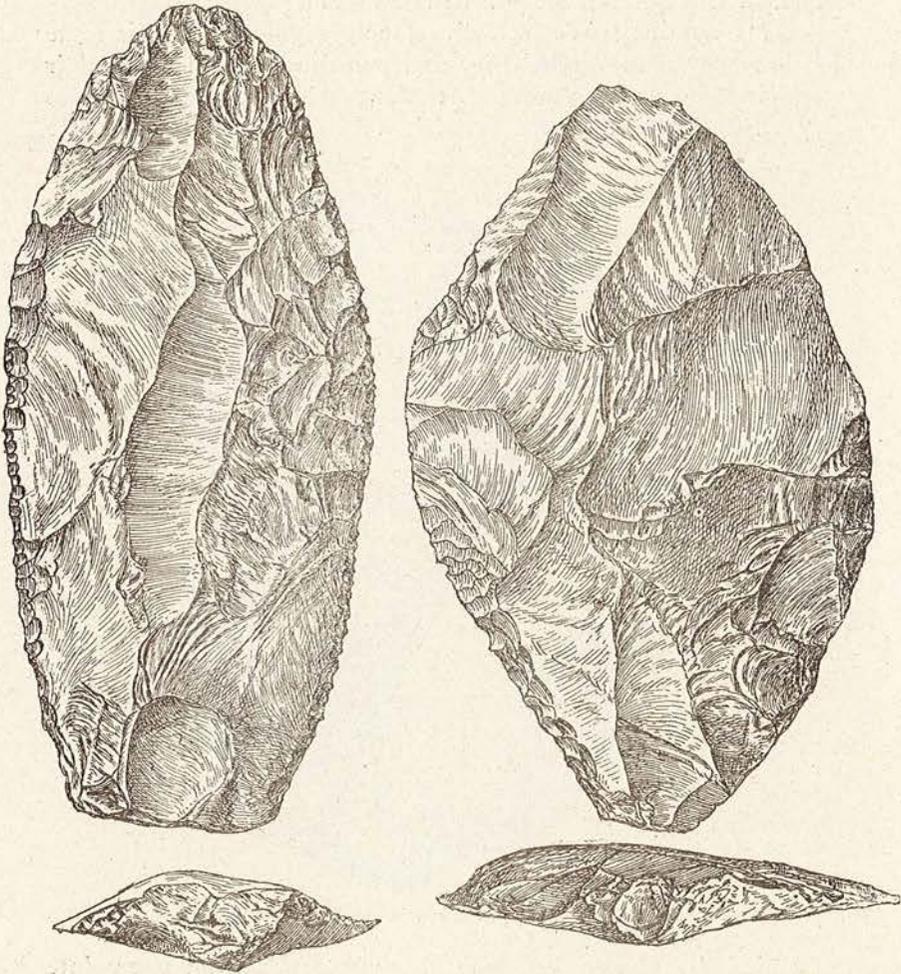


Fig. 22. — Racloir double à patine blanche, qui a pu servir de scie. — Montières. — [Réd. de 1/3].

Fig. 23. — Eclat arrondi vers la base. — La Boissière. — [Réd. de 1/3].

et cet outil peut scier une branche de bois vert en quelques instants.

Rien n'empêchait l'ouvrier d'utiliser le même éclat pour le dépeçage des animaux tués à la chasse, et le raclage des peaux. Le beau racloir (Fig. 22) devait être en même temps une scie.

Couteaux. — Cependant quelques éclats paraissent plus spécialement accommodés pour servir de couteaux. Le n° 3 (*Fig.* 18) est retouché à l'extrémité et sur le bord de l'arête droite, pour permettre, semble-t-il, d'appuyer le doigt, l'arête gauche devant servir à couper. Le n° 2 nous paraît avoir été retouché sur l'arête droite pour permettre le même usage avec l'arête gauche.

Grattoirs. — Nous n'avons pas récolté de véritables grattoirs sur bouts de lames. Cependant quelques éclats minces et allongés (pseudo-lames) (*Fig.* 29), de Busigny, paraissent avoir été retouchés pour ce genre d'utilisation.

Burins. — De même la station de Marlers nous a donné quelques types d'instruments, présentant la forme d'un burin (*Fig.* 24; 1 et 2).

Le bout d'une lame épaisse était abattu obliquement; puis un

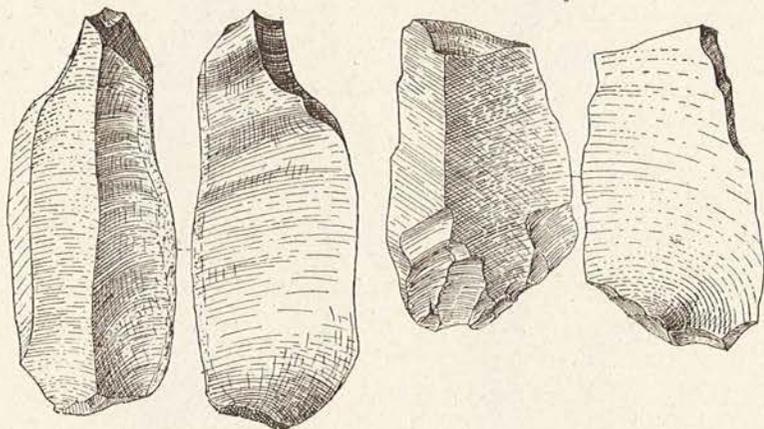


Fig. 24. — 1 et 2, Burins en silex jaunâtre. — Marlers, limon des plateaux. — [Réd. de 1/3].

coup porté perpendiculairement à l'une des extrémités, enlevait un éclat (coup du burin) : l'angle dièdre qui en résultait constituait avec la face inférieure un burin d'angle.

Pointes de lances. — Nous ne pensons pas que les belles pointes moustériennes aient pu être destinées à armer l'extrémité d'un bâton pour constituer une lance. L'angle terminal est trop peu aigu, pour pénétrer profondément dans la peau et la chair des animaux à cuir épais. Comme G. et A. de Mortillet, nous considérons ces objets comme des pointes à main, ou des racloirs doubles (M. Rutot). Cependant certaines lames allongées et appointées, peu communes d'ailleurs, ont pu servir de pointes de lances (*Fig.* 25; 1 et 2). Le n° 1 présente à la base de l'arête gauche, une encoche avec retouches paraissant être destinée à fixer une ligature.

Encoches. — Certains éclats présentent sur les arêtes des encoches (*Fig. 26*; 1 à 6).

La lame 1, très usagée sur l'arête droite, porte deux coches sur l'arête gauche, une sur la face supérieure et une autre sur la face inférieure.

L'éclat 3 a dû servir de grattoir, et porte sur l'arête droite une coche-grattoir.

Sur les éclats 4, 5 et 6, les coches sont moins accentuées.

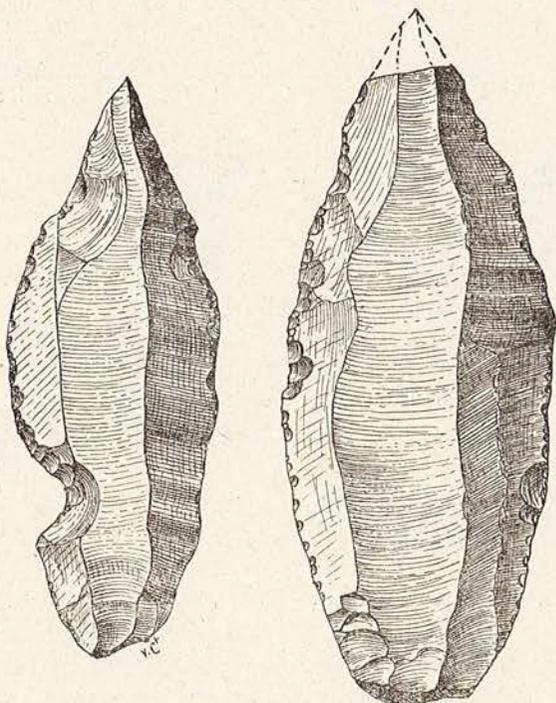


Fig. 25.— 1-2, Pointes de lances, à patine blanche, retouchées sur les arêtes.— La Boissière.— [Réd. de 1/3].

Lames. — Il est évident que certaines stations fournissent un outillage moins lourd, où de véritables lames apparaissent. Ainsi, à Marlers et à Busigny, l'industrie semble plus évoluée qu'à La Boissière (niveau inférieur) et à Fitz-James. Mais nous n'avons pas de preuve véritable que l'une soit plus récente que l'autre. Ce sont de simples considérations morphologiques qui nous font induire cet âge plus récent.

Saint-Acheul, avec ses trois horizons moustériens, pourrait résoudre la question ; sans doute les deux niveaux supérieurs nous ont

donné des éclats allongés et peu épais, mais nos récoltes sont insuffisantes pour généraliser.

Montières pourra seul élucider ce problème, si nous arrivons à déterminer exactement le niveau des lames épaisses, sans patine,

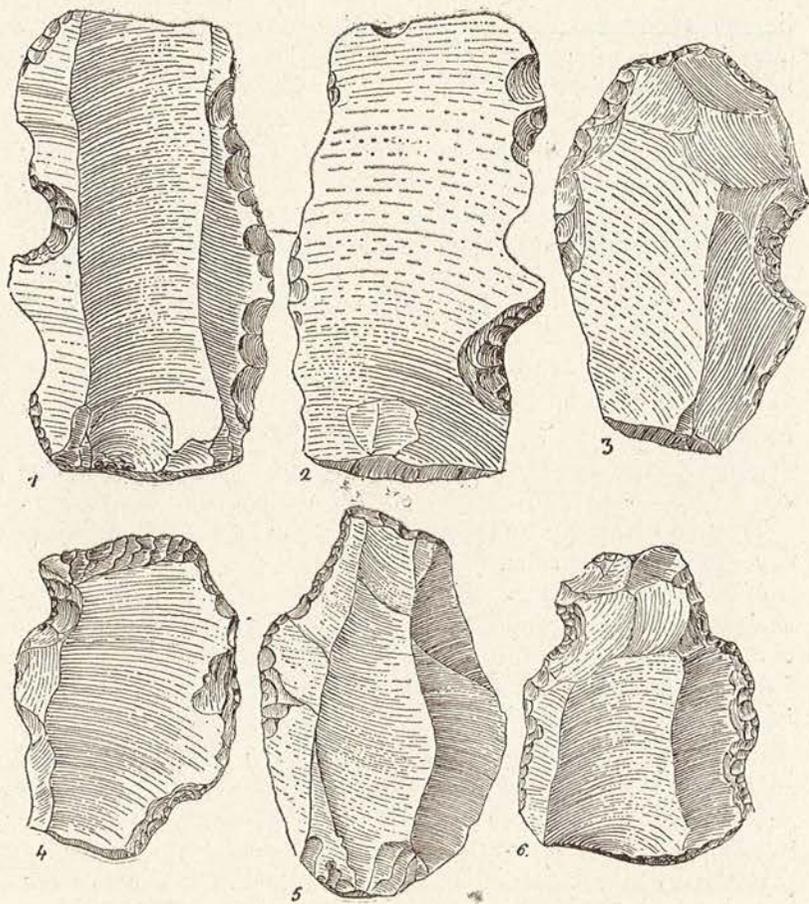


Fig. 26. — 1, 2, 3, 4, 5, Encoches. — Guerbigny et Cologne. — [Réd. de 1/3].

à retouches frustes, que nous récoltons depuis 5 ans dans les cailloutis de base de l'ergeron, voisinant de très près avec des types moustériens à patine blanche (1).

(1) Nos dernières constatations, plus précises, nous portent à croire que ces lames brunes gisent à un niveau inférieur à celui des grands éclats à patine blanche et notamment au-dessous des types figurés en 21 et 22.

PATINE DES INSTRUMENTS MOUSTÉRIENS. — La patine des instruments moustériens de nos régions est ordinairement blanche. Très souvent ceux qui proviennent des cailloutis de l'ergeron sont marbrés de veines bleuâtres, très caractéristiques de ce niveau. Une des faces est ordinairement recouverte d'une concrétion calcaire, d'une sorte de croûte particulière à cette assise. Parfois, dans les limons des plateaux, le silex ne s'est pas patiné, ou il ne s'est patiné que très faiblement; exemples: Busigny, Marlers, Meigneux; rarement ils ont la teinte ferrugineuse de ceux de Guerbigny.

FOYERS. — Nous n'avons pas trouvé de véritables foyers avec traces de feu évidentes dans nos limons.

Cependant à Caix en Santerre, M. Ponchon, alors instituteur à Lihons, a trouvé, il y a 20 ans, une station moustérienne avec un véritable foyer. Sur une pierre plate en craie il nous a dit avoir trouvé des cendres; et parmi elles des instruments et des débris d'ossements.

FAUNE. — Nos limons renferment peu d'ossements et cela se comprend aisément. Le limon supérieur et le limon rouge sont des dépôts résultant en partie de la décalcification d'autres dépôts calcaires (ergeron ou löss récent) et limon doux (ou löss ancien).

Tous les ossements qu'ils renfermaient ont été de même dissous et complètement détruits.

Alors que dans les stations moustériennes des cavernes ou des abris sous-roche du centre et du Midi de la France, les instruments et ossements sont accumulés sur une surface très limitée, qui peut être fouillée facilement, dans les limons quaternaires du Nord, les instruments sont dispersés le plus souvent sur des étendues considérables et les ossements ont disparu. Nous connaissons cependant la faune de l'époque moustérienne, grâce à l'ergeron, dépôt calcaire qui a conservé les ossements, et dont une bonne partie a été formée à l'époque moustérienne.

Des découvertes faites à Cambrai, Cœuvres, Saint-Acheul, Villejuif(1), etc., il résulte que la faune de cette époque comprenait dans le nord de la France :

Le Mammouth et son compagnon le Rhinocéros tichorhinus, le bison, le cheval, le renne, l'hyène, le loup, le renard, le spermophile, le putois, la belette, le campagnol amphibie, la marmotte.

La présence du mammouth, du renne et du spermophile nous prouve que le climat était plus rigoureux que celui d'aujourd'hui et sans doute analogue à celui de la Sibérie.

(1) Découvertes de MM. l'Abbé Godon, Abbé Breuil, Vauvillé, A. Laville, etc.

Des steppes et des forêts devaient couvrir les plateaux et des bandes de chasseurs y poursuivaient le gibier, campaient en plein air ; d'autres, suivant le cours des rivières, ajoutaient le produit de la pêche à celui de la chasse.

HABITATIONS. — Le calcaire de la région étant très tendre, le versant des vallées en pente douce, il n'y a pas le long des cours d'eau coulant dans le Crétacé supérieur de cavernes ou d'abris sous roche comme ceux de la Vézère ou des Pyrénées. Nous pouvons simplement supposer que les habitations étaient des huttes confectionnées à l'aide de branchages. Il est probable que ces habitations étaient très légèrement construites et temporaires, abandonnées lorsque le gibier venait à manquer sur le territoire de chasse.

GISEMENTS MOUSTÉRIENS. — *Busigny*. — Au Rond-Point de Busigny, altitude de 180 mètres, M. Pilloy a découvert et publié en 1878, un gisement moustérien important. En juillet dernier, M. Leriche, professeur à la Faculté des Sciences de Lille, y a fait effectuer une fouille, et, lors d'une excursion de la Société géologique du Nord de la France, nous avons pu voir la coupe du gisement et trouver quelques pièces en place.

1° Terre végétale et limon rouge brun, récent, puisqu'on y trouve vers la base des débris gallo-romains ;

2° Limon rouge très sableux, ferrugineux, panaché de traces verticales de glaise sableuse grisâtre.

3° Cailloutis de fragments de grès à Nummulithes ;

4° Au-dessous apparaissent les sables d'Ostricourt ;

5° Argile de Clary, formant un niveau d'eau qui a donné naissance aux étangs de Busigny, situés à quelques centaines de mètres (bois de Busi), et où se trouvaient les sources anciennes de l'Escaut. Aujourd'hui elles se perdent dans la craie (bêtoires) et réapparaissent 20 kilomètres plus bas ;

6° Tuffeau ;

7° Craie.

Les éclats, nucléi et instruments se trouvent à la partie supérieure du limon rouge panaché, qui représente les différentes assises du Quaternaire moyen de Ladrière.

Ces débris sont pour la plupart en silex d'un beau noir lustré, sans patine, qui se taille admirablement. Il serait très difficile de reconnaître des pièces fausses fabriquées avec ces silex.

Les instruments et éclats de débitage recueillis dans la fouille sont pour la plupart de taille moyenne, ne dépassant pas 12 centimètres de longueur. Les disques trouvés sont petits. Nous figurons quelques-uns des meilleurs types d'instruments que M. Leri-

che nous a aimablement prêtés. La plupart sont des racloirs de différentes formes (*Fig. 27, 28 et 29*).

A l'extrémité de quelques grands éclats, une sorte de tranchet transversal a été obtenu par l'enlèvement d'un éclat terminal (*Fig. 29; 1 et 2*).

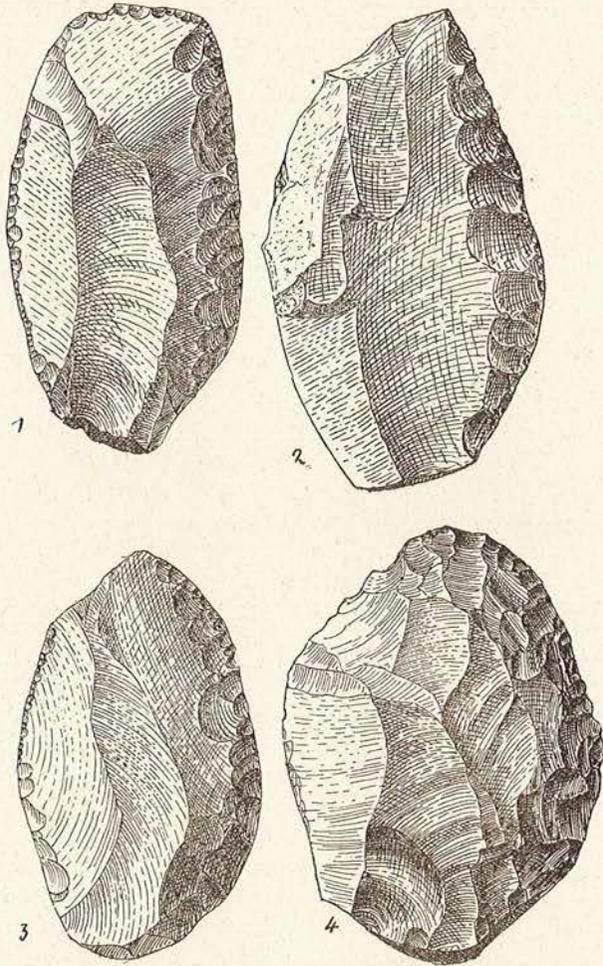


Fig. 27 — 1, 2, 3, 4, Racloirs en silex noirs.— Busigny, limon des plateaux.— [Réd. de 1/3].

Un instrument taillé sur les deux faces a été récolté ; il est très plat et devait être triangulaire, mais sa base est brisée. Dans le jardin de l'auberge du Rond-Point on trouve fréquemment en bêchant des silex taillés recueillis par l'aubergiste.

Parmi les débris que nous avons emportés se trouvait un très

petit coup-de-poing à patine jaune. De même, en parcourant le champ situé près de la ferme du Rond-Point, nous avons récolté bon nombre d'éclats moustériens à patine marbrée, bleuâtres ou jaunâtres.

Cologne. — L'atelier de Cologne, près d'Hargicourt, a été aussi découvert et publié par M. Pilloy, en 1875. M. Bordage, ancien

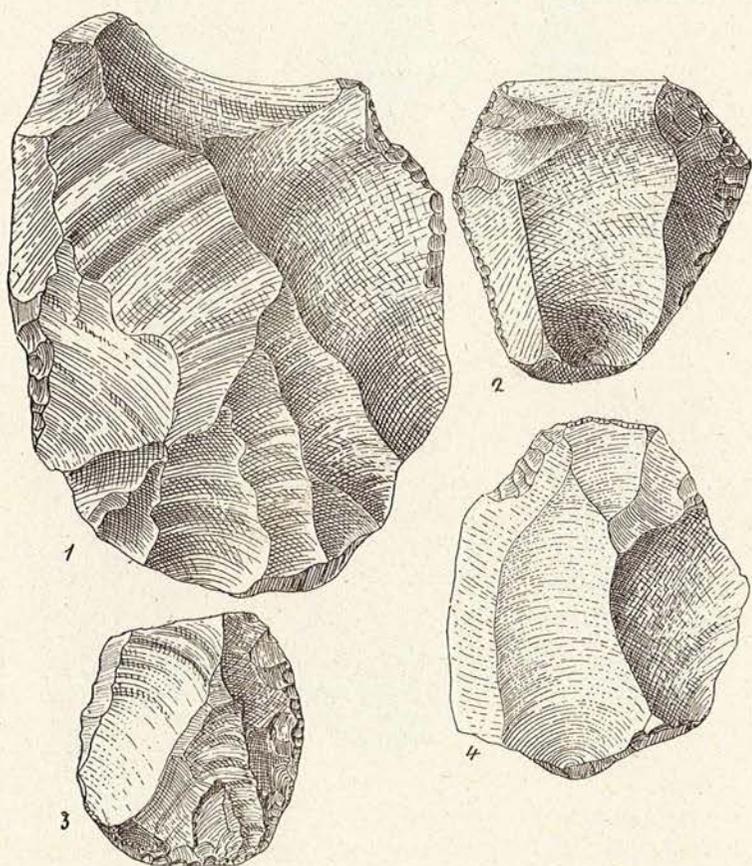


Fig. 28. — 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, Instruments moustériens en silex noir, de Busigny. [Réd. de 1/3].

instituteur, nous a guidé sur l'emplacement des anciennes sablières, où furent faites de nombreuses trouvailles de silex moustériens.

C'est au voisinage immédiat de la ferme de M. Bigorgne que se trouvaient les exploitations; et nous avons encore vu à la ferme des éclats moustériens, qui furent récoltés en grande abondance dans les champs avoisinants.

Comme Busigny, Cologne est un îlot tertiaire incomplètement

démantelé (altitude 150 mètres), qui se trouve sur le plateau formant la ligne de partage des eaux de l'Escaut et de la vallée de la Somme. La Cologne prenait sa source anciennement près du hameau du

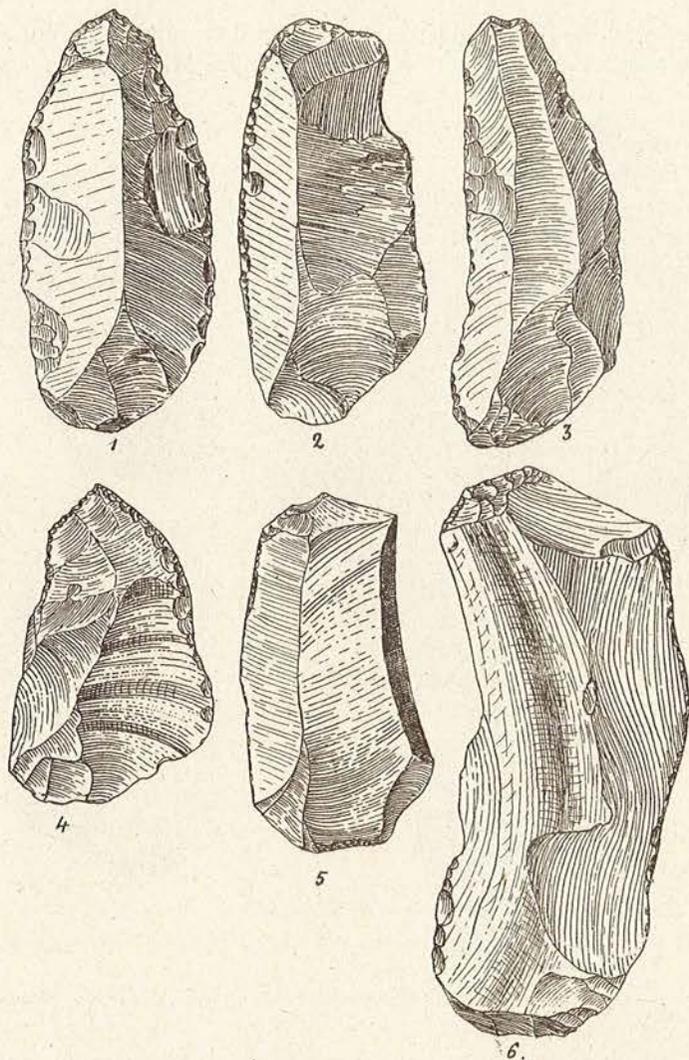


Fig. 29. — 1, 2, 3, 4, 5, 6, Éclats minces ou lames utilisés diversement. — Busigny. — [Réd. 1/3].

même nom; actuellement elle commence à couler près de Roisel, 5 kilomètres plus bas.

Les Moustériens étaient donc établis encore sur une hauteur probablement boisée, près d'une source.

Les principaux types d'instruments trouvés dans cette station ont été figurés dans le travail de M. Pilloy. Rappelons qu'avec les racloirs moustériens furent trouvés des pièces triangulaires taillées sur les deux faces et quelques coups-de-poing.

Nous avons pu trouver encore une coupe visible à 200 mètres de la ferme, dans une petite sablière, et récolter quelques silex en place.

Voici la coupe que nous avons notée.

1° Terre végétale compacte qui a été fortement marnée : ce qui lui a donné une coloration grise, 0 mètre 40 ;

2° Cailloutis formé de grès à nummulithes, parmi lesquels se trouvent les éclats moustériens ;

3° Glaise gris bleuâtre panachée de jaune, correspondant comme à Busigny au limon moyen, un mètre ;

4° Sables landéniens ; gris verdâtres ;

Nous n'avons pas vu le contact avec la craie. Continuant l'exploration des hauteurs qui dominent la vallée de la Cologne, nous avons trouvé dans la sablière *du Catelet*, près de Cartigny, 12 kilomètres plus au sud, à l'altitude de 105 mètres, des éclats moustériens en même position stratigraphique, c'est-à-dire sous la terre végétale, à la surface d'un même limon rouge panaché de glaise. Mais à *Roisel*, à la briqueterie Doublet, la coupe change.

1° Terre végétale, 0 mètre 40 ;

2° Limon rouge compact avec traces verticales, ramifiées, grisâtres, dues à l'altération du dépôt par les racines (limon supérieur), 2 mètres ;

3° Zone brunâtre sableuse, correspondant probablement au limon gris à Succinées de Ladrière (Quaternaire moyen), avec petits cailloutis renfermant de grands éclats moustériens ;

4° Limon roux sableux, plus jaune et plus doux à la partie inférieure, et correspondant au limon doux à points noirs (löss ancien), 5 à 6 mètres.

Ce limon jaunâtre repose à sa base sur un dépôt plus compact, renfermant un cailloutis, résultant d'un remaniement ancien de l'argile à silex, et qui ravine la craie.

Nous avons observé ce même dépôt dans la tranchée du canal du Nord à Havrincourt, et en différents points des plateaux de Picardie.

A Auchonvillers, briqueterie de La Raperie (altitude 142 mètres), éclats moustériens dans un limon à briques, devenant jaunâtre, sableux à sa base (limon doux).

A Beauval (140 mètres) et à Beauquesne (145 mètres) (1), nous avons récolté de grands éclats Levallois (*Fig. 15*) et une très belle

(1) Industrie des graviers supérieurs de Saint-Acheul [*Revue Ecole d'Anthrop. 1907*].

pointe moustérienne à la partie supérieure du limon des plateaux exploité comme terre à briques (*Fig. 30; 1*).

A Raincheval, mêmes trouvailles.

Plus à l'ouest, à Long (110 mètres), les briqueteries exploitent aussi ce limon. Dans un cailloutis situé sous 1^m50 de limon rouge brun à briques, nous avons récolté des éclats moustériens. Au-dessous se trouve un limon jaunâtre, plus sableux, calcaire, que les briquetiers appellent « savon », ne pouvant être employé pour la fabrication des briques, et qui a 4 à 5 mètres d'épaisseur. C'est toujours le limon doux à points noirs (löss ancien), qui repose sur

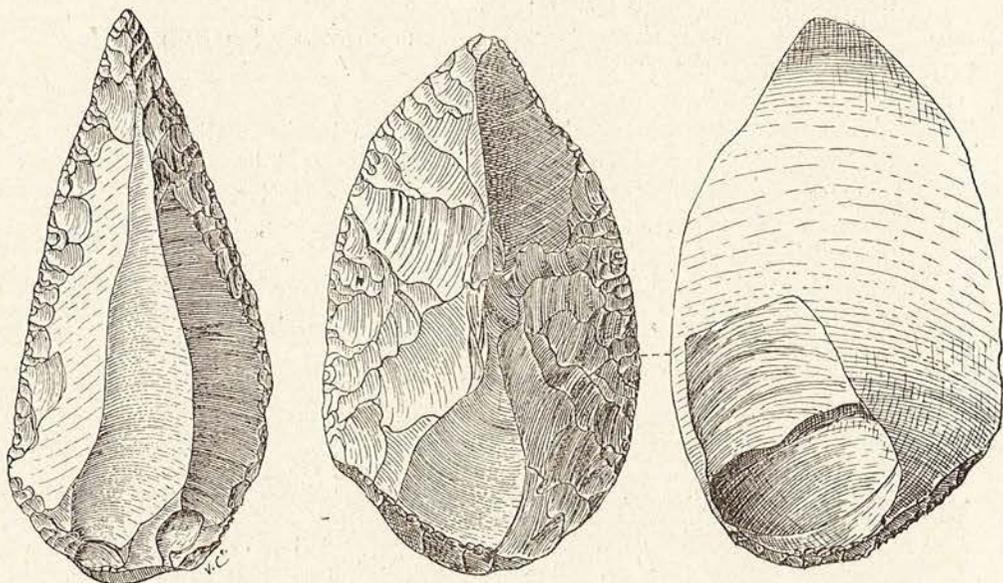


Fig. 30. — 1 et 2, Belles pointes moustériennes. — Beauval et La Boissière. — [Réd. de 1/3].

une couche plus compacte, dont la base remplit des poches de la craie. C'est l'argile à silex.

Si nous quittons les plateaux qui dominent au nord la vallée de la Somme, pour descendre vers le fleuve, les coupes de limons changent d'aspect : un dépôt jaune clair, l'ergeron, dû à l'action du ruissellement sur les pentes crayeuses vient recouvrir le limon rouge du Quaternaire moyen. A la base de ce dépôt se trouve un cailloutis qui renferme une industrie moustérienne avec coups-de-poing.

A Saint-Acheul (moyenne terrasse) ce dépôt est particulièrement bien développé et se subdivise en 3 couches de constitution physique différente, séparées par des cailloutis. Le plus important, C.,

à la base, est le gisement de l'industrie moustérienne avec coups-de-poing ; le 2^e, C¹, renferme encore des types moustériens ; mais il n'a donné qu'un coup-de-poing en 5 ans ; le 3^e, C², n'a fourni jusqu'à ce jour que des types taillés sur une seule face, dont quelques-uns avec une fine retouche et des nucléi discoïdes.

Les cailloutis supérieurs, C¹ et C², et surtout C¹, ont bien donné quelques éclats plus allongés tendant vers la lame, mais étant donnée la rareté des trouvailles, nous ne pouvons donner de conclusions définitives, concernant l'évolution des formes dans ces trois niveaux moustériens.

Descendons à Montières (altitude 28 mètres), l'ergeron n'a rien fourni ; mais à la base se trouve un cailloutis, puis un dépôt brun noirâtre, tourbeux, avec coquilles succinées, etc. ; puis un deuxième cailloutis. Chacun de ces cailloutis a donné une industrie moustérienne, dont l'une comprend des lames avec retouches latérales très frustes, l'autre des instruments moustériens typiques : beaux racloirs notamment (*Fig. 21 et 22*) et de fort beaux petits instruments taillés sur les deux faces, à retouche très fine et rivalisant de finesse avec les types solutréens. C'est là un point délicat de la stratigraphie si difficile de Montières, incomplètement élucidé. *Nous ne pouvons pas affirmer que les lames soient plus récentes que les éclats moustériens.*

Enfin, au voisinage immédiat du fleuve, à Etouvy (marais), les ballastières ont fourni d'innombrables éclats Levallois, qui ont été roulés et dont les arêtes sont émoussées. Si ces types moustériens se trouvent ici dans les graviers, c'est que nous sommes au voisinage même du cours d'eau.

Les limons supérieurs ont disparu, le lit du fleuve s'est creusé à son maximum et la partie supérieure de ces graviers de faible altitude (16 mètres) est du même âge que le cailloutis de base de l'ergeron de Saint-Acheul (50 mètres), comme le prouvent d'ailleurs la même faune (*El. primigenius, Rh. Tichorhinus* et *Renne*), et la même industrie. — A *Abbeville* (Mautort) (altitude 7 mètres), nous retrouvons à la base de l'ergeron de grands éclats Levallois et, plus près du fleuve, une briqueterie exploitant le limon supérieur A et le limon rouge D directement superposés donne des éclats moustériens et des lames assez larges, dont M. d'Ault du Mesnil a fait le type Manchecourtien.

Quittons la vallée de la Somme pour explorer les limons des plateaux vers le sud.

Marlers. Meigneux. — Les gisements de Marlers et de Meigneux ont été découverts il y a vingt ans, par M. Franquelin, percepteur à Lignières.

Malheureusement l'exploitation touchait à sa fin, lorsqu'il commença la récolte des instruments moustériens. Depuis longtemps déjà les briquetiers rejetaient aux déchets ces « cailleux copants », comme ils disaient.

Il y avait là deux beaux gisements moustériens purs, sans coups-de-poing, avec de fort belles pointes typiques (*Fig. 16; 1 à 5*) et racloirs (*Fig. 31*), au milieu d'un grand nombre d'éclats et de nucléi.

Avec notre ami M. Franquelin, nous avons de nouveau exploré le gisement, récolté des éclats en place et levé la coupe.

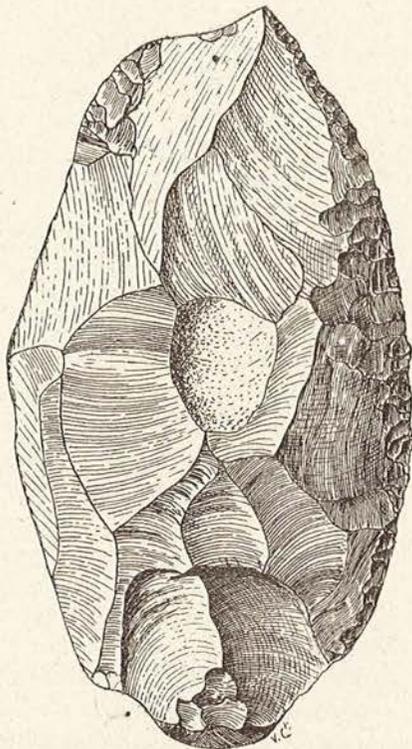


Fig. 31.— Racloir moustérien, de Marlès (Coll. Franquelin).— [Réd. de 1/3].

1° Le limon exploité comme terre à briques, est un dépôt argileux rouge brun, de 1 mètre à 1^m20 d'épaisseur.

2° Très faible cailloutis, dans lequel se trouve l'industrie moustérienne.

3° Limon plus sableux doux au toucher, paraissant stratifié (c'est le limon doux ou löss ancien).

Ce dépôt est l'argile à silex, qui se place au-dessous à 10 mètres d'épaisseur, ainsi que nous l'ont affirmé les cultivateurs qui vont

chercher en hiver la craie pour amender leurs terres trop compactes à 30 pieds dans leurs puits à marne. Dans des poches de dissolution de la craie se trouve du sable tertiaire, à la base du limon quaternaire.

Rappelons qu'à Marlers, dans la terre à briques, on a trouvé une cachette de fondeurs de l'époque du bronze; nous avons de même récolté quelques débris néolithiques dans ce même dépôt.

Remontant la vallée de l'Avre, vers Montdidier, nous trouvons à *Guerbigny*, un gisement moustérien avec faune (Mammouth) à quelques mètres au-dessus du niveau actuel de la rivière, au lieu dit Bidert. Les instruments sont des éclats épais et peu retouchés, à patine rousse et très altérés. Ils gisent dans un cailloutis remplissant des poches d'argile à silex. Ce cailloutis de silex non roulés est empâté d'argile rouge très ocreuse, qui a donné sa coloration aux éclats moustériens. Les ouvriers qui extraient ces silex pour l'empierrement des routes, ont porté de nombreux éclats à MM. Gay (1) et Guilbert, de Guerbigny. Dans la propriété de M. Guilbert serpente un petit ruisseau aux eaux vives, qui anciennement remontait au-dessus de La Boissière, jusqu'à l'îlot tertiaire de Boulogne-la-Grasse, où il prenait sa source, au contact de la nappe aquifère de l'argile à lignites.

La Boissière (lieu dit Boiteau). — Près de la station de La Boissière, au lieu dit Boiteau, village incendié en 1646, sur le versant est du ravin sec qui marque l'emplacement du ruisseau de Guerbigny, se trouve une station moustérienne fort intéressante, que nous explorons depuis plusieurs années, et où nous avons récolté, en position stratigraphique bien déterminée, une importante série d'instruments moustériens.

Coupe du gisement. — Altitude, 90 mètres.

A¹. Terre à briques de ruissellement.

A. Limon supérieur provenant de l'altération de la couche d'ergeron sous-jacente. On peut observer ici que ce limon rouge passe insensiblement vers sa base à l'ergeron (ce dépôt renferme des grès tertiaires), 0^m80.

B¹. Ergeron grossier calcaire avec veines de sable brun à la base; 1^m20.

C¹. Cailloutis de silex non roulés empâtés de terre sableuse grisâtre, avec débris de coquilles tertiaires (*Melania inquinata*, *Potamides funatus*, etc.), 0^m30 à 0^m50.

B. Ergeron très sableux, sable très fin, 0^m40.

C. Cailloutis plus important de silex provenant de l'argile à

(1) Chez ce dernier, il en existe une importante série; et nous y avons vu plusieurs molaires d'*El. primigenius*. provenant des gisements.

silex, empâtés d'argile brune (bief), de sorte que l'ensemble forme un magma compact.

Ce cailloutis roux repose sur la craie.

La couche A¹ a donné des haches polies.

Le dépôt A limon supérieur en place, a fourni des lames de l'âge du Renne, dont nous avons vu des séries chez le D^r Lavoine, à Tricot, et chez M. Dercheu, instituteur, à Armancourt.

Le cailloutis C¹ nous a fourni nos instruments moustériens (extraction Marminia).

Cet outillage se compose de grands éclats Levallois à patine blanche, qui ont ordinairement été utilisés sans retouches ou après une retouche très sommaire. Cependant il s'y trouve des types très

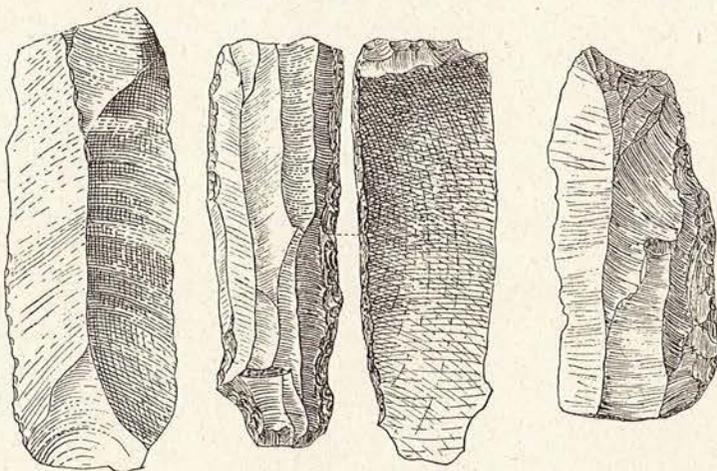


Fig. 32. — Lames de la Boissière. — 2 et 3, retouchées latéralement ; 3., coche à l'extrémité. — [Réd. de 1/3].

finement retouchés sur toute la longueur de l'arête qui est ainsi arrondie. De même nous avons récolté de belles pointes typiques (Fig. 23, 25 et 30).

Les lames (Fig. 32 ; 1, 2, 3) proviennent de ce gisement. Les pièces figurées (Fig. 25) nous paraissent être des pointes de lance ou de sagaie ; une coche avec retouches a été faite sur l'arête de l'une d'elles pour la fixer à l'extrémité d'un bâton.

Nous possédons quelques lames de ce gisement (Fig. 32 ; 1, 2, 3).

La pièce 2 est retouchée sur toute l'arête droite et une partie de l'arête gauche.

La lame 3 est retouchée sur une arête et à l'extrémité ou une coche a été ainsi accommodée.

Dans le cailloutis inférieur, quelques types acheuléens ont été

trouvés, dont un poignard qui se trouve dans la collection de M. Collombier, d'Amiens.

En remontant un autre affluent de l'Avre, la Luce, on arrive au petit village de Caix-en-Santerre, où ce cours d'eau prend sa source actuellement. Comme les rivières précédemment citées, la Luce remontait autrefois plus haut, et prenait sa source au contact de l'îlot tertiaire de Lihons.

A Caix (altitude 90 mètres), une station moustérienne a été découverte par M. Leblan, puis explorée par MM. Ponchon et Delambre, d'Amiens, avec lequel nous avons étudié le gisement.

En sortant du village, vers le nord, le chemin traverse l'ergeron, qui prend naissance au contact de la craie. Remontant toujours, l'ergeron disparaît et la craie affleure, recouverte d'un simple cailloutis et d'un peu de terre végétale. C'est dans ce cailloutis que se trouve le gisement.

L'industrie a toujours le même faciès : grands éclats peu retouchés à patine bleuâtre.

Rappelons que M. Ponchon y a trouvé un foyer avec cendres, débris d'ossements et des instruments.

Fitz-James. — Le gisement de Fitz-James a été découvert par M. l'abbé H. Breuil, qui l'a publié dans les mémoires de la *Société Archéologique et Historique de l'Oise* (1907). Nous l'avons exploré ensemble une première fois; puis j'ai parcouru à différentes reprises la région avoisinante, afin d'y étudier les formations quaternaires.

La briqueterie Bruyère où l'on récolte les éclats moustériens se trouve un peu au nord de Fitz-James, sur le versant ouest d'un petit vallon aboutissant à la Brèche, à l'altitude de 60 mètres.

Le limon exploité a la plus grande analogie avec le limon de nos plateaux (Auchonvillers, Beauquesne, Marlers, Long, etc.).

Grâce au creusement d'un puits, en mars dernier, nous avons pu noter la coupe suivante :

- 1° Terre végétale et dépôt argileux, rouge-brun, 1^m50.
- 2° Très faible cailloutis de petits silex éclatés, à patine blanche, où se trouvent les éclats moustériens.
- 3° Dépôt plus jaune, moins argileux et moins compact, plus fin, mais qui n'est pas l'ergeron (löss récent).

C'est le dépôt qui correspond au limon doux à points noirs, quaternaire moyen de Ladrière (löss ancien). Les cailloutis de silex qu'il renferme prouvent d'une manière évidente que le ruissellement a joué un rôle important dans sa formation.

Environ 1 mètre au-dessus du premier cailloutis se trouve un deuxième cailloutis; puis le dépôt devient plus jaune et plus sableux et se continue jusqu'à la profondeur de 6 mètres.

- 4° A la base, cailloutis de silex de la craie non roulés, empâtés

de marne formant une sorte de tuf. Un peu plus bas, vers le ravin, les cailloux de silex sont plus épais (charriage sur la pente avant le dépôt du limon).

La description des débris que l'on trouve dans cette briqueterie a été faite par M. Breuil. Cependant nous avons trouvé trois coups-de-poing dans les déchets de briqueterie. Le dernier récolté est fort bien taillé et rappelle les types de l'Acheuléen supérieur. Mais les ouvriers ont été incapables de nous dire dans quel cailloutis, ou à quel niveau se trouvait l'objet, que d'ailleurs ils ignorent com-

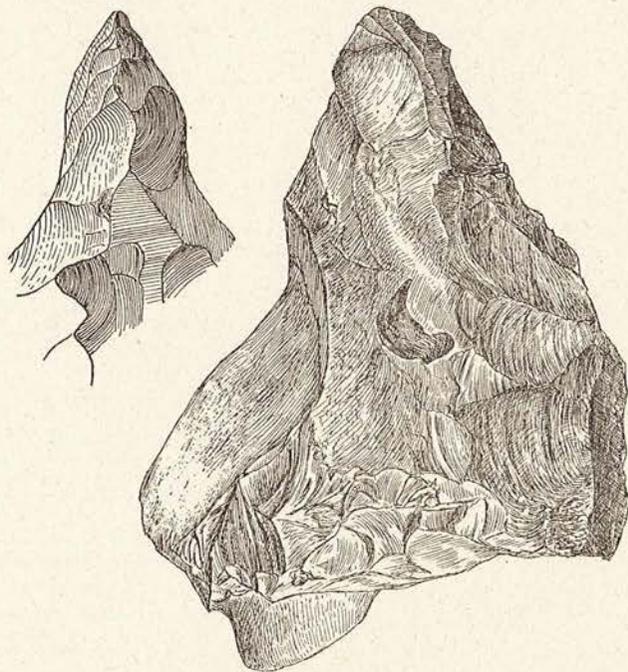


Fig. 33.— Grossier instrument, à faciès de coup de poing massif.—Fitz-James; poids 1.750 gr [Réd. de 1/2].

plètement. Il est possible que le deuxième cailloutis donne cette industrie acheuléenne. Cette briqueterie nous a fourni quelques-uns de ces nucléi en forme de disques, d'un poids respectable et qui ne sont certainement pas des pierres de jet.

Un peu plus bas, vers le village, on trouve une autre briqueterie (Binant) où le limon exploité est moins épais (2^m50). Il est divisé en deux parties par un cailloutis et on peut voir le contact avec la craie qui est marqué par des petites poches de dissolution et un cailloutis marneux. Sur le sol, dans les déchets, nous avons trouvé un gros rognon taillé en pointe à une extrémité. Nous avons,

récolté un type similaire à Saint-Acheul, dans l'ergeron. Est-ce un instrument ? Nous n'en préjugeons pas l'usage (*Fig. 33*). Les ouvriers de cette même briqueterie nous ont vendu un beau coup-de-poing acheuléen trouvé avec des éclats Levallois, et ils possèdent des haches polies provenant du limon supérieur.

Le récent Congrès de Beauvais nous a donné l'occasion de voir quelques coupes de la région.

A *Bracheux, Butte de la Justice*, sur les deux versants de la *butte tertiaire*, on voit naître les dépôts quaternaires.

Vers la route de Beauvais, nous notons :

- 1° Terre végétale ;
- 2° Limon rouge sableux ;
- 3° Limon jaune calcaire.

Il n'y a pas de doute pour nous, que le limon rouge et le limon jaune appartiennent au quaternaire moyen.

Nous n'y avons pas trouvé de silex taillés. Mais la belle coupe qui se trouve en arrière de la butte, nous a confirmé cette détermination de ces limons :

1° Terre végétale ;

2° Limon jaunâtre qui pénètre par des poches de dissolution dans le dépôt tertiaire coquiller sous-jacent. Ce fait est fort curieux ; il montre comment l'altération sur place d'une couche tertiaire, calcaire par suite de bancs de coquilles, donna naissance à un dépôt plus argileux, lequel entraîné sur la pente est devenu par oxydation une argile rouge sableuse. En effet, quelques centaines de mètres plus loin, le dépôt quaternaire est plus coloré et présente un cailloutis de galets tertiaires vers sa partie supérieure. Avec quelques congressistes, nous explorons la coupe et trouvons quelques éclats typiques moustériens, dont un avec retouches.

Ici encore, ces éclats nous permettent d'affirmer que le limon rouge qui prend naissance sur les flancs de la butte de Bracheux, appartient au quaternaire moyen et correspond comme âge géologique au limon rouge, terme supérieur du quaternaire moyen du nord de la France (1). Il serait intéressant de savoir si les récoltes de M. Fenet de Beauvais et de M. le Dr Baudon ont été faites dans ce même cailloutis ou dans le limon rouge sous-jacent.

Notons en passant à la base du limon rouge, un cailloutis de galets provenant de la couche des *galets de Sinceny* (yprésien) et un lit noirâtre qui marque la place de l'*argile à lignites* (landénien supérieur).

Au-dessous viennent les sables de Bracheux et leurs lits coquilliers stratifiés à la partie supérieure.

(1) V. Quelques notes sur l'âge de la pierre, Bassin de l'Oise [H. Breuil *ibid.*]

Sainte-Geneviève. — Lors de l'excursion de Sainte-Geneviève, voici la coupe que nous avons notée au *Petit Fercourt* (210 mètres altitude).

1° Terre végétale grisâtre sur la coupe, 0^m40.

2° Cailloutis de silex éclatés où les ouvriers trouvent les éclats que nous avons ramassés dans les déchets et du même type que ceux des stations moustériennes que nous avons explorées.

3° Limon rouge sableux panaché, à la partie supérieure par des traces verticales ramifiées à la partie inférieure, qui nous paraissent dues, comme à Busigny, Roisel, Le Catelet, etc., à l'altération causée par les racines.

Vers le sommet de ce dépôt, au-dessous du premier cailloutis, on aperçoit de petits silex épars dans la masse.

A sa base le limon est plus rouge, plus compact et plus homogène, et présente un petit cailloutis, d'où M. Giroux a retiré, en place, des éclats intentionnels très patinés et altérés. C'est le niveau de la grossière industrie récoltée par M. le D^r Baudon, dans la briqueterie.

Ce limon panaché nous paraît être l'équivalent de celui que nous avons observé sur les plateaux, à Busigny, Cologne, Roisel, Le Catelet, etc., dans une région où se trouvent de nombreux îlots tertiaires. Le dépôt est l'équivalent du quaternaire moyen de Ladrrière.

4° Au-dessous, se trouvent des sables roux à stratification entrecroisée où l'on peut observer des veines noires et rousses (manganèse et fer), et aussi des filons de glaise gris verdâtre, en position oblique. Ces sables landéniens nous paraissent avoir été remaniés à une époque qu'il est difficile de préciser, puisqu'ils ne renferment ni faune, ni industrie.

Depuis notre visite au Petit Fercourt, nous avons observé à Crèveceur-le-Grand, dans une tranchée près de la gare, des sables landéniens à stratification entrecroisée, compris entre deux cailloutis de silex empâtés d'argile à silex, sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir.

Aux environs de Beauvais, les briqueteries de Saint-Just-les-Marais, si bien étudiées par M. Thiot, nous donnent encore des coupes de limon à brique. Le niveau à industrie moustérienne permet là encore de dater les couches et d'affirmer que le dépôt sous-jacent n'appartient plus au limon supérieur, mais correspond au quaternaire moyen; tandis que l'argile grasse avec lits de silex intercalés correspond au limon supérieur, dernier terme des formations pléistocènes.

La même observation peut être faite à la briqueterie d'Allonne.

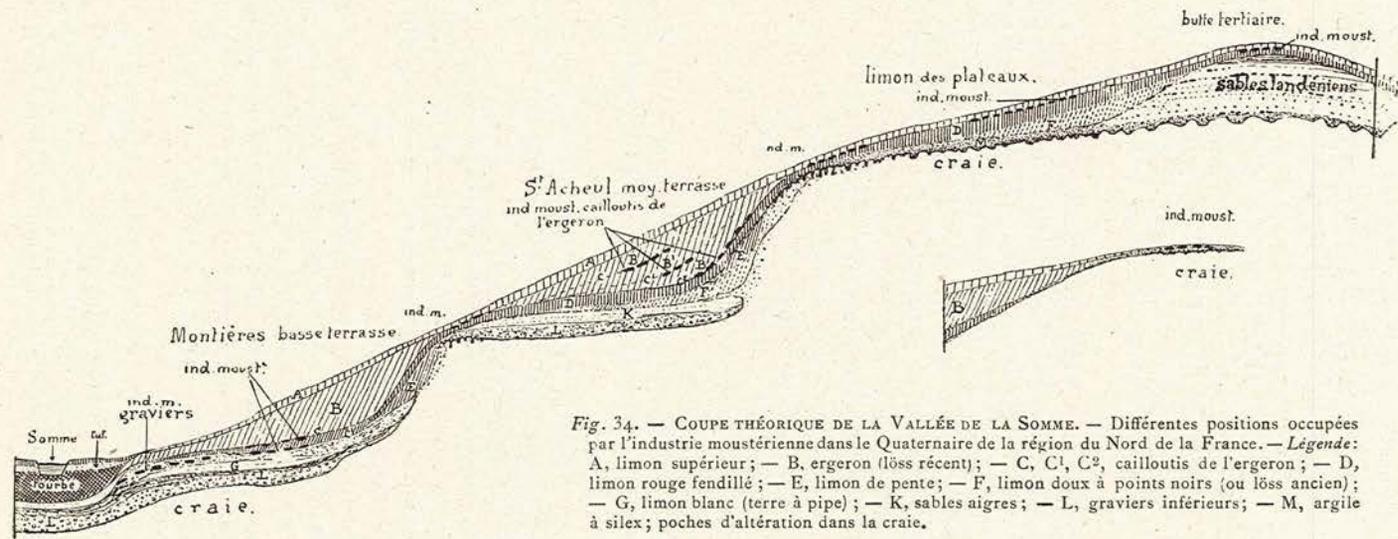


Fig. 34. — COUPE THÉORIQUE DE LA VALLÉE DE LA SOMME. — Différentes positions occupées par l'industrie moustérienne dans le Quaternaire de la région du Nord de la France. — *Légende*: A, limon supérieur; — B, ergeron (löss récent); — C, C¹, C², cailloutis de l'ergeron; — D, limon rouge fendillé; — E, limon de pente; — F, limon doux à points noirs (ou löss ancien); — G, limon blanc (terre à pipe); — K, sables aigres; — L, graviers inférieurs; — M, argile à silex; poches d'altération dans la craie.

Un mince cailloutis y sépare une première couche de terre à briques, d'une argile rouge, également exploitée pour la fabrication des briques et qui est le limon rouge fendillé, le cailloutis ayant fourni l'industrie moustérienne à M. Thiot.

Enfin, tout dernièrement (Congrès de l'A. F. A. S. de Lille), lors de l'excursion de Cassel, au mont des Récollets, nous avons récolté à la partie supérieure du limon rouge sableux qui prend naissance sur les flancs de la butte tertiaire classique, des éclats moustériens datant le limon rouge sous-jacent.

CONCLUSIONS. — 1° L'industrie moustérienne dans la région du nord de la France est bien distincte de celles qui l'ont précédée (acheuléenne et chelléenne). Le mode de taille du silex est tout particulier; il a pour but de produire, soit de très grands éclats (type Levallois), qui remplacent peu à peu les coups-de-poing, soit des éclats plus petits, minces, à faces parallèles, destinés à confectionner les racloirs et pointes moustériennes.

La base de ces instruments avec son contour polygonal ou arrondi, ses facettes et son bulbe épais, constitue un des caractères les plus frappants de cette industrie. Il en est de même des nuclei discoïdes préparés pour la taille des grands éclats.

La faune qui accompagne ces instruments est une faune froide, également caractéristique.

La position stratigraphique de cette industrie est bien toujours identique dans les dépôts quaternaires qu'elle permet de dater géologiquement.

La coupe théorique (*Fig. 34*), faite d'éléments réels, résume la position occupée par les industries moustériennes dans les dépôts quaternaires de différentes altitudes.

2° Sur les plateaux recouvert de limons quaternaires, les types moustériens se trouvent à la partie supérieure d'un limon rouge, souvent panaché, synchronique des limons moyens de Ladrière, (Busigny, Cologne, etc.).

Parfois sur les pentes de ces mêmes plateaux, le limon rouge fendillé a été enlevé par l'érosion (en totalité ou en partie); et l'industrie moustérienne git à la partie supérieure d'un dépôt jaunâtre, sableux, doux au toucher, avec points noirs (ferro-manganèse), correspondant au limon doux à points noirs de Ladrière (sorte de löss ancien). Ce dépôt était recouvert du limon supérieur (Fitz-James, Saint-Just, etc.).

3° Sur certains plateaux dénudés (Caix), le moustérien se trouve dans un cailloutis reposant sur la craie.

4° Sur les pentes des vallées ou des ravins secondaires, l'industrie moustérienne se place dans un cailloutis, à la base de l'ergeron,

A Saint-Acheul et Montières, il y a divers niveaux moustériens dans les cailloutis intercalaires.

Le type moustérien est donc un véritable fossile caractéristique, très précieux pour l'étude stratigraphique des dépôts quaternaires.

En nous basant sur la morphologie des formes moustériennes, nous aurions pu faire des subdivisions dans le Moustérien. Nous ne ferons ce travail que lorsque nous aurons pu suivre, en position stratigraphique rigoureuse, l'évolution des formes moustériennes ; nos conclusions actuelles seraient prématurées.

M. A. RUTOT tient à féliciter chaleureusement M. Commont au sujet de sa communication sur les industries de l'Ergeron et de la Terre à briques.

Ce sont là des observations d'une importance capitale, qui font le plus grand honneur à notre zélé confrère.

C'est depuis que M. Commont nous a fait connaître ses découvertes dans le Quaternaire supérieur que nous avons pu commencer à voir clair dans la chronologie des industries des cavernes, que les Préhistoriens français rangent dans « l'âge du Renne ».

Avant ces découvertes, les fouilles des cavernes et des abris sous roche nous fournissaient simplement des superpositions ; mais en l'absence de trouvailles dans les strates géologiques, il n'était pas possible de se faire une idée de l'âge *vrai* des industries.

Actuellement, la lacune est comblée, et nous savons, enfin, à quel niveau *géologique*, il faut placer le Moustérien, l'Aurignacien et le Magdalénien !

Du terme limoneux Ergeron, que les géologues croyaient simple, homogène et de peu d'importance, M. Commont fait un complexe de grande valeur et de longue durée, se décomposant en trois assises surmontées par la Terre à briques.

A la base de l'Ergeron, M. Commont signale la présence de nombreux instruments à patine marbrée comprenant des « pointes moustériennes », longues et étroites, mélangées à de beaux coups-de-poing de type Acheuléen II.

Plus haut, à la limite de l'assise inférieure et de l'assise moyenne de l'Ergeron, se rencontre un niveau peu riche et encore insuffisamment caractérisé, mais avec persistance du coup-de-poing.

A la limite de l'Ergeron moyen et de l'Ergeron supérieur, notre confrère a constaté la présence d'un niveau qui semble se doubler. Vers le bas, il signale de grands instruments à patine blanche de type moustérien, sans coups-de-poing ; tandis que vers le haut, apparaissent surtout des lames épaisses, très retouchées sur les bords.

Enfin, au-dessus de l'Ergeron supérieur, bien représenté à Montières, s'étend la terre à briques, dont la partie inférieure, non remaniée, renferme à sa base, à Montières, des instruments de type Aurignacien, patinés en blanc et dont la partie supérieure contient, à peu de profondeur, le très intéressant gisement de grandes lames de Belloy.

Si j'ai bien compris M. Commont, il serait tenté de placer le *vrai* Moustérien, non à la base de l'Ergeron, mais à la limite de l'Ergeron moyen et de l'Ergeron supérieur, au niveau des grands instruments blancs, sans coups-de-poing.

Pour ce qui me concerne, je préférerais considérer le cailloutis de base de l'Ergeron comme représentant le Moustérien, précisément parce qu'il renferme des coups-de-poing. En effet, au Moustier même, les coups-de-poing ne sont pas rares et là serait la principale concordance.

Le cailloutis compris entre l'Ergeron inférieur et l'Ergeron moyen, à industrie mal définie, pourrait représenter un niveau supérieur du Moustérien, et, pour ce qui en est du niveau à grands instruments à patine blanche, sans coups-de-poing, M. Rutot serait tenté d'y voir l'équivalent de l'industrie de La Quina (Charente), si bien étudiée par MM. G. Chauvet et le D^r H. Martin.

On sait que je range les couches supérieures de La Quina dans l'Aurignacien inférieur.

Dans ce cas, les lames épaisses à bords très retouchés se synchroniseraient avec l'Aurignacien moyen de Cro-Magnon, de Gorge d'Enfer et de la Ferrassie, et enfin le niveau de Montières à instruments patinés en blanc, situé à la limite de l'Ergeron supérieur et de la Terre à briques, correspondrait à l'Aurignacien supérieur de la Font Robert et de la Gravette.

Quant au dernier niveau, celui à grandes lames à patine bleutée de Belloy, j'y reconnais — à la suite de l'examen attentif des pièces recueillies par M. Commont — le faciès magdalénien le plus inférieur, l'équivalent de notre niveau de Goyet; un peu plus ancien, peut-être, que le Magdalénien type de la Madeleine et de Laugerie Basse.

On sait que le Solutréen n'existe pas en Belgique; je ne pense pas qu'on le trouvera dans le Nord de la France.

A mon avis, le Solutréen est un type localisé dans le centre de la France; il représente une sorte de concentration des tribus paléolithiques de l'époque, qui s'arment en vue de repousser une attaque.

J'ai toujours eu l'idée que le niveau de Goyet, en Belgique, pourrait être plus ou moins synchronique de la fin du Solutréen, de sorte qu'il serait possible de considérer le niveau à grandes lames

de Belloy comme synchronique à la transition du Solutréen au Magdalénien.

Et de toutes ces observations capitales sortent des conclusions d'un haut intérêt géologique.

L'une des plus importantes serait que l'Ergeron du Nord de la France, avec sa terre à briques, représenterait l'ensemble du limon éolien ou Brabantien de Belgique et de l'Ergeron de Belgique, surmonté de la Terre à briques.

Or, on sait, d'après les trouvailles faites dans le *Loös* éolien de la vallée du Rhin et de la Basse Autriche, que ce terme renferme les trois niveaux Aurignaciens, avec faune du Mammouth bien caractérisée.

A Amiens, les trois niveaux aurignaciens sont compris dans l'Ergeron, de sorte que notre limon éolien de Belgique deviendrait peut-être l'équivalent de l'Ergeron inférieur et de l'Ergeron moyen de M. Commont; et alors l'Ergeron supérieur de Montières, avec sa terre à briques, serait l'exact équivalent de tout l'Ergeron de Belgique, avec sa terre à briques.

Ce sont là des résultats tout nouveaux et du plus haut intérêt.

Avant de terminer, M. Rutot tient à annoncer la découverte faite, par M. E. de Munck, dans la terre à briques, à la Louvière (Hainaut), de plusieurs grandes lames à patine bleutée plus ou moins retouchées, identiques à celle de Belloy.

Malheureusement, il s'agissait de travaux temporaires, n'ayant amené qu'une récolte fortuite et insuffisante. Il y a toutefois lieu d'espérer qu'il y a là l'indice certain de l'existence du niveau de Belloy en Belgique.

M. COMMONT. — Le temps nous ayant manqué au Congrès de Beauvais pour exposer la question de « l'âge du Renne dans la région du Nord » avec les considérations géologiques que cette étude comporte, nous la reprendrons au prochain Congrès. D'ici-là, nous espérons avoir des documents nouveaux, à ajouter à ceux déjà recueillis.

**La Baume des Peyrards (Vaucluse).
Atelier paléolithique.**

PAR

Marc DEYDIER Frédéric LAZARD

Notaire à Cucuron Maire de Sivergues
(Vaucluse).

HISTORIQUE.

Bien des fois déjà, on a parlé de la Baume des Peyrards. Plusieurs mémoires ou articles ont été consacrés à cet abri sous-roche; mais aucun auteur n'avait pu encore assurer la date de l'industrie du silex qu'on y révèle, ni connaître exactement la faune que l'on pourrait y rencontrer, aucune fouille sérieuse, pourtant indispensable, n'ayant été faite jusqu'ici.

Le premier auteur qui ait écrit sur la Baume des Peyrards préhistorique, et dont le travail a de la valeur, est notre ami regretté, l'érudit M. Emile Arnaud, ancien bibliothécaire de la Ville d'Apt, ancien juge de paix, mort avoué à Aix-en-Provence, il y a une vingtaine d'années. Le Mémoire de M. Arnaud, avec planches et dessins à l'appui, a été publié par lui dans les *Annales de la société littéraire scientifique et artistique d'Apt*, 4^e année, 1866-1867, société dont il était l'âme et l'un des principaux fondateurs. Dans le cours de notre communication, nous aurons l'occasion de revenir sur le travail de M. Emile Arnaud.

Nous passerons sur les citations (MM. de Mortillet, Reinach, etc.) et les petites études de quelques auteurs qui ont eu à parler de l'atelier qui nous occupe et notamment celle de M. Nicolas (*Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1885, p. 214), et de notre sympathique ami, M. Sauve, archiviste et bibliothécaire de la Ville d'Apt, qui, dans un charmant et très intéressant petit volume, bien illustré, sur la région de Buoux, au point de vue historique et archéologique (1), a consacré quelques lignes à l'atelier de la

(1) M. SAUVE. — *Le Vallon de l'Aiguebrun. Buoux, le village et l'ancien Fort. Saint-Symphorien*. Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1904. 2^e fascicule, et tirage à part.

Baume des Peyrards, sur les indications de l'un de nous, et en relatant les fouilles que nous y avons faites nous-mêmes.

Mais dans un travail plus étendu, M. Franki Moulin, s'est vraiment trop pressé de publier, par deux fois, en l'année 1902, le résultat de ses quelques fouilles superficielles, et des observations qu'il avait pu faire ou que nous lui avons indiquées nous-mêmes.

Et cependant, nous l'avions bien prévenu du résultat important de nos fouilles antérieures, entreprises en août 1901. Aussi, dans ses écrits, M. Moulin est-il très hésitant, bien qu'il « se soit proposé, dit-il, de déterminer l'âge exact de la station de la Baume des Peyrards » (1). A la Sorbonne, il classe la station *en dehors du Moustérien dans le Pléistocène supérieur*, tandis qu'à l'Académie du Var (2), il conclut tout au plus à la *variété instrumentale et à l'emploi de procédés de technique très divers*; mais partout, il s'appesantit très longuement sur la question, un peu secondaire, selon nous, de la provenance du silex comme matière première, que M. Emile Arnaud croyait importée, tandis qu'elle se trouve en réalité sur les lieux mêmes, ce que nous avons appris et démontré à M. Moulin, quand nous lui avons indiqué la station où nous l'avions conduit et guidé plusieurs fois.

Cela dit, nous ne reviendrons probablement plus sur le travail de M. Moulin, ce travail ne pouvant donner une idée exacte de l'importance ni de l'industrie de la station, puisqu'il se borne, dans ce qu'il y a de bon, à confirmer avec détails ce qu'avait dit Emile Arnaud, et à le critiquer longuement en ce qui concerne l'origine de la matière première.

C'est en l'année 1901 que remontent les fouilles méthodiques que nous avons entreprises nous-mêmes à la Baume des Peyrards; toute la station a été fouillée, en plusieurs fois, et nous avons apporté, dans ce travail, les soins les plus minutieux. Le relevé des coupes, nos trouvailles et nos observations ont été soigneusement consignés; et si nous ne les avons pas publiés plutôt, c'est pour des raisons personnelles.

SITUATION. DESCRIPTION DE L'ABRI.

La Baume des Peyrards fait partie du territoire de Buoux, arrondissement d'Apt (Vaucluse); elle est située sur la rive droite et sur le haut du talus de la petite rivière de l'Aiguebrun, à une ving-

(1) Compte-rendu du Congrès des Sociétés Savantes, à la Sorbonne, inséré au *Journal Officiel* de 1902, page 2486, 3^e col. Du reste, le Mémoire de M. Moulin n'a pas été inséré au Vol. du Congrès.

(2) M. MOULIN — *La Baume des Peyrards*, Bull. Académie du Var, 1902.

taine de mètres au-dessus de ce cours d'eau, qui se dirige sensiblement de l'est à l'ouest, presque parallèlement, sur ce point, à la montagne du Luberon, dont elle fait pour ainsi dire partie. En effet, l'Aiguebrun a son cours dans une profonde coupure, creusée dans la mollasse inférieure, dont les immenses bancs supportent, au nord, le Plateau des Claparèdes à l'altitude, sur ce point, d'environ 540 ou 550 mètres, tandis qu'ils se redressent au sud en grandes écailles et en contreforts, sur le massif du Luberon, constitué, lui, par une puissante ossature de calcaire infracrétacé, appartenant aux étages Valanginien, Hauterivien et Barrémien. Le point culminant de cette montagne est à 1 125 mètres d'altitude.

Cet abri de la Baume des Peyrards, s'étend sur une quarantaine de mètres de longueur, sur une moyenne de 4 à 5 mètres de largeur; il est à une altitude d'environ 420 mètres.

Il est formé par une excavation naturelle irrégulière et peu prononcée, creusée en surplomb dans la paroi et au pied du grand rocher de mollasse compacte dont nous avons parlé, rocher qui est coupé à pic sur une hauteur d'environ 80 mètres, et qui termine au sud le vaste plateau des Claparèdes couvert de stations néolithiques qui pourront faire l'objet d'un travail ultérieur de notre part (1).

Mais la Baume des Peyrards n'est pas précisément une grotte, comme l'étymologie provençale du mot *Baume* semblerait le faire croire (2). Ce n'est pas même un abri-sous-roche, dans le sens général du mot, mais un simple surplomb et plutôt un abri contre le vent du nord, qu'un abri contre la pluie, mais en tout cas à ciel ouvert, ce qui joint, à l'absence du Renne, tendrait à prouver que l'époque moustérienne n'a pas été bien froide dans nos régions.

On accède enfin à la Baume des Peyrards soit par le Plateau des Claparèdes, en passant par la maison de campagne appelée Marenon, qui en est à 2 ou 300 mètres de distance en contre-haut, soit, ce qui est préférable, par le riant et très pittoresque vallon de l'Aiguebrun, en passant au Moulin-Clot et au pied de l'ancien Fort de Buoux, distant de l'abri d'environ un kilomètre.

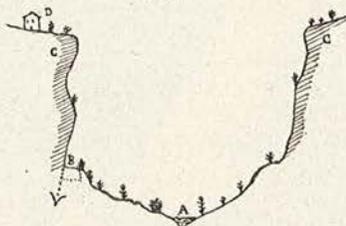
(1) Il existe bien déjà un travail sur des stations néolithiques des Claparèdes, avec quelques lignes sur celle de la Baume des Peyrards. *Un groupe de dix stations préhistoriques sur le plateau des Claparèdes*. Répert. Soc. statistique, Marseille, 1904 (compte-rendu dans *Anthropologie*, 1905, p. 190); mais ce travail, incomplet, tronqué et erroné, est un vrai plagiat: l'auteur n'a jamais été seulement sur les stations qu'il signale; et ce plagiat a été commis à l'encontre de l'un de nous, victime de sa complaisance pour cet auteur peu scrupuleux, qui se présentait à lui en simple amateur, et qui publia incontinent les renseignements fournis et les pièces prêtées, sans même citer celui qui les lui avait fournis. Lazard. M. F. Moulin s'est aussi attribué très souvent des renseignements importants qu'on lui avait donnés.

(2) En patois du pays: *La Baoumo dei Peirard*. Traduction littérale: *La Grotte des silex*.

Nous ajouterons que la Baume des Peyrards se trouve sur un terrain dépendant du Domaine de Marenon appartenant à M. Boüer, Inspecteur des Eaux et Forêts, que nous tenons à remercier publiquement de l'obligeance avec laquelle il a bien voulu nous autoriser à pratiquer des fouilles, au point de vue préhistorique, dans sa propriété.

L'homme préhistorique de la Baume des Peyrards avait à sa portée et en abondance, pendant toute l'année, l'eau fraîche et limpide de la rivière de l'Aiguebrun, et le silex comme matière première qu'il allait chercher dans les lits de galets et silex à patine verdâtre qui se trouvent dans toute la région, à la base de la molasse, et dont des affleurements se voient sur plusieurs points de la localité, notamment près de la maison de campagne de Champ,

Fig. 1. — Coupe transversale du Vallon de l'Aiguebrun. — Légende : A, Lit de la rivière de l'Aiguebrun; — B, Station. Le pointillé indique l'étendue des fouilles; — C, Rocher de calcaire. Mollasse inférieure; — D, Maison de Campagne de Marenon (rive droite).



au sud, distante de l'Abri d'environ 1 kil. Ce sont des cailloux ou nodules siliceux de toutes provenances roulés par la mer miocène à son arrivée, et chargés en grande partie d'une forte couche de glauconie (hydro-silicate de fer et de potasse).

STRATIGRAPHIE.

La berge de la petite rivière de l'Aiguebrun, rive droite, monte en un raide talus, sur une vingtaine de mètres de hauteur, sur la paroi du grand rocher sus mentionné : elle s'étend avec lui plus loin que la Baume des Peyrards, à droite et à gauche.

Ce talus est composé, en très grande partie, par des fragments fins ou de grosseurs diverses, même par des blocs provenant de la désagrégation du rocher de mollasse marine qui le surmonte; mais à certains moments, la crue de la rivière y a déposé des lits de limon ou des terrains alluviaux, d'épaisseur variable, quelquefois mêlés aux résidus de mollasse et quelque peu à des terrains rougeâtres sidérolithiques.

Telle était la composition du plancher, sauf à le niveler légèrement, au moment où l'homme préhistorique est venu s'établir à la Baume des Peyrards; mais les effets atmosphériques se sont prolongés pendant son séjour et ont continué à y apporter des éléments qui se sont mêlés parfois aux couches qu'il formait lui-même avec

ses foyers, ses résidus, ses détritius, etc. Ces terrains ainsi nouvellement formés sont restés assez meubles et presque secs, sauf

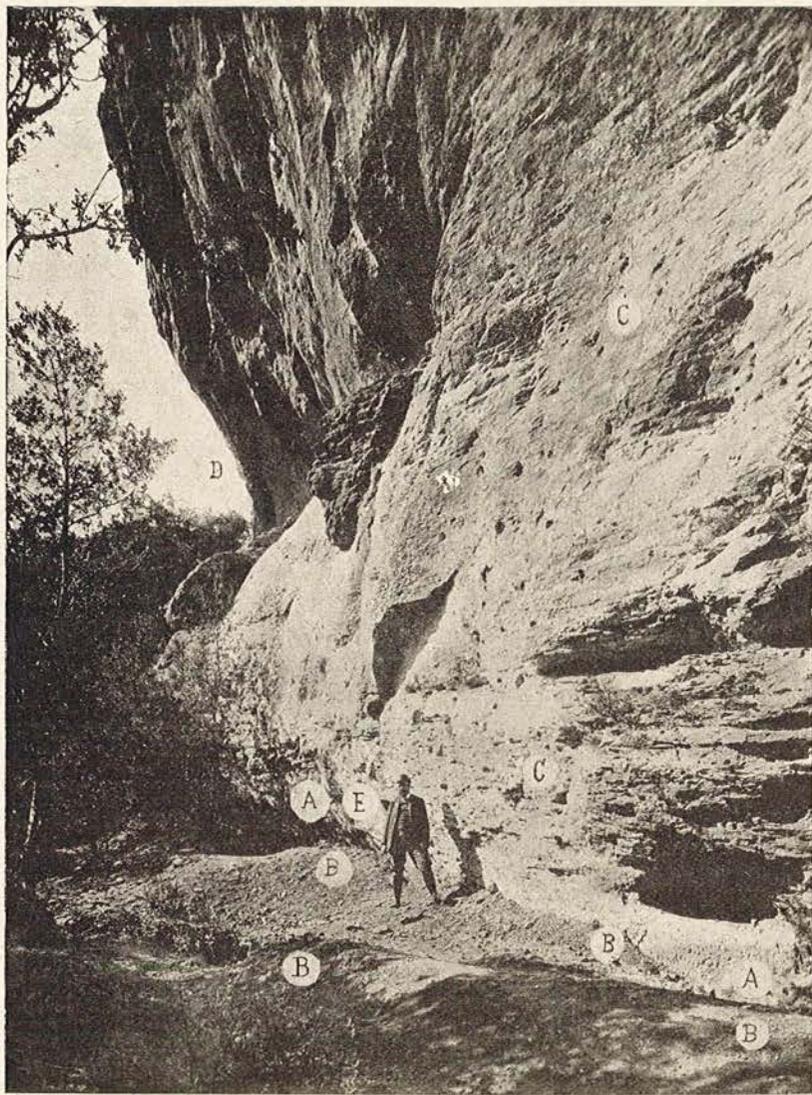


Fig. 2. — *Vue générale des lieux de la Station.* — *Légende :* AA, L'Abri sous roche et la Station, en grande partie cachés par les déblais ; — BB, Sol de la station. Déblais des fouilles ; — CC, Partie du rocher auquel la station est adossée ; — D, Grande Baume vide, à environ 60 mètres en contre-haut de la station fouillée ; — E, Point de repère, sur le rocher à 1 mètre du sol.

sur certains points de la paroi rocheuse, plus exposés au suinte-

ment du rocher en temps de pluie, où le terrain s'est agglutiné en une sorte de brèche contenant terre, pierres, silex, os, etc.

La figure 2 donne l'aspect général du grand rocher auquel la station est adossée, et une faible partie de sa hauteur.

COUPE. — Deux ou trois sondages préalables nous ont d'abord fait connaître approximativement l'étendue de la station en sous-sol, et le nombre et la nature des couches ou assises, dont nous avons à tenir compte, lesquelles sont variables d'épaisseur; quelques-unes ne sont pas bien marquées jusqu'au rocher. A mesure que l'on avance vers l'est, le niveau actuel descend, mais il est certain que de ce côté le niveau de la station montait plus haut qu'aujourd'hui, puisque les excavations dans le rocher étaient remplies de terrain de la station, avec de nombreux silex et fragments d'os, mais sans terre noire.

Dans le cours de nos fouilles, nous avons relevé plusieurs coupes de couches et foyers rencontrés.

Voici la principale coupe :

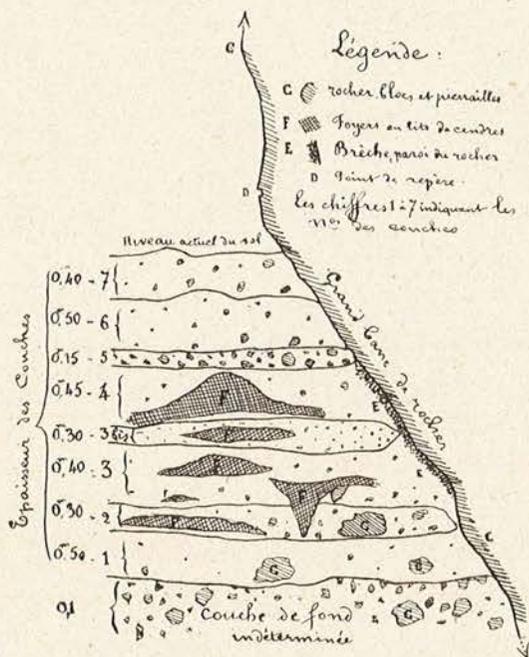


Fig. 3. — Schéma des diverses COUCHES trouvées au cours des fouilles.
[Voir Fig. 2]. — Stratigraphie.

DESCRIPTION DES COUCHES. — Nous commencerons par les couches d'en bas, du fond de la coupe, et nous monterons la série.

Couche 01. — Support de la Station. Quand après les précédentes, nous avons eu traversé la couche 1, dont une partie a donné quelques traces d'occupation de l'homme, nous avons approfondi nos fouilles de 50 centimètres au moins, dans le lit pierreux qui supporte sa station, sans y rencontrer de débris organiques ni la moindre trace humaine.

Nous en avons conclu que la station ne descendait pas plus bas que la couche 1, et nous nous sommes arrêtés.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, cette couche du fond supportant la station, sert de berge à la rivière d'Aiguebrun, au niveau de laquelle elle descend, sinon plus bas encore, avec une épaisseur totale de 15 à 20 mètres. — Près du rocher, elle se compose en grande partie de détritits et de pierres détachées du rocher qui surplombe; mais en s'en éloignant, les pierres disparaissent en grande partie et la couche devient argilo-sableuse, de couleur jaunâtre dans le bas, blanchâtre et un peu grumeleuse dans le haut : ce sont des apports de l'Aiguebrun, à n'en pas douter.

Le terrain formant cette couche 01, éloignée de la surface du sol d'environ trois mètres, au point où nous sommes descendus, n'est ni humide, ni trop sec, et ne paraît pas atteint par les eaux de pluie, à cause du surplomb du rocher et de la profondeur de la couche qui, au point creusé, ne doit son état hygrométrique qu'à la capillarité ou au suintement du rocher.

Au fond du sondage de cette couche, nous avons placé un bocal en verre, scellé, accompagné de deux pièces de monnaie françaises de cinq centimes, et contenant un procès-verbal que nous avons rédigé, daté et signé, pour marquer notre passage, si l'on voulait plus tard approfondir la fouille. — Ce bocal a été placé à l'aplomb supérieur du point et à 4^m15 où le rocher fait la bosse, en haut, soit à un mètre au-dessus du sol actuel, et où nous avons fait au rocher un creux de quelques centimètres, accosté de nos initiales en noir, ce qui devait pour lors et pour l'avenir au besoin, nous servir de repère pour nos distances, nos fouilles, etc.

Couche 1. — La première couche, en bas, portant des traces préhistoriques, se composait à peu près des mêmes pierres et détritits que le plancher que nous venons de voir : détritits, lausettes (1), terre fine et un gros bloc. Son épaisseur variait de 0^m30 à 0^m50; nous l'avons démarquée du plancher du fond, à cause de quelques rares esquilles d'os et de la pièce de silex cassée, *Fig. 1, Pl. I*, que

(1) *Lauso, bard, lausetto*, termes provençaux qui signifient : pierre plate, dalle, petite dalle ou petite pierre plate, provenant de couches compactes plus ou moins minces que l'on délite ou qui se délitent naturellement dans certains terrains, notamment dans la safré molasique de Provence.

nous avons rencontrées vers le bas de la couche, dont la partie supérieure marquait déjà bien la station, sans trace de foyer, cependant, mais par quelques éclats de silex, quelques fragments d'os plus gros, indéterminables, et notamment par la pièce que nous représentons à la Pl. I, *Fig. 2*, qui est une petite lame, légèrement en pointe, en silex gris-blanc; tandis que la pièce ci-dessus, en silex noir recouvert en grande partie de sa croûte, donne l'aspect d'un racloir arrondi, épais. L'une et l'autre sont taillées et usées sur l'arête supérieure de leur pourtour, sans avoir touché à la face inférieure lisse (1). Leur forme et leur taille indiquent déjà parfaitement un faciès moustérien.

Couche 2. — Cette couche d'une épaisseur de 0^m12 à 0^m15 et plus sur certains points, se composait de détritiques et de pierres mollassiques de grosseurs diverses, nombreuses à la base, avec quelques blocs de fortes dimensions descendus du rocher pendant l'occupation, puisqu'ils ont été enveloppés par dessous et par côtés de la couche cendreuse qui nous occupe.

Elle contenait beaucoup de cendres mêlées à de la terre, et même une large couche de cendres presque pures, occupant une surface de plusieurs mètres carrés, indépendamment de petits lits de terre noire qui existaient à la base sur divers points, provenant d'autres foyers.

À la base de la couche et vers le milieu de la station, existait une petite poche ancienne, comparable à un terrier de lapin, rempli de calcaire blanc en poudre et contenant une douzaine de fragments de vertèbres indéterminables; mais ce n'était pas un terrier.

Dès la base jusqu'au haut, cette couche renfermait quelques éclats de silex et des fragments d'os, assez nombreux. Vers la base, nous avons recueilli quelques bons silex taillés (Pl. I; *Fig. 4, 5, 6* et *7*), indiquant toujours un faciès moustérien. Les silex et les ossements étaient assez rares dans le corps de la couche, mais ils devenaient moins rares en remontant à la partie supérieure; les éclats de silex, les déchets de taille, non utilisés étaient plus communs.

La faune de la couche 2 comprenait, à l'état rares : *Equus caballus*, *Bos taurus*, *Capra hircus*, *Cervus elaphus*, *Cervus capreolus*, *Lepus (Oryctolagus) cuniculus* (2); toutefois, la chèvre et le lapin étaient moins rares.

(1) Certaines pièces représentées sur nos Planches portent une petite étiquette, ronde ou ovale, en papier blanc, indiquant le numéro de la couche à laquelle ces pièces appartiennent; les pièces ne portant pas d'étiquette, proviennent, à peu près toutes de la couche 4, et quelques-unes des couches plus hautes.

(2) Nous avons soumis la faune de la Baume des Peyrards au Dr Depéret, notre sympathique ami, l'éminent Doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Lyon, qui a bien voulu déterminer tous les ossements que nous lui avons communiqués.

A la partie supérieure de cette couche, nous avons rencontré un radius de chèvre, entier, ce qui est un fait rare, les ossements s'étant toujours présentés cassés, brisés.

Couche 3. — Cette couche a environ 0^m45 d'épaisseur. Avec elle, nos fouilles s'élargissent avec la station qui contient toujours de nombreux fragments de mollasse, surtout en s'avançant vers le rocher et sous le rocher, où les couches s'enfoncent profondément sous le surplomb. Mais la couche 3 se compose presque entièrement de terre noirâtre, plus noire sur certains points, sans qu'il y ait, pour cela, précisément foyer.

Sur d'autres points, cependant, nous avons rencontré dans cette couche, plusieurs foyers locaux, plus ou moins restreints, mais parfaitement caractérisés. L'un d'eux, vers la partie supérieure de la couche, mesurait 0^m60 de longueur sur environ 0^m40 de largeur, et comprenait des cendres, des débris de charbon, avec de la terre noire. Aux abords du foyer, nous avons trouvé de belles pièces en silex, grattoirs, lames, etc.

La partie de cette couche qui était en contact avec la paroi du rocher, et sur une épaisseur variant de 0^m04 à 0^m10, était agglutinée, concrétionnée en brèche stalagmitique compacte, cimentée solidement au rocher, englobant quelques silex et de nombreux fragments d'os, surtout d'os de lapin. Il semble donc que les restes de cuisine et même les pierres mêlés à de la terre auraient été repoussés sous le rocher.

Dans la partie médiane de la couche, ainsi que vers le haut, nous avons trouvé des pointes à main.

Avec la couche 3 apparaît une industrie un peu particulière du moustérien ou qui s'en détache quelque peu, tout en conservant le caractère de l'époque (Voir les *Fig.* 9 à 14 de la Pl. I.)

Par contre, les pointes *Fig.* 10 et 11, le racloir, bombé en dessus, creux en dessous, de la *Fig.* 13, et la pierre de jet *Fig.* 14, de la Pl. I, nous semblent indiquer des formes nouvelles, qui s'accroissent à la couche 4.

Avec cette couche, apparaissent aussi des silex à patine ancienne, portant des retouches non patinées contemporaines de la station. (Pl. I, *Fig.* 8).

En ce qui concerne la faune de la couche 3, nous remarquons que le bœuf et le cerf élaphe deviennent un peu moins rares que dans les couches précédentes et que le lapin est très commun.

Couche 3 bis. — La couche 3 bis variait d'épaisseur depuis 0^m10, jusqu'à environ 0^m40, sur certains points, se relevant et s'amincissant vers le sud; très grumeleuse en détritits du rocher, elle ne contenait presque pas de terre fine; cependant, nous avons rencontré

dans la grume, un foyer local d'une grande intensité, occupant une surface de 0^m65 de longueur sur environ 0^m35 de largeur, sur un plan non uni. Son épaisseur variait de 1 à 10 centimètres; il était comme superposé au foyer supérieur de la couche précédente, distant d'environ 0^m25.

Dans cette couche, nous n'avons rencontré que quelques débris d'ossements, une dent de cheval et un racloir bien caractérisé et retaillé d'un seul côté.

Couche 4. — Cette couche était à peu près de même composition que la couche 3, l'avant-dernière ci devant, mais la terre en était un peu plus noire, surtout vers sa base, tandis que sur certains points de sa partie supérieure, la terre était simplement teintée de noir, quoique aussi riche qu'ailleurs, du reste.

Elle est encore bréchoïde au contact du rocher où le terrain de la couche semble avoir été repoussé.

Cette couche renfermait pas mal de fragments de mollasse, dont quelques-uns atteignaient la grosseur d'une tête d'enfant. D'une épaisseur d'environ 0^m45, elle était assise sur un plan peu uni et sa surface paraissait être la plus étendue de la station. Mais cette couche renfermait un foyer remarquable par sa forme et son étendue et par sa richesse en beaux silex taillés.

Ce foyer s'élevait en petit mamelon, sur une hauteur d'environ 0^m40, occupant à peu près toute la hauteur de la couche 4, sur ce point; il s'élargissait en descendant jusqu'à environ 1^m80 de diamètre à la base; il s'étendait plus loin encore; mais tandis que sa partie centrale se composait presque uniquement de cendres et de terre calcinée, le reste ne formait plus guère qu'une couche de terre noire légèrement brûlée, d'environ 0^m10, avec des débris d'os brûlés.

Il contenait dans sa masse beaucoup d'os calcinés et une grande quantité de silex travaillés; plus de 150 jolies pièces y ont été recueillies, parmi lesquelles de très belles pièces, sans compter les déchets de taille.

Deux ou trois grosses pierres rougies par le feu, occupaient la partie centrale de ce foyer; mais elles étaient sans ordre et ne paraissaient pas avoir été utilisées comme sièges ou supports; nous ne saurions dire pourtant si elles étaient tombées du rocher pendant l'occupation ou si elles avaient été apportées.

Nous n'avons pu remarquer si les os brûlés, dont il ne restait que des fragments indéterminables, appartenaient à l'espèce humaine ou à des animaux; mais, étant donnée la quantité très minime de restes humains que nous avons trouvés dans la station (une dent et trois petits fragments de crânes seulement), on pour-

rait presque supposer que l'incinération humaine était pratiquée à la Baume des Peyrards.

Le restant de la couche, en dehors du foyer, contenait également beaucoup d'os calcinés et d'esquilles naturelles d'os, ainsi que de nombreux petits morceaux de charbons tendres s'effritant sous les doigts, le tout dispersé dans la couche qui, peu stratifiée, semblait, en dehors du foyer, avoir été en grande partie brassée, mêlée par le Préhistorique, quoique affectant une couche en place et bien formée.

La même couche 4 a procuré en outre : 1° une grosse dent de *Carcharodon mégalodon*, probablement tombée du rocher avec des détritits ; 2° quelques petits galets plus ou moins sphériques, en calcaire, et apportés sans doute de quelques couches voisines ; mais l'un d'eux porte des traces de petits chocs sur une face ; 3° et des fragments de roche coloriée dont nous parleront tout à l'heure.

Nous avons rencontré dans cette couche, en outre, relativement beaucoup de silex, portant des retouches avec toute leur fraîcheur, sur des silex anciennement taillés et devenus patinés.

Nous y avons recueilli un grand nombre de racloirs et de pointes à main parfaitement typiques et finement retouchées (voir notamment les pièces figurées dans les Pl. II, III et IV, sauf quelques exceptions, que nous signalerons et sauf la grande lame, *Fig. 3* de la Pl. II, qui provient de la couche 7, la plus haute de la coupe).

Mais avec de nombreuses pièces d'industrie moustérienne, nous remarquons un mélange d'autres pièces assez nombreuses, qui présentent des formes s'éloignant des types moustériens, semblant évoluer vers l'Aurignacien.

Déjà les Pl. III et IV représentent quelques pièces de ce genre ; mais c'est surtout la Pl. V, qui nous montre une diversité de formes et de tailles de silex, plus ou moins étrangères à l'industrie classique du Moustier. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce sujet, au chapitre des *Industries lithiques*.

Ajoutons que la couche 4, la plus riche et de beaucoup au point de vue des silex taillés, est aussi la plus riche au point de vue de la faune, parmi les couches de la station ; en effet, avec les espèces trouvées dans les couches précédentes, dont les restes sont beaucoup plus nombreux dans la couche 4, nous y avons rencontré plusieurs autres espèces et notamment l'Homme, cependant très rare.

Les espèces les plus communes de la faune de cette couche, ont été le cheval (race moyenne), le mouton ou la chèvre, le lapin, le cerf élaphe ; les autres espèces y étaient rares ou très rares ; la dent humaine et un fragment de crâne ont été trouvés isolés dans cette couche ; l'autre fragment de crâne que nous avons, a été trouvé à la base de la couche 3.

Cette faune, dont les restes se sont présentés dans des conditions ordinaires, relativement à la dispersion des os dans la couche, à la cassure des os, etc., se compose ainsi qu'il suit :

Homo rr. (1 arr. mol. sup.).

Equus caballus cc.

Capra hircus (chèvre domestique) cc.

Mouton ou Chèvre cc. (1).

Cervus elaphus a c.

Cervus capreolus r.

Bos taurus r.

Lepus (*Oryctolagus*) *cuniculus* (Le lapin est très commun).

Arctomys marmotta (une seule incision incisive de marmotte);

Ursus spelæus rr. (seulement la carnassière inf. droite d'un individu jeune).

Crocodile (fragment de dent importée).

Carnassier indéterminé (vertèbre caudale) rr.

Sus scrofa rr. (bout de mandibule inférieure).

Couche 5. — Cette couche, d'environ 0^m25 d'épaisseur et sans foyer, se distingue de la précédente en ce qu'elle ne contenait pas de terre noire, ni de débris de charbon, abondants dans la couche 4.

Les fragments d'os et les silex y sont très rares. La faune n'est pas reconnaissable.

Couche 6. — La 6^e couche observée, d'une épaisseur d'environ 0^m50, se composait de pierrailles mollassiques, avec peu de terre dans les interstices. Les silex et ossements n'y étaient cependant pas rares sur les points où la couche était intacte et dans les trous et creux du rocher où elle remontait à un mètre au-dessus du sol actuel. Cette couche fouillée par E. Arnaud et les amateurs, éparpillée et utilisée par les charbonniers pour établir l'aire de leurs charbonnières, dont il reste des marques importantes, manque aujourd'hui sur une grande partie de la station : ni son étendue, ni son épaisseur ne peuvent guère être évaluées ; il en restait cependant encore une bonne partie à l'ouest de la station.

Mais nous n'avons rien de particulier à signaler sur la faune, ni les instruments en silex, qui sont assimilables à ceux que nous avons vus de la couche 4.

(1) Bien de petites pièces osseuses, même des dents, peuvent être attribuées indistinctement au mouton ou à la chèvre, ce qui n'implique pas précisément que nous ayons affaire, ici, au mouton plutôt qu'à la chèvre ; c'est aux cornes surtout que l'on distingue ces deux animaux, à l'état fossiles.

Couche 7. — La dernière couche que nous avons observée, en place pour une petite partie seulement, du côté ouest de la station, avait une puissance d'environ 0^m60, et se composait aussi de beaucoup de détritits ou pierrailles descendus du Rocher. Elle était pauvre en silex et en os ; nous y avons trouvé cependant plusieurs pièces de silex travaillées et notamment, tout à fait sur le bout occidental de la station, une belle lame, brisée de deux coups de pioche et reconstituée ensuite : c'est celle de la Figure 3, Pl. II.

L'outillage de cette couche, continue à présenter des types moustériens, mélangé de pièces tournant à une époque plus avancée.

Notons enfin qu'à la surface de cette couche superficielle, nous avons rencontré quelques débris de poterie néolithique, ainsi que sur d'autres points environnants, hors de la station ; mais ces débris sont descendus du haut du rocher, entraînés, amenés qu'ils ont été par les eaux de pluie, du plateau de Claparèdes où se trouvent de vastes stations néolithiques avec beaucoup de fragments de poterie.

COUPE RELEVÉE PAR EMILE ARNAUD.

Emile Arnaud, dans son étude plus haut citée, avait fait le relevé de quatre couches qu'il avait reconnues dans ses fouilles sommaires à la Baume des Peyrards.

Ces couches sont les suivantes, rapportées textuellement :

1. Terre végétale avec détritits organiques et débris de charbon ;
2. Fragments anguleux de molasse provenant des bancs voisins ;
3. Terre mélangée de menues pierrailles, avec quelques silex taillés et quelques rares ossements
4. Terre fine contenant beaucoup d'ossements brisés et des silex.

Dans sa note, l'auteur ne donne pas l'épaisseur des couches ; elle pourrait peut être résulter de son croquis, à l'échelle de 1/30 ; mais elle ne correspondrait pas à la réalité, puisque, d'après son croquis, la couche 4 seule devrait avoir une épaisseur de plus de 14 mètres, ce qui est inadmissible, la hauteur totale de la station, même au moment où elle a été relevée par l'auteur, ne devant pas avoir plus de 5 ou 6 mètres, au maximum. Du reste, Emile Arnaud ne s'était basé que sur un sondage d'environ un mètre de largeur, sondage que nous avons retrouvé dans nos fouilles ; mais nous sommes descendus beaucoup plus bas et, de plus, nous avons fouillé à peu près toute la station sur une étendue de plus de 120 mètres carrés.

Quoiqu'il en soit, les couches relevées par Arnaud correspondent assez bien à nos couches 7, 6, 5 et 4, tant par leur composition que sous le rapport de la question lithique industrielle que

l'auteur fait remonter avec beaucoup d'hésitation à l'époque du Renne (1).

Nous ne tiendrons pas compte des deux pierres polies que M. Arnaud a figurées dans son travail et recueillies au quartier des Tourrettes, la Baume des Peyrards ne comportant pas d'instruments néolithiques.

Quant à la faune de cet abri sous roche, Emile Arnaud a reconnu que le Cheval et le Bouquetin (*Ibex*) prédominaient.

Il y a trouvé encore le cerf élaphe, un autre petit ruminant indéterminable, le lapin et une espèce plus petite que le Chevreuil et le chamois, appartenant à une antilope, dit-il, voisine de la *Gazella dorcas*.

Cette faunule est bien incomplète par rapport à celle que nous avons relevée ; il est vrai, que cet auteur cite un ou deux ruminants qu'il n'a pu identifier, et que nous n'avons pas retrouvés, savoir : l'antilope voisine de la *Gazella dorcas* et le Bouquetin, d'après lui ; mais M. Arnaud a pu confondre ces espèces, ou l'une d'elles, avec *Capra hircus* qu'il ne cite pas et qui est très commun à la Baume des Peyrards ; il nous semble, en effet, que nous aurions facilement retrouvé le Bouquetin, puisque, d'après lui, c'était un des deux animaux qui prédominaient sur les autres ; il a donc dû faire erreur à ce sujet.

REMARQUES ET OBSERVATIONS.

1. En choisissant la Baume des Peyrards pour son habitat, pour son logis et son atelier, l'homme préhistorique a eu en vue de s'établir plutôt contre le vent du nord, que contre la pluie et les vents du sud et de l'est. Il s'est établi, en effet, sous l'abri d'un grand rocher, peu surplombé et exposé au sud-est ; mais sans cavernes, ni grottes proprement dites, sur le point même choisi.

2. Nous avons déjà donné la composition du sol de la station disposée légèrement en cuvette et située à 20 mètres environ en contre-haut du niveau actuel de la rivière d'Aiguebrun, qui donnait au Préhistorique une eau abondante, fraîche et limpide pendant toute l'année.

3. Cette petite rivière, quoique peu poissonneuse aujourd'hui, n'est pas tout à fait dépourvue de poisson ; on y pêche notamment l'écrevisse. Qu'en était-il à l'époque préhistorique ? L'habitant de la Baume des Peyrards, se livrait-il à la pêche ? Nous ne pouvons résoudre ces questions, nos fouilles ayant été infructueu-

(1) La Renne n'a jamais été observé dans nos régions, pas plus à la Baume des Peyrards qu'ailleurs.

ses sur les pesons des filets et autres objets de pêche, et n'ayant rien trouvé pour nous éclairer à ce sujet.

4. Le silex, comme matière première, se rencontrait presque sur place, dans les cordons de galets et de silex à patine verdâtre (1) qui se trouvent, dans la Vallée d'Aiguebrun, comme dans tout le bassin du Rhône, à la base de la mollasse; on en aperçoit divers affleurements, notamment un beau sous la barre mollassique qui domine, du côté du nord, la maison de campagne appelée Champ, à un petit kilomètre de la Baume des Peyrards au sud.

5. En arrivant à la Baume des Peyrards (2), l'homme préhistorique paraît très peu nombreux, à en juger par les traces rares et de peu d'étendue qu'il a laissées au fond de la station, couche 1. — Par la suite, il se multiplie et élargit bientôt sa station, qui est cependant souvent interrompue ou dérangée, partiellement au moins, entrecoupée qu'elle était par des couches pierreuses tombées du rocher qui la domine.

Aurait-il occupé aussi un autre abri sous roche, D, de la Fig. 2, beaucoup plus vaste, plus confortable et plus profond que la Baume des Peyrards, éloigné de celle-ci seulement de 60 ou 80 mètres à l'ouest et en contre-haut? Nous ne saurions le dire, car le sol incliné et les parois de cette deuxième Baume sont dépourvus de terre et absolument à nu, sans trace de l'homme préhistorique. Il est possible cependant qu'il s'y soit retiré momentanément pendant les époques dangereuses, pendant la chute des pierres ou des blocs qui ont formé les couches pierreuses de son habitat de la Baume des Peyrards.

Notons que d'autres abris sous roche existent encore à gauche et à droite de la vallée de l'Aiguebrun; nous les avons sondés ou explorés; mais nous n'y avons trouvé que de faibles traces de l'homme néolithique.

6. Malgré toute notre attention, il ne nous a pas été donné de rencontrer des traces de fruits ou de graines dans la station de la Baume des Peyrards.

7. Nous n'avons pas trouvé non plus de traces de coquilles alimentaires; nous en concluons que l'*Helix nemoralis*, si recherché

(1) Due à la présence de la glauconie (hydro-silicate de fer et de potasse), mais pas du chlorite. Ces silex, généralement peu gros, ont été détachés anciennement de diverses roches, par les courants ou les mouvements d'eau, sur des points différents, et ensuite roulés et déposés par la mer dans des milieux glauconieux; c'est pourquoi ils sont verdâtres à l'extérieur et de nuances diverses à l'intérieur; la plupart sont cependant dans les tons bruns.

(2) Il est possible que l'homme existât déjà dans la région, car nous trouvons à la Baume des Peyrards des silex retouchés, ayant toute la fraîcheur de la taille, sur des silex anciennement travaillés et recouverts d'une couche de calcholong.

plus tard, surtout pendant l'époque néolithique dans nos régions, n'entrait pas dans l'alimentation de l'homme de la Baume des Peyrards.

8. Pendant le cours de nos fouilles, notamment dans la couche 4, nous avons recueilli des fragments de roches tendres et colorées en rose et rouge, dont quelques-uns pourraient être pris pour des couleurs; ils proviennent des sables et argiles bigarrés, étage géologique très développé dans le bassin d'Apt, à la base du Tertiaire, et ont été extraits probablement des bancs que l'on peut trouver dans les environs de la station, et dont un affleurement existe à quelques kilomètres à l'ouest, dans un vallon faisant face à la Roche d'Espeil, mais de l'autre côté de la route et de l'Aiguebrun, rive droite.

Nous pensons que ces fragments colorés ont pu servir au maquillage, bien que la roche soit très peu ocreuse et soit chargée d'une minime quantité de matière colorante; car dans quel but ces fragments de roche auraient-ils été apportés, si ce n'est pour le maquillage?

9. Nous avons également recueilli dans la couche 4, quelques petits fragments d'os recouverts *extérieurement* (non intérieurement) d'une forte patine verte qui pourrait être de la glauconie, bien qu'elle ait de l'analogie avec la patine résultant du contact de matière cuivreuse avec de l'os ou des dents. Il est donc probable que la mollasse de la région étant empreinte de glauconie sur bien des points et même généralement, a communiqué cette teinte verte aux esquilles en question.

10. Nous ferons remarquer ici que de tous les foyers locaux, ou non, que nous avons rencontrés dans la station, aucun ne peut être confondu avec les foyers de cabanes; nous ajouterons, en outre, que nous n'avons pas observé de pierres placées à dessein autour des foyers pour servir de sièges pas plus que pour supporter des récipients sur le feu.

11. Deux modes principaux d'éclatement du silex étaient pratiqués à la Baume des Peyrards: l'un dans le sens de la hauteur de la pièce; l'autre dans le sens latéral, ce qui est constaté par le bulbe de percussion et le plan de frappe qui donnent à la pièce un aspect particulier.

12. Nous croyons devoir insister pour faire remarquer que nous avons rencontré parfaitement en place, dès la couche 3 et surtout dans la couche 4, un certain nombre de silex travaillés plus anciennement et recouverts d'une bonne couche de cacholong, portant une nouvelle taille à faciès moustérien ou aurignacien, à cassure très vive, fraîche, semblant faite d'hier, par conséquent beaucoup plus récente que la première. D'un autre côté, nous avons

rencontré, presque dans toutes les couches, des pièces en silex patiné n'ayant pas été retouchées, et même dans certaines couches, des formes évaluées déjà patinées. Le Paléolithique aurait donc séjourné très longtemps à la Baume des Peyrards, hormis qu'il eut tiré les anciennes pièces de quelque atelier voisin. (Voir notamment les *Fig.* 8 et 13, Pl. I; 4, 6 et 10 Pl. III; 8, Pl. IV; 17, Pl. V).

13. Nous ferons remarquer aussi qu'un assez grand nombre de silex portent encore des traces plus ou moins importantes de leur croûte primitive ce qui semble résulter de la petitesse des rognons utilisés. Nous avons cependant des pièces de 11 à 14 centimètres de longueur au maximum; la majeure partie est de 4 à 8 centimètres. Nous pensons qu'il ne faut pas attacher une grande importance aux dimensions des silex taillés pas plus qu'aux couleurs de la pâte; car très généralement, et en particulier à la Baume des Peyrards, le Préhistorique s'est servi des matériaux qu'il avait sous la main, petits ou gros, tels, qu'ils se présentaient à lui.

14. Il résulte de l'observation que le Préhistorique de la Baume des Peyrards s'est attaché à accommoder la plupart de ses outils: les Pointes, pour un solide emmanchement ou pour la préhension; les Raclours, pour les tenir solidement en main, soit de la main droite, soit de la main gauche; il y avait donc des ouvriers *droitiers* et des ouvriers *gauchers*, à la Baume des Peyrards.

FAUNE.

La faune de la Baume des Peyrards, intéressante dans son ensemble se compose, en définitive, des espèces suivantes :

Homo rr (arr. mol. supér. et trois fragments de crânes de deux individus).

Equus caballus cc.

Bos taurus r.

Cervus elaphus ac.

Cervus capreolus r.

Capra hircus cc.

Mouton ou Chèvre cc.

Lepus cuniculus cc. (1).

Arctomys marmotta rr.

Ursus spelæus rr.

Carnassier indéterminé rr.

Sus scrofa rr.

Crocodile (importé) rr.

(1) Le Lapin remonte à l'époque Pliocène dans le Midi de la France.

Soit une douzaine d'espèces et même quatorze, si l'on tient compte du Bouquetin et de la Gazelle indéterminés que M. Arnaud a cru remarquer, mais que nous n'avons pas retrouvés.

On voit que les espèces les plus communes sont : le cheval, la chèvre ou le mouton, le cerf élaphe et le lapin; les autres espèces sont rares ou très rares.

Cette faune ne diffère guère des autres faunes moustériennes actuellement connues de la région, et même pas beaucoup de la faune actuelle. Notons à ce sujet que par l'inspection des lieux, rien ne paraît changé, dans nos contrées, depuis l'époque où la Baume des Peyrards était occupée par l'homme primitif et antérieurement, au point de vue orographique et géologique : les ruisseaux, les vallées, les rochers et les monts, rien ne paraît avoir varié, sauf un peu les éboulis de pentes et les alluvions du quaternaire dans les vallées.

La faune susvisée semblerait indiquer un climat légèrement froid, à cause de la présence de l'ours des cavernes, de la marmotte, etc. Mais si nous tenons compte que ces dernières espèces sont très rares et sont dues peut-être à l'émigration, si nous considérons la situation de la station presque en plein air, comme le sont beaucoup d'autres de la région, et enfin l'absence du Renne dans nos contrées où le Mammouth n'a pas été connu non plus, nous sommes portés à croire que la température de l'époque moustérienne était plutôt tempérée et ne différait pas beaucoup de celle d'aujourd'hui.

Pour le Paléolithique moyen des régions de Mormoiron, de la vallée du Lague, etc., où les stations sont aussi en plein air et où le Renne n'est pas non plus connu, nous avons déjà conclu à une température relativement douce. Il en est de même pour d'autres stations inédites ou peu connues que nous connaissons encore dans les environs.

Il est donc très probable que si à l'époque du Moustier, nous n'avons pas eu une température très méridionale, nos régions n'ont pas eu à subir le refroidissement qui s'est produit plus au nord, et dans le Périgord, dans les Pyrénées, et partout ailleurs où le Renne a fréquenté largement.

NOTA. — Les ossements qui ont servi à la détermination de la faune qui précède, sauf les espèces très rares, consistent en différents membres fragmentés, et surtout en d'assez nombreuses dents et même parfois en fragments de mâchoires supérieures ou inférieures, munies de dents. Les pièces déterminées sont conservées par M. Deydier, l'un de nous, qui pourra les soumettre, chez lui, à toute personne qui voudra les étudier.

Chacun de nous deux, tient également, chez lui, dans sa collection, à la disposition des savants qui voudraient les examiner, les séries de silex figurés ou non provenant de la Baume des Peyrards.

Domestication. — L'abondance de certains animaux faciles à élever, que nous avons trouvée à la Baume des Peyrards, nous font demander si la domestication n'y était pas connue. Il nous semble que cette abondance du cheval, de la chèvre et probablement du mouton, sans compter le lapin très abondant aussi, serait en effet de nature à nous faire croire que la plupart de ces derniers animaux étaient domestiqués.

En parlant de l'abondance du cheval, nous ne voulons pas dire qu'il y a à la Baume des Peyrards, un *magma* analogue à celui de Solutré par exemple, où, à la base de l'Aurignacien, M. Arcelin a découvert une véritable couche d'ossements de chevaux. Dans notre gisement, au contraire, tous les os étaient épars dans les couches, sans agglomération.

Quant au mouton, M. Depéret pense que, sans trop s'aventurer, on peut attribuer au mouton, malgré le défaut de crâne à lui soumis, un certain nombre d'ossements, et de dents isolées ou non que nous lui avons communiqués du gisement qui nous occupe.

Il pensait de même, lorsque sur la recommandation de l'un de nous, il déterminait la faune du Bau de l'Aubésier, station moustérienne de la Vallée de la Nesque (Vaucluse), décrite par M. Moulin (1).

OS TRAVAILLÉS OU UTILISÉS.

L'industrie sur os, ainsi que l'outillage osseux, font défaut à la Baume des Peyrards; nous n'avons pas non plus ces os striés, utilisés (compresseurs, retouchoirs, etc.), remarqués à La Quina et ailleurs, par le D^r Henri Martin, M. Louis Giroux et autres.

Toutefois, l'utilisation des os ne devait pas y être tout à fait inconnue, d'après les deux observations suivantes :

a) Une petite corne d'ovidé qui a été sciée à la base, polie sur une partie de sa longueur et légèrement amincie vers la pointe; elle est pourvue, en outre, de 2 ou 3 fines stries transversales sans ordre, paraissant avoir été faites avec une lame très fine, très coupante.

b) La partie frontale d'un crâne de cerf élaphe dont les bois ont été cassés, mais portant à la base des traces de fortes usures ou encoches latérales qui semblent avoir été faites par un frottement prolongé, un raclage, comme pourrait le faire un lien, mais dont nous ne saisissons pas l'utilisation.

(1) F. MOULIN. — *L'abri du Bau de l'Aubésier* (Vaucluse). Toulon, 1904, in-8°.

INDUSTRIES LITHIQUES.

Ainsi qu'on a pu le remarquer plus haut à la « Description des couches », l'industrie moustérienne seule, bien marquée, apparaît dès les premières couches inférieures de la station; la faune est également bien marquée dès la couche 2.

L'industrie et la faune s'accroissent ensuite et prennent un grand développement dans la couche 4; nous ne reviendrons pas sur la faune qui a été énumérée ci-devant. Quant aux silex, concurremment avec l'industrie moustérienne, que nous avons rencontrée dans toutes les couches, nous avons recueilli, à partir de la couche 3, et notamment dans la couche 4, d'assez nombreuses pièces évoluant vers l'Aurignacien et même, pour quelques-unes, vers le Solutréen inférieur.

I. PIÈCES MOUSTÉRIENNES. — Très belles et nombreuses sont les pièces typiques de l'époque du Moustier, à la Baume des Peyrards.

a) *Pointes*. — Les pointes y sont fort communes. On peut en faire deux catégories : l'une, pour les pointes restées à l'état d'éclats non retouchées, et même parfois ne portant pas traces d'usure; l'autre, pour les pointes taillées plus ou moins finement sur tout ou partie des bords latéraux et souvent aussi sur la surface opposée à celle d'éclatement restée lisse et portant le plan de frappe et le bulbe de percussion.

Mais cet outil triangulaire, plus long que large et ordinairement peu épais au talon qui est souvent taillé de manière à faciliter la préhension de la pièce (Pl. I, *Fig. 2, 3, 8*; Pl. II, *Fig. 8, 9* et 11, etc.), présente de nombreuses variétés.

À côté de la forme commune que nous venons de mentionner, déjà variable en la forme et en épaisseur, voici les variétés les plus accentuées : *formes plus allongées, à base étroite, Fig. 1, 2* et 6 de la Pl. II, etc.; *forme ramassée, à base large, Fig. 7, Pl. II*; *Fig. 1, 3* et 5, Pl. III; *pointes à bords latéraux en arc de cercle* (forme la plus commune), *Fig. 2, 3, 9* de la Pl. III, et *Fig. 1, 2, 9, 10* et 11, Pl. II, etc.; *pointes à bords latéraux rectilignes ou à peu près, Fig. 2, 3, 9, Pl. I*; *Fig. 8, Pl. II*; *pointes minces ou plus ou moins minces, Fig. 2, 3, 8, 9, Pl. I*; de cette dernière catégorie, mais de très petites dimensions, sont les pointes 4 et 5 Pl. II; 2 et 4 Pl. III; et surtout la pointe *Fig. 6, Pl. I*, qui est la plus petite, mesurant à peine 0^m03 de hauteur. Nous mentionnerons ensuite les *Pointes épaisses ou très épaisses sur des points divers : Fig. 11, Pl. I*, mesurant à l'arrière 0^m027 d'épaisseur, à pointe très aiguë (pièce trouvée dans la couche 3); *Fig. 10, Pl. II*, très épaisse au centre; 11, Pl. II, pointe

épaisse en avant, plus mince au talon ; et la pointe *Fig. 7*, Pl. III, brusquement épaisse en avant (épaisseur 0^m020), avec croûte du silex à la surface centrale.

On sait que la pointe moustérienne, avec son extrémité aiguë, avec ses bords latéraux coupants, tranchants, pouvait servir à de nombreux usages : couper, scier, racler, percer, etc. On suppose qu'elle pouvait en outre, dans certains cas, servir d'armes, notamment de lance fixée à un manche à la façon d'une pique, ce qui est possible, mais on avouera qu'il serait difficile d'appeler « pointes de lance » les pointes à main dont nous nous occupons...

b) *Racloirs*. — Cet outil, bien travaillé, à surface inférieure lisse, est également très commun à la Baume des Peyrards, mais toutefois un peu moins que la pointe à main, peut-être. Nous en trouvons plusieurs variétés dont voici les principales :

Racloirs arqués : un seul bord retouché, *Fig. 1*, Pl. I ; 18, 19, Pl. III ; 1, 2, 4 et 5, Pl. IV ; deux bords plus ou moins retouchés *Fig. 4* et 5, Pl. I ; *Fig. 4* 6, 7 et 12, Pl. IV ; 1 et 2, Pl. V.

Racloirs rectilignes, ou très peu arqués, retaillés sur un ou deux bords, *Fig. 12*, Pl. I ; 3 et 8, Pl. IV ;

Racloirs obliques, représentés ici par un spécimen très beau, *Fig. 4*, Pl. V, et peut-être par la *Fig. 9*, même Pl. ; cette pièce est cependant taillée de manière à être prise pour une pointe à graver, un burin ; la face visible sur la figure, est la face d'éclatement, l'autre face est très bien taillée.

Nous rangerions bien encore, dans cette catégorie, quelques autres pièces (*Fig. 9* et 10, Pl. IV), si elles ne nous paraissaient pas un peu de facture aurignacienne.

c) *Disques, pierres de jet*. — Les armes de cette nature ne sont pas communes, mais nous en avons cependant de bien caractérisées, notamment la pierre de jet *Fig. 14*, Pl. I, et le disque *Fig. 17* Pl. III. Bien que les pierres de ce genre soient peut être rares dans le Moustérien, nous ne croyons pas devoir les classer dans l'Aurignacien.

d) *Scies*. — Nous n'avons pas cet outil d'une manière bien précise ; mais diverses pièces (pointes et racloirs) ont pu servir à cet usage.

e) *Grattoirs*. — Le grattoir bien formé, fait défaut à la Baume des Peyrards, aussi bien comme pièce moustérienne que comme type aurignacien, hormis que l'on pût prendre comme ébauches ou grattoirs de débuts, la pièce *Fig. 18*, Pl. III ; la pièce *Fig. 10* Pl. IV ; et celle *Fig. 10*, Pl. V, qui est plutôt, selon nous, un burin busqué.

f) *Tranchets*. — Nous croyons devoir prendre pour des espèces de tranchets : 1° la pièce *Fig. 17*, Pl. V, à tranchant arqué, à pédon-

cule épais, mais accommodé de chaque côté pour bien prendre la pièce entre le pouce et l'index de la main droite, le tranchant dirigé horizontalement en avant, la face taillée en dessus; l'autre face est lisse, non travaillée, sauf les entailles d'accommodation; cette pièce a été obtenue telle, d'un ancien éclat resté patiné sur les parties non retouchées.

2° La pièce plate presque rectangulaire, *Fig.* 18, Pl. V; le talon (bulbe de percussion, plan de frappe) n'est pas travaillé, mais les trois autres bords sont finement retouchés sur un seul côté et de manière à former deux angles aigus, presque deux pointes, mais avec le bord supérieur rectiligne, tranchant, ainsi que les deux bords latéraux; cette pièce pourrait être prise pour un racloir carré, ou pour un outil à deux pointes moustériennes, suivant la manière de la tenir en main.

3° Et la pièce *Fig.* 19, Pl. V, très bien retouchée sur l'arête supérieure de son pourtour; la face supérieure élevée vers le centre, mais retaillée partout; la face inférieure lisse avec bulbe de percussion et plan de frappe; cette belle pièce a une extrémité bien pointue, l'autre extrémité en forme de tranchet ou de grattoir rectiligne finement retouché.

Nous croyons que ces trois pièces, à taille moustérienne et retouchées d'un seul côté, sont des sortes de tranchets, que l'on peut comprendre parmi l'outillage moustérien de notre gisement.

g) *Pièces diverses.* — Parmi les pièces diverses que l'on doit attribuer au Moustérien, nous mentionnerons les suivantes : 1° la belle lame en pointe, malheureusement cassée de deux coups de pioche, et raccommodée, *Fig.* 3, Pl. II, et qui provient de la couche 7, la plus haute; cette lame, mince et finement retouchée sur les bords et sur la pointe, avec les deux faces lisses, le bulbe de percussion en dessous, mesure 135 millimètres de hauteur sur 70 millimètres de largeur. C'est la plus grande pièce en silex que nous avons rencontrée; 2° une autre pièce magnifique, ovale, *Fig.* 8, Pl. III, retouchée sur toute sa surface, dessus et dessous, et surtout finement sur tout son pourtour rendu tranchant; c'est une espèce de pointe-racloir, peu épaisse, en silex brun, rayé, nuancé; 3° La pièce triangulaire, *Fig.* 15, Pl. III, formant deux pointes, entre lesquelles existe un bord légèrement concave, retouché en dents de scie; l'autre bord est rabattu ou émoussé; talon épais; 4° la pièce *Fig.* 16 même Pl. III, espèce de racloir-rabot en silex très patiné, par conséquent ancien, sans retouches fraîches; 5° une petite pièce allongée, *Fig.* 12, Pl. V, formant une pointe à chaque bout, à bords arqués; face supérieure à deux pentes, face inférieure lisse, non travaillée.

Aurions-nous encore à mentionner, parmi nos pièces représentées,

d'autres formes ayant le faciès moustérien? Nous pensons qu'elles se rattachent au faciès d'époques ultérieures dont nous allons parler.

Nucléus (1), *Percuteurs*. — Remarquons que les nucléus et les percuteurs sont très rares, à peine si nous en avons rencontré quelques rares fragments.

II. PIÈCES A FACIÈS AURIGNACIEN. — Nous avons recueilli beaucoup de pièces appartenant à un moustérien plus ou moins évolué ou transformé; parmi ces pièces on peut remarquer : les pointes *Fig.* 10 et 11; le racloir de la *Fig.* 13; et la pierre de jet *Fig.* 14, de la Pl. I, qui ont été recueillis dans la couche 3; — les pièces *Fig.* 9, 14 à 18, de la Pl. III; — la belle pièce elliptique un peu en pointe de la *Fig.* 8, Pl. III, dont le pourtour est entièrement et finement taillé en tranchant et en forme de racloir ou de grattoir; cette pièce, légèrement renflée au centre, en silex brun, rayé, nuancé, est trop bien et trop finement taillée pour être un outil vraiment moustérien, surtout ayant une face bien taillée et l'autre bien ébauchée et même retouchée délicatement, sur une partie du bord. La Pl. IV nous présente au moins trois pièces qui ne tiennent guère du moustérien; celles des *Fig.* 10 et surtout 8 et 9. Nous pensons que toutes ces pièces doivent être séparées des types moustériens et reportées au commencement de l'Aurignacien.

Mais la Pl. V, sans présenter beaucoup de vrais types actuellement connus de l'Aurignacien, montre des pièces de silex dont la taille et surtout la forme s'éloignent bien plus encore du Moustérien ordinaire que les précédentes. Ainsi nous y voyons des pièces à pédoncule, parmi lesquelles la *Fig.* 13, qui est un vrai type de la Gibulette, que l'un de nous a observée et étudiée, avec le coutelet, à Mormoiron (2), et placée dubitativement par lui dans le Magdalénien; nous y voyons la pièce 14, qui est une curieuse pointe à face inférieure plate et lisse, taillée sur sa face supérieure, de manière à former un pédoncule et un épaulement formant une seconde pointe latérale.

Nous croyons avoir aussi une espèce de tranchet avec les pièces 18, peut-être aussi 19 et surtout 17, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer au paragraphe des *Pièces moustériennes*. La pièce *Fig.* 18 (toujours Pl. V), a beaucoup d'analogie avec certaines pièces que MM. Bardon et Bouyssonie ont trouvées à la Coumba-del-Bouïtou et qu'ils ont appelées des Ciseaux. A l'Atelier du Sablon, assise

(1) Nucléus. Ce terme est si souvent usité en préhistoire que nous le francisons, comme d'habitude.

(2) M. DEYDIER. — *Le Préhistorique aux environs du Mont-Ventoux. Région sud-ouest. Atelier du Sablon à Mormoiron.* — *Congrès préhistorique de France, Session d'Autun, 1907, pages 135 à 173; et tirage à part 1908.*

supérieure, ouvrage cité, il a été trouvé deux pièces presque identiques à celles-ci que nous avons préféré considérer comme des tranchets carrés.

Nous avons fait également ressortir, au précédent paragraphe, diverses autres pièces, parmi lesquelles une quantité de pointes présentant diverses variétés d'évolution; nous avons notamment les pointes mousses, obliques, etc.; les pointes à bords abrupts, très épais, *Fig. 7*, Pl. III; 12, Pl. V.

Les *Lames retouchées* formant racloirs ne font pas défaut; nous en avons même quelques-unes retouchées sur le pourtour; mais bien des lames ont été utilisées sans avoir été retouchées.

Les bons *perçoirs* sont très rares; à peine si l'on peut considérer comme perçoirs la pièce 11, Pl. V, qui est un éclat étroit et long et légèrement appointé des deux bouts, usé et légèrement retouché sur un bord, et peut-être la jolie pointe *Fig. 3*, même Pl. V, mais sûrement, ces deux pièces ne sont pas de vrais perçoirs.

Les *Nucléus* et les *Percuteurs*, ainsi que nous l'avons dit également, sont très rares à la Baume des Peyrards; mais nous ne croyons pas pour cela qu'il y ait eu importation de pièces taillées.

Les lames à dos rabattu, les coutelets font défaut.

Nous n'avons pas trouvé de scie bien caractérisée de l'Aurignacien; néanmoins il est probable que diverses pièces ont pu servir à scier.

Il nous manque les vrais grattoirs carénés, les grattoirs nucléiformes, à museau, etc.; les grattoirs sur bout de lame bien formés ne sont pas fort communs; mais les grattoirs doubles dérivant du racloir, sont moins rares; nous avons quelques grattoirs en ogive (selon MM. Bardon et Bouyssonie), quelques rares grattoirs à bout carré et aussi quelques-uns à extrémité oblique.

Avec les grattoirs carénés, il nous manque surtout, à la Baume des Peyrards, les lames étranglées, à simple ou double encoche, et très bien taillées, qui sont si caractéristiques de l'Aurignacien, d'après l'abbé Breuil, les abbés Bardon et Bouyssonie, etc.

Nous ferons remarquer de plus que nos pièces de la Baume des Peyrards, à faciès aurignacien, sont beaucoup moins soignées et moins nombreuses que celles signalées de la Coumba-del-Bouïtou.

III. PIÈCES A FACIÈS SOLUTRÉEN. — Nous avons bien quelques pièces retouchées sur une seule face, et présentant à l'autre face quelques petites parties retouchées finement ou à grosses retouches: ce qui serait insuffisant comme faciès solutréen; mais nous possédons au moins deux pièces principales présentant bien le caractère solutréen. Ce sont les pièces foliacées *Fig. 16* et *15* de la Pl. V. La

Fig. 16 représente une petite feuille de laurier taillée sur une face, l'autre face étant lisse et légèrement concave avec le bulbe de percussion; la *Fig. 15* représente au contraire une large feuille de laurier, assez grossièrement taillée, mais taillée sur les deux faces, dont une cependant légèrement plus bombée que l'autre.

Tels sont les caractères que nous avons remarqués sur les industries lithiques de la Baume des Peyrards.

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.

L'industrie lithique de la Baume des Peyrards, très bien soignée en général, présente surtout les caractères ordinaires du Moustérien, mais il s'y mêle une évolution morphologique un peu embarrassante. La faune, quoique très intéressante en elle-même, dans son ensemble, ne peut nous venir en aide pour éclairer la question, n'ayant pas de magma (les os sont dispersés, au contraire); et l'industrie sur os et les œuvres d'art encore moins, puisqu'il n'y en a pas...

Il nous semble cependant que l'on peut y voir le début de l'Aurignacien accompagné de quelques pièces à faciès du Solutrén inférieur.

Le Moustérien, remarqué dès la première couche, dès le fond de la station, nous a fourni, en effet, dans diverses couches et particulièrement dans la couche 4, de fort belles et nombreuses pièces typiques; la quantité d'éclats moustériens retouchés, travaillés ou utilisés, recueillis par nous ou par d'autres, se compose certainement de plusieurs milliers, sans tenir compte de la multitude d'éclats de toutes sortes non utilisés, parmi lesquels beaucoup d'esquilles en lamelles, qui ont laissé croire à une forme cherchée, ce qui n'est pas probable, bien que quelques-unes aient pu être utilisées.

Mais les types ou faciès Aurignaciens, qui apparaissent dès la couche 3 et augmentent en nombre dans la couche 4, ne sont pas très communs; et, de plus, il nous manque, de cette industrie, bien des formes qui la caractérisent, savoir: 1° les grattoirs ou grattoirs carénés, dont MM. Bardon et Bouyssonie, les heureux inventeurs du crâne de la Chapelle aux Saints, ont donné une belle et intéressante étude à la station de la Coumba del Bouitou (Corrèze) (1); 2° les lames à tranchant rabattu; 3° les lames étranglées, à encoche et double encoche de la station des Cottés (2).

(1) MM. BARDON, A. et J. BOUYSSONIE. — *Grattoir caréné et ses dérivés à la Coumba del Bouitou (Corrèze)*. Revue de l'École d'Anthropologie, 1906. — *Station préhistorique de la Coumba del Bouitou*. Bull. de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. — Extrait, sans date.

(2) L'abbé BREUIL, — Revue École d'Anthropologie, 1906.

Ce que nous avons surtout qui rappelle l'Aurignacien, outre la taille, la façon, ce sont les pièces à pédoncule et la Gibelette, que nous avons placée dans le Magdalénien, dubitativement, au Sablon, Mormoiron (1).

En ce qui concerne le Solutréen, nous avons seulement quelques pièces foliacées dont une (*Fig. 16, Pl. V*), assez bien formée, taillée sur la face supérieure, la face inférieure étant lisse et plane (face d'éclatement) ; et une autre pièce, (*Fig. 15, Pl. V*), en forme de large feuille de laurier, bien déterminée, taillée sur toute sa surface d'une manière un peu grossière ; ces deux pièces nous semblent marquer le Solutréen inférieur.

Malgré le peu de documents caractéristiques des deux dernières époques, nous croyons qu'elles sont suffisamment représentées à la Baume des Peyrards pour admettre les industries précitées ; et alors il nous semble pouvoir en déduire que l'Aurignacien, précédé du Moustérien, n'est pas postérieur au Solutréen, ce qui est conforme à l'avis de la grande majorité des auteurs, aujourd'hui, qui ont traité cette question, notamment l'abbé Breuil, Professeur de Préhistoire à la Faculté des sciences de Fribourg. Du reste, la question a été tranchée dans ce sens par le Congrès international de Monaco, en 1906, et par la Commission de savants, invitée par M. Peyrony et qui s'est transportée sur les lieux, le 15 avril 1908, pour étudier la stratigraphie d'un gisement Aurignaco-solutréen par lui découvert au Ruth, commune de Tursac (Dordogne) (2).

Rapports et différences. — Nous renvoyons à plus tard, au jour où nous prendrons en mains d'autres stations ou ateliers du Paléolithique moyen que nous connaissons encore dans les vallées d'Apt, de la Nesque, etc. (le Bois sauvage à Bonnieux, les Bruguières à Saint Saturnin, les Trecassas au Villard, etc., etc.), les rapports et les différences qui existent ou peuvent exister entre les industries de la Baume des Peyrards, et celles de ces dernières stations et autres. Et nous en déduisons les relations ayant pu exister entre les habitants primitifs de ces diverses régions et ceux des régions du Mont-Ventoux, des Basses-Alpes, etc.

Nous croyons cependant pouvoir dire dès maintenant, que les industries de la Baume des Peyrards présentent plusieurs rapports avec les industries du Paléolithique moyen de la vallée du Lague et surtout de Mormoiron, atelier du Sablon, que l'un de nous a décrit. Bien des formes semblables se trouvent dans les uns et les autres gisements, et dans aucun d'eux nous ne trouvons les lames

(1) M. DEYDIER. — *Le Préhistorique aux environs des Monts Ventoux. 1^{re} partie.* — 3^e Congrès préhistorique de France, Autun, 1907. Et tirage à part, 1908.

(2) *Revue Préhistorique*, mai 1908.

à encoche ou étranglées qui sont ailleurs les types les plus caractéristiques de l'Aurignacien, ainsi que le grattoir caréné, que nous connaissons également fort peu dans les régions précitées.

Mais nous avons constaté que les types moustériens sont beaucoup mieux caractérisés et plus nombreux à la Baume des Peyrards, qu'ils ne le sont en la vallée du Lergue et à Mormoiron; mais ici, par contre, nous trouvons quelques formes, notamment le *Coutelet*, qui ne sont pas à la Baume des Peyrards, et qui doivent être attribuées à une époque un peu postérieure au Moustérien.

Notons enfin que bien des caractères afférents aux types des industries du silex, dans nos diverses régions du sud-est, ne sont pas bien fixes en général, et semblent varier avec chaque gisement, avec chaque localité.

M. EDMOND HUE. — Je ferai remarquer que les dents de chèvre et celles de mouton possèdent des caractères qui permettent de les différencier.

La présence de la gazelle et du crocodile me paraît extraordinaire.

Quant au lapin, il ne faut pas perdre de vue que sa qualité d'animal fouisseur le fait se rencontrer dans la plupart des terrassements, et qu'il est toujours bien difficile de préciser l'époque de son introduction dans un gisement.

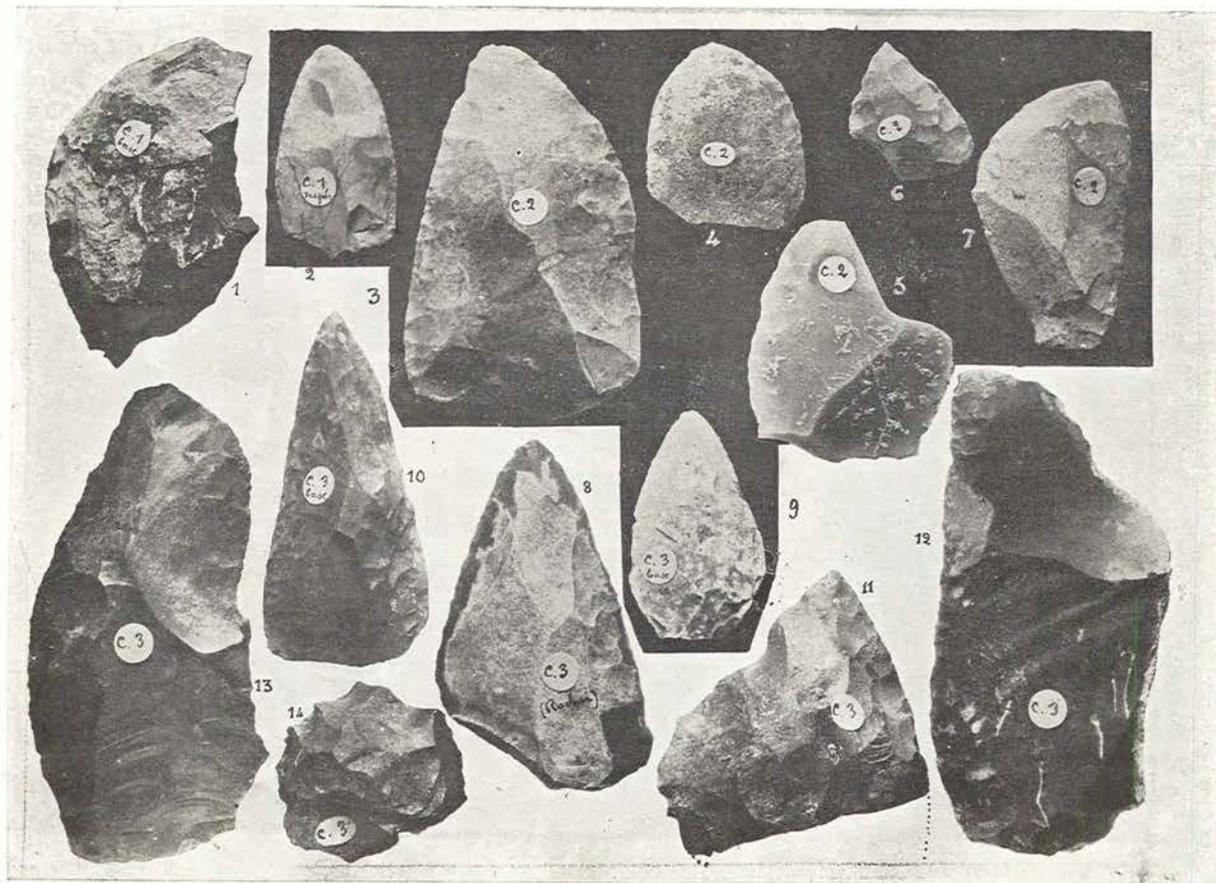
Il est fort regrettable que la majorité des auteurs ne croit pas devoir indiquer la nomenclature des ossements qui ont servi à déterminer la faune.

Se contenter de donner la liste des animaux reconnus dans un gisement n'est pas suffisant, si les indications de contrôle font défaut.

En effet, déterminer la « gazelle » sur deux ou trois dents, n'aura pas la même valeur scientifique que si on en avait possédé un crâne entier. Dans le premier cas l'espèce est douteuse, dans le deuxième elle est certaine, et l'on peut juger de toute la précision de ces déterminations de la faune d'après cet exemple.

En général, les auteurs devraient indiquer dans quelles collections se trouvent les débris de la faune dont ils donnent la liste, surtout si les collections ne sont pas publiques.

Nous devons féliciter MM. Deydier et Lazard, qui nous ont donné d'amples renseignements à tous égards.

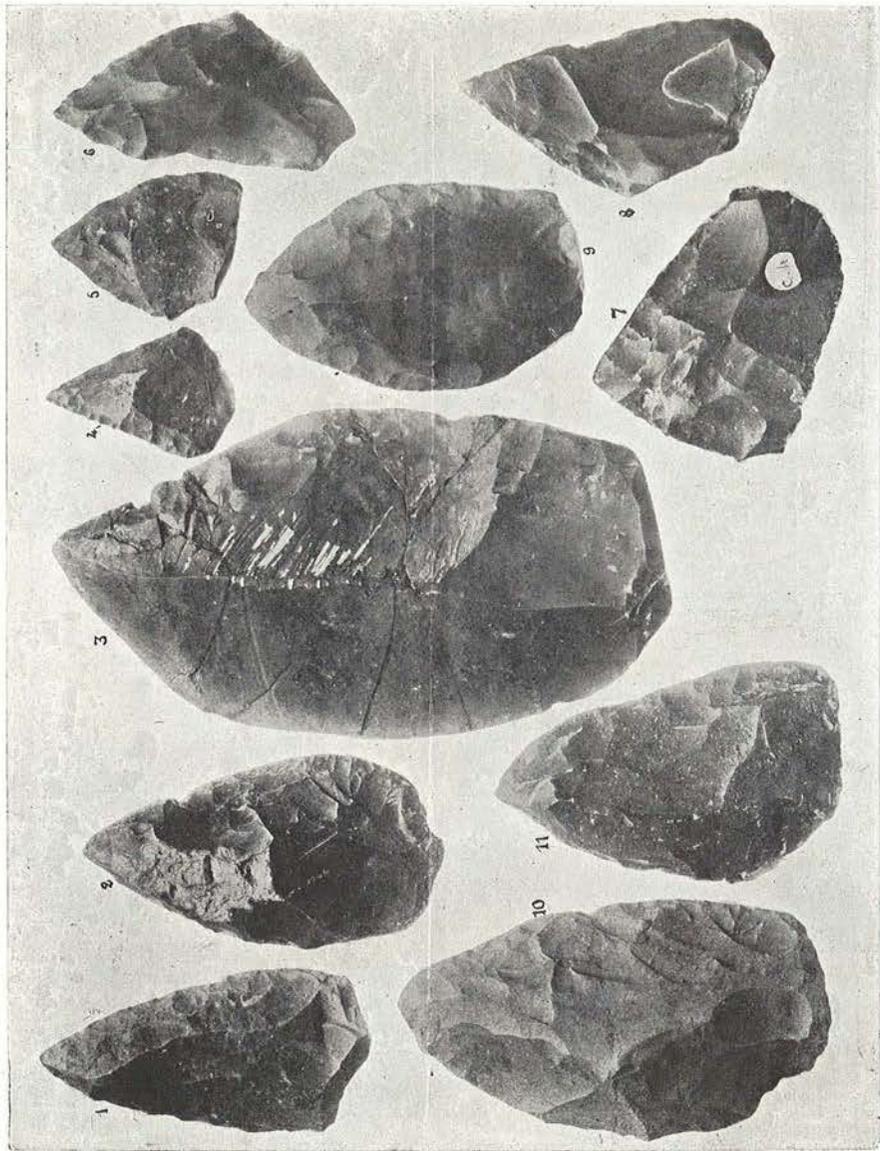


[Grandeur 3/5].

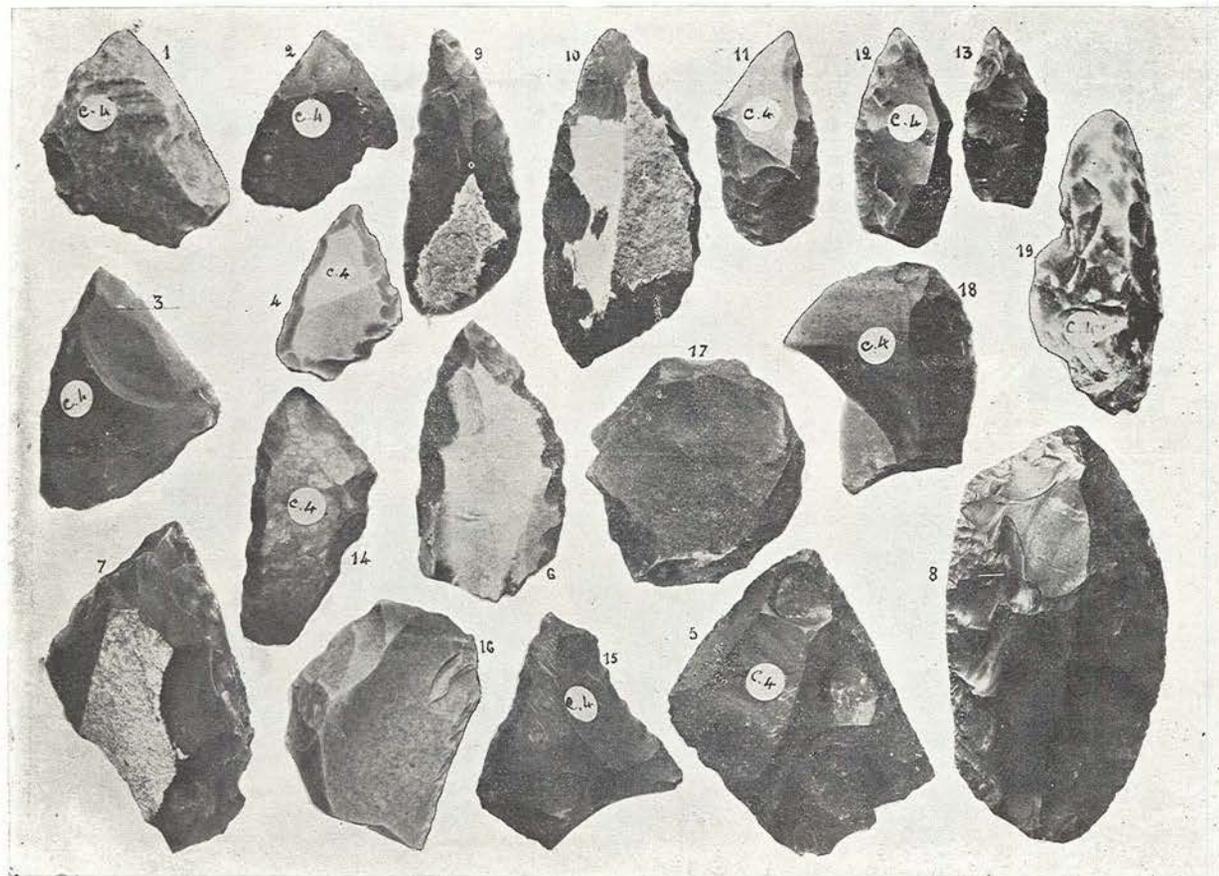
DEYDIER et LAZARD.

LA BAUME DES PEYRARDS (VAUCLUSE).

PLANCHE II.



[Grandeur 3/5].

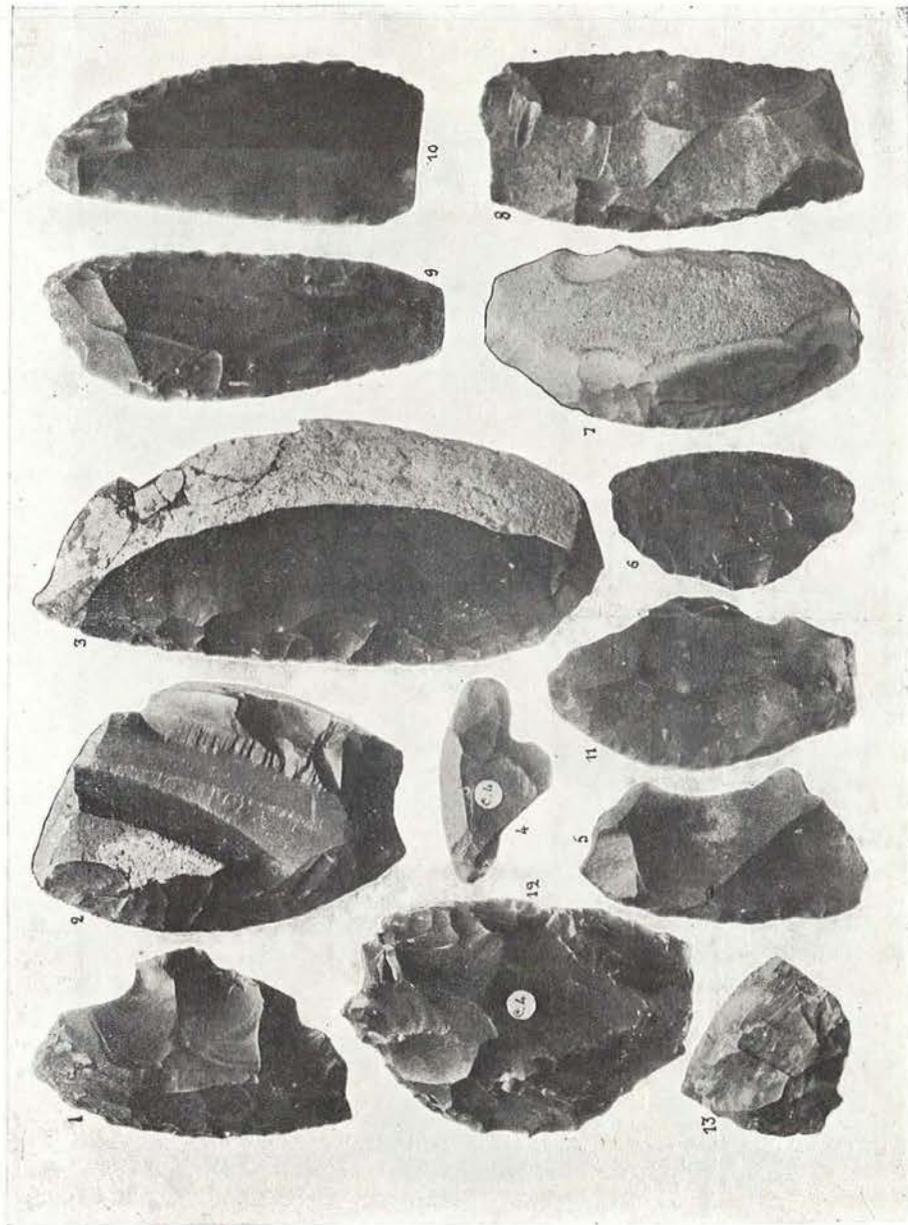


[Grandeur 3/5].

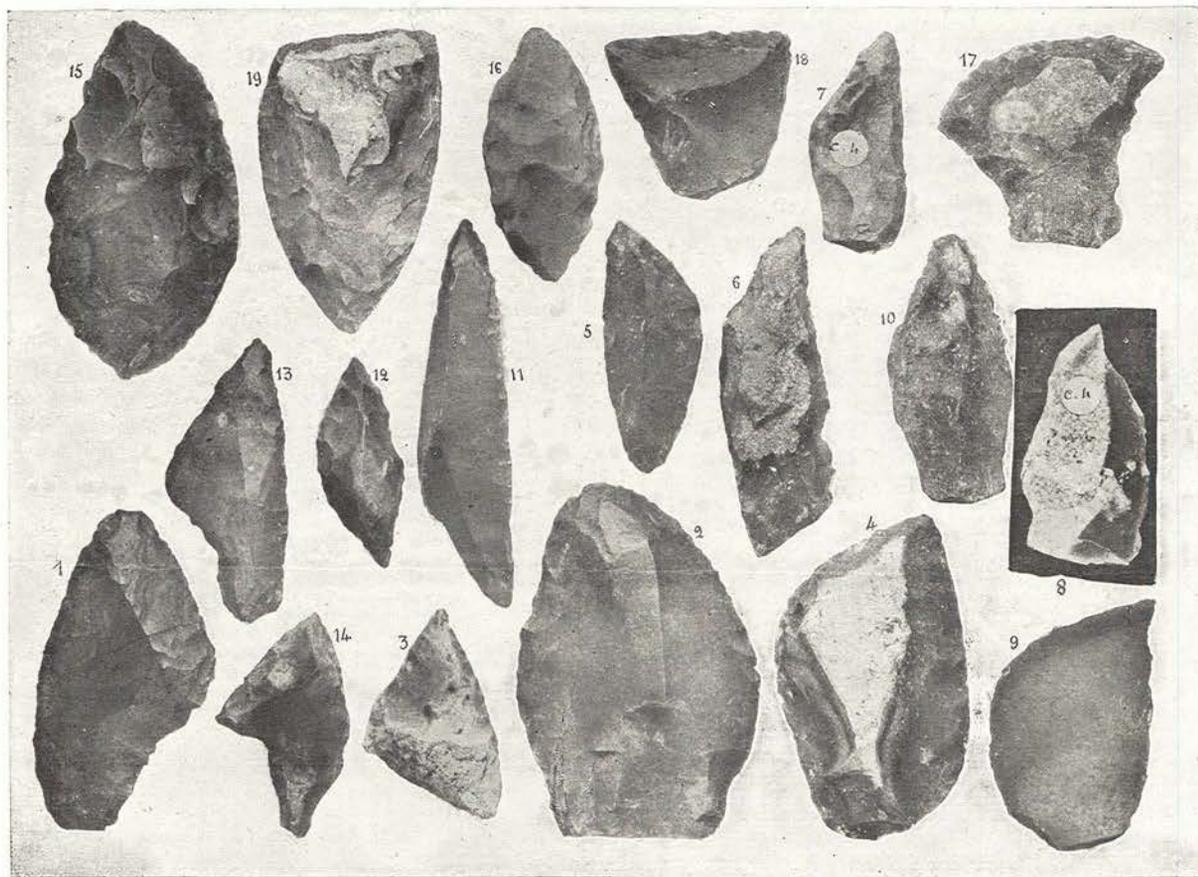
DEYDIER et LAZARD.

LA BAUME DES PEYRARDS (VAUCLUSE).

PLANCHE IV.



[Grandeur 3/5].*



[Grandeur 3/5].

LA BAUME DES PEYRARDS (VAUCLUSE).

Descriptions des Planches et Figures.

NOTA. — 1° Toutes les Planches sont reproduites aux $\frac{3}{5}$ de grandeur naturelle.

2° Sauf indications contraires, tous les silex reproduits n'ont qu'une face travaillée et les bords supérieurs seuls retouchés, la face d'éclatement, avec ou sans bulbe de percussion, étant lisse, plus ou moins plate et sans travail.

3° Un certain nombre de pièces portent une étiquette ronde ou ovale indiquant, par la lettre C et un chiffre, la couche où la pièce a été recueillie.

4° Une certaine quantité de Pointes et de Racloirs ont été accommodés pour l'emmanchement ou la préhension, tantôt de la main droite, tantôt de la main gauche, pour les racloirs.

5° Des silex de toutes les formes sont plus ou moins patinés, ce qui prouve la longue durée de la station.

PLANCHE I.

Fig. 1. — Racloir en arc de cercle, épais, cassé à l'arrière, silex noir, marbré de blanc; face supérieure recouverte en grande partie de croûte du silex.

Fig. 2. — Pointe mince, à bords latéraux retouchés légèrement en arc de cercle. Talon disposé pour l'emmanchement ou la préhension. Silex blanchâtre. Pièce recueillie dans la partie supérieure de la couche 1.

Fig. 3. — Pointe retouchée sur ses deux bords dont un courbe, l'autre rectiligne. Talon accommodé. Silex brun, patiné.

Fig. 4. — Eclat dont la face supérieure est recouverte d'une couche verdâtre (glauconie) et de concrétions calcaires. Il a été utilisé comme grattoir.

Fig. 5. — Racloir double, cassé. Silex gris-blanc à demi translucide, portant des concrétions filiformes calcaires.

Fig. 6. — Très petite pointe moustérienne de 3 centimètres de hauteur et du poids de 3 grammes (la plus petite que nous ayons trouvée à la Baume-des-Peyrards); ébréchée sur un angle de la base.

Fig. 7. — Espèce de grattoir-racloir, à talon étroit, accommodé. Silex passé au feu.

Fig. 8. — Pointe bien taillée, à bords à peu près rectilignes. Taille vive sur un ancien silex taillé et patiné dessus et dessous. Talon recouvert en partie d'une couche de cortex.

Fig. 9. — Pointe mince, analogue à la pièce 2 ci-dessus. Silex gris-blanc, patiné.

Fig. 10. — Pointe très allongée à bords rectilignes; taillée sur toute sa face supérieure. Pièce forte, épaisse sur sa ligne médiane en longueur. Silex gris-blanc, très légèrement patiné.

Fig. 11. — Pointe aiguë à talon épais, cassé. Silex rosé, zoné.

Fig. 12. — Beau racloir rectiligne, taillé sur un seul bord, l'autre bord épais et recouvert de Cortex. Silex brun, taché de gris.

Fig. 13. — Racloir taillé d'un côté entièrement, et partiellement de l'autre.

Fig. 14. — Pierre de jet à demi sphérique, très anguleuse, à arêtes très vives; taillée sur toute sa surface.

PLANCHE II.

Cette Planche ne représente que des Pointes moustériennes ou à faciès moustérien; elles sont plus ou moins triangulaires, allongées ou ramassées; à bords latéraux rectilignes ou en arc de cercle. Pièces recueillies dans la couche 4;

silex de nuances diverses. La belle lame de la *fig. 3*, mince, taillée finement sur ses bords latéraux, a été malheureusement cassée de deux coups de pioche et restaurée ensuite. Elle mesure 135 millimètres de longueur, sur 70 de largeur. Silex blond. La pièce *fig. 2*, porte à sa surface une partie de la croûte du silex.

PLANCHE III.

NOTA. — 1° Les pièces *fig. 4, 6, 9, 10* et *14* portent des retouches vives, sur leurs bords, faites sur d'anciens silex travaillés, patinés. Les silex *fig. 16* et *19* sont couverts de patine.

2° Pointes moustériennes : forme ordinaire, *fig. 2, 3, 4*; forme ramassée, à base large, *fig. 1, 5*;

3° Les *fig. 4, 11, 12, 13, 14*, sont des variétés de pointes ou de racloirs de très petites dimensions.

4° Les pièces *fig. 14* à *18* s'éloignent des formes moustériennes.

Fig. 2. — Pointe à face inférieure très incurvée. Silex noir. V. *nota 2°*.

Fig. 4. — Pointe analogue à la pièce 1 de la Pl. V. Voir *nota 1°, 2°, 3°*.

Fig. 5. — Silex brun foncé, craquelé. Voir *nota 2°*.

Fig. 6. — Variété de pointe moustérienne. Voir *nota 1°*.

Fig. 7. — Pointe forte, épaisse, à bords abrupts, face inférieure plate; talon très épais, cassé.

Fig. 8. — Espèce de Pointe-racloir finement retouchée surtout son pourtour rendu coupant. Belle pièce, assez mince, en silex brun nuancé, à faciès aurignacien ?

Fig. 9. — Espèce de Pointe sur lame bien taillée, mince, encroûtée au bas de la face supérieure. Voir *nota 1°*.

Fig. 10. — Espèce de Pointe assez bien taillée sur sa face supérieure; grossièrement taillée à l'autre face pour l'accommodation de la pièce à tenir de la main gauche. Voir *nota 1°*.

Fig. 11. — A quelques écailles enlevées à la face inférieure pour accommoder la pièce. Voir *nota 3°*.

Fig. 12 et *13.* — Voir *nota 3°*.

Fig. 14. — Pièce accommodée par enlèvement d'écailles à la face inférieure. Voir *nota 1°, 3°, 4°*.

Fig. 15. — Pièce triangulaire, à deux pointes, à bord concave retouché en dents de scie. Talon épais accommodé. Silex gris de fer, craquelé.

Fig. 16. — Espèce de racloir-rabot. Silex patiné. Voir *nota 4°*.

Fig. 17. — Disque taillé sur sa face supérieure et grossièrement à sa face inférieure, pour le rendre avec des arêtes vives, anguleuses. Silex blond. Voir *nota 4°*.

Fig. 18. — Racloir ou grattoir sur éclat grossier. Voir *nota 4°*.

Fig. 19. — Racloir simple à bout busqué. Quelques écailles enlevées à la face inférieure pour bien tenir la pièce de la main droite. Silex patiné. Avec les arêtes plus patinées, plus blanches que le restant de la pièce.

PLANCHE IV.

Fig. 1, 2, 4 et *5.* — Racloirs arqués simples. Silex divers. La pièce *fig. 4*, très mince, petite et cassée, a été en outre utilisée comme grattoir à encoche.

Fig. 3. — Beau racloir simple, rectiligne, avec pointe. Pièce à dos brisé, d'un coup de pioche et recouvert d'une mince couche de croûte formant une bande blanche arquée opposée au bord taillé. Silex brun.

Fig. 6, 7, 12. — Racloirs arqués doubles, taillés sur les deux bords latéraux. Silex divers. Le racloir *7*, taillé sur ses bords supérieurs a été taillé aussi, grossièrement, par enlèvement d'éclats sur un de ses bords de la face inférieure d'éclatement, pour bien tenir la pièce en main de la main gauche. Silex gris, fortement encroûté à sa face supérieure.

Fig. 8. — Espèce de racloir double, d'aspect plutôt aurignacien. Silex anciennement taillé et patiné, avec quelques retouches vives, plus récentes.

- Fig. 9 et 10.* — Raclours ou pièces de forme évoluée.
Fig. 11. — Raclour arqué, double, un bord brisé sur deux points de coups de pioche. Talon préparé pour la préhension.
Fig. 13. — Pointe moustérienne, assez petite; à base large.

PLANCHE V.

- Fig. 1.* — Espèce de Pointe-raclour à cran ou pédonculé, taillée sur tout son pourtour.
Fig. 2. — Pointe raclour arqué, double, taillée sur tout son pourtour. Talon accommodé.
Fig. 3. — Pièce triangulaire finement taillée sur son pourtour et sa surface, avec pointe fine, aiguë, ayant pu servir de perçoir. Silex légèrement patiné. Partie de la face supérieure encroûtée.
Fig. 4. — Raclour double à pointe oblique ayant dû servir de burin. Silex gris foncé avec croûte à la face supérieure.
Fig. 5. — Espèce de petit raclour double, à pointe oblique ayant pu servir de burin.
Fig. 6. — Lame taillée sur ses deux bords, à pointe oblique, qui a vraisemblablement servi de burin. Silex blond fortement encroûté à la face supérieure.
Fig. 7. — Pièce analogue à la précédente, mais plus petite et moins bien taillée. Sa pointe courbe a pu servir également de burin. Silex légèrement patiné.
Fig. 8. — Espèce de burin bien caractérisé, mais taillé grossièrement. Silex en partie patiné.
Fig. 9. — Espèce de raclour avec pointe oblique, ayant servi de burin. Pièce vue sur sa face inférieure lisse, très incurvée; la face supérieure bien taillée. Silex blond avec croûte sur sa face supérieure.
Fig. 10. — Espèce de burin busqué, ou petit grattoir sur bout; l'autre bout, accommodé.
Fig. 11. — Lame effilée à deux pointes (perçoirs ?); un bord taillé légèrement ou usé.
Fig. 12. — Petit raclour à deux pointes, très épais, à bords très abrupts.
Fig. 13. — Gibelette typique taillée sur tout son pourtour et sur sa face supérieure. Silex gris de fer.
Fig. 14. — Espèce de gibelette, épaisse, pointue, à bosse également pointue. Taillée sur son pourtour et sa face supérieure. Silex nuancé de rose, marbré, craquelé.
Fig. 15. — Pièce en forme de large feuille de laurier, peu finement taillée sur ses deux faces.
Fig. 16. — Pièce foliacée, épaisse, face inférieure d'éclatement lisse. Silex blanchâtre et gris de cendre.
Fig. 17. — Espèce de tranchet à tranchant arqué, taillé à son bord supérieur; pédoncule épais, accommodé de chaque côté pour la préhension entre le pouce et l'index de la main droite. Silex blond ancien légèrement patiné, à taille vive.
Fig. 18. — Pièce en forme de tranchet ou de ciseau, taillée tout autour, mais à bords légèrement émoussés.
Fig. 19. — Belle pièce taillée tout autour par de fines retouches; ayant un bout en pointe, l'autre bout terminé par un tranchant taillé sur son bord supérieur.
-

**Cavernes Aven et Abris de la Vallée de la Seine,
près Les Andelys (Eure).**

PAR

L. COUTIL, (Les Andelys, Eure).

Les pittoresques falaises crétacées qui dominent la rive droite de la Seine, aux Andelys, et s'élèvent jusqu'à près de 80 mètres, possèdent six cavernes plus ou moins profondes, dont cinq s'ouvrent au sud-ouest et se trouvent par suite exposées au soleil, un peu le matin et toute l'après-midi. Cette exposition si favorable, jointe au voisinage du fleuve et à la facilité de la pêche, aurait pû séduire les préhistoriques, c'est ce qui nous avait décidé à y tenter des fouilles pour y retrouver les vestiges de leur séjour.

La direction de ces cavernes n'est pas toujours la même; elles sont généralement creusées du sud au nord, avec inclinaison vers l'est, alors que le courant de la Seine est nettement perpendiculaire à cette direction. La première, au-dessus de l'Hospice, a été modifiée par les recherches de 1840 et 1858. En outre, l'entrée des cavernes de la Roche à l'Ermitte est en plein ouest, à l'opposé du courant du fleuve. Au Trou Saint-Jacques, l'entrée actuelle est plus basse que le niveau normal de la galerie, mais cet exhaussement semble dû à des remblais venus des pentes, car les deux cavernes devaient communiquer primitivement. Un aven situé, à peu de distance offre une entrée en forme de puits et descend verticalement jusqu'à 5 mètres de profondeur pour obliquer ensuite et se continue en caverne.

Les sondages nous ont montré que le niveau de ces cavernes est à peu près horizontal. Le remplissage se compose de sables généralement blancs, stratifiés, avec couche de limon à la surface.

Le creusement de toutes ces cavernes est dû sans doute à l'érosion des eaux venant par infiltration des plateaux, qui ont traversé presque toujours des sables (les limons supérieurs s'étant trouvés filtrés par ces sables sous-jacents).

Nous commencerons l'étude de ces cavernes en partant du Petit Andely, les trois premières se trouvent au-dessus des jardins de l'Hospice, au niveau supérieur des falaises calcaires.

Les trois Cavernes de l'Hospice. — 1° TROU BOURNICHON. — L'entrée de la première cavité a été élargie de main d'homme ou plutôt élargie, vers 1858, par un chercheur de trésors nommé Bournichon, qui sous la direction d'une somnambule fit vider cette caverne presque entièrement obstruée à la partie supérieure par du limon compact brun, puis jaune, et en dessous par du sable. L'entrée actuelle mesure 4 mètres de profondeur; à gauche, on distingue une cavité de 3 mètres, en partie obstruée, se dirigeant vers une autre caverne; la partie de droite mesure 23 mètres sur 1 mètre à 1^m30 de large et 2 mètres de hauteur. A partir de 23 mètres jusqu'à 36 mètres de profondeur, il faut se baisser; ensuite, on peut ramper pendant 6 à 7 mètres, puis le couloir est presque entièrement obstrué par du sable (1).

Entre cette cavité et le *Trou de Saint-Jacques*, à 38 mètres vers l'ouest, on remarque une tranchée en partie rebouchée, qui permet de supposer qu'elles correspondaient ensemble et que l'on a abattu la partie supérieure, peut-être lors des recherches de 1840.

2° TROU DE SAINT-JACQUES. — Dans une échancrure calcaire de 2 mètres de largeur, (actuellement presque entièrement rebouchée par les ruissellements de la paroi assez rapide du coteau) et qui paraît rejoindre la caverne précédente distante de 38 mètres, on aperçoit à 2^m50, au bas de la paroi calcaire, une échancrure haute de 1^m80 environ et qui descend de près de 2^m80 de hauteur, pour donner accès à la caverne se dirigeant du sud au nord, elle s'infléchit d'abord vers l'est, puis reprend sa direction sud-nord. Cette ouverture se trouve à environ 50 mètres d'altitude au-dessus de la Seine, son dépôt beaucoup plus argileux à la partie supérieure et jaunâtre, laissait simplement à l'entrée un vide de 0^m20 à 0^m30. Sous la voûte, à la base, se trouvait du sable. Ce dépôt fut enlevé vers 1840, par M. Bournichon, lorsqu'il chercha des trésors pour la première fois. M^{lle} Amélie Bosquet a fait une courte allusion à ces recherches dans sa *Normandie romanesque et merveilleuse* (Paris et Rouen, 1845, in-8°, p. 149), ainsi que de Ruville dans son *Histoire des Andelys*, 1864. Une chanson plaisante de M. Roussel Desfresches, parut à l'occasion de ces fouilles, dans le *Journal des Andelys*.

Ce dépôt argilo sableux, épais en moyenne de 1^m68 à 2 mètres, fut enlevé de la caverne sur une longueur de 155 mètres; les traces des coups de pioche se voient sur les parois de la caverne, ainsi que le frottement des paniers contenant les déblais. Actuellement,

(1) M. Bournichon fit creuser un puits actuellement rebouché, qui devait retrouver l'extrémité de cette caverne : on le distingue à l'arête du coteau.

il ne reste plus que 0^m40 à 0^m50 centimètres de terre sur le sol et au fond de cette caverne. La longueur accessible est de 155 mètres, dont 55 jusqu'à une bifurcation, 25 mètres pour la longueur de l'îlot crayeux du milieu, et 75 jusqu'à l'étranglement de la galerie, où l'on ne peut avancer qu'en rampant.

Pour se diriger dans la galerie, à l'aller il faut prendre le côté droite, on doit toujours conserver sa droite, lorsqu'on arrive à l'îlot crayeux très proéminent vers la gauche et au retour conserver la gauche. Au fond, à environ 100 mètres de l'entrée, existe une chambre plus large et plus haute, on y distingue une cavité dans la craie remplie de sable blanc et jaunâtre, qui a servi au remplissage de la caverne.

Cette grotte, ainsi que les autres, s'ouvre dans la partie supérieure du banc crétacé à *Micraster cortestudinarium*, marquée C^{7a} sur la Carte géologique de France, craie tendre à silex noirs, parfois en plaquettes minces de 1 centimètre, tandis que le *Trou de Pont Saint-Pierre* se trouve à un niveau inférieur, dans la craie dure.

Nous avons cherché sur les pentes, en dessous du *Trou Bournichon* et du *Trou de Saint-Jacques*, pour retrouver les traces des centaines de mètres cubes de limon et de sable qui ont été extraits, lors des recherches de 1840 et 1858, espérant trouver soit des ossements ou des silex taillés. Aucun vestige des sables et limons n'était resté sur le versant très accusé du coteau.

Nous avons simplement recueilli quelques lames retouchées et un grattoir, mais ils n'offraient pas de caractères magdaléniens.

3° AVEN. — A environ 80 mètres plus à l'ouest, au centre d'un second vallon, on aperçoit un puits de 2^m50 de diamètre, qui paraît avoir été taillé dans le roc et qui descend verticalement de 5 à 6 mètres de profondeur, puis s'infléchit. Nous n'avons pas encore pu explorer cet aven, car il faudrait un outillage spécial et des précautions ; nous nous proposons de nous rendre compte de l'orientation de la galerie que l'on devine, car les pierres lancées roulent obliquement pendant quelques secondes. Nous ne croyons pas du reste que cette cavité ait pu être habitée.

4° CAVERNES DE LA ROCHE A L'ERMITE. — Un peu plus loin, on admire une large falaise très plate, au centre et au sommet de laquelle on distingue un pan de mur construit sur le bord même de cette falaise : l'ermite fort téméraire qui tenta de l'édifier serait mort pendant son travail. Des Ermites habitèrent jusqu'à la Révolution des cavernes situées en arrière de cette roche, s'ouvrant à l'ouest et à environ 70 mètres au-dessus de la Seine. La moitié

de ces cavernes furent bouchées pendant la Révolution, parce qu'elles abritaient une bande de chauffeurs de pieds et de brigands qui terrorisaient les voyageurs. La partie qui reste actuellement est pittoresque, c'est un petit couloir éclairé par deux ouvertures : nous n'avons pas tenté de déboucher les autres galeries, ce travail risquant d'être stérile.

5° LE TROU DE LA GUENON.— Plus loin, avant d'arriver à la halte de la Vacherie, on distingue deux falaises; sur la paroi sud et, au sommet, on voit un trou à peu près circulaire, auquel on accède difficilement, parce qu'il s'ouvre dans la paroi elle-même, sa profondeur est d'environ 3 mètres sur 2 mètres de large, actuellement il communique en arrière avec des terriers à renards; il n'y a aucun dépôt meuble et nous n'avons rien trouvé sur le sol absolument rocheux.

6° LE TROU DE PONT SAINT-PIERRE. — La caverne dite Trou de Pont Saint-Pierre s'ouvre au sud sur la vallée de la Seine, à la base d'un petit affleurement de roche calcaire située en contre-bas d'une grande falaise mesurant près de 20 mètres de hauteur.

Direction. — L'entrée se dirige exactement vers le nord et elle s'infléchit toujours vers l'est, si bien que l'extrémité est presque au sud-sud-ouest, c'est-à-dire vers le Petit Andely, elle forme un demi cercle à l'extrémité, vers la droite.

Formation. — Le sable qui la remplit indique que le remplissage provient du fond, où l'on remarque parfois des failles de sable, mais le niveau est sensiblement le même au fond et à l'entrée, alors que dans le *Trou de Saint-Jacques* l'entrée actuelle est à 2^m50 au-dessus du niveau de la galerie.

Toutefois, à 26 mètres de l'entrée, et surtout à 32 mètres jusqu'à 55 mètres, et même 60 mètres, on voit sur les côtés des bandes horizontales saillantes, indiquant que le creusement a dû se faire par l'érosion des eaux. La gelée n'a modifié les parois que jusqu'à 26 mètres de l'entrée. On remarque nulle part des coups de pioche indiquant un creusement artificiel, comme celles que l'on remarque sur les parois du trou de Saint-Jacques. Les érosions latérales s'arrêtent à 1^m10 ou 1^m30 du sommet de la voûte, et nous les avons remarquées en contre-bas du sable, jusqu'à 2 mètres de profondeur sous cette couche de sable, elles sont distantes les unes des autres de 10 à 20 centimètres, formant une suite de saillies et de cavités parallèles, qui atteignent leur plus grand développement entre 40 et 52 mètres.

Hauteur de la galerie. — Avant nos fouilles, le sommet de la voûte se trouvait à 1^m75 du sol, à l'entrée, il était recouvert d'éboulis

calcaires provenant de la voûte et des parois, que l'on rencontre seulement jusqu'à 25 mètres de distance. Plus loin, les éboulis sont très rares, et ce sont des blocs isolés dans le sable maigre de remplissage ; des éboulis occupent à l'entrée une épaisseur de 1 mètre ; plus loin, de 0^m60 à 16 mètres ; et 0^m40 à 26 mètres de distance de l'entrée. A 8 mètres, la hauteur de la voûte se trouve seulement à 1^m60 du remplissage, et à 20 mètres de l'entrée, la voûte est à 1^m80 du sol. Comme le remplissage et surtout les éboulis diminuent à 26 mètres de l'entrée, on distingue alors les érosions latérales. A la distance de 35 à 52 mètres, la voûte atteint son maximum, soit 4 mètres de hauteur sur 2 mètres de largeur, parce que à cet endroit le remplissage des sables est moins grand.

Longueur de la galerie. — Celle-ci est très accessible jusqu'à 60 mètres, mais à partir de 70 mètres, on remarque un bloc plat détaché de la partie droite de la voûte, il mesure 1^m70 de long, sur 1 mètre de large et 0^m50 d'épaisseur, laissant seulement 0^m25 centimètres de chaque côté de la galerie ; au-dessus du bloc, il reste seulement 0^m65 entre la voûte. Plus on s'enfoncé, et plus l'ensablement s'accuse, si bien qu'à 8 mètres plus loin, il reste entre la voûte et le sable simplement une hauteur de 0^m30 centimètres.

Largeur. — A 8 mètres de distance de l'entrée, la galerie mesure 3 mètres de largeur ; ensuite elle mesure 2^m30, puis 2 mètres ; entre 15 et 18 mètres, elle atteint son maximum de largeur, qui est de 4 mètres sur 2^m10 de hauteur.

A 26 mètres de l'entrée, elle varie entre 1 et 1^m10, c'est son minimum de largeur : elle dévie alors, devient légèrement sinueuse, se couvre d'érosions parallèles sur les côtés ; la voûte s'élève à 3, puis à 4 mètres, à 40 et 50 mètres de l'entrée. A 60 mètres, la galerie s'étrangle, s'ensable de plus en plus ; et à 70 mètres, il faut ramper sur le sable ; à 75 mètres, s'aplatir de plus en plus ; enfin à 80 mètres, il est impossible d'aller plus loin, faute de place, le sable touchant la voûte.

Les fouilles. — Nous avons effectué onze fouilles, dont trois jusqu'au fond de la caverne : la première faite à l'entrée, sur 3 mètres de longueur et toute la largeur de la galerie ; la tranchée dépassait de 1 mètre en avant, l'aplomb de l'entrée et s'engageait de 2 mètres dans la caverne. La première couche contenait des éboulis calcaires sur 1^m20, provenant de la voûte et les parois ; au-dessous se trouvait une couche de sable jaune fin, très pur, d'environ 0^m60 d'épaisseur, à la base de laquelle apparaissait une couche compacte de 0^m03 à 0^m05 d'épaisseur, formée parfois de plaques glaiseuses. Au-dessous se trouvait une couche de sable blanc-jaunâtre de 0^m35, avec une nouvelle couche glaiseuse brune de 0^m03, et plus bas une couche de sable jaune, puis blanc, sur

environ 0^m50 à 0^m60 et plus ; les sables étaient absolument exempts de traces de matières animales ou végétales. Nous n'avons recueilli qu'une moitié de maxillaire droit dans la partie supérieure du dépôt, avec traces de matières animales noires (fragments d'ailes d'insectes ou déjections de chauves-souris) ? Notre fouille ayant atteint la base de la caverne, à 2^m60 et à 2^m70, celle-ci se trouve donc à 4^m50, du sommet de la voûte au maximum, alors qu'à 48 et 52 mètres la base de la caverne est à 6^m50 à 7 mètres au-dessous de la voûte.

A 4 mètres de l'entrée, nous avons effectué un second sondage, puis à 8, 14, 17, 19, 26, 29 et 31 mètres, et deux très profondes de 2^m70 à 50 et 55 mètres ; nous avons retrouvé les mêmes éléments et la même couche noire de matières organiques de 2 à 3 centimètres, même à 50 et 55 mètres, vers le fond de la caverne.

Dessins. — Nous avons cherché en vain des dessins sur les parois bien conservées, et qui à partir de 26 et surtout de 35 mètres de profondeur, n'ont presque pas subi d'éboulements. A gauche, à 18 mètres, nous avons relevé la date de 1754 surmontée du nom *Napoin* ou *Nupoin* ; de même côté, à 55 mètres de l'entrée, nous avons relevé les dates 1822, avec le nom Lucol, et 1830 avec le nom Labied. D'autres noms ont été écrits en noir ou gravés, vers 1895, et plus récemment.

Comme nous n'avons pas retrouvé d'industrie humaine dans les fouilles, il n'est pas surprenant qu'aucune gravure ancienne n'ait été retrouvée sur les parois supérieures, et même celles qui étaient précédemment recouvertes de sable.

7° LA ROCHE PERCÉE. — La dernière caverne a son entrée au centre d'une falaise, située entre les communes du Thuit et de la Roquette, sur le territoire de la première de ces deux localités, et au-dessus des trois maisons qui composent le hameau d'Ecorchemont, à 400 mètres environ du *Trou de Pont Saint-Pierre* et à 1200 mètres de la halte de la Roque (ligne de Saint-Pierre-du-Vauvray aux Andelys). De la route, on distingue sur deux étages des cavités correspondant à des cellules taillées de main d'homme. L'accès en est possible, seulement du côté ouest, on contourne assez facilement la falaise, mais lorsqu'on arrive sur la façade, il faut marcher parallèlement à cette face, surplombant la route et la Seine ; un relief d'un mètre à peine et parfois de 0^m45 à 0^m60 permet d'arriver au centre de la roche, qui forme en cet endroit une sorte de console pour soutenir les cellules ; au-dessous se trouve une paroi verticale de près de 15 mètres d'à-pic (1).

(1) Dans une sage pensée, M. Mouton, de Cléry a fait sceller une petite
CONGRÈS PRÉHISTORIQUE. 13

De chaque côté de la caverne centrale, qui commence à 11 mètres de profondeur, on compte huit cellules, mesurant de 1^m30 jusqu'à 4 mètres de largeur, le fond est éloigné de 3^m50 à 6 mètres de la façade, et la hauteur moyenne est de 1^m70. Du côté droit de l'entrée, on remarque un plus grand nombre de chambres et même une seconde rangée située au-dessus : les cloisons de ces chambres mesurent environ 0^m40, les deux tiers ont disparu, la gelée et les actions atmosphériques ayant désagrégé ce calcaire assez tendre.

Nous rapprocherons ces chambres de celles qui se voient encore à mi-côte, du château Gaillard, aux Andelys, et qui furent occupées par un Ermitage jusqu'à la Révolution; d'autres se voient aussi à 8 kilomètres plus loin, dans la roche dominant l'écluse de la Garrenne, en face Port-Mort : cette falaise soutient les vestiges du château où Louis VIII se fiança.

Au centre et au fond de ces chambres, à 11 mètres de profondeur, s'ouvre la caverne; à gauche, vers l'ouest, une galerie a été bouchée avec des blocs. La caverne tourne vers l'Est, en formant un arc de cercle; à 10 mètres de profondeur, on voit à gauche une galerie remblayée des deux côtés et laissant un passage, qui a été bouché récemment. Les deux côtés de la galerie ont été remplis avec des blocs, offrant latéralement un parement bien droit, jusqu'à la première chambre, c'est-à-dire sur 30 mètres de longueur et laissant un espace de 0^m60 de largeur pour circuler; mais il faut toujours se tenir baissé, et à 10 mètres de la chambre, la galerie diminue de hauteur, il faut alors avancer à genoux, car elle monte sensiblement, par suite de remblais *ou d'éboulements*. On se demande pourquoi on a exécuté ces murs en pierres sèches, sur 30 mètres de long, offrant un étroit passage; serait-ce un complément de défense, en cas où les premières chambres auraient été prises, et pour s'assurer une retraite? Comme on trouve aussi de ces remplissages en blocs, sur un des côtés de la première chambre, et que du côté opposé il y a un trou permettant de supposer qu'on y a fouillé, on peut aussi admettre que pour faciliter ces recherches on a entassé les blocs, sur le côté opposé, afin de déblayer cette partie. Toutefois, il n'y a certainement pas eu de fouilles dans cette région depuis celles de M. Bournichon, en 1858, mais elles eurent lieu seulement

barre d'appui, pour en faciliter l'accès, mais elle ne nous paraissait pas suffisamment solide et nous l'avons fait remplacer par une autre plus longue, fixée par des scellements de 0^m25 de profondeur, avec des trous et des tiges évasées dans le fond, car ce calcaire tendre ne permet de garantir aucun travail, et il faut exagérer les précautions; nous avons fait aussi élargir le chemin d'accès en creusant contre la roche, ce qui permettra aux dames de tenter l'excursion, précédemment assez dangereuse. Nous avons aussi fait déblayer, la partie de la galerie où il fallait ramper pour arriver à la première chambre. On trouvera un excellent guide, des blouses et des lanternes à la Halte de la Rocque au caté-hôtel de M. Yvelin, membre du Touring-Club.

au Trou Saint-Jacques, M. Saint-Yves, ingénieur en chef de la navigation à Mantes, aurait fait quelques sondages, vers 1869, dans cette caverne ou celle du Trou de Pont-Saint-Pierre, mais, elles n'ont pas laissé de traces sérieuses. L'espace compris entre cette première chambre et les deux suivantes est de 60 mètres, on y rencontre seulement sur deux points deux entassements calcaires. La seconde chambre mesure 6 mètres de long sur 3^m50 de large, elle est donc moins grande de 1 mètre. Au fond, plus loin, on voit toujours à gauche une galerie circulaire, qui vient retrouver la première, elle laisse plusieurs îlots crayeux, avec un petit passage à peu près obstrué: cette galerie circulaire laisse voir sur un point une sorte de puits ou aven d'où s'effondre de l'argile compacte. Si on tentait de faire tomber ce limon, on trouverait certainement la surface du sol à 3 ou 4 mètres au plus. C'est de là bien certainement qu'est venu une partie de l'alluvion que l'on trouve dans la galerie, car le remplissage n'en contient que fort peu, et surtout des ébouléments calcaires. On remarque aussi une grande cavité de 4 mètres de profondeur sur le côté gauche : la galerie me-

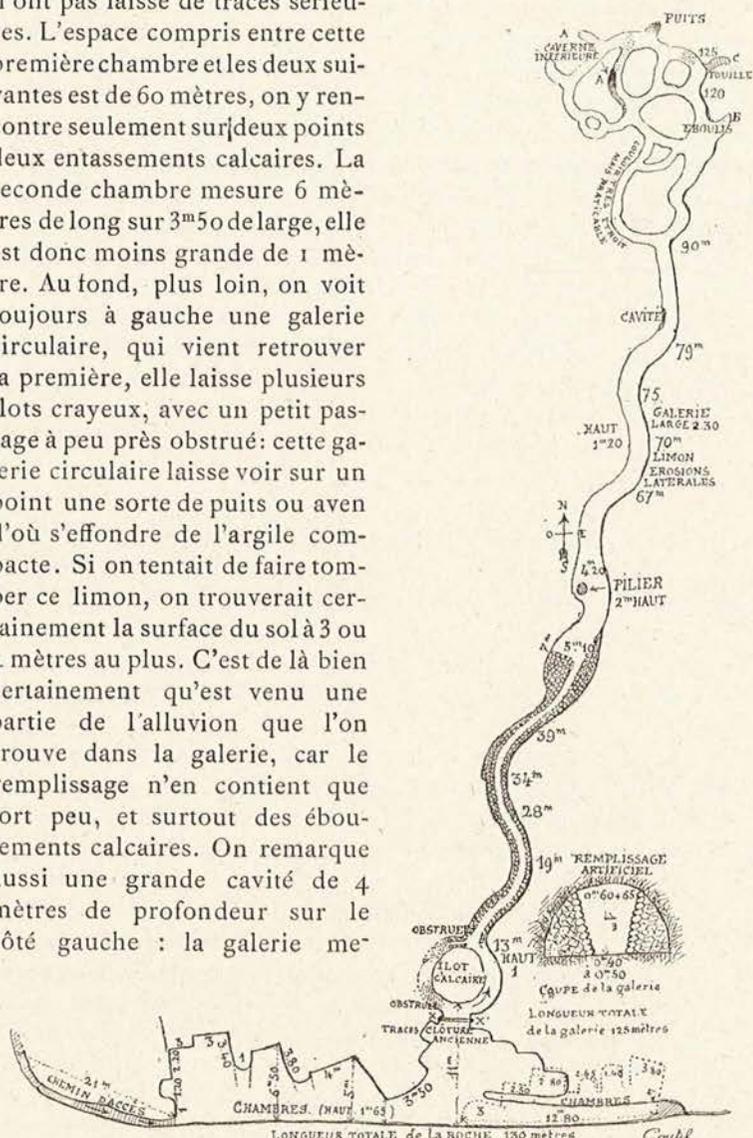


Fig. 1. CAVERNE DE LA ROCHE PERCÉE. COMMUNE DU THUIT (FURY.)

sure en cet endroit, environ 7 mètres de profondeur il existe en-dessous une autre caverne d'environ 25 mètres, il existe en-dessous

une galerie inférieure à peu près parallèle à celle du dessus et que l'on suit pendant environ 20 mètres.

En avançant encore d'environ 15 mètres, on arrive à une nouvelle chambre de 7 mètres de long sur 4 de large; sur la droite, on voit un très large éboulement calcaire, qui monte assez haut, et à l'extrémité de la chambre un petit couloir en contre-bas, de près de 1^m60, se dirigeant à droite sur 5 mètres de longueur : des fouilleurs ont voulu voir si la crevasse se prolongeait plus loin, mais on ne voit plus la galerie se prolonger. L'eau des pluies s'est introduite sans doute à l'origine par le point éboulé et surtout par le puits que nous avons signalé dans la galerie circulaire voisine.

On se trouve là dans une caverne généralement basse et plutôt large, très peu remblayée par le limon, mais très obstruée par des éboulements. Bien que se trouvant à peu près au niveau des autres cavernes, elle diffère absolument d'aspect et de remplissage. En outre, l'entrée a été modifiée par l'habitation, absolument comme les falaises des Eyzies et surtout de Gorge d'Enfer (restaurant Galou et hôtel du Paradis, qui par ses galeries rappelle beaucoup la Roche Percée, mais n'offre pas de caverne médiane, comme cette dernière).

Des fouilles seraient fort difficiles dans cette caverne, à cause de la difficulté pour sortir les déblais, car les trente derniers mètres, près de la sortie, offrent un long couloir de 0^m60 de large, où l'on a fort difficile à passer.

Nous n'osons affirmer que cette caverne, fut transformée en souterrain-refuge, mais cela pourrait cependant être admis, par ce qui subsiste.

Au bas de la falaise se trouve un très bel abri sous roche de 15 mètres de longueur et 4 mètres de profondeur.

Au sommet de la Roche Percée se trouvait un cimetière mérovingien dont les sépultures étaient creusées à environ 0^m40 de profondeur dans la roche. Vers 1850, on y découvrit des armes et des vases. Depuis, en 1883, avec la collaboration de M. Lebeuf, nous avons vidé à nouveau ces fosses, au nombre d'une vingtaine, orientées Ouest-Est, quelques-unes sont placées perpendiculairement, à cause de la surface très restreinte de ce point culminant; nous n'y avons recueilli que des ossements en désordre et des débris de vases. M. le curé de Muids, possède un vase uni, en terre grise, qui aurait été trouvé lors des fouilles de 1850. Il est possible que d'autres sépultures existent en carrière et sur la déclivité du coteau.

(1) L. COUTIL. — *Arch. gaul., gallo-romaine et franque, du département de l'Eure.* — I. Arrondissement des Andelys. 1895, p. 43.

8° ABRI SOUS ROCHE. — A 60 mètres de cette caverne, le prolongement de la falaise voisine a toute sa partie basse rongée par les actions atmosphériques, la cavité ainsi produite mesure 4 mètres de largeur à la base et 5 mètres de hauteur sur toute la longueur. Nous avons fait exécuter quatre tranchées perpendiculaires à l'abri. Contre le pied de la roche, on rencontre une terre jaunâtre très calcaire, sans aucune industrie. Il est surprenant qu'une aussi belle situation, exposée au soleil toute la journée, et dominant un fleuve, n'ait pas séduit les populations primitives.

La seule objection à l'habitation est que peut être le creusement des grottes et des divers abris voisins produits par le délitement de la base de la falaise, sont plus récents que la période magdalénienne ou solutréenne.

On remarque beaucoup d'autres échancrures au pied des autres falaises, elles sont plus ou moins prononcées, et ressemblent aussi à des abris ; nous nous proposons d'y faire aussi des tranchées.

9° LE TROU D'ENFER à Connelles. — Nous avons recherché parmi les falaises situées au bord de la Seine, entre Connelles et Poses, s'il n'y aurait pas de cavernes. Nous avons exploré d'abord une sorte de très bel abri, situé à la base d'une petite falaise, à environ 200 mètres de l'ancien moulin de Connelles; mais comme ceux des falaises des Andelys, la roche affleure immédiatement, sans humus et sans qu'il existe de dépôt rappelant le séjour humain.

A 500 mètres plus loin, sur le côté d'un vallon opposé à une très belle falaise, où l'on remarque aussi une sorte de tête d'homme, comme à la Rocque, se trouve le *Trou d'Enfer*; il s'ouvre à environ 60 mètres, au nord-nord-est; on descend d'abord pendant 10 mètres, puis on remonte pendant 15 mètres. Cette cavité, qui mesure au plus 4 mètres de large, se termine brusquement. On remarque à la voûte plusieurs cavités, d'où l'eau d'infiltration doit tomber pendant les fontes de neige. Cette caverne présente aussi des traces d'éboulements importants, aussi des fouilles ne nous paraissent pas devoir donner des résultats; il faudrait d'ailleurs faire de grandes dépenses pour déblayer l'entrée.

Il est fâcheux que toutes ces cavités dont les apparences sont excellentes ne renferment pas des traces d'habitations préhistoriques.

La faune paléolithique du Département de l'Oise.

PAR

L. THIOT (de Marissel, Oise).

Nous n'avons pas connaissance que, jusqu'à ce jour, la faune paléolithique du département de l'Oise, ait donné lieu à un travail d'ensemble.

Le Préhistorique de MM. G. et A. de Mortillet (3^e Ed.) signale : 1^o l'*Elephas meridionalis*, comme ayant été trouvé par notre collègue Fouju dans les alluvions quaternaires de la rivière l'Oise, à Moru, entre Rhuis et Pontpoint, près de Pont-Sainte-Maxence ; le bœuf musqué (*Ovibos moschatus*), rencontré dans les mêmes couches à Précý-sur-Oise, près Creil. Ces deux localités, comme on le sait, ont donné de nombreux coups-de-poing chelléens et acheuléens.

Graves, dans sa Topographie géognostique du Département de l'Oise, cite l'*El. primigenius*, le *Rh. tichorinus*, le *Bos primigenius*, le *Cervus megaceros* et un *Equus*, comme ayant été recueillis sur différents points du Département dans les mêmes alluvions.

La grévière du Buissonnet, dans la forêt de Compiègne, a fourni plusieurs molaires de *Rh. tichorinus* associées à de beaux coups-de-poing en silex et en quartzite. (Coll. D^r Baudon.)

Le Renne (*Cervus tarandus*) a été découvert par Alph. Milne-Edwards, sur les bords de l'Oise (1). Quelques rares stations magdaléniennes (âge du renne), avec industrie lithique seulement, existent dans les environs de Beauvais. (Coll. D^r Baudon et Thiot.)

La ballastière de Bailleul-sur-Thérain a fourni des molaires et des fragments notables de défenses d'*El. primigenius*. Tout récemment le Comité de l'Exposition préhistorique a eu la très grande surprise d'apprendre que ces défenses appartenaient à un animal complet. Malheureusement, aucune personne compétente n'était présente au moment de la découverte (qui remonte à deux ans), et les ouvriers, comme cela arrive trop fréquemment, ont

(1) BELGRAND. — *L'époque quaternaire dans le bassin de Paris.* — Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, session de Bruxelles, 1872.

détruit les ossements (1). On ne saura jamais trop déplorer la perte de cet énorme squelette, dont la reconstitution, paraît-il, aurait été facile, et qui, par son extrême rareté, aurait été l'honneur de notre Musée !

D'après une note manuscrite que nous avons trouvée dans le tome VII de la collection Renet, léguée à la Bibliothèque de la *Société Académique de l'Oise*, une défense d'*El. primigenius* provenant de la ballastière de Sérifontaine (vallée de l'Epte) et longue de 2^m37, serait, depuis l'année 1872, en la possession du Musée de Clermont-Ferrand. La lettre que nous avons écrite à cet établissement étant restée sans réponse, nous n'avons pu avoir confirmation du fait. Nous avons cru cependant devoir noter cette intéressante découverte qui n'est pas connue.

Une briqueterie qui occupe à peine 2 ou 3 ares de superficie, à Chepoix, près Breteuil (Oise), nous a procuré : une belle molaire de *Rh. tichorinus* (3^e inférieure droite) ; des *Bos* (ossements, molaires et astragale) ; un astragale de Cervidé, probablement le *Cervus elaphus*, ainsi que des molaires et des ossements d'*Equus caballus* accompagnant une industrie moustérienne assez pauvre ; cependant, nous avons recueilli, entre autres pièces, un superbe racloir double. Cette briqueterie nous a procuré, depuis, un burin typique intact. Il existerait donc également, sur le même emplacement une industrie magdalénienne. C'est à notre savant et aimable collègue M. Hue, que nous sommes redevables de la détermination de ces restes animaux.

Dans la célèbre sablonnière de Bracheux, bien connue des géologues et où il existe une station acheuléo-moustérienne, nous avons découvert, à la profondeur d'un mètre, de gros ossements qui, malheureusement, se sont fragmentés et ont été, par suite, indéterminables. Nous n'en parlons que pour mémoire.

Dans la briqueterie de Saint-Just-des-Marais, près Beauvais, où nous avons signalé, en 1904, une superposition des industries acheuléenne, moustérienne, magdalénienne et robenhausienne, nous avons trouvé l'extrémité inférieure d'une défense d'*El. primigenius*, transformée en une espèce de limon semi-liquide ; c'est à peine si nous avons pu en conserver quelques lamelles d'ivoire.

C'est tout ce que nous avons à dire aujourd'hui sur ce sujet ; nous avons l'espoir que des recherches ultérieures amèneront de nouvelles découvertes qui permettront d'augmenter cette liste.

(1) Le Comité a eu connaissance de ce fait par M. Wagnier, chef de district de la C^t du Nord, à Beauvais.

Nouvelles découvertes paléontologiques en Belgique.

PAR

A. RUTOT (de Bruxelles).

Grace à d'énormes travaux de déblais effectués par l'administration des Chemins de Fer de l'Etat belge à Hofstade, à 4 kilomètres au Sud-Est de Malines, une coupe de près d'un kilomètre de longueur, sur 12 mètres de hauteur, est actuellement visible, donnant une excellente idée de la nature du sol et du sous-sol de cette partie de la Basse-Belgique.

Cette coupe montre les superpositions suivantes :

1. FLANDRIEN. — Sable marin, un peu argileux vers le haut, avec un lit de gravier fin à la base.

2. HESBAYEN. — Sable fluvial avec lentilles de limon gris vers le haut et sable grossier à stratification irrégulière et oblique, vers le bas.

3. CAMPINIEN. — Sable fluvial à stratification irrégulière, renfermant au sommet, et à plusieurs niveaux, des lentilles de glaise, soit grise, soit noirâtre, tourbeuse, avec débris végétaux. Une linéole de sable grossier renferme à la fois des restes de végétaux et des coquilles d'eau douce, notamment des *Cyclas*.

Le Campinien est terminé à la base par un gravier de cailloux roulés de diverses provenances, avec gros fragments subanguleux de roches primaires et grande quantité d'ossements de mammifères, parmi lesquels on reconnaît :

Elephas primigenius (très abondant).

Elephas intermedius ?

Rhinoceros tichorhinus (extrêmement abondant).

Equus caballus (abondant).

Bos primigenius.

Bison europæus.

Cervus tarandus.

Cervus megaceros.

Ursus arctos.

Lepus timidus.

Capra ?

Les Mammouths et surtout les Rhinocéros sont en abondance extraordinaire et de toutes tailles, depuis de tout jeunes jusqu'aux plus vieux.

4. MOSÉEN. — Glaise vers le haut, puis sable grossier, noir vers le bas, avec gravier à la base.

Le sable noir, tourbeux, renferme des accumulations de débris d'arbres, parmi lesquels on reconnaît le sapin, le bouleau, le chêne, le noisetier, etc., ainsi que de nombreuses graines.

Le Moséen ne forme pas une couche continue. Il devait être anciennement beaucoup plus épais, mais il a été fortement raviné par le passage des eaux du Campinien, il n'en reste donc que des lambeaux échappés à la dénudation et qui se reconnaissent facilement à la quantité considérable de troncs d'arbres, de racines, de fruits divers, et surtout de cônes de pins qui s'y rencontrent. En revanche il semble qu'on n'y ait pas encore découvert d'ossements.

*
* *

La coupe d'Hofstade est donc une des plus complètes que l'on puisse observer, il n'y manque qu'un seul terme, le limon éolien brabantien, qui devrait venir s'intercaler entre le sable marin flandrien n° 1, et le limon hesbayan n° 2.

En somme cette coupe ressemble beaucoup à celle de l'exploitation Helin, à Spiennes, et la seule différence importante à signaler, réside en ce que, chez Helin, le Flandrien est représenté par le facies fluvial Ergeron, puis terre à briques, tandis qu'à Hofstade, c'est le facies marin du Nord, qui existe.

D'autre part, alors que la coupe de chez Helin renferme des industries humaines à cinq niveaux différents, aucun instrument n'a encore été rencontré à Hofstade et il y a très peu d'espoir d'en trouver.

En effet, la coupe d'Hofstade représente l'ensemble des dépôts fluviaux amassés à la rencontre des vallées de la Senne, de la Dyle, des Nèthes, etc., confluent large et profond qui exclut toute habitation ; de plus, les cailloutis de la base et du sommet du Moséen ne renferment pas de matière utilisable, les silex ne s'y rencontrent qu'à l'état de petits cailloux déjà roulés sur les littoraux des mers pliocènes.

La position des industries chez Helin étant toutefois très précise, ainsi que celle de la faune et de la flore à Hofstade, on peut tirer, de la comparaison des coupes, cette donnée intéressante que la flore contenue vers la base du Moséen, est contemporaine de l'industrie éolithique mafflienne (niveau de l'*Homo heidelbergensis* de Mauer),

tandis que la faune est au niveau de l'industrie strépyienne, aurore du Paléolithique.

Dans ce cas, la flore, de climat tempéré, concorderait avec la fusion des glaces du glaciaire Mindélien du professeur A. Penck, fusion qui a occasionné la crue Moséenne, tandis que la faune, caractérisée par l'abondance extraordinaire du Mammouth et du *Rhinoceros tichorhinus*, serait synchronique du commencement de la progression du glaciaire Rissien.

D'après M. le professeur Bommer, qui étudie la flore de Hofstade, il y aurait incompatibilité entre l'existence de la flore constatée et celle de la faune du Mammouth. La séparation de la faune et de la flore en deux niveaux distincts se voit nettement à Hofstade.

On se rappellera qu'à l'exploitation Helin, un bassin de Mammouth a été rencontré au niveau strépyien ; les observations sont donc concordantes.

A Hofstade, le Mammouth en serait à sa toute première apparition dans nos régions du Nord ; il serait arrivé au moment où son prédécesseur immédiat, l'*Elephas intermedius* s'éteignait, suivant de près l'*Elephas trogontheri*, forme naine septentrionale de l'*Elephas antiquus*, qui semble caractériser, en Belgique, le Quaternaire inférieur.

**Essai sur les rapports de l'évolution
hydrographique quaternaire et de la chorologie
humaine aux environs de Beauvais (Oise).**

PAR

Albert et Alexandre MARY (de Beauvais).

Il y a une quarantaine d'années, les travaux de l'Ingénieur Belgrand sur *la Seine*, et ceux de Clémence Royer, sur le *Lac de Paris*, commencèrent de faire toucher du doigt les modifications profondes que le relief, le climat et l'hydrographie de la France septentrionale ont subi depuis le commencement de l'ère quaternaire.

Vers le même moment, A. de Lapparent publiait son ouvrage sur ce *Pays de Bray* dont la structure met si bien en évidence la réalité d'agents érosifs dont nos cours d'eau sont impuissants à donner la moindre idée.

Des savants, plus préoccupés de défendre d'antiques croyances, que de rechercher la vérité intégrale, avaient longtemps disserté sur le calme et l'inertie définitive de la surface terrestre depuis l'apparition de notre espèce. Ce mythe trouvait encore des partisans, au nombre desquels L. Figuiet, qui écrivait dans son *Tableau de la Nature* (8^e édit., 1879) : « A la fin de l'époque tertiaire, les continents et les mers avaient pris les limites respectives qu'ils présentent aujourd'hui. Les bouleversements du sol, les fractures du globe, ne s'exerçaient qu'à de rares intervalles. L'atmosphère était d'une sérénité parfaite, et les fleuves et les rivières coulaient entre des rives tranquilles ! »

Il fallut convenir que, selon le principe posé par Clémence Royer dans la préface de sa *Constitution du Monde*, la réalité se trouvait être exactement l'inverse de ces notions préconçues. La géographie post-pliocène de notre région avait été toute autre que celle de nos jours. Des affaissements et des soulèvements en masse, avec leur conséquence naturelle d'immersion et d'émersion, s'étaient succédé. Les pluies avaient été considérablement plus abondantes. Les fleuves et les rivières avaient possédé un tracé, une importance et un régime radicalement différents de leur tracé, de leur importance et de leur régime actuels.

C'était assez pour renverser un mirage philosophique ; mais l'examen du problème scientifique très complexe, que ces études faisaient naître, était à peine ébauché. On ne soupçonnait même pas, à vrai dire, toute l'étendue de la question.

Vers la fin du dernier siècle, la Spéléologie et l'Hydrogéologie devaient achever d'expliquer une série de faits jusqu'alors incompréhensibles. La généralisation des théories inspirées par les découvertes de Martel a révélé, dans la nature minéralogique du sous-sol, dans son mode de fissuration, dans les mouvements tectoniques ininterrompus de la contrée, dans l'érosion interne, enfin, autant de facteurs dont chacun rend compte d'une particularité de la suite de transformations subies par l'orographie et l'hydrographie régionales (1). D'après M. Houllier, la culture elle-même contribue à la déchéance quantitative et numérique des lignes de circulation subaérienne des eaux (2).

Etant donné que l'eau remplit un rôle essentiel dans l'existence des êtres vivants et de l'homme en particulier, reconstituer l'état primitif de l'hydrographie des environs de Beauvais, et retracer les vicissitudes par elle traversées, c'est écrire un chapitre, et non le moins curieux, de l'histoire des peuplades qui ont habité ce coin de terre au cours des âges.

I

Depuis que les « cataclysmes diluviens » ont été relégués à leur véritable rang de fables sans valeur, les Naturalistes admettent que les graviers et les cailloux roulés qui forment des nappes parfois considérables sur les thalwegs, sont de simples dépôts d'eau courante.

En général, les éléments siliceux, provenant de l'émiettement des silex, y dominent ; des veines de sable fin, mêlé parfois d'argile due à la décalcification de la craie, alternent avec des zones de silex aux angles arrondis, et recouverts d'une patine plus ou moins brunâtre. Cette succession de couches diverses témoigne de violentes crues et de périodes de décroissance bien caractérisées (3).

Les vallées du Thérain et des cours d'eau tributaires peuvent être choisies comme d'excellents exemples, pour démontrer que

(1) Cf. Albert et Alexandre MARY. — *Notes sur le Bray* (1907). *Spelunca*, juin 1907. — *L'enfouissement des eaux et l'hydrographie du littoral de la Seine-Inférieure*, Imp. Nationale, 1909.

(2) P. HOULLIER, — *Cause réelle de l'appauvrissement des sources*, etc... — *Bull. Soc. Linn. du Nord de la France*, N° 368, tome XVII.

(3) Cf. LEYMERIE. — *Traité de Géologie*, Toulouse, Privat, édit., 1878, p. 508 et suiv.; et Albert de LAPPARENT, *Traité de Géol.*, 1883, p. 1.081.

les alluvions anciennes se composent uniquement de matériaux arrachés aux terrains situés en amont. Aux alentours de Rochy-Condé et de Villers-sur-Thère, en aval de Beauvais, elles comprennent, à partir de la base :

- 1° De gros silex fortement roulés ;
- 2° Des graviers ;
- 3° Des sables argileux (1).

On rencontre dans ces trois zones, qui indiquent trois stades d'activité décroissante du cours d'eau, des vestiges de l'industrie paléolithique, pêle-mêle avec de nombreux moulages siliceux d'*Ananchytes ovatus*, empruntés à la craie blanche qui forme les flancs et le plafond des vallées environnantes et de la vallée même du Thérain.

A Bresles, les alluvions sont surmontées par une couche de tourbe de 3 à 8 mètres, sur plus de 8 kilomètres carrés ; en face de Merlemont, elles dépassent 1.500 mètres de largeur.

Moins abondants sont les attérissements de l'Avelon. A Montguillain, près de Goincourt, ils sont représentés par des graviers très argileux et des silex moyennement émoussés patinés rouge foncé, — ultime résidu de la dévastation par les eaux courantes de tout un district du dôme du Bray. La mise en exploitation d'une ballastière, lors de la construction de la voie ferrée de Beauvais à Gisors, a permis d'y découvrir des pièces paléolithiques dont beaucoup ont été roulées, mais parmi lesquelles certaines autres « sont merveilleuses de forme et de conservation » (2). La nappe s'étend, d'un côté sous les tourbières d'Aux-Marais, de l'autre sur les pentes de Montguillain, avec 350 mètres de largeur. Et l'Avelon contemporain est un ruisseau qui n'a pas 5 mètres d'une rive à l'autre sur 1^m50 de profondeur maxima !

Les cailloux contenus dans ces apports, d'après les lois de l'hydraulique, ne peuvent être déplacés qu'à la vitesse minima de 1^m25 par seconde. Dans certains cas, les dépôts des hauts niveaux se sont peut-être produits avant le surcreusement des vallées ; l'altitude initiale étant alors plus grande, la pente était aussi plus accusée, et la vitesse des eaux courantes, plus accélérée. Mais les graviers très anciens de Bruneval, si riches en fragments de défenses d'*Elephas antiquus*, dominant de quelques mètres seulement le fond de la vallée du Thérain. Les représentants de la première phase d'alluvionnement peuvent donc se trouver indistinctement à toutes les hauteurs, et les dépôts dits « des hauts

(1) MOLLE. — *Esquisse géologique des environs de Beauvais*, 1895, p. 13.

(2) D^r Th. BAUDON. — *Le Préhistorique sur la falaise du Thelle* (2^e mémoire). — C. R. du Congrès Préhist. d'Autun, Schleicher, édit. 1908, p. 4.

niveaux », n'ont été fréquemment abandonnés qu'après l'achèvement des thalwegs.

Il se trouve également des lieux — et la vallée de l'Avelon en fournit le modèle, — où les cailloutis gisent à une altitude à peine plus élevée que le lit moderne de la rivière. Dans ces circonstances, la pente étant demeurée à peu près constante, parce que le bassin peu étendu du cours d'eau n'a éprouvé que des mouvements d'ensemble, la profondeur de l'eau est seule en cause dans les variations de la rapidité.

La vitesse *en surface* des cours d'eau du Beauvaisis irait de 0^m75 à 1 mètre par seconde, en les supposant affranchis de l'entrave des usines hydrauliques; il faut diminuer ce chiffre de moitié pour avoir celui de la vitesse au fond (0^m38 à 0^m50). Comme, sur une déclivité invariable, on ne peut multiplier par 2,5 la vitesse qu'en multipliant par 6 ou 7 l'épaisseur, une rivière telle que l'Avelon avait au moins, à l'époque où elle véhiculait les dépôts de Montguillain, une dizaine de mètres de profondeur moyenne. Avec la rapidité *moyenne* corrélatrice de $\frac{2^{m}50 \times 4}{5}$; c'est-à-dire 2 mètres par seconde, et une largeur de 350 mètres, elle pouvait débiter en hautes eaux 6 à 7.000 mètres cubes, quantité dont la Seine, à Paris, ne roule plus même le quart dans ses grandes crues!

II

L'étude des modifications millénaires de notre hydrographie quaternaire ne nous donne pas seulement à enregistrer une incommensurable décroissance du débit, mais encore une transformation complète de l'aspect des cours d'eau principaux. La répartition topographique des alluvions et le tracé des courbes de niveau, montrent que le Thérain fut une suite de lacs séparés par des biefs d'écluse, des passes étroites, où le courant, un moment approfondi, coulait avec une vitesse plus grande et déposait beaucoup moins d'éléments légers. Le lac de Beauvais avait 1.500 mètres de largeur et près du double de longueur, entre les hauteurs de Saint-Lucien et de Saint-Jacques. Un bief peu marqué le faisait communiquer avec le lac de Villers-sur-Thère, mesurant au minimum 2 kilomètres sur 5. Puis, le fleuve s'encaissait, avec une largeur moyenne de 1.300 mètres, entre les collines de Merlemont et Montreuil sur la rive droite, et celles de Bourguillemont et du Quesnoy, sur la rive gauche. Vers l'emplacement occupé aujourd'hui par la commune de Bailleul, le Thérain s'épanouissait en un vaste bassin, comptant plus de 6 kilomètres des hauteurs de Villers-Saint-Sépulcre, aux environs de Bresles et la Rue-Saint-

Pierre, et 4 kil. 1/2 des côtes du Quesnoy au Mont de Hermes. Une île escarpée, boisée, en émergeait : c'était le mont César ; et les deux élévations de sables mauduniens dont les vestiges sont désignés sous le nom de *Monts de Sable*, couronnaient un îlot plus oriental. Ainsi, le courant se divisait en deux branches ; l'une continuait son cours normal N.-W.-S.-E., tandis que l'autre remontait vers le N.-N.-E., contournait l'île du Mont César, et regagnait le Thérain en prenant une direction N.-E.-S.-W. En face de Hermes, nouveau resserrement, large d'environ 1 kilomètre. Enfin, venaient les petits lacs de Mouchy et de Bury, séparés par la passe de Mouy (Fig. 1).

Ce faciès primitif tranché vient, à notre avis, à l'appui de la

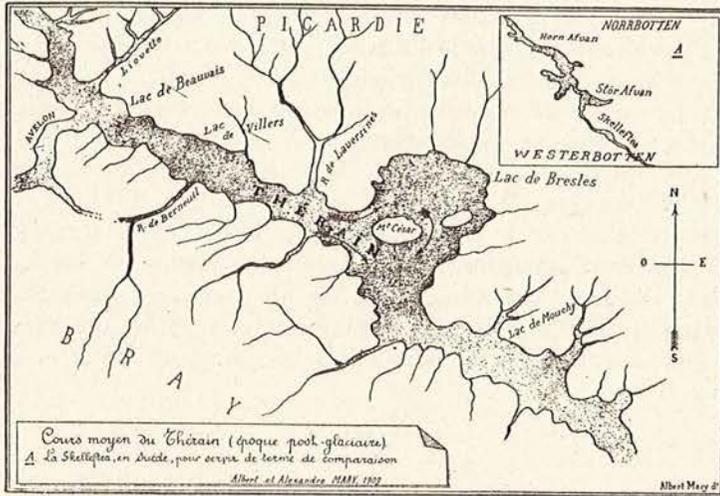


Fig. 1. — Carte du Bassin du Cours moyen du Thérain (Oise).

théorie astronomique du refroidissement glaciaire. D'après cette hypothèse, les pôles géographiques du globe, au lieu d'être fixes, seraient sujets à un déplacement continu, à très longue période. Maedler et Argelander ont calculé la valeur cosmique et chronologique de ce déplacement, dont Clémence Royer a réuni de nombreuses preuves chorologiques et paléogéographiques (1). L'excursion de l'axe terrestre par rapport à la planète, implique un déplacement corrélatif du renflement équatorial et de l'aplatissement polaire. Pendant que la zone arctique se rapprochait du territoire qui nous intéresse, celui-ci subissait un mouvement lent de sub-

(1) Cf. *Le Lac de Paris (Essai de géographie quaternaire)*. — *La Philosophie positive*, mars-avril 1877.

mersion. Un phénomène inverse eut lieu quand le pôle s'en éloigna progressivement.

Or, l'hydrographie de la contrée de Beauvais, en pleine concordance avec celle de toute la région européenne environnante, fut précisément celle d'un pays récemment émergé. L'Amérique du Nord, la Scandinavie orientale et la Finlande, en tant que continents, datent d'hier; et les fleuves n'y sont que des chapelets de lacs réunis par des passes plus ou moins longues, à la façon du Thérain, de l'Oise et de la Seine, à l'aurore de la dernière époque géologique.

De plus, le modelé de la France septentrionale, jusqu'ici mal interprété, rend évidente l'existence de deux hydrographies successives : l'une *pré-glaciaire*, aux larges thalwegs; l'autre, *post-glaciaire*, caractérisée (aussi bien sur les plateaux de Caux et de Thelle que sur celui de la Picardie) surtout par un approfondissement brusque, explicable seulement par le *sciage* du substratum. Ce sciage, à l'instar de celui des plateaux américains, suppose un *soulèvement graduel du sol* pendant que s'exerçait l'action érosive. Le profil transversal des ravines, valleuses et cavées qui labourent les flancs des coteaux crétaciques des départements de l'Oise, de la Seine-Inférieure et de la Somme, est une vérification perpétuelle de ce que nous avançons. On y voit communément un second lit escarpé (souvent desséché), greffé sur un premier thalweg deux à douze fois plus large (pré-glaciaire), dont les versants ont presque toujours été défigurés par le rabotage des glaces flottantes et l'intempérisme.

III

Un autre groupe de faits vient préciser la nature complexe de la transformation hydrographique étudiée : c'est la *simplification* des réseaux de circulation subaérienne des eaux. Nous en avons exposé l'une des causes géologiques essentielles au Congrès des Sociétés Savantes en 1908 (1) : laissant de côté la recherche du *pourquoi*, que nous aborderons avec toute la minutie nécessaire, dans un travail de longue haleine actuellement en préparation, bornons-nous à souligner ici l'étendue de ce processus régressif.

Le Thelle renferme 150 kilomètres de vallées sèches; la partie du plateau picard comprise dans le seul département de l'Oise, en possède une longueur totale dépassant 350 kilomètres.

L'un des systèmes hydrographiques les plus typiques à ce point de vue, est celui du *Ruisseau de Laversines*, tributaire du

(1) Alb. et Alex. MARY. — *L'enfouissement des eaux et l'hydrogr. du litt. de la Seine-Inférieure*. — Imp. Nationale, 1909.

Thérain. La source moderne de ce filet d'eau, à un myriamètre E. de Beauvais, est précédée de 7 kilomètres de vallée sèche ; dans ce parcours, la rivière post-glaciaire recevait trois affluents de gauche pareillement taris : le premier, long de 1.100 mètres, commençait par 130 mètres d'altitude ; le deuxième sourdait à plus de 120 mètres, et n'avait pas un développement inférieur à 1.700 mètres ; le dernier, d'une longueur de 1.100 mètres, naissait près de la cote 80. A la place même du village de Laversines, notre cours d'eau se grossissait d'un très fort affluent de droite, qui prenait sa source au N. de Bonliers, à une altitude de 130 mètres, et recevait deux sous-affluents de droite et trois de gauche ; le plus considérable n'avait pas moins de 7 kilomètres de longueur. — De nos jours, la source la plus élevée est à 65 mètres d'altitude, et la longueur des ruisseaux composant ce modeste groupe est à peine d'une lieue et demie, alors que l'ancien cours supérieur et ses affluents comptent près de 8 lieues de vallées sans eau !

Les ravins convergents du cours supérieur du Petit Thérain, de la Celle, de la Noye, de la Brèche et de la Troësne, offrent aussi des exemples remarquables.

IV

Si nous mettons, en regard de ces données, celles fournies par la répartition des gisements préhistoriques, deux conclusions générales se présentent :

1° Au commencement de la période post-glaciaire, les sommets aujourd'hui les plus arides jouissaient d'eaux assez abondantes pour suffire aux besoins humains.

2° Les grandes vallées n'étaient, en raison de l'envahissement des points bas par les eaux fluvio-lacustres, nullement praticables à l'homme, et le sont devenues peu à peu, chaque rétrogradation de l'élément liquide appelant un progrès de la diffusion humaine.

Plus les époques représentées se rapprochent de la nôtre, et plus aussi s'abaisse, en général, l'altitude des stations, qui doivent jaloner autant de lignes successives de niveau décroissant des eaux courantes et de descente des fontaines.

Il y a quelque 250 à 300.000 ans (d'après la chronologie de M. Gabriel de Mortillet), les précurseurs de notre espèce s'étaient déjà établis à Saint-Germer et sur le Mont Sainte-Geneviève, par 205 et 210 mètres au-dessus de la mer (1). M. Petit, et principale-

(1) Probablement, cette élévation n'était pas alors la même qu'aujourd'hui ; mais comme les oscillations de niveau ont uniformément affecté la contrée entière, les hauteurs relatives des gisements sont demeurées sensiblement constantes.

ment M. le D^r Baudon, ont trouvé en ces deux endroits les vestiges de toute une industrie *éolithique*, marteaux à pointe, retouchoirs, coups-de-poing, racloirs et grattoirs (1).

Ainsi que nos précédentes inductions le comportent, l'eau se rencontrait-elle sur ces points élevés ? L'érosion intense dont les abords des localités susnommées portent la trace ne laissent aucun doute à ce sujet. En ce qui touche le Mont Sainte-Genève, M. le D^r Th. Baudon a déjà noté le bois de *Rumesnil*, dont l'étymologie est *rivus, rius, rû* (rivière), ainsi que la commune voisine, Mortefontaine (*Mortuus fons*), et il a rappelé, après Louis Graves (2), la découverte, datant de 1848, d'un lavoir enfoui sous 3 mètres de terre et de cailloux, dans une rue de ce village (3). Non loin de là, s'élève le bourg de Novillers-les-Cailloux, dont le nom dérive certainement de *nove*, qui signifie torrent. Les lieux dits la *Mare du Moux* et la *Mare d'Ovillers* attestent même la présence d'amas d'eau dormante (*mara*), dont il ne reste également que le nom!

Pendant les âges paléolithiques, l'homme s'installe à des niveaux plus faibles, tels que Labosse (160 mètres), Villers-Saint-Barthélemy

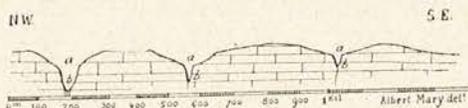


Fig. 2. — Coupe de la colline de Saint-Martin-le-Nœud, suivant une ligne passant au N. du « Pressoir Coquet ». — Légende : Ravin du Fromentel. — a, Thalwegs pré-glaciaires ; — b. Thalwegs post-glaciaires.

(150 mètres), Saint-Paul (120 mètres), Montguillain (90 mètres), Saint-Just-des-Marais (72 mètres), etc. La plupart du temps, il s'agit, non de stations en place, mais de gisements alluviaux, dont les éléments sont pris à des territoires plus élevés, mais peu distants, si l'on en juge par le degré de conservation des pièces exhumées.

Une échelle altitudinale d'ensemble a été tracée, par ordre de sous-périodes, dans le mémoire déjà cité de M. Baudon sur la *Falaise du Thelle* ; et cette échelle a d'autant plus de poids qu'elle n'a pas été dressée *intentionnellement* pour les besoins d'une cause quelconque, et que les éléments s'en trouvent à trois pages différentes. a) « Les populations éolithiques occupaient les *crêtes* » (p. 29). — b) « Les gisements chelléens se trouvent sur le sol ou

(1) Cf. D^r Th. BAUDON, — *Le Mont Sainte-Genève*, p. 31 et suiv., et 2^e mémoire (*Période Acheuléenne*), p. 6 et 7.

(2) *Essai sur la Topographie géognostique de l'Oise*, p. 153.

(3) *Op. cit.*, p. 29.

dans les limons des *plateaux élevés* » (p. 14). — c) « Les stations moustériennes caractérisent les *plateaux* » (p. 15).

Quant au Néolithique (Campignien, Robenhausien, Carnacéen surtout), il se rencontre presque partout dans la zone moyenne et basse, et jusque dans la vallée du moyen Thérain, c'est-à-dire très au-dessous de 60 mètres. Les attérissements de cette rivière constituent une couche archéologique riche en objets de l'âge du bronze; MM. Thiot et Péron ont relaté, en janvier 1907, dans la revue *l'Homme Préhistorique*, la trouvaille faite en octobre 1906, dans la ballastière de Bailleul, d'une curieuse cachette de la période Morgienne.

Jamais de Carnacéen sur les sommets ! Les hommes, déjà, les ont désertés avec les sources.

La baisse des artères fluviales, qui sans doute ne furent pas considérées dès le début comme des « chemins qui marchent », mais plutôt comme des barrières, permit, vers la même époque, l'essor des relations de peuplade à peuplade. Par là s'explique la présence, dans nos stations néolithiques, de haches en serpentine, roche dont les gisements les plus voisins sont éloignés d'au moins cent lieues. Le Bray et le Beauvaisis sont d'ailleurs sur le chemin des grandes migrations préhistoriques vers le nord-ouest.

* *

Peut-être nous objectera-t-on que le raisonnement demeure insuffisant à établir la thèse soutenue, et que, la méthode générale des sciences géologiques étant de reconstituer le passé à l'aide des renseignements que nous fournit l'étude du présent, il serait intéressant de chercher dans la chorologie contemporaine, une confirmation du principe hypothétique de cette chorologie antéhistorique.

Certains économistes ont rapporté avec insistance le dépeuplement des campagnes à la naissance d'ambitions et de désirs sans précédents, parmi les plus humbles classes sociales. Nous ne savons si ce facteur agit directement d'une manière appréciable, et la sonorité des mots employés pour le faire valoir nous inspirerait plutôt une prudente défiance. En supposant qu'il agisse, il ne vient certainement qu'en dernier lieu, du moins pour le pays que nous envisageons. Déjà, M. Albert Demangeon, moins ardemment psychologue, mais plus positif, a cru pouvoir attribuer la dépopulation des champs à la disparition des petites industries : le village revient à la vie pastorale et au travail de la terre, et les ouvriers vont vers les villes où prospère la grande industrie (1). Il reste à

(1) *La Picardie*, p. 140.

taire une rectification à cette formule : les habitants des centres ruraux émigrent à la fois vers les centres urbains *et vers les centres ruraux des vallées*, où le développement de la culture maraîchère et de l'industrie (grande ou petite), l'abondance de l'eau considérée comme liquide usuel, la facilité des communications, créent un enchaînement de commodités et de débouchés, dont la cause première est l'*Eau*.

Pourquoi, dès lors, ne pas revenir simplement à Elie de Beaumont et à Elisée Reclus, et ne pas reconnaître une fois pour toutes que les sommets sans cours d'eau permanents et les plateaux arides s'asséchant de plus en plus, sont autant de « pôles répulsifs » ?

Affirmer que les villes attirent les habitants serait mettre, selon l'expression populaire, « la charrue avant les bœufs ». C'est l'afflux des habitants qui a créé les villes et qui préside à leur accroissement. Sinon, nous n'avons plus le droit de nous refuser à admettre que les roues de nos usines hydrauliques ont déterminé l'emplacement des rivières !

L'eau dirige donc, sous nos yeux, la chorologie régionale de notre espèce. Où se produit une évolution hydrographique sensible, il y a une évolution chorologique parallèle : les populations descendent avec les sources, et s'évanouissent avec les cours d'eau dont l'existence avait primitivement causé leur groupement.

Quelques chiffres feront ressortir la rigueur de cette formule.

La population du pays de Bray (région rurale) est à peu de chose près stationnaire depuis cinquante ans ; il s'y dessine même des centres ou des constellations d'accroissement, tels Forges, Gournay, Neufchâtel ; quelques villages, comme La Chapelle-aux-Pots (918 hab.), ont grossi de plus d'un quart en deux tiers de siècle ; d'autres, comme Rainvillers (593 hab.), ont gagné près d'un tiers en une quarantaine d'années.

Sur le parcours des grands cours d'eau, l'extension des communes prend un caractère fébrile. En soixante ans, les cantons de Beauvais (30.247 hab.) ont augmenté de 8.158 habitants ; celui de Mouy, de 1.100 habitants ; celui de Creil — au confluent du Thérain et de l'Oise, — de 19.980 habitants !

Inversement, les quatre cantons de la contrée qui souffrent le plus du dessèchement (réductions de débit, descentes de sources vers l'aval, disparition de cours d'eau), sont le théâtre d'un exode effrayant. Le canton de Crèvecœur comptait 12.179 habitants en 1847 ; il était tombé à 11.268 en 1870, et n'en avait plus, en 1907, que 7.318 : soit une perte de 4.861 unités (un tiers !) en une soixantaine d'années. Aux mêmes dates, les chiffres des trois autres cantons ne sont pas moins éloquentes ; celui de Breteuil est passé de

13.665 à 12.803, puis à 10.560 : soit une diminution de 3.105 (un quart); celui de Froissy, de 8.767 à 7.487 et à 5.563 : diminution de 3.204 (un tiers); celui de Maignelay, de 9.766 à 8.497 et à 7.378 : diminution de 2.388 (un quart).

Il n'est pas utile d'imaginer un grand nombre de pareilles périodes pour que soit réalisée la crainte que nous exprimions il y a trois ans, dans nos *Notes sur le Bray* (1), de voir le *Plateau de Picardie se transformer en désert!*

Pour conclure, nous ne saurions manquer d'appuyer sur le contraste que présente actuellement l'hydrographie riche et relativement stable des districts argileux du Bray, avec l'hydrographie des plateaux, simplifiée à l'extrême, et en voie de continuelle et rapide décadence. La fraction de la grande déchirure infra-crétacée située dans le département de l'Oise, contient — y compris le Thérain qui coule longtemps dans une faille parallèle à l'axe anticlinal, et rentre définitivement dans la boutonnière près de Hermes, — 47 cours d'eau dignes d'être notés, formant une longueur totale voisine de 240 kilomètres. Les sections crayeuses du Thelle et de la Picardie incluses dans la même division administrative, bien que mesurant ensemble une superficie *trois fois plus grande*, ne renferment, la première, que 7 cours d'eau avec 40 kilomètres de développement, et la seconde, 17, avec environ 140 kilomètres, soit en tout 24 cours d'eau et 180 kilomètres (2). Ramené à des aires équivalentes, le rapport des longueurs fournies par les plateaux à celles fournies par le Bray, est donc de deux neuvièmes; le rapport numérique est un peu supérieur à un sixième.

Même chose pour les sources : les cantons de Songeons, du Coudray-Saint-Germer, d'Auneuil, de Beauvais, de Mouy et de Noailles, qui coïncident *grosso modo* avec le pays de Bray, ont près de 180 fontaines, alors que ceux de Saint-Just-en-Chaussée, Maignelay, Froissy, Breteuil, Crèvecœur, Grandvilliers, Nivillers, Méru et Neuilly-en-Thelle, qui couvrent l'étendue des plateaux crétaciques, n'en réunissent qu'une centaine. En tenant compte de la différence des surfaces, la proportion est 5,4 fois plus forte pour le premier territoire que pour les seconds.

En totalisant, pour les deux mêmes séries de cantons, le chiffre de la population, on trouve (1909) 78.000 habitants pour le Bray, et 85.000 pour la deuxième série, — c'est-à-dire une densité 2,75

(1) 2^e tirage. J. Rousset, édit., Paris, p. 33.

(2) Cf. *Carte* dressée par le service des Ponts et Chaussées, sur l'ordre du Conseil Général de l'Oise, 1894.

fois moindre, et qui ne tend qu'à fléchir encore. Des recherches générales montreraient peut-être entre la densité de l'hydrographie (si nous pouvons employer cette expression!), et celle de la population, toutes choses égales d'ailleurs, une relation mathématique constante. Pour la région de Beauvais, le rapport hydrographique étant de $\frac{6 \text{ (Bray)}}{1 \text{ (Plateaux desséchés)}}$ et celui de la population, de $\frac{2,75 \text{ (Bray)}}{1 \text{ (Plateaux)}}$ la proportion définitive égalerait $\frac{6}{1} \times \frac{1}{2,75}$, ou 2,2 environ.

**Un Voyage de Reconnaissance
dans l'Extrême-Ouest de l'État de Texas
(États-Unis).**

PAR

Charles PÉABODY (de Cambridge, E. U.).

Assistant d'Archéologie européenne
à Harvard Muséum, Cambridge (États-Unis).

L'État de Texas, le plus grand des États-Unis, contient peut-être 700.000 kilomètres carrés. — Pour la plupart, la surface en est absolument plate, ou plus justement, très peu accidentée. En revanche, ce qui est peu connu, ce sont les sept Comtés de l'Ouest, qui sont montagneux; cette région compte une superficie d'environ 76.000 kilomètres carrés.

Ce sont en quelque sorte les contreforts des Montagnes Rocheuses, dont les chaînes plus ou moins détachées s'étendent à l'ouest et au nord, depuis le Mexique jusqu'au Territoire du nouveau Mexique, et à l'État de Colorado.

A la base des hauteurs se trouve un plateau, étendu, d'une altitude qui varie entre 800 et 1.600 mètres, plus haut vers le centre et l'ouest, descendant très lentement jusqu'à la rivière du Pecos à l'est, et au fleuve du Rio Grande au sud. Du fait que ce plateau existe, il résulte qu'il manque quelque chose à l'effet grandiose que doivent donner, à cause de leur altitude, les plus hautes cimes; celles-ci atteignent dans le Mont Livermore (Comté de Jeff-Davis) une altitude de 2.500 mètres.

Comme caractère le plus accusé du paysage, on remarque presque partout des montagnes à forme de cônes tronqués, dont le type s'appelle assez naïvement, en langue Espagnole *Mesa*.

C'est ce qu'on rencontre dans le sud-ouest de l'Amérique où le sol aride et friable s'écroule et s'érode avec une facilité étrangère aux formations plus stables et aux terrains mieux protégés par les arbres de beaucoup d'autres systèmes de montagnes.

Néanmoins, il existe un assez grand nombre de vrais pics, de belles chaînes, des vallées charmantes, des massifs qui tombent à pic, formant des gorges sombres et tristes; enfin, le long du Rio Grande, des prés verdoyants et riches.

Ce pays étant peu connu, comme presque personne n'avait la moindre idée de la géologie et de l'archéologie de la région, nous nous sommes décidés, M^{me} Peabody et moi, à y aller passer quelques semaines. Grâce à l'obligeance de M. le D^r Edgar L. Hewett, Directeur de l'École d'Archéologie Américaine, qui nous fit faire, sur demande, une voiture longue, servant le jour comme moyen de locomotion, et la nuit comme domicile, nous avons pu parcourir un itinéraire de plus de cinq cents kilomètres. La route commençait à Pecos sur le chemin de fer du Texas et Pacific et se dirigeait vers le sud, en passant par Fort Davis (une station climatérique) et Marfa, sur le chemin de fer du Southern Pacific, jusqu'à la frontière du Vieux Mexique. Là nous avons passé un dimanche dans la ville ancienne et pittoresque de Ojinaga ; c'était là où pour la première fois nous mettions le pied sur le sol mexicain. En retournant, nous suivîmes la vallée sèche et peu profonde (l'« Arroyo ») de l'Alamito, jusqu'à Marfa, et ensuite le chemin de fer jusqu'à Alpine.

Pour cette traversée, il nous a fallu deux semaines et demie du 6 avril au 23 avril 1909 ; la plus grande partie des nuits comme des jours, nous restâmes dans la voiture.

A cette saison-là il y a une grande variabilité de climat ; les trois jours sur le Rio-Grande étaient d'une chaleur épouvantable, avec une température de 30 degrés et même plus élevée, tandis que trois fois au moins pendant le voyage il est arrivé ce qu'on appelle un « Norther » : c'est une espèce de bise, de « tramontano », de mistral, de « vorra », etc. ; un vent qui semble être envoyé comme le fléau des paradis terrestres du midi. Chaque fois, il précédait une soirée d'une tiédeur et d'une sérénité extraordinaire pour le mois d'avril ; vers minuit, un vent venant de la région du nord commençait à souffler, dont la vitesse augmentait jusqu'à 80 kilomètres à l'heure ; en même temps la température baissait rapidement ; et il se peut, sur le plateau, qu'il s'ensuive en très peu de temps une gelée. Il nous a fallu combattre aussi une fois un véritable sirocco : c'est-à-dire un vent très fort du sud, qui amène en même temps une chaleur terrible et une grande quantité de poussière ; celle-ci entre dans les yeux, le nez, la bouche, les poumons, dans chaque partie des bagages, dans la boîte à provisions (le soi-disant « chuck-box ») ; elle obscurcit le ciel et le paysage et fait que l'on s'estime heureux de trouver comme nous l'avons fait, un asile dans une vieille ruine malpropre et remplie de débris de murs croulants.

Le pays est ce qu'on appelle, en physiographie, « semi-aride » ; c'est-à-dire qu'il y a de la pluie vers le commencement de l'automne ; après cela, il n'y en a guère ; et nous avons rencontré,

lors de notre visite à Alpine, une dame qui était en résidence depuis six mois et qui n'avait pas encore vu de pluie. Donc il résulte qu'il y a une absence presque totale d'arbres ; il y a quelques buissons d'un aspect assez macabre et une grande abondance d'herbes, au moins après les pluies de l'automne ; cette quantité va en diminuant toujours, servant comme pâturage aux troupeaux de bétail de moutons, et de chèvres ; ces animaux font par leur nombre énorme la richesse des « ranchiers », qui habitent ici, ou bien préfèrent la vie de la ville (un goût peu remarquable d'ailleurs), en laissant leurs ranches aux soins des « cow-boys » ; il y a de ces ranches qui ont 60 kilomètres de longueur.

De l'archéologie de la région, presque rien n'était connu ; à peine ai-je appris que deux ou trois des habitants avaient prêté attention aux silex, aux pointes de flèche et de sagaies, aux rejets et aux instruments incomplets que l'on trouvait un peu partout.

Comme situation, il me semblait que la région devait être d'une certaine importance ; dans l'est de l'État, il se trouve une industrie se rattachant très nettement à celle qui caractérise les États visant le Golfe de Mexique ; cette connection s'accuse aussi bien par la *poterie* que par la *pierre* . Un peu à l'ouest de notre région pas loin d'El Paso, se trouvent quelques Pueblos faisant partie de la civilisation célèbre du sud-ouest. Donc il y avait raison d'espérer qu'on trouverait au moins un lien entre les deux ; mais il n'en était rien. Quoique il soit assez facile de recueillir des trouvailles archéologiques, d'après nos observations, il n'y a aucune trace certaine des industries préhistoriques des états environnants. Il est vrai que, si beaucoup des objets trouvés sont probablement préhistoriques, d'autres datent sans doute des guerres des Peaux-Rouges entre eux et contre les Blancs, soit Américains, soit Mexicains.

Il est possible de diviser les stations archéologiques en Ateliers et Abris sous roche.

Les ATELIERS se trouvent le long des ruisseaux et des rivières ou près des sources : ce qui s'explique par la nature même du pays ; dans une région d'une telle aridité, où il a fallu toujours se rendre compte de la possibilité de se procurer de l'eau, toutes les activités ont été motivées et déterminées par ce besoin naturel. Comme, de plus, on se souvient des superstitions et légendes, dont les indigènes ont doté les sources, elles sont maintes fois des gisements féconds pour l'exploration. Les ateliers se trouvent aussi sur des hauteurs et des falaises qui dominent la plaine, et où l'on peut découvrir les mouvements de l'ennemi. Sur les sites déserts des

ateliers, on trouve non seulement les instruments en pierre et en silex, mais aussi un grand nombre de cercles composés de galets; ceux-ci sont pour la plupart sans doute des foyers; et ils ressemblent fortement aux foyers ronds, qui sont une caractéristique des

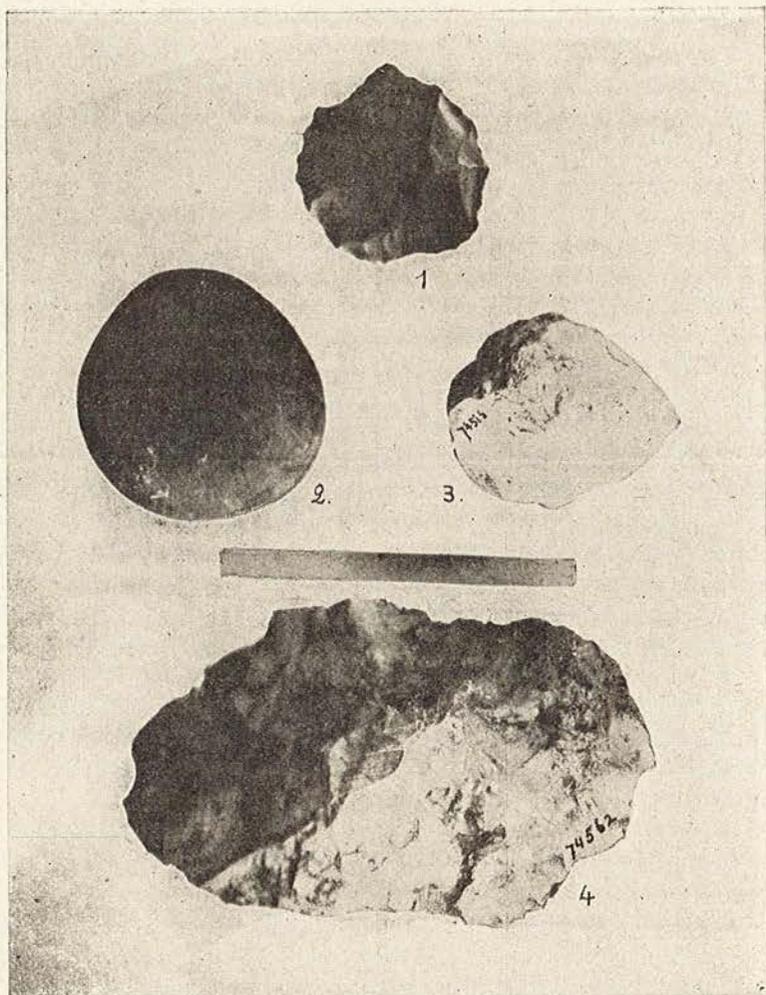


Fig. 1. — Silex trouvés au Texas. — Légende : 1, Nucléus; — 2, 3, Percuteurs; — 4, Instrument incomplet, rappelant un « Coup-de-poing ».

stations des Peaux-Rouges de l'Est; il existe pourtant assez d'histoires, à propos des cercles et des entassements de pierres, que l'on s'amuse à raconter avec plus ou moins de vraisemblance; que le nombre des tas se rapportait au nombre des guerriers de la tribu;

que ce seraient des ruines des anciennes tours de défense ; ou des tours, qui servaient comme des poteaux montrant le chemin de l'eau.

Les ABRIS sous ROCHE sont partout nombreux ; sur les hauteurs et falaises du type « mesa » ou « table », surtout dans ce qu'on

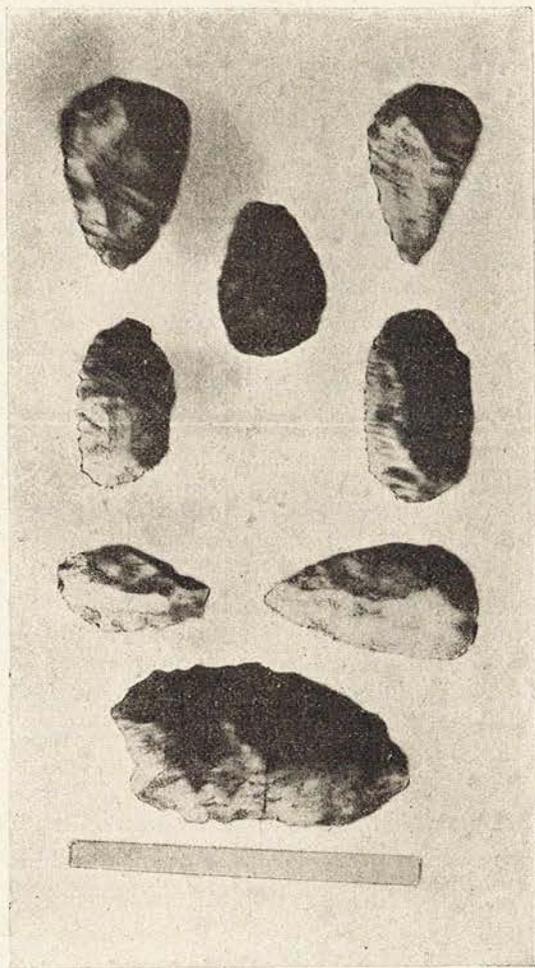


Fig. 2. — Silex trouvés au Texas. — Grattoirs, rappelant les formes carénées.

appelle le « rim-rock », on en trouve au sommet ; et souvent ils ont été occupés pendant des périodes d'une longueur plus ou moins grande. On peut y faire des récoltes de pointes de flèche et d'autres petits instruments en silex ; mais, ce qui est plus intéressant,

les murs et le plafond des cavernes ont parfois été décorés par les habitants anciens. Les *Pictographes* sont ou *gravés* ou *peints* ; ce sont des symboles cosmiques : des *étoiles*, des *soleils*, des *croix*, etc. ; des représentations d'hommes et d'animaux, de troupeaux ; des lignes verticales, avec une signification évidemment arithmétique ; des symboles guerriers ; et des enchevêtrements de peintures et de gravures de toutes sortes, qui ne se prêtent en aucune façon à une traduction. Ce qu'il vaudrait peut-être mieux prendre la peine d'étudier dans toute la région, ce sont ces *Pictographes*, qui se trouvent enfin non seulement dans les abris, mais *sur les rochers* de l'entourage ; ce cas n'est pourtant pas très commun.

Les échantillons sont généralement assez grossiers pour les pointes de flèches, les couteaux, les grattoirs, etc. ; il existe une série assez importante de percuteurs et aussi d'instruments incomplets. C'est frappant de voir comme ceux-ci ressemblent quelquefois aux « coups-de-poing » paléolithiques avec lesquels nous n'osons pas pour le moment affirmer de parenté (*Fig. 1*). Dans un atelier, près du « Darter Ranch », il a été trouvé une belle série de grattoirs ; la plupart des grattoirs reproduits dans la *Fig. 2* sont de cette provenance.

En résumé, les matériaux archéologiques de la région, que nous sommes en train de considérer, sont venus avec grande probabilité des tribus errantes de Peaux-Rouges, comme des Apaches et des Comanches, etc.

Grâce au caractère peu hospitalier du pays, leurs séjours à un endroit donné ont dû être de très brève durée ; lors d'un campement, on a passé le temps à fabriquer les instruments en pierre, dont on a emporté les mieux réussis ; on ne trouve aucune trace de poterie ; ni même une tradition parmi les habitants de nos jours.

En finissant, je dois faire mention d'une collection de minuscules pointes de flèche dans une station, découverte par M. Merrill, et explorée par M^{me} Janes de Fort Davis, sur le sommet même du Mont-Livermore ; très bien travaillées, de formes peu communes, ces pointes devaient servir à un usage cérémonial. C'est là une théorie qui ne prend d'importance que par la considération du site de la trouvaille.

Les silex faux de Beauvais.

PAR

L. THIOT (de Marissel, Oise).

De tout temps, il a existé des faussaires. La Préhistoire, quoique science relativement moderne, ne pouvait manquer d'échapper à leurs fraudes.

On connaît les faux d'Amiens, d'Abbeville, du Grand-Pressigny, de Chelles, de Saintes, du Dauphiné, du Charollais, de l'Eure, de la Suisse, etc. Mais aucun gisement important n'a certainement fait répandre autant de flots d'encre que les ateliers de faux dits de Beauvais. En effet, il serait facile d'écrire, un gros volume avec tout ce qui a été publié à leur sujet. Les ardentes polémiques suscitées entre les partisans et les adversaires de l'authenticité des silex en question, ont alimenté pendant des semaines non seulement la presse locale, mais encore quelques organes de la presse parisienne : *Le Voltaire*, *La Paix*.

Vers le milieu d'octobre 1880, il était question dans Beauvais d'une trouvaille fabuleuse. M. Mareschal, antiquaire à Beauvais, décédé il y a quelques années, avait, paraît-il, découvert un gisement très intéressant d'objets en silex, et il avait en même temps constaté « l'empreinte » dans l'argile, de 600 squelettes d'une taille gigantesque, armés de haches, de poignards et de casse-têtes ; au-dessus de l'emplacement de chaque crâne, se trouvait un diadème composé de silex finement taillés à facettes et affectant différentes formes : mitre, cône, croissant, etc.

Pour perpétuer le souvenir de ces profils invraisemblables, Mareschal, excellent dessinateur, avait reproduit très fidèlement, soit au lavis, soit au trait, les pièces soi-disant originales sur 45 ou 50 feuilles de bristol qui devaient composer un album, avec légende sur le recto.

Nous mettons sous les yeux du Congrès, une de ces feuilles (30 a), donnant la reproduction des 54 pièces trouvées le 22 septembre 1880, écrivait Mareschal, dans une tombe contenant deux corps (un adulte et un enfant).

Ces 54 pièces se décomposaient ainsi, d'après la légende du recto : « Hache aux pieds avec une pierre radiée et une pointe au-dessus ; poignard sur le dos de la main droite ; casse-tête dans la main gauche ; croissant et pièces diverses avec 41 pièces au-dessus de la tête (1). »

Comme on le voit, Mareschal ne manquait pas d'imagination.

Dès le début, plusieurs personnes, entre autres M. le Dr Auguste Baudon, de Mouy, géologue et paléontologue de valeur, Léon Fenet, de Beauvais, soupçonnèrent avec raison une mystification.

Afin de faire consacrer l'authenticité de ses silex, notre inventeur avait de lui-même institué une Commission de onze membres, personnes très honorables sans doute, mais absolument étrangères à la science préhistorique.

Cette Commission se rendit le 4 janvier 1881, au lieudit la Folie, près de la ferme de Thère, à 400 mètres à l'est du clocher de la ferme de Saint-Lazare (point trigonométrique de la carte de l'Etat-major).

Les commissaires trouvèrent sur les lieux trois ouvriers qui extrayaient des cailloux pour le compte d'un entrepreneur et qui apportaient chaque jour à Mareschal les silex taillés qu'ils déclaraient avoir trouvés dans le cours des extractions.

Les commissaires constatèrent avec soin la position des silex, ainsi que leur engagement dans le sable, et ils effectuèrent eux-mêmes leur dégagement. Afin d'assurer d'une façon absolue l'authenticité de la découverte, ils décidèrent de procéder à une visite du terrain qui eut lieu le 13 janvier.

Le 7, des fouilles furent effectuées par MM. Fenet, Mathon et Capronnier, en présence de nombreux témoins, parmi lesquels se trouvait M. Vasseur, géologue attaché au Muséum, qui accompagnait M. Charles Janet.

Avant de commencer le travail (à côté de l'endroit même qui avait fourni une abondante récolte trois jours auparavant), M. Fenet déclara publiquement qu'on ne trouverait rien, parce qu'on n'y avait rien mis, et que si, par impossible, on trouvait un silex taillé, il ressemblerait à ceux de Bruneval et de Montguillain, dont il montra quelques échantillons.

Les ouvriers travaillèrent plus de deux heures en présence des fournisseurs de Mareschal (2). Pas le moindre silex taillé ne fut découvert. « Vous le voyez, s'écria M. Fenet triomphant, il n'y en a pas, parce qu'on n'en a pas mis. » Et s'adressant aux trois four-

(1) Cette feuille nous a été obligeamment prêtée par M. Finot, greffier du Conseil de préfecture à Beauvais, à qui nous renouvelons tous nos remerciements.

(2) Couture père, dit Polycarpe, Couture fils, et DeFrance, gendre du premier.

nisseurs : « Vous n'êtes que des faussaires ». De France, l'un d'eux, lançait des regards furieux et menaçait de jeter M. Fenet à l'eau, s'il le rencontrait quelque jour près de la rivière. Couture père avouait, devant tout le monde, qu'il avait vendu des silex taillés au D^r Dupuis, à l'abbé Renet et un plus grand nombre à Mareschal (1).

Dans un article publié dans *l'Indépendant de l'Oise*, du 14 janvier et intitulé : « Une mystification préhistorique », Léon Fenet, artiste à la Manufacture nationale de tapisseries, membre de la *Société académique de l'Oise*, un des rares préhistoriens habitant Beauvais, exprimait l'avis : que la Commission Mareschal aurait dû se récuser en raison de son incompétence ; que Mareschal avait été de bonne foi et s'était laissé entraîner par son amour de l'archéologie antéhistorique ; qu'il était à souhaiter qu'une seconde fouille eût lieu, afin d'éviter toute fraude préjudiciable à la science.

Le 15, Gabriel de Mortillet écrivait à Léon Fenet la lettre suivante :

Saint-Germain en Laye, 15 janvier 1881.

« Monsieur et cher Confrère,

« Recevez mes bien sincères compliments pour le courage et le savoir que vous déployez à poursuivre les faussaires qui cherchent à déconsidérer la Paléontologie préhistorique. C'est aux vrais connaisseurs qu'il appartient de confondre les gens qui, pour gagner quelques sous, fabriquent les pièces les plus absurdes et les plus invraisemblables. Il ne faut pas que l'opinion publique s'égaré.

Vous rendez donc un véritable service à la science, en dévoilant l'œuvre des tailleurs de silex modernes ; mais tous les dupeurs sont-ils de simples ouvriers à la recherche de quelques pièces de monnaie ? Je ne le crois pas ; derrière les exploiters, il pourrait bien y avoir le groupe des mystificateurs. Ce qu'on voudrait obtenir, c'est de ridiculiser et de déconsidérer ces études... C'est donc au nom de notre chère science que je vous félicite et vous remercie (2).

« G. DE MORTILLET ».

John Evans, le savant archéologue anglais, à qui avait été envoyée une caisse renfermant des silex taillés appartenant au D^r Dupuis, les déclara faux par la lettre ci-après :

Londres, 26 janvier 1881.

« Monsieur,

« La caisse est arrivée et il n'y a pas lieu de douter du caractère de son contenu.

(1) Coll. Renet, tome VII. *Bibl. de la Soc. Acad. de l'Oise*.

(2) *Indépendant de l'Oise* des 23 et 24 janvier 1881, n° 1798.

« Tous les silex sans exception, sont incontestablement de fabrication récente, et sur quelques-uns les marques d'un marteau en fer sont bien visibles et pas encore oxydées. C'est une fourberie des plus audacieuses. Quant aux artistes qui ont fabriqué ces instruments, ils doivent appartenir à l'école d'Amiens et Abbeville. C'est dommage qu'ils n'aient pas soussigné leurs noms à ces chefs-d'œuvre de l'art *neissimolithique*. La collection entière ne vaut pas les frais de transport, mais je la renverrai tout de suite.

Vous pourrez faire tel emploi de cette lettre que vous voudrez (1).

« John EVANS ».

Sur ces entrefaites, Mareschal avait menacé M. Fenet de la police correctionnelle; et les extracteurs de cailloux, de leur côté, se proposaient de réclamer de forts dommages-intérêts.

G. de Mortillet écrivit à ce sujet à Fenet :

« Quant au procès dont vous parlez, je doute qu'il ait lieu. Il serait vraiment étrange qu'en France, — pays de liberté, on n'ait pas même celle de la critique scientifique. Une de nos plus grandes gloires nationales, la moins contestée, est notre esprit d'ordre, de méthode, d'observation sérieuse et d'appréciation sévère dans les questions scientifiques. Biffer tout cela au moyen d'un considérant de jugement, c'est par trop fort. Ceux qui pensent le contraire font une cruelle injure à la magistrature. »

« G. DE MORTILLET. »

La *Société d'Anthropologie de Paris* fut saisie de la question dans la séance du 3 février suivant.

M. Alexandre Delaherche, à l'époque conservateur du Musée de Beauvais, était venu soumettre à la Société quelques-uns des silex provenant des fouilles effectuées à Villers-sur-Thère, en présence de la commission Mareschal.

M. Delaherche, dont la bonne foi ne peut être suspectée, s'exprima ainsi :

« ... En juin 1880, en exploitant un banc d'argile pour fabriquer des briques, les ouvriers chargés de l'extraction, arrivés jusqu'à la glaise, trouvèrent un cimetière gaulois, composé de près de 600 tombes, qui donnèrent des haches, des pointes de flèche, des outils de formes diverses, le tout en silex éclaté, au nombre de plus de 14,000.

« Préoccupé de l'importance de cette découverte et de l'intérêt qu'elle me paraissait avoir, avec l'autorisation du propriétaire, j'é-

(2) *Indépendant de l'Oise* du 29 janvier 1881, n° 1803.

crivis, en novembre 1880, à M. Henri Martin, pour lui en donner connaissance.

« M. Henri Martin me répondit qu'à son grand regret il avait fort peu de liberté en ce moment, mais qu'il allait faire part aux hommes les plus compétents, à la Commission des Monuments historiques et à celle de la Géographie des Gaules, de cette importante découverte.

« Après l'exploration du cimetière, à un kilomètre de distance environ, en faisant des extractions de cailloux, les ouvriers ont rencontré des silex taillés disposés par petits groupes, espacés de 80 centimètres environ les uns des autres.

« Presque aussitôt des bruits propagés avec une intention malveillante et des articles publiés d'abord par des journaux de la ville et peu après par certains journaux de Paris, contestèrent la vérité des silex...

« Parmi les quelques silex que je présente, extraits de 18.000, j'ai l'honneur de vous signaler les dix pièces marquées d'un cachet, qui ont été trouvées devant la Commission dans l'exploration faite le 13 janvier, dans une couche du gravier de transport des vallées.

« Vu l'intérêt que présente cette découverte, la Commission prie la *Société d'Anthropologie* de vouloir bien déléguer à plusieurs de ses membres le soin de venir en vérifier l'exactitude et en constater la valeur. »

Cette communication fut suivie d'une longue discussion, à laquelle G. de Mortillet prit une brillante part. Il mit hors de cause les membres de la Commission, qui étaient au-dessus de tout soupçon, mais il déclara qu'assurément les ouvriers de la carrière étaient des faussaires. Enfin, il conclut, de considérations très diverses, que des ouvriers assez habiles pour fabriquer les pièces présentées, avaient pu être assez adroits pour tromper les membres de la Commission Mareschal.

M. Delaherche ne se tint pas pour battu, et objecta que c'était surtout parce que ces pièces avaient une forme nouvelle, encore inconnue de la science, qu'elles avaient paru fausses... Il pria la *Société d'Anthropologie* de ne pas rejeter, sans examen, les pièces qui avaient, ajoutait-il, une importance considérable, car elles indiquaient les rites funéraires de cette époque reculée, et il demanda la nomination d'une Commission, pour se rendre compte de la réalité de la découverte.

MM. Leguay, Reboux et Salmon furent désignés pour étudier la question des silex de Villers-sur-Thère (1).

(1) *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, tome IV^e, 3^e série.

Le lendemain, G. de Mortillet rendait compte à M. Mathon, autre membre de la *Société Académique de l'Oise*, de la présentation des silex de M. Delaherche, qui, disait-il, avait fait avec simplicité, clarté et conviction, un excellent exposé de la question, et il terminait ainsi : « En somme, l'opinion générale, je pourrais dire presque unanime des membres présents de la *Société d'Anthropologie*, et ils étaient plus de soixante-quinze, peut se résumer ainsi : 1° M. Delaherche est de parfaite bonne foi ; 2° tous les instruments présentés sont l'œuvre de faussaires ; 3° les faussaires ont vu des pièces vraies qu'ils ont cherché à imiter ; en outre, ils se sont laissés aller aux plus amusants effets d'imagination (1). »

Le même jour, G. de Mortillet écrivait au même : « On me suggère une idée. Mes collègues de la Société m'engagent à faire une conférence sur le Préhistorique à Beauvais. Qu'en pensez-vous ? Y aurait-il du monde ? Le Directeur du Théâtre ou toute autre personne voudrait-elle se charger d'organiser la chose ? »

Ce projet sourit à MM. Mathon, Fenet, Capronnier, etc., qui acceptèrent.

Le 6, nouvelle lettre de G. de Mortillet à M. Mathon :

« Il me semble qu'un titre de conférence doit être court et simple en laissant bien prévoir tout ce que l'on aura à dire. *L'Oise préhistorique* me paraît remplir ces conditions. Il me sera aisé, ajoutait-il, avec les documents locaux vrais et faux, de faire un exposé général de la question. Mon intention est de bien poser les principes de la science et de démontrer qu'ils n'ont rien à craindre des petites supercheries qui peuvent se produire. J'en profiterai pour apaiser, autant que possible, le petit conflit qui vous divise, sans pourtant compromettre en rien les intérêts scientifiques.

« Ce ne sera là qu'une courte digression. Le corps de la conférence consistera à tracer un tableau rapide de l'état des environs de Beauvais, aux différentes époques préhistoriques, à faire ressortir l'importance de vos gisements : Montguillain, le Camp Barbet, Catenoy, Hermes, enfin à rendre pleine et entière justice aux hommes de mérite qui ont découvert, exploré et fait connaître ces gisements... (2) ».

L'Indépendant de l'Oise, en annonçant la conférence pour le dimanche 13 à deux heures et demie de l'après-midi, faisait part à ses lecteurs qu'il existerait, au foyer du théâtre, des virines, dans lesquelles on pourrait examiner des silex taillés et polis appartenant à plusieurs collectionneurs et trouvés dans différents endroits du Département de l'Oise.

(1) Collection Renet, *loc. cit.*

(2) Coll. Renet, *loc. cit.*

M. le D^r Auguste Baudon, de Mouy, MM. Léon Fenet, de Beauvais, et Beaurains, de Bresles, avaient fait les frais de cette petite exposition.

L'Indépendant de l'Oise du 15 février, rendant compte de la Conférence, constata qu'elle avait attiré beaucoup de monde, que le Maire de la Ville, le Général commandant la subdivision, le Président du Tribunal civil, l'Inspecteur d'Académie, les conseillers de préfecture, un certain nombre de conseillers municipaux y assistaient, ainsi que le Principal, les professeurs et les élèves du collège.

« M. de Mortillet a fait tout son possible, d'ailleurs, disait ce journal, pour mettre sa conférence à la portée de tous les auditeurs. Dans un langage clair et simple, dépouillé de tous les termes barbares dont la science s'entoure trop souvent pour se défendre contre l'invasion des profanes, il nous a raconté nos obscures origines, il nous a fait assister à la lente ascension de l'homme au progrès et à la civilisation à travers les embûches et les obstacles des époques primitives...

« Il a terminé en indiquant la voie que nous avons à suivre pour persévérer et marcher plus avant dans la voie du progrès. C'est à l'instruction, à l'instruction primaire surtout, a-t-il dit, que nous devons consacrer tous nos soins, et c'est à la mère de famille qu'il s'est adressé pour cela d'une façon particulière... »

Voici ce qu'écrivait de son côté un des auditeurs de M. de Mortillet.

« M. Baudon avait aussi rencontré M. Delaherche avant la conférence. M. Delaherche était toujours dans la même surexcitation. Il traitait d'ânes tous ceux qui ne voulaient pas reconnaître l'authenticité de ses silex. M. Delaherche assistait à la conférence. Il ne fut aucunement question des silex Mareschal. M. de Mortillet ne dit pas un mot qui pût faire supposer qu'ils étaient faux. Il s'étendit longuement sur les découvertes de Tournal, Aymard et Boucher de Perthes, insista beaucoup sur l'opposition qu'ils avaient rencontrée et sur l'obstination par laquelle ils avaient triomphé. M. Mareschal, s'il avait été présent, aurait pu dire : C'est comme moi et je triompherai comme eux. Pour avoir été trompé par les ouvriers, disait M. de Mortillet à propos de la mâchoire de Moulin-Quignon, Boucher de Perthes n'a pas été déshonoré. Cette parole d'honnêteté à l'adresse de M. Mareschal ne les a pas calmés (1) ».

(1) Coll. Renet, *loc. cit.*

A la séance du 17 février, G. de Mortillet entretint la *Société d'Anthropologie de Paris* des silex prétendus préhistoriques de Beauvais.

« Nous avons pu constater tout d'abord que tout le monde à Beauvais croit que la Société a reconnu l'authenticité des silex qui vous ont été présentés. J'ai fort surpris en disant que l'impression générale est tout à fait contraire et que la Société, loin d'émettre une opinion favorable, avait nommé une Commission pour examiner la question.

« J'ai visité la carrière où se sont faites les prétendues découvertes et j'ai constaté qu'elle est ouverte dans un terrain incontestablement quaternaire, où j'ai été, comme M. Salmon, surpris qu'on n'ait pas trouvé de silex taillés réellement préhistoriques. Nous en avons trouvé un exemplaire en place dans le diluvium et bien authentique... L'apparence était toute différente des silex que nous a présentés M. Delaherche... Pour mieux établir la différence, j'ai demandé à ces Messieurs la pièce de leurs collections qu'ils regardent comme la plus démonstrative et j'ai mis en regard un des silex recueillis par nous dans le même terrain. La différence était si manifeste qu'elle frappa tout le monde.

« Mais il y a mieux, on connaît le faussaire. On sait où il taillait ses faux, et comment il fabriquait les pièces qui vous ont été montrées.

« Il est d'autant plus important de dénoncer ces trafics coupables que l'industrie du faux tend à se généraliser... Ce sont là des spéculations dont il faut arrêter le cours » (1).

Les ateliers de silex faux étaient nombreux autour de Beauvais ; on en connaît à Bresles, à Flambéromont, à Goincourt, à Guignecourt, à Fouquerolles, au champ de manœuvres de la garnison de Beauvais, au bois des Brulets, et dernièrement, nous en avons découvert nous-même une cachette dans le sable sur l'emplacement de la station acheuléo-moustérienne de Bracheux, mais les ateliers de Bresles sont ceux qui ont fourni le plus d'exemplaires.

Nous trouvons dans la collection Renet, déjà citée, la curieuse relation suivante, sous la rubrique : « Les ateliers de Bresles ».

« Bresles a des carrières de craie fort étendues dans la vallée sèche qui s'étend vers Rémérangles. La première de celles qui sont exploitées est celle de M. Veissier. Plus loin s'ouvre la vaste manière de la sucrerie.

« Deux jeunes gens d'âge peu différent, considérés comme des ouvriers, sont venus travailler les silex extraits de ces localités,

(1) *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, tome IV, 3^e série.

depuis le mois de mai jusqu'au mois d'août. Les traces de leur passage et de leur travail sont encore visibles dans les deux carrières et surtout dans celle de la fabrique. Celle de M. Veissier, où l'on exploite seulement les bancs supérieurs, offrait moins de matériaux. Ils n'y sont venus qu'une dizaine de jours. Les éclats laissés sur le sol menaçaient de blesser les chevaux. Un petit pommier offrait un abri aux travailleurs. Ils s'y étaient installés. Mais les résidus de leur industrie s'accumulaient sur les pommes de terre plantées dans le champ. On les expulsa de cet atelier.

« Ils trouvèrent une liberté entière de travail dans la seconde marnière. On leur abandonnait les silex, d'excellents matériaux. Aussi venaient-ils là chaque semaine et habituellement deux fois. Ils avaient offert de payer deux sous pour chacun des silex. Le contre-maître refusa. Les tailleurs de cailloux prirent alors le parti de régaler les ouvriers et ils le firent avec générosité.

« Ils arrivaient ordinairement par le train du matin. Leur travail à la carrière commençait vers neuf heures et finissait à midi. Le plus petit ébauchait les pièces, le plus grand les achevait. On ne leur voyait entre les mains qu'un simple marteau à ferrer les chevaux. Mais ils retouchaient encore les pièces en retournant à la gare et dans la cour du café voisin. De l'argile délayée dans l'eau, puis étendue avec une brosse, leur servait à brouiller les cassures toutes fraîches du silex. C'était toujours à Beauvais que les produits de la fabrication étaient portés. C'est à Beauvais que les travailleurs de silex avaient leur domicile.

« Ils emportaient tous les jours un petit sac de pièces toutes préparées. La contenance était à peu près celle de nos sacs à plâtre. Le propriétaire du café de la gare leur en prête encore un. C'était la charge et la mesure de chaque jour. Le sac plein, la journée de travail était finie.

« Leurs voyages et leurs travaux à Bresles avaient commencé au mois de mai et se terminèrent fin août. Les silex leur firent alors défaut, car la fabrique de sucre ne fait extraire de marne que de mars à septembre.

« La quantité d'éclats laissés dans la carrière de l'usine peut faire apprécier la quantité de pièces qui ont été fabriquées dans cet atelier. Nous en avons remarqué un monceau à l'angle de la maisonnette des carriers et trois ou quatre autres monceaux sur les bords du chemin qui conduit à l'exploitation. Deux tas apparaissent sur la plate-forme d'une masse de déblais de la carrière. Un nouvel amas d'éclats se montre sur le gazon des bords inférieurs de la marnière. On ne peut faire quelques pas sans rencontrer des déchets de fabrication. Il s'en trouve jusqu'à l'extrémité nord de la marnière, sur les talus des déblais. Mais le plus important, et il

était considérable, a été couvert, au fond de la marnière sous les éboulis qui s'accumulèrent en cet endroit à la suite du dégel. Cet atelier de Bresles est donc celui où les fabricants de silex ont le plus travaillé.

« Ils ne laissaient cependant sur place que les éclats complètement inutiles, car ils utilisaient jusqu'aux plus petits pour façonner des flèches. Il reste à peine quelques ébauches de hachettes, mais beaucoup de poignards. Les silex allongés de Bresles se prêtaient à ce genre de fabrication. Les artistes en profitaient. Les poignards de silex sont la spécialité des ateliers de Bresles.

« Il y avait aussi sur le sol des ébauches de haches d'un poids énorme. Il fallait des géants pour manier de pareilles armes. Nous n'avons reconnu qu'un essai assez mal réussi de croissant. Ils en fabriquaient cependant et les accessoires étaient même ajustés sous les yeux mêmes des curieux qui les interrogeaient.

« Ils ne se cachaient pas.

— « Vous cassez donc des cailloux ?

— Je taille des silex.

— En effet.

— Vous ne me reconnaissez pas ? Vous m'avez un jour montré votre collection.

— Ah ! je vous remets parfaitement. Vous travaillez donc pour un amateur qui veut se monter un musée d'antiquités ?

— D'imitations. Je copie les anciens. J'ai beaucoup de planches chez moi, et, rentré à la maison, je retouche mes pièces pour leur donner la plus grande ressemblance.

— Pour quel pays travaillez-vous donc ?

— Pour un riche seigneur de Seine-et-Marne qui habite les environs de Paris. Quelle belle maison ! Quel beau musée ! Ce Monsieur est grand amateur de faïences anciennes. Ces jours derniers, un domestique, par un faux mouvement d'échelle en a cassé pour des milliers de francs.

— Vous n'avez point là de vos planches ?

— Si vous le désirez, je vous en apporterai.

— Vous me feriez plaisir, car il y a peut-être bien des types qui m'échappent et que je laisse sur le sol, faute d'en connaître la valeur. Aujourd'hui, voulez-vous me permettre de prendre ce poignard cassé qui ne vous servira à rien ?

— Ah ! Attendez. Je vais vous en façonner un complet, M. Beurains (1). Tenez, le voilà.

« A l'en croire, il aurait chez lui une collection considérable de

(1) Chef de district à la Compagnie du Nord, en résidence à Bresles.

ses produits. La maison en était surchargée et il n'était qu'à moitié rassuré. Il y avait des pièces taillées qui ne mesuraient pas moins d'un mètre. Peut-être parlait-il de la collection qu'il fournissait au prétendu seigneur de Seine-et-Marne.

« Le Directeur de la fabrication donnait cinq francs par jour à son ouvrier et remboursait ses frais de voyage. Ils faisaient environ dix francs de frais par jour au café. Cependant, il restait encore au patron dix francs de bénéfice. Le montant du gain devait donc aller au moins à 30 francs. Aussi se félicitait-il de son industrie. »

L'atelier de Flambermont n'a pu prendre de développement en raison de la pauvreté du silex dans le calcaire noduleux de cette localité.

A Goincourt, la grande carrière ouverte sur la route de Gisors offrait plus de ressources. Les silex de la craie sont volumineux. On y a taillé des casse-têtes, des poignards, des couperets, et beaucoup de croissants. Les pièces étaient achevées sur place ; et les tailleurs de silex en emportaient de lourdes charges.

Deux jeunes hommes travaillaient de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, deux ou trois fois par semaine pendant deux mois. L'un des deux était chargé, disait-il, de former une collection pour un seigneur. La collection étant complétée, ils attendaient de nouveaux ordres pour continuer. Leurs instruments se composaient d'un marteau semblable au marteau dont se servent les maréchaux pour ferrer les chevaux, et d'une lime à grosses dents, cassée carrément par le bout.

Deux membres de la commission Mareschal, embarrassés du rôle qu'on leur faisait jouer, se rendirent un jour à Guignecourt où on leur affirma que deux étrangers avaient, pendant un mois, taillé des silex qu'ils payaient 10 centimes pièce. Sous leurs yeux, l'instituteur tailla une belle hache, avec les mêmes instruments qu'il avait vus entre les mains des ouvriers. La pièce fut mise sous les yeux de Mareschal qui demanda où ils avaient fait cette trouvaille : « A Guignecourt ; il y a trois heures, c'était un caillou brut ; il a été taillé sous nos yeux, par l'instituteur du village qui a vu vos ouvriers travailler pendant un mois. — C'est trop fort, répliqua Mareschal, mais enfin les miens ne sont pas faux ».

Tout récemment, nous avons eu l'occasion de causer de ces silex avec deux de nos honorables concitoyens (1) qui connaissaient parfaitement la question, quoiqu'elle datât de plus de 28 ans, et qui

(1) L'un d'eux faisait même partie de la Commission Mareschal.)

pensaient que Mareschal était de bonne foi, mais qu'il n'avait jamais voulu consentir à reconnaître son erreur.

Les légendes inscrites sur les planches composant son album et dont l'une d'elles est mise sous les yeux des membres du Congrès, démontrent d'une façon très précise que Mareschal était l'auteur de cette supercherie des plus blâmables, car les tombes n'ont jamais existé, même dans son imagination, et en inscrivant, par exemple, que telle tombe contenait cinq corps, que telle autre se trouvait à 2^m80 de profondeur, qu'une troisième était entourée et couverte de moellons de craie, que dans un quatrième la tête du mort était seule murée de rognons de silex, etc., il savait pertinemment que rien de tout cela n'était vrai et qu'il se faisait un jeu de la crédulité de ses concitoyens ! Il avait donc voulu non seulement les mystifier, mais peut-être aussi battre monnaie, car dans l'ardeur de sa polémique, si nous en croyons une note de la collection Renet, il se laissa entraîner à dire que la France n'était pas digne de posséder un pareil trésor et qu'il vendrait sa collection aux Anglais !!!

A la mort de Mareschal, on trouva, dans une grange dépendant de son habitation, environ un mètre cube de ces fameux silex (haches, casse-têtes, poignards, dont quelques-uns avaient jusqu'à 40 centimètres, croissants, grattoirs, pointes de flèches de formes les plus fantaisistes, etc.).

La plupart furent dispersés à l'Hôtel des ventes de Beauvais et nous en avons retrouvé à Paris sur les quais et chez différents marchands. Combien de collectionneurs, séduits par leurs formes bizarres, ont acquis de ces pièces et les montrent avec orgueil sans se douter qu'elles n'ont absolument rien de préhistorique (1) !

M. le Dr ATGIER. — Comme le fait remarquer très judicieusement M. Thiot, il est de notre devoir de faire connaître tous les moyens par lesquels les chercheurs d'objets préhistoriques peuvent être exploités.

En effet, tandis que nous recherchons religieusement à déchirer le voile qui cache à nos yeux les détails de la civilisation d'ancêtres qui n'écrivaient pas leur histoire, tandis que nous recueillons précieusement leurs moindres instruments révélant leurs moyens de lutter pour l'existence, à côté de nous, épiant nos recherches, s'élèvent des industries de faussaires, qui, à l'exemple des faux monnayeurs, fabriquent de toutes pièces des instruments de pierre et de métal imitant, parfois à s'y méprendre, l'outillage de nos

(1) A l'appui de sa communication, M. THIOT avait apporté une série variée de ces silex faux qui ont été distribués séance tenante.

ancêtres de l'époque de la pierre taillée et de l'époque de la pierre polie.

Nous avons eu l'occasion cette année, de présenter à la *Société Préhistorique de France*, des *faux* de ce genre, provenant de la Bretagne, pointes de flèches, de lance, poignard en pierre, casse-tête, etc., portant tous une étiquette sur laquelle est inscrit le nom d'une localité Bretonne où l'objet aurait été découvert (1).

Comment un touriste incompetent peut-il croire à l'exploitation de sa crédulité devant de telles tentatives d'authenticité, lui si désireux de rapporter un souvenir de l'antiquité de cette Bretagne que la science recule tous les jours, et qui luit à ses yeux pour la première fois.

Les savants de la préhistoire eux-mêmes, à la vue de ces faux, ont eu un moment d'hésitation, mais au second coup d'œil, ont reconnu l'artifice ; le faussaire en effet s'était bien gardé de fabriquer les pseudo-néolithes avec les dures roches silicieuses ou granitiques, qui n'arrêtaient pas l'ouvrier des temps préhistoriques ; il avait eu recours à des roches schisteuses, ardoisières et calcaires, et, si bien lancé, ne s'arrêtant même pas devant la gravure sur os, avait gravé des animaux inconnus à l'époque préhistorique (2).

D'où la nécessité de recourir de plus en plus à la géologie, à la minéralogie, à la zoologie, etc., pour pouvoir corroborer judicieusement les secrets de la préhistoire et distinguer en elle le vrai du faux, grâce à la science.

M. COUTIL. — Vers 1895, on annonça qu'une industrie nouvelle celle de l'âge du poudingue, avait été découverte à Saint-Saens (Seine-Inférieure). Comme Président de la *Société normande d'études préhistoriques*, nous avons dû intervenir et démontrer que les instruments ou plutôt les éclats présentés comme remontant aux époques paléolithiques et néolithiques n'offraient pas les caractères d'authenticité nécessaires. Une excursion à Saint-Saens suffit à démasquer la supercherie. Nous découvrîmes aussi un autre essai, celui de la taille beaucoup plus habile de silex patinés ensuite à l'acide fluorhydrique, ce qui leur donnait une couleur mate et bleuâtre, bien typique, et suffisant à elle seule pour un œil exercé à prouver la supercherie. Le fabricant, pour se venger d'un collègue plus heureux que lui dans ses recherches locales, plaça dans une station néolithique qu'il visitait, 42 pointes de flèches, ainsi patinées. Cette supercherie fut de nouveau dévoilée.

(1) *Présentation d'instruments pseudo-néolithiques*. [D^r ATGIER]. — *Bull. Soc. Préhis. Fr.*, 1908, p. 327.

(2) *Les faussaires de la préhistoire*. [D^r ATGIER]. — *Bull. Soc. Préhist.*, 1908 p. 439.

lée par nous, à une séance tenue aux Andelys, en 1896, devant la *Société d'Excursions scientifiques*. Nous oublions aussi de dire que ce faussaire avait eu l'audace d'introduire ses faux poudingues et pointes de flèches dans la fouille faite à Saint-Saens d'une villa gallo-romaine par le conservateur du Musée de Rouen, afin de tenter de donner à ces silex un certificat d'authenticité.

Nous avons encore dénoncé cette supercherie dans une réunion tenue à Rouen, devant les mêmes excursionnistes, présidée par le D^r Hamy.

Ce faussaire fit malheureusement école, et un vieillard, de Saint-Saens, âgé de 76 ans, se mit à tailler et polir de grandes haches en poudingue et en toutes espèces de roches, surtout en diverses espèces sortes de marbre. Cette collection bizarre est actuellement à Neuchâtel-en-Bray (Seine-Inférieure). Nous avons prévenu notre collègue que son travail pouvait avoir les plus fâcheuses suites dans l'avenir : il se fâcha et nous écrivit des lettres terribles, quant à son professeur, il nous provoqua en duel ! Ces incidents homériques ne nous ont pas ému, mais hélas, les produits sont restés et l'illustre fabricant se mit à façonner des pierres figures, que je combattis violemment, lorsque la publication m'en fut imposée à la *Société normande d'études préhistoriques*. Cela me valut de nouvelles attaques plus sournoises, et l'auteur a fini sa carrière à l'hôpital, hanté par la manie de la persécution. En terminant, nous croyons devoir rappeler qu'il est fâcheux de fabriquer des pièces en silex, *on devrait les détruire aussitôt*. Un jour, nous en avons fabriqué une, et la personne qui l'avait reçue la vendit ensuite cinq francs : nous l'avons retrouvée deux ans après, dans une collection, sur une panoplie ! — Depuis, nous n'avons plus taillé de nouveaux silex.

M. le D^r Marcel BAUDOIN. — Ayant eu l'occasion de contribuer à la découverte des faussaires de Bretagne, au moment des présentations de mon ami, le D^r Atgier, cela par l'étude de pièces fausses analogues trouvées par moi dans la collection de mon compatriote M. Jolly (de Luçon) et venant de la même région, je tiens à appuyer les remarques précédentes.

Ce n'est qu'en utilisant tous les *procédés modernes d'investigation scientifique* que nous arriverons à dépister les faux; il est donc nécessaire au Préhistorien d'avoir des données très précises en Géologie et en Minéralogie.

J'ajoute qu'à mon avis il est utile de conserver — mais seulement dans les *Laboratoires d'Etudes techniques* ! — un certain nombre de ces faux, pour comparaisons ultérieures d'ordre purement scientifique.

**A propos de la Poterie paléolithique,
dans la station de Beaugard, près de Nemours
(Seine-et-Marne).**

PAR LE D^r

Henri MARTIN (de Paris).

Plusieurs découvertes de poteries paléolithiques ont été déjà faites en France; d'après M. Rutot, on en a trouvé en Belgique dans des milieux sous-magdaléniens. Ces observations faites par des chercheurs rompus aux difficultés des fouilles, nous permettent donc d'admettre l'existence de la poterie dans le Quaternaire supérieur.

Ces découvertes concordent bien avec l'hypothèse que notre regretté collègue, Ed. Fourdrignier, me formulait un jour : « Si la poterie magdalénienne, disait-il à peu près en ces termes, ne se retrouve pas dans les fouilles, il faut rechercher la cause de cette absence dans la mauvaise qualité de la pâte, et songer beaucoup plus à la disparition de ces produits qu'à l'ignorance de leur conception. Probablement, à cette époque reculée, l'argile était rarement cuite, et la simple dessiccation n'offrait pas une technique suffisante pour sa conservation ».

Longtemps j'ai hésité à présenter à la *Société Préhistorique de France*, deux fragments de poterie magdalénienne trouvés dans des conditions stratigraphiques assez sûres, du moins pour l'un d'eux; car je pensais pouvoir retourner dans la belle station de Beaugard, près de Nemours, pour continuer mes fouilles.

Mais depuis l'inauguration du Monument Doigneau et l'installation d'un square sur ces vestiges magdaléniens, il n'est plus possible d'y pratiquer des recherches dans les mêmes conditions. Regrettons, en passant, cette façon d'honorer la mémoire d'un préhistorien consciencieux, en annihilant, sans aucun profit pour personne, ce qui restait encore de cette intéressante station.

J'espère que mes collègues voudront bien un jour centraliser toutes leurs trouvailles et publier en collaboration une étude sur les industries de Beaugard. Mais aujourd'hui, puisque la question de la poterie paléolithique est soulevée, je suis tenté et même poussé à parler des débris de poterie rencontrés dans cette station; pour être précis je me hâte de dire que M. Fouju en a trouvé avant moi dans la partie supérieure du plateau, en pleine couche magdalénienne.

Il est indispensable dans cette note d'insister sur la valeur des formations archéologiques ; la coupe demi schématique figurée ici (Pl. I), montre un dépôt important sur le sommet de la croupe de Beauregard ; c'est vers l'extrémité dirigée au Sud et tombant à pic, qu'on retrouve surtout les vestiges d'ateliers appartenant à plusieurs époques. Les couches reposent sur une vaste cuvette irrégulière qui occupe le sommet de la croupe et du plateau qui se prolonge vers le Nord.

La dépression creusée dans le grès de Fontainebleau n'est pas régulière, parfois elle dépasse un mètre, mais souvent la roche en place vient affleurer le sol ; il existe même de gros blocs détachés qui reposent sur l'ancien sol de la station.

Les couches, qui s'échelonnent de la surface jusqu'au fond, peuvent se décomposer de la façon suivante :

- | | | |
|--|--|--|
| 1. TERRE DE BRUYÈRE et racines de végétaux actuels | 0 ^m 10 à 0 ^m 25. | |
| 2. SABLE GRIS..... | 0 ^m 25 à 0 ^m 60 | Tardenoisien. |
| 3. SABLE OCRE JAUNE..... | 0 ^m 40 (±) | Magdalénien. |
| 4. SABLE JAUNE CLAIR..... | 0 ^m 30 à 0 ^m 60 | { Magdalénien.
Prémagdalénien (?).
Rien à la base. |
| 5. GRÈS DE FONTAINEBLEAU (en place). | | |

La répartition des pièces n'est pas uniforme, et des mélanges sont certains il faut incriminer surtout les lapins qui pendant de longs siècles ont creusé dans le sable de nombreuses galeries, et les couches superficielles ont certainement subi, par endroits, des modifications difficiles à préciser. Toutefois on peut constater une industrie supérieure dans le sable gris comparable à l'industrie Tardenoisienne ; de petites lames triangulaires très effilées, à dos rabattu, d'autres étroites et très fines, quelques pièces comparables aux croissants, se trouvent en nombre suffisant, à condition de les rechercher en criblant le sable.

Ces pièces ne sont pas patinées, elles ont gardé leur teinte primitive blonde et sont transparentes. Mais dans cette couche on trouve aussi quelques silex du dépôt sous-jacent (3. Sable ocre jaune), qui ont été déplacés par le remaniement dont nous avons parlé plus haut.

Ce niveau 3 est plus constant dans son épaisseur qui oscille autour de 40 centimètres ; et son industrie est franchement magdalénienne, surtout vers la base, car, dans sa partie supérieure il n'est pas rare de retrouver de petits silex probablement déplacés ; ici, comme ailleurs, le contact de deux couches offre un mélange industriel.

La partie vraiment magdalénienne a fourni aux explorateurs de Beauregard de belles séries de lames, des grattoirs simples ou doubles, des couteaux, des burins de formes multiples, des pointes, des

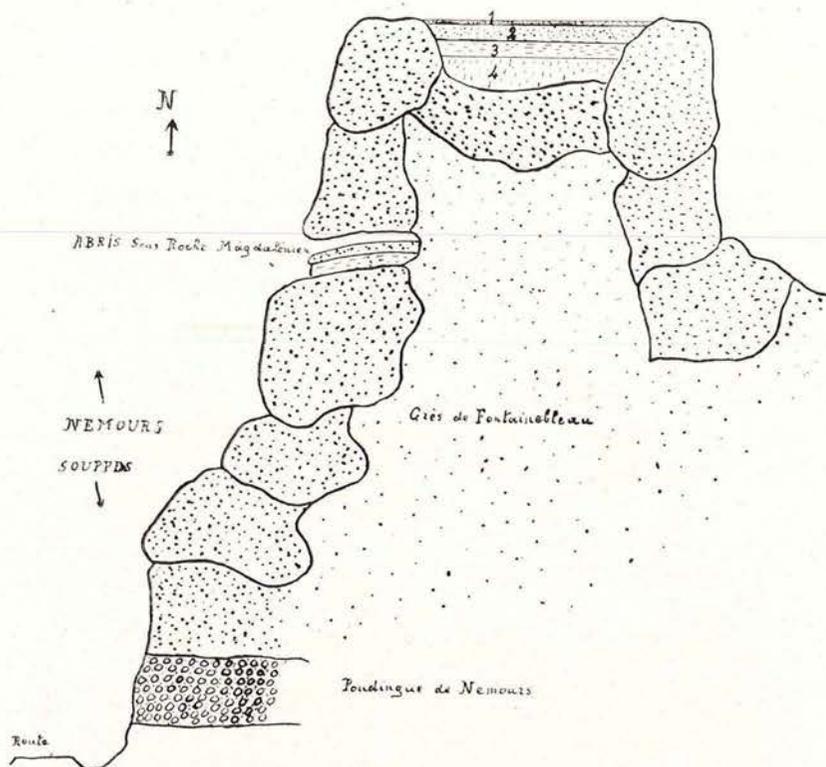


Fig. 1. — Coupe ouest-est, demi schématique de la croupe de Beauregard établie à 5 mètres de la pointe sud. Le massif de grès de Fontainebleau repose sur le poudingue de Nemours. Le point culminant est à environ 40 mètres au-dessus de la route. Sur le sommet la dépression en cuvette contient les couches archéologiques. Le Magdalénien est encadré d'un dépôt appartenant au néolithique inférieur, probablement le Tardenoisien, et d'une couche moins franchement magdalénienne, peut être une industrie du début ou d'un âge précédent.

Vers l'ouest la coupe montre un abri sous roche, un peu au-dessous du sommet, avec dépôt magdalénien peu épais recouvert d'une vaste dalle de grès tombée de la voûte. Dans cette couche fut trouvé un fragment de poterie d'origine vraisemblablement magdalénienne.

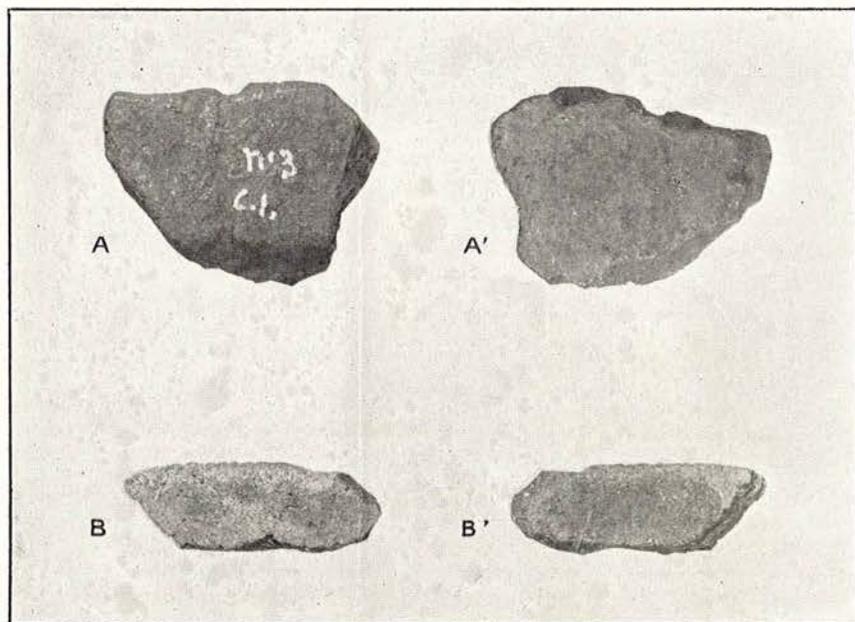


Fig. 2. — A, Fragment de poterie trouvé sur le sommet de la croupe de Beauregard dans la couche 3. Grandeur naturelle. Face externe. Cuisson douteuse. — A', Même fragment vu par sa face interne. — B, Fragment de poterie trouvé dans l'abri sous roche au milieu du dépôt magdalénien non remanié. Grandeur naturelle. Face externe. Cuisson évidente. Parois minces, vase de grande dimension. — B', Même fragment que B, vu par la face interne.

percuteurs, etc. Quelques-uns de ces silex très bien travaillés, possèdent la belle patine blanc ivoire; mais la couleur jaune ambrée plus ou moins foncée est fréquente; la transparence est souvent interrompue irrégulièrement par des taches laiteuses de patine, ou des traînées marginales qui blanchissent le tranchant.

Au-dessous de ce dépôt se trouve encore une autre couche de sable atteignant parfois 60 centimètres, de teinte plus claire et sensiblement argileuse, elle est humide, même en été, ceci est important au point de vue des remaniements. Ce niveau est désigné sur la coupe par le n° 4.

Le fond ne contient plus d'industrie, mais la région moyenne est encore garnie d'éclats et de quelques belles pièces, parfois très blanches. L'épaisseur de cette couche est très variable, elle peut même être nulle.

Quelques-uns de mes collègues supposent que la partie inférieure de ces dépôts correspond au Solutréen; je ne puis confirmer cette assertion. Les nombreux matériaux recueillis dans mes fouilles et dans celles de mon ami Ed. Hue, n'ont jamais livré de pointes à cran ni en feuille de laurier; les grattoirs et les burins trouvés dans les couches 3 et 4, n'apportent pas, quoique superposés, des preuves suffisantes pour attribuer au Solutréen les silex du fond.

Il en est de même pour l'hypothèse d'une industrie moustérienne; mais on ne peut nier *a priori* que les hommes de ces âges reculés n'aient occupé primitivement ces stations; c'est une étude fort intéressante à reprendre dans cette contrée.

Ayant exposé sommairement l'état des couches archéologiques et les principales pièces qu'on y rencontre, j'aborde maintenant l'objet de cette communication: *la trouvaille de deux fragments de Poterie paléolithique*. La première objection qui sera faite est celle du remaniement possible du lieu précis de la découverte; mais on peut répondre que la base de la couche 3, au contact de la c. 4, est intacte; or c'est précisément en ce point que j'ai rencontré l'un de ces débris. Ce fragment mesure 24 millimètres de hauteur, 32 de longueur, et 10 d'épaisseur. Sa couleur est brune, uniforme sur les faces et sur les côtés fracturés. Le grain de la pâte est assez fin sans mélange apparent de débris de quartz, silex, etc.

La substance est friable et s'écrase facilement sous l'ongle; réduite en poussière et frottée sur du papier blanc, elle le colore comme le ferait du pastel. La pâte adhère à la langue, et elle peut prendre du polissage par un frottement modéré.

Les traces de feu ne sont pas visibles, sauf peut-être sur un petit

espace avoisinant la concavité de l'ancien récipient, où la teinte de l'argile est un peu plus noire. La cuisson de cette poterie est très défectueuse, sinon douteuse.

Le second fragment trouvé provient d'un point de la station où les bouleversements sont difficiles ; il suffit de se reporter à la coupe du gisement et de considérer l'abri sous roche ouvert à l'ouest vers le quart supérieur de l'abrupt. Là en effet j'ai trouvé une excavation sous la masse des blocs de grès, l'ancien sol correspond à une couche d'environ 30 centimètres d'épaisseur, mais il est recouvert par une vaste dalle de grès tombée de la voûte primitive de l'abri.

Ces conditions stratigraphiques sont excellentes et nous fournissent les plus précieux renseignements. Les ruissellements, les éboulements postérieurs et les terrassements de l'homme, sont réduits au minimum et l'action des animaux fouisseurs, dans ce cas particulier, est presque impossible, car le tassement et la résistance de la couche, puis les nombreux éclats de silex tranchants, sont autant de difficultés et de dangers pour ceux qui auraient voulu y creuser des galeries.

Sans avoir pu pousser très loin la fouille de cet abri, je me suis néanmoins rendu compte de son homogénéité ; de longues lames, des poinçons, plusieurs pointes très fines, l'une à dos rabattu, un burin, et quelques autres pièces permettent de regarder ces vestiges comme antérieurs au Néolithique. Cette industrie n'a aucun rapport avec celle de la couche 2 des cuvettes supérieures déjà signalée. La faune y est pauvre, elle n'est représentée que par des os mal conservés et friables, d'une détermination très difficile, certains débris permettent cependant d'affirmer la présence du cheval.

C'est dans le milieu de la couche, à 50 centimètres du front d'attaque, que j'ai ramené du fond le deuxième morceau de poterie. Il mesure 33 millimètres de long, 10 de hauteur et 4 d'épaisseur, il est légèrement cintré et appartient à une courbe d'un assez grand rayon. Un des bords sensiblement arrondi devait correspondre au bord libre du vase. La coloration de la face externe est d'un gris roussâtre, la face interne et les cassures sont noirâtres. La pâte, assez fine, avec quelques grains blancs de petite dimension, est plus résistante que la précédente et ne s'écrase pas comme elle. Sa cuisson est certaine, uniforme et ne peut soulever aucune objection. La surface est rugueuse, d'aspect même poreux, et ne porte aucune des traces qui caractérisent les poteries faites au tour. Soumis à l'expérience du happement sur la langue, ce débris donne une épreuve d'une intensité moindre que celle signalée dans le cas précédent.

Ces pièces ayant été soumises à la haute compétence de M. Déchelette, je dois, ici, citer la passage d'une lettre qu'il m'adressait après leur examen : « Ces deux fragments de poterie trouvés dans un milieu magdalénien ressemblent par la nature de la pâte à la poterie néolithique ; mais on peut en dire autant des débris de vases recueillis par les préhistoriens belges, depuis M. Dupont qui était un fouilleur très attentif et très sûr. Cependant le petit fragment me surprend par sa finesse, il appartient à un vase d'assez grande taille et néanmoins les parois en sont minces. Je ne sais si les trouvailles belges contiennent des tessons indiquant une technique aussi avancée ».

Certes nous n'avons aucun criterium permettant, sur un simple fragment isolé, d'affirmer une origine paléolithique ; la position stratigraphique, pour le moment, est le seul élément qui nous permette d'envisager la possibilité de la poterie magdalénienne.

Admettons une cause d'erreur pour le fragment trouvé dans la couche 3 de l'atelier supérieur, acceptons son origine néolithique et sa pénétration dans le niveau magdalénien par chutes successives dans les terriers des animaux fouisseurs ; il resterait encore à expliquer de la même façon les débris que M. Fouju a rencontrés, et sur lesquels nous n'avons pas de communication ; la méthode et les soins que notre collègue apporte dans ses fouilles ne permettent pas de rejeter de parti pris de tels documents.

Mais, que penser du fragment de l'abri sous roche. Sa position offre des garanties suffisantes pour écarter un soupçon de remaniement, puisqu'il est situé dans une couche magdalénienne dure, peu épaisse, et recouvert d'une dalle éboulée.

Pourrait-on également penser, avec Marcel Baudouin, à l'occupation très courte de l'abri à l'époque néolithique, et à une pénétration datant de cet âge, dans la couche magdalénienne ? Cela me paraît peu probable, car l'industrie du sommet de la station manque dans cet abri ; et je pense que l'éboulement s'est produit à l'époque magdalénienne, puisque j'ai trouvé immédiatement sous la dalle de grès tombée, un sable argileux compact, contenant des ossements de cheval et des pièces identiques à celles recueillies dans les niveaux 3 et 4 du sommet.

Cependant je fais volontiers des réserves sur cette très délicate question, et me borne au signalement tout brutal de la trouvaille, espérant qu'à Nemours les malfaiteurs, rongeurs ou bimanés, n'ont pas encore causé à la Science un méfait, qu'il faudrait un jour rectifier !

SÉANCE DU MARDI 27 JUILLET 1909 (MATIN).

Présidence d'honneur de MM. LEWIS et PIGORINI.

Présidence de M. H. MAROT.

II. — NÉOLITHIQUE.

La Préhistoire à Sérifontaine (Oise).

PAR

V. PATTE (de Gisors).

Sérifontaine est une bourgade située sur la lisière occidentale du canton du Coudray-Saint-Germer et de l'arrondissement de Beauvais, dont elle fait partie.

L'âge de la pierre y a laissé des vestiges dont le simple aperçu, auquel je vais être obligé de me borner, suffira peut-être pour faire comprendre l'intérêt.

D'abord, à Champignolles, lieu dit le Four à Chaux, une station qu'en 1865 la circonstance suivante me fit découvrir. Un jour, qu'il était venu déjeuner chez moi à Gisors, mon père, en voyant, sur la cheminée de mon cabinet, quelques haches en silex, que j'avais recueillies dans les environs de là, me dit que les charretiers de Champignolles, en labourant les terres de cette ferme, voisines du vieux four à chaux, en ramassaient quantité de semblables, dont ils faisaient même le commerce avec les amateurs de passage.

La première excursion que je fis là, sous la conduite de ce cher et regretté guide, me procura, en effet, tant d'échantillons, que, mon filet ne pouvant les contenir tous, je fus obligé d'en rejeter une partie dans les broussailles qui couronnent le coteau, au pied duquel je les avais trouvés. Une dizaine d'années plus tard, n'appartenant encore à aucune société d'archéologie, mais désireux de la faire connaître à ceux qui s'occupent d'études préhistoriques, je signalai cette station, en même temps que j'y apposais ma signature, sur le registre des visites du Musée de Saint-Germain. Depuis, on a trouvé à celle-ci des sœurs; mais elle n'en est pas moins restée la plus grande, comme l'aînée de toutes! Elle comprend, en effet, un atelier de taille, un groupe de puits à silex, un dolmen et un menhir.

Le premier, où j'ai eu le plaisir de conduire les collectionneurs Henry et Chedeville, de Gisors; Gancel, d'Evreux; Petit, du Coudray, aujourd'hui de Mouy; Stalin et Groult, de Beauvais, a été, depuis que j'en ai donné connaissance, le but de visites si fréquentes et de recherches si passionnées qu'au dire des frères Gilles, qui habitent le pays, et dont le nom reviendra plus d'une fois au cours de cette communication, c'est par tombereaux qu'il faudrait compter les pièces qui y ont été recueillies !

J'en ai, pour ma part, rapporté un grand nombre, dont certaines m'ont plus frappé que les autres, parce que je n'en avais lu la description dans aucun ouvrage de palæthnologie, et que je n'en avais vu de semblables, ni dans les musées, ni dans les collections particulières, pas plus que j'en ai rencontré d'échantillons dans la belle Exposition de Beauvais, qui fait tant honneur, et à ceux qui l'ont conçue et organisée, et à ceux qui y ont participé, de même qu'à la ville qui l'a dotée d'un palais digne d'elle, dont l'inauguration a été si brillante, et qui sera une date dans les annales de la Préhistoire.

C'est, d'abord, un instrument qui affecte vaguement la forme d'une hache aussi forte à la base que grêle au sommet, qui se termine en pointe. Taillé à grands éclats sur les deux faces et martelé grossièrement sur le pourtour, il a conservé de son cortex les parties qui pouvaient en faciliter la préhension ou en fixer la tenue. Outil ? Non, car on ne voit pas à quoi il aurait pu servir; arme, plutôt, sous l'apparente grossièreté de laquelle perce une étonnante perfection. Contondante d'un côté, tranchante de l'autre, cassetête à la base, pointe au sommet, avec laquelle on pouvait frapper à dextre comme à senestre, de taille et d'estoc, et, qu'on la saisit par une extrémité ou par l'autre, toujours parfaitement en main. A l'usage, c'est-à-dire par suite de la pression et du frottement répétés de la main, partie de l'écorce terreuse qu'a conservée cette arme est devenue lisse, tandis que l'autre, sur laquelle n'a pas porté l'effort de l'homme, n'a rien perdu de ses aspérités, ni de sa rudesse; il ne faut pas, pour en faire la remarque, beaucoup de perspicacité.

Peut-être faut-il voir, dans celle-ci, l'ancêtre reculée d'une autre arme, qui montre avec elle deux points importants de ressemblance: la force de la base et la gracilité du sommet, dont M. Petit, alors qu'il habitait le canton du Coudray, a fait là une ample récolte, dont j'ai moi-même ramassé, dans celui de Chaumont-en-Vexin, un magnifique échantillon qui étonne, quand on met en regard, et sa fragilité, et le nombre de siècles qu'il lui a fallu traverser pour arriver jusqu'à nous, et que l'on rencontre, d'ailleurs, un peu partout.

Bien qu'il faille en pareille matière, imposer silence à l'imagination, pour ne laisser parler que la raison, est-il défendu de se le représenter, l'homme qui la fabriquait et la maniait, cette arme; l'être velu chez qui le vêtement, dont il ne sentait pas le besoin, n'avait pas encore usé, ni étouffé dans la racine le poil follet dont il était tout couvert, aux cheveux et à la barbe flottants sur le dos et sur la poitrine, qui la portait, alors qu'aucune passion n'agitait son cœur, au côté ou sur l'épaule, comme nous, l'épée ou le fusil, mais que, l'œil clair sous des sourcils en broussailles, il brandissait, terrible, soit qu'il s'élançât à la chasse d'un gibier convoité, soit qu'il se jetât, à corps perdu, dans une lutte d'homme à homme, ou de tribu à tribu.

Ne pouvant lui trouver de place dans l'Acheuléen, ni dans le Chelléen, où il ne rencontrerait pas de similaire, encore moins dans le Moustérien, puisqu'il n'est pas dédoublé, et que ses deux faces présentent des retouches, d'ailleurs gros, lourd, taillé à éclats inégaux et martelé sans plus de soin sur les côtés, on est bien obligé de le faire remonter à l'aurore de l'âge de la pierre, à laquelle le savant organisateur de notre Musée d'antiquités nationales, Gabriel de Mortillet, avait donné la qualification de période Eolithique, et que les paléoethnologues de nos jours tendent, ce qui revient au même, à nommer époque préchelléenne, et de l'attribuer à l'homme tertiaire.

Quant aux haches, ou coups-de-poing, comme on voudra les nommer, que j'ai recueillies là, et que d'autres y ont ramassées après moi, il est à remarquer qu'à côté de rares échantillons amygdaloides d'autres abondent, qui en sont tout différents : un simple coup d'œil, jeté sur l'ensemble, suffit pour se convaincre que les seconds sont complètement étrangers aux premiers. Qu'on les examine de plus près, c'est encore la même conclusion qui s'impose. Autant, en effet, le type acheuléen ou chelléen, qu'accusent les uns, est court et large, autant celui auquel se rapportent les autres est long et étroit ; ceux-ci paraissent faits pour être appréhendés par la base ou l'un des côtés, ceux-là, par le sommet ; d'une part, on voit l'instrument à tout faire, de l'autre une simple hache. Ce dernier type ne s'est pas seulement montré à Champignolles, dans l'atelier où il était fabriqué, et dans les puits voisins, d'où l'ouvrier en extrayait la matière, mais encore au Bourguetelle et à Sérifontaine même. Lors de la construction du chemin de fer de Paris à Dieppe, qui suit la vallée de l'Epte et passe là entre le village et ce cours d'eau, on l'a aussi rencontré, associé à une dent de Mammouth et à des os de Rhinocéros à narines cloisonnées, dans une ballastière ouverte le long de la ligne, à quelques mètres de la gare. Pièce de carrière, on vient de le voir, comme de surface, et

parfaitement reconnaissable à un air de famille auquel on ne peut se méprendre, il est répandu, non seulement dans tout le territoire, mais encore au-delà, car il franchit l'Epte pour entrer dans le département de l'Eure, où j'en ai rencontré de beaux échantillons, notamment à Gisors, Hébecourt, et Saint-Denis-le-Ferment.

La plus grande pièce de ce genre, que j'aie rapportée de Champignolles, mesure 0^m19 de longueur et 0^m05 de largeur, prise à sa base. La plus petite ne dépasse pas 0^m07 de longueur, ni 0^m03 de largeur. Toutes sont taillées, à éclats assez forts, sur les deux faces, martelées sur les côtés, progressivement amincies à partir du tiers de leur hauteur, et terminées par un tranchant plus ou moins circulaire ou plus ou moins rectiligne.

Si je suis entré — et resté trop longtemps, trouvera-t-on peut-être, — dans ces détails, c'est qu'il m'a semblé qu'en dehors de Saint-Acheul et de Chelles, pour ne parler que de ces stations classiques, et à côté de la hache amygdaloïde, qui les caractérise, il existait un autre instrument non moins typique, remontant, comme celle-ci, à la première époque des temps quaternaires, et auquel je serais tenté de donner le nom de Champignolles, c'est-à-dire du lieu qui en a fourni la matière, donné tant d'échantillons, et d'où il a rayonné dans tous les environs. Mais il y aurait peut-être témérité à le faire, avant que de nouvelles études, embrassant de plus vastes horizons, n'aient fait la lumière sur ce qui peut rester là d'obscur, avant, surtout, que le Congrès Préhistorique de Beauvais, à qui j'ai l'honneur de la soumettre, n'ait émis, sur cette question, un avis qui permette d'asseoir sur elle un jugement définitif.

C'est avec la même réserve, que je parlerai d'un troisième instrument, de même provenance, que, pas plus que le premier, je n'ai trouvé décrit ni exposé nulle part, et qui n'a pas moins que lui piqué ma curiosité. Celui-là, dont j'ai rapporté deux échantillons, l'un parfait, l'autre ébauché, figure un triangle isocèle taillé sur les trois côtés, martelé sur les deux angles égaux, mais non sur le sommet, mesurant 0^m14 de longueur et 0^m05 de largeur, et décroissant du milieu aux extrémités, formées par une pointe mousse.

S'il était permis à un simple collectionneur d'émettre, sur l'usage de ce dernier, une opinion personnelle, je dirais qu'il m'a fait l'effet d'un outil à fabriquer les menues et délicates pièces, dont la fragilité eut cédé sous le choc ou la pression des gros et lourds percuteurs, dont là, aussi, j'ai ramassé un échantillon, et que l'on rencontre, d'ailleurs, sur bien d'autres points du territoire. Pour ce travail, il fallait un instrument plus léger et plus délicat, que j'ai cru reconnaître en celui que je viens de décrire.

Les produits des industries moustérienne et solutréenne, qui sont venus, dans ces ateliers, se superposer à ceux de l'industrie chelléenne, ne m'ont pas paru mériter moins d'attention que les premiers.

D'abord, il est hors de doute que l'instrument chelléen ait été remplacé là par le moustérien. J'y ai, en effet, recueilli beaucoup de pièces qui réunissent bien tous les caractères de ce dernier : le dédoublement de l'outil, qui, devenu plus petit et plus léger, n'est plus retouché que sur une face, tandis que l'autre reste unie, ne présentant que le plan d'éclat, accusé par le conchoïde de percussion et l'éraflure. Les racloirs et les pointes, en quoi consistent ces échantillons, et qui constituent à peu près tout l'outillage de cette époque, en fournissent une preuve aussi indiscutable.

Les racloirs de Champignolles sont de diverses sortes. Il en est de retouchés sur les côtés, et, phénomène d'atavisme peut-être, terminés, comme la hache de cette station, par un tranchant circulaire. D'autres présentent, au milieu de l'un des côtés, une échancrure dentée, qui devait admirablement servir à écorcer les bois, comme à détacher des os les muscles et les chairs.

Et à côté de cette instrument, des pointes.

Là, aussi, tandis que le raclor moustérien cédait la place au grattoir solutréen, les scies et les perçoirs se sont montrés en abondance.

De ces scies, les unes sont en arc de cercle, rentrant ou sortant, les autres, rectilignes, dentées sur les deux côtés et échancrées aux deux extrémités, pour en permettre l'emmanchement.

Quant aux perçoirs, j'en ai recueilli un droit, un oblique denté dans l'intérieur de la courbure, que j'ai qualifié de perçoir-scie, et d'autres, discoïdes, avec pointe sur la circonférence.

Enfin, pièce unique, j'ai trouvé, dans cet atelier, un joli petit ciseau en silex de craie, mesurant 0^m08 de longueur et 0^m03 de largeur, entièrement poli. A-t-il été fabriqué là ou importé, je l'ignore. Ce que je puis affirmer, c'est que parmi les pièces recueillies dans la station de Champignolles, comme dans celles récoltées dans d'autres stations de Sérifontaine, dont je parlerai, il s'en trouve un certain nombre qui, bien que chelléennes, moustériennes ou solutréennes, portent des traces évidentes de polissage. Le travail n'avait-il pour but que de faire disparaître certaines rugosités naturelles, quelques défauts de taille, qui auraient pu gêner la préhension de l'instrument, ou faut-il voir là le point de départ du polissage, on appréciera.

Il avait existé, sur l'emplacement de cet atelier, un four à chaux dont les feux étaient éteints depuis longtemps, mais qui avait donné

son nom au lieu dit. Les fermiers de Champignolles continuaient d'y tirer de la craie, mais seulement pour l'amendement des terres. En 1890, MM. Fouju et Bessin, attirés par la réputation qu'avait déjà acquise cette station, vinrent à leur tour la visiter. A côté de l'atelier s'ouvrait la carrière de craie, dont l'exploitation, qui se faisait à ciel ouvert, permettait de se rendre compte des remaniements qu'avait anciennement subis la masse. Avertis par une série de pics en corne de cerf, provenant des puits à silex de Nointel, qu'ils avaient vus chez l'Abbé Barré, curé d'Amblainville, ils n'eurent pas de peine à reconnaître, dans cette coupe de terrain, les mêmes excavations, pas plus qu'à trouver, dans celles-ci, les mêmes instruments. Quelques-uns des pics retirés de là par M. Fouju, portent des traces de sciage ; ces pics sont quelquefois accompagnés de haches en silex éclaté et de filets de charbon.

Des puits préhistoriques de Champignolles pour l'extraction du silex, ainsi que de l'atelier de fabrication qui les entoure, M Fouju a donné, en 1891, dans le tome second de l'Anthropologie, une description aussi fidèle que complète, à laquelle je ne saurais rien ajouter. Je ne puis cependant le quitter, ce vieux four à chaux, où j'ai goûté de si douces jouissances et noué de si chères amitiés, sans dire que M. Foubert, l'ami aussi éclairé de la science que l'agriculteur distingué, qui exploite aujourd'hui la grande et belle ferme de Champignolles, en a construit là un nouveau, pour l'alimentation duquel il tire la craie à la carrière ouverte par ses prédécesseurs. On comprend qu'il y rencontre les mêmes puits et y trouve les mêmes instruments que ceux décrits par M. Gustave Fouju. Intéressantes pièces qui figurent, à l'Exposition de Beauvais, dans la magnifique collection de M. Baudon.

Bien que, lors de la fixation des limites territoriales des communes, il se soit trouvé englobé dans le périmètre de Flavacourt, au lieu d'être attribué à celui de Sérifontaine, dont il n'est distant que d'une centaine de mètres, il faut considérer comme une dépendance de l'écart de Champignolles, dont il porte d'ailleurs le nom, l'endroit, situé à l'orée de la forêt de Thelle, où M. Foubert a fait, en 1902, la découverte d'un dolmen. Monument fouillé, l'année suivante, par Bénard, qui en a rendu compte, en 1905, à la *Société Académique de l'Oise*, en même temps que j'en donnais communication à mes collègues de la *Société Historique et Archéologique de Pontoise et du Vexin*. De ces fouilles, auxquelles, avec mes amis Chédeville, de Gisors, Stalin et Groult, de Beauvais, j'eus la bonne fortune d'assister, je ne rappellerai pas les résultats, consignés dans les Mémoires des Sociétés dont j'ai parlé. Je préfère attendre ceux que nous promettent les nouvelles études auxquelles se livre

depuis quelque temps, sur ce dolmen, comme sur les puits à silex voisins, l'honorable et sympathique Président du *Congrès Préhistorique de Beauvais*, M. le D^r Baudon.

Sur le coteau opposé à celui dans le flanc duquel s'ouvre la carrière de craie, on rencontre, après avoir traversé le ravin qui sépare ces deux proéminences, deux blocs de poudingue, dont l'un paraît avoir servi de support à l'autre, qui est légèrement incliné sur lui. Le premier mesure un mètre de longueur, 0^m70 de largeur et 0^m40 de hauteur ; le second, 1^m90 de longueur, 0^m80 de largeur et 0^m50 de hauteur. Ce sont les restes d'un ancien monument mégalithique, dénommé la Haute Borne ou la Pierre de l'Horloge, que M. Fouju, dans sa parfaite description des lieux, n'a eu garde d'oublier. Ce monument, dans lequel un autre paléo-ethnologue, M. Baudouin, a récemment reconnu un menhir, a une légende. D'après une tradition populaire, la Pierre de l'Horloge sonnerait douze coups à midi. Le visiteur assez naïf pour se prêter à l'expérience, est invité à appliquer l'oreille contre une des parois du monument, et doit se découvrir, pour que rien ne puisse intercepter les sons que doit lui faire entendre celui-ci. L'heure solennelle arrivée, l'opérateur, qui s'était tenu immobile, les yeux fixés sur le cadran de sa montre, attendant que les aiguilles se rencontrassent sur douze heures, abandonnant son observatoire, vient gentiment cogner la tête du sujet contre le grès. Quelque chose sonne, alors, qui n'est pas la Pierre de l'Horloge, mais l'oreille de la dupe ! On devine que, généralement, celui-ci n'attend pas, pour s'esquiver, que le douzième coup ait sonné, trouvant que le premier lui a suffisamment fait entrer la conviction dans la tête. Mais l'archéologue avisé préfère, au son de cette horloge lapidaire, la voix métallique de la cloche de Champignolles, qui l'appelle à une ferme où il est toujours sûr de trouver une cordiale hospitalité et une table bien servie.

Mais, trêve de mots plaisants, car l'heure me presse, et à peine vais-je avoir le temps de parler des autres stations rencontrées à Sérifontaine et des objets qui y ont été trouvés.

J'avais l'habitude de laisser au village les silex que je rapportais de Champignolles, et, abandonnant au ciel le soin de leur toilette, de les étaler dans le jardinet de mes parents, séparé de la voie publique par un mur d'appui surmonté d'une claire-voie, à travers laquelle tout le monde pouvait les voir. Mal m'en avait pris, car un beau jour, ou plutôt une belle nuit, tous disparurent, sauf quelques rebuts que l'on eut la générosité de me laisser. Je m'en consolai à la pensée que d'un mal sortirait peut-être un bien : que ce rapt pouvait faire naître, chez ses auteurs ou ceux qui en béné-

ficieraient, le goût du Préhistorique, et les amener ainsi à me servir plus dans mes recherches qu'ils ne m'avaient causé de préjudice. Je me remis donc, sans m'en décourager, en campagne, et si les plus belles pièces de cette station, que j'avais pu recueillir parce que j'y étais arrivé avant d'autres, m'ont échappé, j'en ai du moins retrouvé là quelques-unes qui ne sont pas à dédaigner.

Les frères Gilles, qui habitaient la même rue que ma famille, dans laquelle ils passaient et repassaient journellement, ne furent pas sans jeter un coup d'œil, de temps en temps, sur mon musée rustique. Intrigués, d'abord, puis séduits par mes échantillons, ils se mirent eux-mêmes à chercher, et, encouragés par les trouvailles qui récompensèrent leurs débuts, finirent par se lancer avec une ardeur et une persévérance inlassable, dans une voie où ils ne cessèrent de marcher de découvertes en découvertes, et d'abondantes moissons en moissons plus abondantes encore.

Toutes les plus belles pièces qu'ils avaient recueillies, tant à Sérifontaine même, que dans les environs de cette commune et elles étaient nombreuses, car j'en ai vu leur chambre bondée, sont allées grossir encore la collection, déjà si riche, de M. Fouju. Quelques échantillons leur sont seulement restés, que j'ai revus chez eux ces jours derniers. Ceux-ci ne sont pas classés par nature, ni par époques et périodes ; mais à la lecture du résumé suivant, que, pour abréger, j'ai cru devoir dresser des dates, lieux et produits de leurs découvertes, le paléoethnologue saura faire mentalement ce travail.

1875-1880. — Champignolles.

10 haches en silex taillé, dont quelques-unes ont conservé une partie de leur cortex ; et dont une porte des traces de polissage ; 3 tranchets ; 12 pointes ; un ciseau, un retouchoir.

1880. — Courcelles.

6 percuteurs ; 15 haches amygdaloïdes en silex taillé et une hachette ; 6 autres, longues et étroites, du type de Champignolles, ayant subi un commencement de polissage ; 6 haches polies, aussi en silex ; 22 grattoirs ; 2 retouchoirs et un troisième, très-fort, à dos triangulaire et dessous plat ; un tranchet ; une pointe de flèche ; 2 perçoirs ; une scie triangulaire, oblongue, à double tranchant.

1884 (Approximativement). — La Haute Borne.

3 grandes et 2 petites haches en silex taillé ; 2 haches polies ; 3 percuteurs ; 5 retouchoirs, dont un a reçu un commencement de polissage ; 7 perçoirs ; une hache moustérienne ; 10 grattoirs ; un tranchet.

1890. — La Folie.

3 haches taillées, du type de Champignolles ; 2 petites, portant

des traces de polissage, dont une toute mignonne, de 0^m06 de longueur et 0^m03 de largeur au milieu ; une scie à double tranchant, mesurant 0^m08 de longueur 0^m04 de largeur, avec échancrure à chaque extrémité, pour permettre, soit la préhension et le maniement, soit l'emmanchement ; un nucléus ; un retouchoir ; un instrument à trois fins : retouchoir par une extrémité, grattoir par l'autre, et scie sur les côtés, en beau silex marron ; 3 tranchets et 19 grattoirs en silex, de différentes nuances.

1892. — Le Fond de Gueulancourt.

2 haches taillées ; 3 haches polies, toutes en silex ; 4 retouchoirs ; 3 racloirs ; un tranchet ; 4 perçoirs ; 3 pointes de flèches, dont deux longues et une triangulaire en silex d'un beau noir et d'un travail fini ; un grand grattoir et 14 petits ; 2 hachettes chelléennes et une pointe ou fragment de hache du même type.

Au hameau du Bourguerelle, où j'ai moi-même trouvé une petite hache, longue et étroite, à demi polie, du type de Champignolles, les frères Gilles ont encore recueilli : 2 haches du même type ; un perçoir ; un grattoir ; une hachette ; une petite scie à dos triangulaire ; une charmante petite molette en grès, de forme cubique et aux angles adoucis, mesurant sur chaque face, de 0^m04 à 0^m05.

Au Marais, enfin, ces infatigables chercheurs et heureux découvreurs ont encore recueilli : 2 haches en quartzite, une longue et une courte (0^m12 à 0^m13 et 0^m06 à 0^m07) ; un outil double, perçoir par un bout, et scie sur les deux côtés.

Comme on vient de le voir, si les frères Gilles se sont dessaisés de leur principale richesse, ils ne sont pas restés tout à fait pauvres.

Le Champ-Mauger, hameau situé en face de Champignolles, m'a donné plusieurs haches du type de cet écart ; une hachette oblongue en silex d'un beau noir, ayant conservé la moitié de son cortex, grossièrement retouchée et martelée sur un seul côté, des racloirs et des pointes du type moustérien.

Pour terminer, quelques trouvailles, faites à Sérifontaine même, soit par moi, soit par des compatriotes, qui ont bien voulu m'en faire don.

Aux Linettes, ou Chemin de la Folie, une hache presque informe, en silex, mesurant 0^m14 de longueur et 0^m06 dans sa plus grande largeur, taillée à peine sur une face, au tranchant seulement sur l'autre face, qui a conservé presque tout son cortex, et qui m'a

paru remonter à la période éolithique. C'est, après celle rencontrée à Champignolles, et sur la description de laquelle je me suis appesanti, la pièce la plus curieuse que j'aie trouvée à Sérifontaine.

Au même lieu dit, une hache, aussi en silex, offrant, avec la précédente, le contraste le plus frappant. Cette dernière, qui forme un ovale allongé, mesurant 0^m13 sur 0^m05 à 0^m06, est à demi polie sur les faces et les côtés, et terminée : au sommet, par une pointe mousse, à la base, par un tranchant circulaire.

Au chemin des Elaguis, ou Grand-Plant, une admirable petite hachette en grès glauconieux, mesurant 0^m06 de longueur et 0^m05 à la base, parfaitement polie sur les côtés, comme sur les faces, qui a dû être emmanchée, car elle a un peu souffert au sommet.

Enfin, MM. Auguste et Jules de Saint-Ouen, qui habitent, comme les frères Gilles, la commune, ont bien voulu me faire don des deux pièces suivantes, les dernières dont je parlerai, par eux trouvées à la surface du sol : l'une, au Fond de l'Herbet, et l'autre, au point où cette vallée débouche dans celle de l'Epte, à l'extrémité méridionale du village.

La première, qui mesure 0^m18 de longueur et 0^m08 de largeur à la base, est une cognée, taillée à éclats aussi longs que grossiers, plate sur les côtés et présentant un tranchant circulaire à peu près régulier.

La seconde est un pic de 0^m13 de longueur et 0^m03 de largeur à la base, de forme pyramidale, ayant conservé, sur une face, son cortex, et taillé à longs éclats sur les trois autres faces.

L'une est en silex de craie, l'autre en silex d'alluvion.

C'étaient des instruments à main, car elles portent, au sommet, une échancrure évidemment destinée à en faciliter la préhension.

Je les crois, toutes les deux, de la fin du quaternaire, ou du commencement des temps historiques.

La station préhistorique de Canneville, près Creil (Oise).

PAR

A. DEBRUGE (de Constantine, Algérie),

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

Le Congrès préhistorique de Beauvais nous procure l'heureuse occasion d'ajouter une page de plus à l'histoire de l'âge de la pierre, dans le département de l'Oise, si riche en découvertes de toutes sortes, et nous pensons être utile aux chercheurs et aux préhistoriens, en leur signalant peut-être une des plus belles stations sinon la plus conséquente de la région. A notre connaissance, sauf une notice que nous avons publiée dans la revue *l'Homme Préhistorique* (1), la station de Canneville, près Creil, n'a guère encore eu l'honneur de la vulgarisation, et c'est très regrettable, car il y a là un champ d'exploration incomparable, une véritable mine de silex taillés et polis. En 18 mois, années 1897-1898 nous avons recueilli plus de 2.000 objets, dont la plupart sont encore en notre possession et que nos collègues du congrès pourront voir dans les vitrines de l'exposition, car, pour donner une idée des industries que l'on trouve sur Canneville, nous avons cru bien faire d'adresser quelques séries, distraites de nos collections.

SITUATION. — De toutes les localités du département de l'Oise, la très ancienne petite ville de Creil est peut-être la mieux desservie par les moyens de communication ; c'est donc dire qu'il est on ne peut plus facile de s'y rendre. Rive gauche de l'Oise et du canal latéral à cette rivière et presque au confluent de la Brèche, la ville offre aux curieux et aux antiquaires pas mal de curiosités : le château fortifié au ix^e siècle, l'église avec sa tour carrée du xvi^e siècle et les ruines de l'abbaye de Saint-Evremont du xii^e siècle. Toute cette partie de la vallée de l'Oise, fortement encaissée,

(1) N° 3, mars 1904, pages 74 à 78.

(2) Cette notice sur la station préhistorique de Canneville près Creil (Oise), était complétée par la série de ces dix planches d'objets divers, recueillis par l'auteur, lesquelles figuraient à l'exposition annexe du Congrès de Beauvais.

est dominée par une succession de plateaux qu'il nous a été donné d'explorer dans toute leur étendue, et presque journallement pendant nos 18 mois de séjour à Creil.

Sur les hauteurs de Nogent-les-Vierges, Verneuil-sur-Oise, Creil, Saint-Maximin et jusque Gouvieux, on recueille des silex taillés et polis, mais nulle part en aussi grande quantité que sur le plateau de Canneville. Immédiatement au-dessus de la ville et s'étendant sur le domaine de Laversine, ce plateau occupe une surface fort considérable, et pour ainsi dire partout on peut espérer faire de bonnes trouvailles ; cependant le point le plus riche est la pointe se rapprochant de l'Oise, un peu avant d'arriver à la hauteur des vastes forges de Montataire.

GÉOLOGIE. — Le peu de temps que nous avons passé à Creil ne nous a pas permis de faire une étude géologique approfondie du sol de la région ; mais là un peu comme partout, on trouve des terrains alluvionnaires, beaucoup de sables glauconifères et des affleurements de tuf.

Il existe même à Creil, commune de Saint-Leu-d'Esserent, à Saint-Wast-les-Mello, de véritables habitations de troglodytes fort curieuses et désignées par les habitants sous leur nom bien typique de *Les Tufs* ; quelques-unes paraissent même très anciennes et pourraient peut-être remonter aux époques préhistoriques. Presque en face l'écluse, dans une crête calcaire peu apparente, on trouve une grotte assez spacieuse dans laquelle il y aurait, à notre avis, une fouille du plus haut intérêt à pratiquer ; nous avons dû quitter Creil avant d'avoir pu mettre à exécution le projet que nous avons conçu de la dégager. Aux abords et immédiatement au-dessus, nous avons pu faire de belles trouvailles et c'est ce qui nous incite à émettre pareille opinion.

INDUSTRIE. — Nous ignorons actuellement quelle est la culture particulière et dominante des terres constituant le plateau de Canneville ; mais, à l'époque de nos recherches, on y semait surtout de la betterave et tout le monde sait que pour cette culture, il faut un défonçage profond, et, chaque année, on a donc beaucoup de chance de trouver de nouveaux objets ramenés à la surface par les socs des charrues. Après de fortes pluies, il suffisait de suivre les allées régulières — car on y semait à la machine — et les recherches étaient faciles et même attrayantes.

Nous avons constaté sur Canneville des traces du séjour des Romains ; les débris de poteries, de tuiles sont assez communs, et nous avons retenu de nos trouvailles un vase élégant, genre burette presque complet, en terre carminée très fine, avec dessin en relief

imitant des palmes sur la périphérie. Nous possédons également un petit bronze de Constantin, demi buste, tête jeune lauree et regardant à droite. La main droite élevée tient un sceptre surmonté d'une statuette. Cette petite pièce de 0^m018 de diamètre, d'une conservation parfaite, belle patine, comporte les inscriptions suivantes : Face, CONSTANTINUS, IUNNOBC ; Revers, BEATITRAM OVILITAS. Au centre, sur une urne carrée surmontée d'un globe, on lit : VOTIS.

Aux époques préhistoriques, l'industrie la plus ancienne est représentée par de très rares objets de taille chelléenne, et les quelques spécimens que nous possédons, proviennent de la base des pentes et ont dû être entraînés par les eaux, lesquelles désagrègent par places fortement les terres en certains endroits. Nous ne doutons pas que des fouilles méthodiques pratiquées aux endroits favorables, ne procurent cette vieille industrie assez communément.

La période moustérienne est bien représentée et on en trouvera de beaux spécimens dans les dix planches que nous faisons figurer à l'Exposition annexe du Congrès. Quant aux diverses époques néolithiques, elles sont fort répandues, et tout l'outillage utilisé et signalé un peu partout se retrouve sur le plateau et aux environs de Canneville.

En terminant cette courte notice, faite surtout dans un but de vulgarisation, nous allons passer rapidement et succinctement en revue, les diverses planches établies, nous bornant à citer les quelques spécimens devant attirer l'attention. Trop heureux serons-nous, si nous pouvons tenter quelques adeptes désireux de continuer notre œuvre sur Canneville, ils ne pourraient, nous pouvons le dire, n'en avoir que complète satisfaction.

PLANCHE I. — *Haches*. — Les haches complètes recueillies sur le plateau de Canneville sont plutôt rares, mais cela ne peut rien avoir de surprenant, nos recherches ayant toujours eu lieu à la surface du sol. Cependant, les débris sont nombreux et la roche employée est généralement le silex. La planche N° I nous montre dix spécimens, dont un coup-de-poing, deux très petites hachettes, un superbe et large tranchant, une jolie pointe en spath-fluor, une hachette en pierre lithographique.

PLANCHE II. — *Grattoirs*. — Très communs, les grattoirs y sont généralement du type classique, cependant, on en rencontre aussi d'autres, et c'est ainsi que la planche II nous montre un grattoir à deux encoches très prononcées, lequel devait se manier entre le pouce et l'index, ainsi qu'un grattoir de forme elliptique, qui devait se prendre entre les quatre doigts et la paume de la main.

PLANCHE III. — *Pointes*. — Les pointes de types divers et d'époques différentes sont assez répandues sur Canneville et la planche III nous permet d'en juger.

Il en est de toutes dimensions, avec ou sans retouches et certains spécimens sont même remarquables. Parfois pour l'emmanchement, on a aminci l'épaisseur en opposition à la partie conchoïdale : une pointe double, dans la rangée du bas et à gauche, a été retaillée dans un éclat de hache polie.

PLANCHE IV. — *Lames*. — Les lames sont presque toujours du type néolithique, à une seule arête de milieu dans le sens longitudinal, rarement elles sont retouchées et il est exceptionnel d'en rencontrer de complètes.

PLANCHE V. — *Tranchets ou flèches à tranchant transversal*. — Ces curieux objets sont assez communs sur toute la station, nous noterons à titre exceptionnel le type central de la première rangée du haut taillé à éclats latéraux et beaucoup plus allongés, à la façon des flèches.

PLANCHE VI. — *Flèches*. — On trouve sur Canneville des flèches de toutes formes et la planche VI que nous exposons en donne une belle et fort curieuse série. A noter tout particulièrement, une flèche à crans en scie, qui devait être beaucoup plus meurtrière, une autre fort bien conservée, en forme de feuille de laurier et enfin une flèche en cœur, la seule que nous puissions signaler de nos recherches en France. En Algérie au contraire, cette forme est très commune.

PLANCHE VII. — *Ciseaux*. — Cet outil se trouve aussi bien caractérisé et la planche VII nous en montre dix-sept grands et petits et de tailles diverses.

PLANCHE VIII. — *Outils divers*. — La planche VIII est à examiner en détail, elle offre des types absolument remarquables; quelques-uns paraissent même complètement inédits et on y reconnaîtra avec nous la richesse et la diversité des objets que l'on rencontre sur Canneville.

PLANCHE IX ET X. — *Outils divers*. — Les planches IX et X nous montrent également toute une série d'outils, disque, nucléus, aiguiseur, burins, perceurs, dolaires, percuteur, polissoir, et enfin un curieux choix de forts silex taillés à grands éclats, lesquels compléteront le mobilier des diverses époques préhistoriques représentées sur Canneville.

L'Horizon de Jablines.
Contribution à l'étude du Néolithique.

PAR

Henri MARTIN et Edmond HUE (de Paris).

INDICATIONS TOPOGRAPHIQUES.

SITUATION. NOM. — L'Atelier néolithique de surface que nous allons étudier se trouve au lieu dit le *Haut Château*, Section A, feuille 3, dite du Village, du Cadastre de la commune de JABLINES (Seine-et-Marne). Il s'étend surtout à l'Est et au Sud du petit bois appelé la *Remise du Haut Château*. Les nombreuses recherches que nous y avons pu faire, nous ont montré que les trouvailles sont plus particulièrement localisées dans les champs n^{os} 553, 554, 555, 556, 557, 605 à 613 et 550 bis. Le n^o 614 étant un bois très épais n'a pu être exploré. L'atelier s'étend depuis le petit bois jusqu'au chemin de Varennes à Chalifert qui le limite à l'Ouest (*Fig. 1*).

Nous n'avons jamais rencontré de silex au couchant de ce chemin. C'est surtout dans les champs situés au sud du bois n^o 614 que les trouvailles ont été les plus nombreuses.

Les quelques outils que nous avons trouvés au nord du petit bois, sont en silex noir avec patine blanche très profonde, ne ressemblant en rien à celle des pièces trouvées dans l'atelier ; celles-ci sont en silex ménilite local. Certaines formes de silex ne sont pas disséminées indistinctement sur toute la surface du sol ; elles se trouvent au contraire réparties dans des zones restreintes (d'environ 25 mètres de diamètre), que nous avons pu reconnaître et délimiter, surtout dans les n^{os} 553, 554 et 555. L'ourillage de ces diverses zones est assez homogène pour chacune d'elles : ainsi les hachettes se trouvent plus spécialement dans les n^{os} 553 et 554, tandis que les grattoirs concaves se rencontrent plus fréquemment au sud-est et à l'est du petit bois.

Dans les n^{os} 566, 567 et 568, nous avons surtout rencontré des outils à peine ébauchés et fort volumineux. Quant aux autres formes d'outils on les trouve sur toute la surface de l'atelier.

Nous n'avons recueilli que quelques outils dans les nos 193 et 195 du *Champ Dolent* ; il est juste de dire que nous ne l'avons exploré qu'une seule fois, malgré notre désir de rechercher les causes de cette dénomination si suggestive.

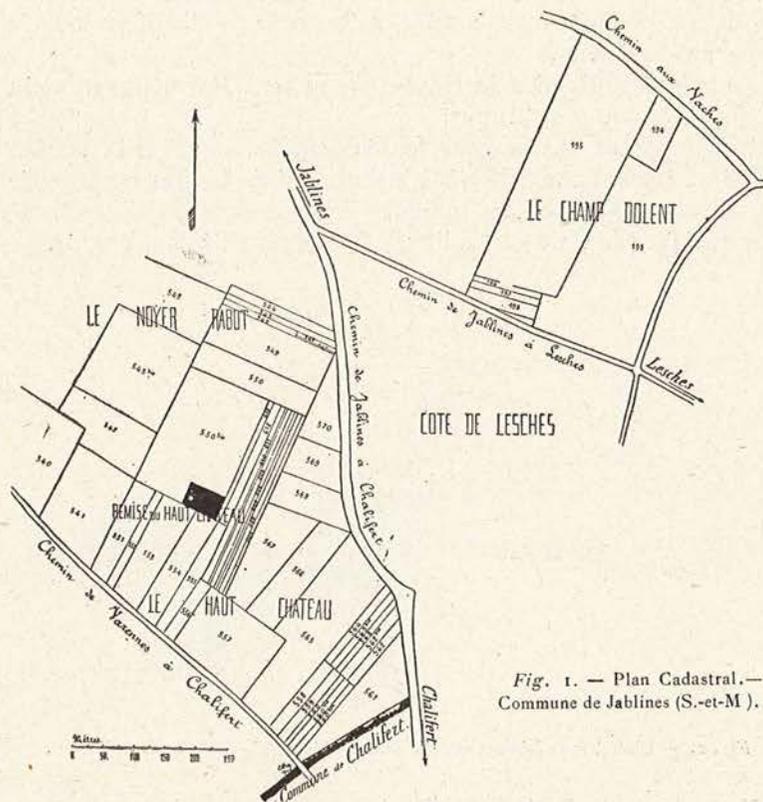


Fig. 1. — Plan Cadastral. — Commune de Jablines (S.-et-M.).

COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES. — Les coordonnées géographiques d'après la carte d'Etat-major sont les suivantes, pour le centre du petit bois de la Remise du Haut Château (Fig. 2) :

Longitude Est : $0^{\circ} 47' 6''$.

Latitude Nord : $54^{\circ} 34' 5''$.

ALTITUDE. — Le gisement est à environ 70 mètres au-dessus du niveau de la mer, en tenant compte de l'altitude de la Tour de Chalifert qui est de 80 mètres.

VOIES D'ACCÈS. — A. *En partant de l'Eglise de Jablines.* — Laissant l'église de Jablines à sa gauche, prendre, à la petite place plantée d'arbres, la route de Jablines à Chalifert qui monte plein

sud. A 50 mètres de cette place et à l'angle d'une route, se détachant à droite, se trouve un poteau indicateur « Chalifert, 3 kilom. 600 ». Continuer la montée de la route de Chalifert qui tourne brusquement à gauche, pour se diriger ensuite au Sud-Est. Cinq cents mètres plus loin, laisser à sa gauche une route nouvelle allant de Jablines à Lesches (1) et continuer la route de Chalifert jusqu'à la borne 25 (Fig. 2).

Le bois de la Remise du Haut Château est à 300 mètres en plein ouest, au milieu des cultures.

B. *En partant de la gare la plus proche.* — C'est la station d'Esbly, sur la ligne de Paris à Meaux, qui est la plus rapprochée du gisement. Nous allons indiquer le trajet le plus court pour se rendre à pied de cette gare à l'atelier du Haut Château (Fig. 2).

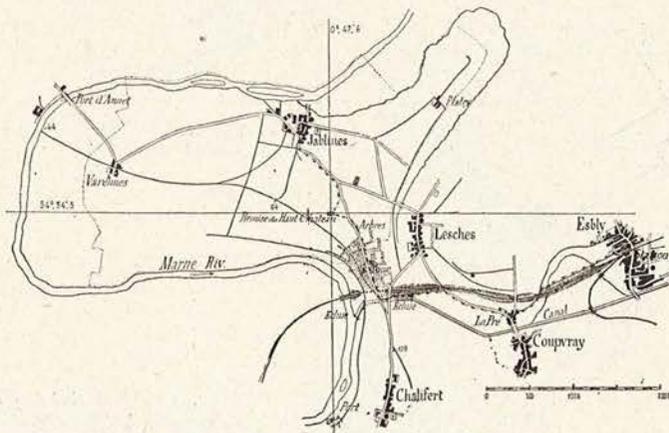


Fig. 2. — Itinéraires de Jablines et de la gare d'Esbly au gisement du Haut Château.

En arrivant de Paris on descend sur le côté gauche de la voie (En arrivant de Meaux, il faudra traverser la ligne au passage à niveau de la gare). A la sortie de la gare d'arrivée de Paris, prendre à sa gauche la route qui descend le long de la voie jusqu'au bas de la pente ou la route tourne à droite. Quitter cette route en ce point, pour prendre un petit chemin d'exploitation parallèle au côté Nord de la ligne du chemin de fer. Suivre ce chemin qui longe les prairies, passe sous le chemin de fer, pour ensuite s'engager dans les cultures jusqu'au hameau de La Pré. En arrivant dans ce hameau, tourner à gauche jusqu'à une petite place plantée de quelques arbres, traverser cette place et prendre à droite la route qui part

(1) Une coupe géologique intéressante se trouve à environ 150 mètres de là, à la descente de cette route entre deux petits bois (Fig. 4).

du pont du canal pour aller à Lesches. On suivra cette route jusqu'au point où elle passe sous le chemin de fer. Ne pas s'engager sous le pont, mais prendre à gauche un petit chemin qui longe la ligne du chemin de fer, traverse le groupe de maisons de l'Ecluse pour se continuer entre le chemin de fer et le canal jusqu'au pied de la côte de Chalifert. Arrivé en ce point, monter droit devant soi le petit sentier qui traverse la route de Lesches à Chalifert, puis monte sous une avenue de grands marronniers jusqu'à la route de

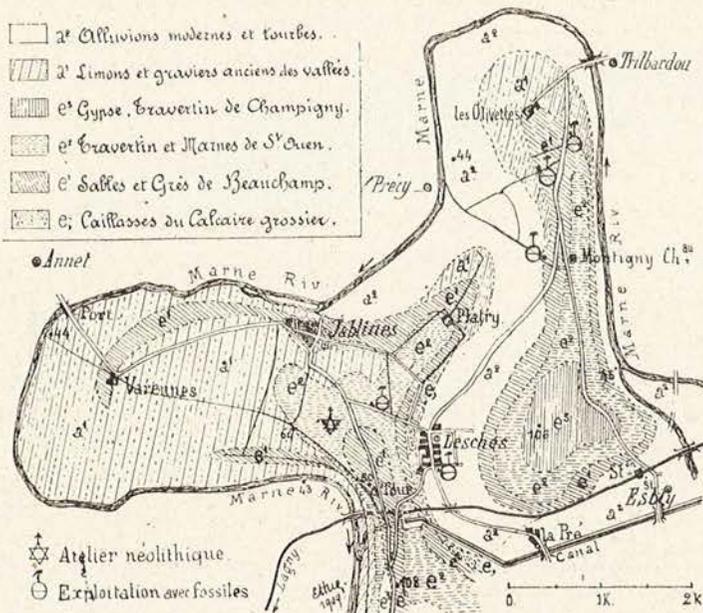


Fig. 3. — Carte géologique de la boucle de la Marne, entre Esbly et Chalifert, d'après les Cartes géologiques de Meaux et Paris au 80 millièmes.

a², Alluvions modernes et tourbes peu épaisses. Dans une ballastière, au sud de Lesches; — a¹, Limons et graviers anciens des vallées, pouvant atteindre une épaisseur de 10 à 15 mètres. Occupent la majeure partie de la boucle de la Marne; — e³, Gypse, Travertin de Champigny et Marnes blanches; ne se rencontrent qu'entre Lesches et Esbly et à Chalifert; — e², Travertin et Marnes de Saint-Ouen, ayant une puissance de 10 à 12 mètres, s'étendant avec une grande régularité, recouvrant la partie centrale du plateau. On y trouve quelques affleurements de calcaires blancs sur le versant Est du plateau, un peu au-dessous de la Tour de Chalifert. Dans la tranchée de la nouvelle route de Lesches à Jablines, au sud du terroir de Champ Dolent, on remarque des couches minces de marnes blanches, alternant avec des couches argileuses magnésiennes, contenant des rognons et de minces couches de silex mélinite; — e¹, Sables et Grès de Beauchamp, pouvant atteindre une puissance de 30 mètres, surmontés d'un dépôt quaternaire avec « Cerithium mutabile, tuberculorum », roulés. Facile à observer dans les exploitations à l'ouest et au nord du Château et de la ferme de Montigny, près de la route de Lesches à Trilbardou; — e. Caillasses du calcaire grossier à cérithes, formant une bande à la base du coteau, à l'ouest de Lesches. — La station néolithique se trouve sur les Marnes de Saint-Ouen.

Jablines à Chalifert, où il aboutit en face la borne 15. Prendre cette route à droite, direction du N-N-O. A la borne 16 se détache à

gauche le chemin de Chalifert à Varennes, lequel passe au sud de l'Atelier du Haut Château. On peut suivre ce chemin ou bien continuer la route, laissant à gauche la Tour de Chalifert. En sortant du bois on aperçoit la Remise du Haut Château un peu à gauche au milieu des cultures. Suivre la route en laissant à droite deux grands arbres isolés au bord du chemin auprès d'un amas de grosses pierres que nous n'avons pu explorer quoique nous les soupçonnions fort d'être quelque débris mégalithique.

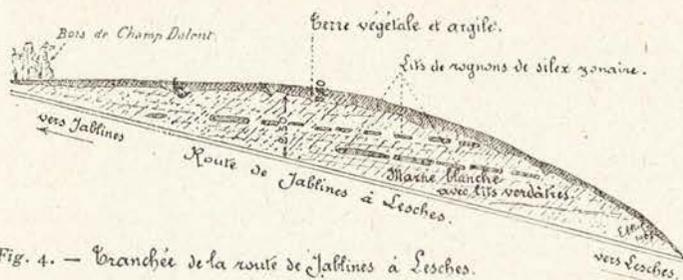


Fig. 4. — Branche de la route de Jablines à Lesches.

Arrivé à la borne 25, le petit bois de la Remise du Haut Château se trouve plein Ouest, à environ 300 mètres.

Nous recommandons les mois de novembre et de décembre comme étant les plus propices à l'exploration du gisement, en raison du genre de culture de la région.

L'itinéraire de la Gare d'Esbly au gisement mesure environ 4 kilomètres 500 (Fig. 2).

Parmi les différentes époques préhistoriques, le Néolithique est l'une des moins connues et des plus confuses. Les divisions qui y ont été proposées, notamment par M. Rutot, sont peut-être bonnes, mais elles reposent sur des bases fragiles et ne sont pas étayées par la stratigraphie.

Les contacts observés nous montrent souvent dans les grottes un substratum appartenant à l'âge du renne, et un couronnement contenant du bronze, ces deux dépôts encadrent exactement le Néolithique.

Les coupures qui sont admises répondent peut-être à des faciès régionaux, car aucun gisement n'a donné en superposition la fin de l'âge du renne, le Tardenoisien, le Campignien et le Robenhausien. Le contact de ces quatre niveaux ne serait pas indispensable pour admettre cet ordre chronologique, si le Campignien ne venait compliquer la question, soit par son absence ordinaire dans le sud de la France, soit par son extrême fréquence au nord de la Loire. Il existe cependant des stations où le Tardenoisien, recouvert du

Robenhausien, repose sur le Magdalénien ; nous citerons même un exemple peu connu, celui de la croupe de Beauregard près de Nemours, mais là comme ailleurs, dans des conditions semblables, le Campignien manque.

Ce faciès particulier du Néolithique semble réservé à une période où l'homme habitait les plateaux et cantonnait dans des cabanes. Sans doute il cultivait, il faisait de l'élevage, mais ses armes prouvent qu'il chassait et guerroyait aussi.

Cet homme n'avait pas conservé les traditions de l'art Magdalénien et son outillage en pierre négligé contraste avec la finesse et l'habileté de celui des âges précédents.

Il semblerait même, d'après l'examen de certaines pièces provenant de stations regardées comme Campigniennes, que la taille du silex était hative et inhabile. De même à Jablines, les formes que nous trouvons sont quelque peu grossières et primitives ; le seul soin qu'on y apportait était réservé à la partie active : la pointe ou le tranchant.

Souvent nous avons constaté sur un silex taillé, une notable plaque de gangue qui ne gênait en rien la manœuvre de l'outil, mais que l'élégance des formes méconnue dans la station, n'avait pas cherché à faire tomber.

Cette époque du Campignien qui semble par son outillage occuper dans le Néolithique une place inférieure, pourrait être, d'après M. Déchelette, placée plus près du Robenhausien à cause de sa poterie très ornementée.

Nous savons que l'industrie des fonds de cabanes est caractérisée par le tranchet, le pic et la pointe de flèche à tranchant transversal ; quant aux pièces polies, elles sont douteuses, car elles ont été trouvées dans la terre végétale qui couronnait le véritable dépôt du fond de cabane.

Nous sommes donc en présence d'un niveau admis dans l'échelle des périodes humaines, mais dont la position paraît incertaine.

Beaucoup d'ateliers de surface semblent appartenir à cette période, le bassin parisien en est abondamment pourvu, mais leur industrie, privée de date stratigraphique, doit être discutée avec beaucoup de prudence, et la fixation de leur âge est encore problématique.

Toutefois M. Rutot n'a pas hésité à créer, dans des conditions semblables de trouvailles superficielles, l'étage Flénusien, qu'il place au même niveau que le Campignien, avec la distinction de Néolithique à faciès éolithique. Le terme d'Eolithe, qui semblait réservé aux industries tertiaires, fait une incursion dissonante dans l'étage récent, et nous aurions mieux aimé voir M. Rutot conserver

le Campignien de la première heure et y ajouter synchroniquement un faciès flénusien. C'eût été logique, si toutefois la concordance est exacte, et le mot nouveau tiré d'une localité aurait mieux caractérisé une industrie particulière.

Depuis plusieurs années cette question éolithique a été inutilement compliquée et trop discutée ; elle peut cependant se résumer bien simplement :

Doit-on admettre des éolithes dans tous les terrains ? Doit-on réserver le terme *éolithe* exclusivement aux pièces tertiaires ?

Cette dernière proposition, qui a pour elle la priorité, est celle que nous adopterons, désirant d'abord simplifier et par dessus tout conserver les premières désignations lorsqu'elles ont été bien établies.

Ces remarques étaient nécessaires avant d'aborder notre sujet ; elles nous permettront de discuter la place que peuvent occuper dans le Néolithique les ateliers des hauts plateaux.

Un actif et très distingué observateur, M. Duttenhofer, nous a fait explorer plusieurs fois ces ateliers et, depuis 1904, nous y avons fait de nombreuses excursions. M. Reynier a également fait dans la contrée, des recherches qui ne sont pas publiées.

Ce qui frappe surtout dans l'examen de la surface du terrain c'est l'extrême abondance des éclats, signe caractéristique des ateliers. Ces débris ne sont pas uniformément répartis sur le terrain signalé, au contraire, nous avons constaté certaines concentrations d'éclats et de pièces, qui, sans avoir de limites bien nettes ni une forme géométrique appréciable, paraissent s'étendre dans certains cas sur un trajet de 25 mètres ; mais les espaces qui séparent ces îlots industriels ne sont pas stériles, puisque nous avons trouvé disséminées un peu partout, des pièces fort intéressantes.

Nos recherches cependant, pèchent par un point : l'absence des tranchées nécessaires pour nous assurer de l'épaisseur de la couche archéologique. Nul doute qu'un semblable travail livrerait d'utiles renseignements sur la durée et l'importance de l'occupation. Peut-être même la rencontre de fonds de cabane pourrait mieux fixer l'âge de ces ateliers.

Toutefois l'exploration de quelques champs incultes et des terres labourées nous a fourni d'amples matériaux, paraissant constituer une entité industrielle. L'agglomération des pièces, la répétition des formes, la même patine du silex (1), nous permettent de faire

(1) Le silex est de la variété *ménilite* ; il est brun et rarement noir. La patine consiste en un certain vernis de la surface, et des traces modernes d'instruments en fer. Quelques pièces d'aspect magdalénien ont été trouvées dans un champ (n° 550 bis) avec une patine entièrement blanche.

un groupement qu'on ne peut rapporter à une époque suffisamment précise et franchement encadrée.

Chaque année les nouveaux labours nous ouvraient leurs longues et étroites tranchées, où nous venions puiser nos matériaux ; ces terrassements étaient les seuls auxquels nous pouvions prétendre. C'est là qu'émergeaient, après la pluie, les belles haches taillées ; chaque sillon, chaque monticule, portait de nombreuses et intéressantes pièces. Les nouveaux objets que la charrue ramenait annuellement à la surface, nous ont fait pressentir qu'une coupe plus profonde donnerait une concentration importante des pièces en silex, et probablement leur position non remaniée dans quelque cuvette du calcaire sous jacent.

Devons-nous, dans cet aperçu, faire une nomenclature fastidieuse de toutes les pièces admises dans le classique et l'énumération de tous les échantillons trouvés ? Nous ne pensons pas que la science profiterait beaucoup d'un signalement enregistrant 15 perçoirs, 30 racloirs et 200 lames.

Nous avons songé à grouper nos pièces d'une façon plus générale et à insister sur une forme particulière et fréquente que l'homme semble inaugurer à cette époque ; nous voulons parler des *haches taillées*. Ces silex façonnés à grands éclats ne sont pas admis par tous les paléontologues, le plus souvent ils ne veulent y voir que des pics ou des ciseaux. Si nous admettions cette dernière hypothèse, les haches seraient inconnues au début du néolithique, or tous les types que nous avons trouvés se rapportent à une forme générale, confondue, pensons-nous, avec les deux formes que nous venons de signaler. D'ailleurs, nous discuterons ce point après avoir étudié leurs caractères.

Les autres pièces à contours définis et soignés sont exceptionnelles, mais l'ensemble des récoltes fournit une multitude de lames et d'éclats offrant un tranchant ou une pointe, quelquefois les deux réunis.

Les traces d'utilisation se retrouvent sur les moindres fragments de silex, mais la superposition de retouches réparatrices du tranchant n'est pas constante. Les lames semblent avoir été abandonnées après un usage assez court, ce qui tient peut être à l'abondance de la matière première ou au mode de débitage ordinairement épais.

Examinons la Planche 1, où nous avons figuré les principaux types de haches. Ces objets taillés peuvent se ramener à deux formes extrêmes : l'une allongée, l'autre ellipsoïde ; la fréquence de l'une d'elles n'est pas plus grande et tous les termes de passage les réunissent. Les plus longues ne dépassent pas 140 millimètres, les plus courtes atteignent 55 millimètres.

Prenons comme type de description la pièce représentée sur la Pl. 1 (Fig. 1) ; c'est un profil connu de tous nos collègues, et beaucoup d'entre eux l'ont rencontré dans le bassin parisien ; nous remarquons un certain allongement, donnant pour les axes un rapport de $\frac{108}{40}$. La face apparente est bombée, et la figure 2, vue sur la tranche, montre que la partie opposée offre les mêmes caractères. L'une des deux extrémités est deux fois plus large que l'autre et donne en centimètres $\frac{4}{2}$. La taille est périphérique et générale, de grands éclats, partis des bords, viennent se confondre sur la partie bombée axiale en une crête irrégulière ; il en résulte des vallonnements plus ou moins larges et profonds qui descendent jusque sur les bords. Dans la concavité de ces grands éclats, on peut en distinguer d'autres de moindre dimension, qui semblent s'imbriquer et décroître en atteignant les bords. C'est l'effet très connu des retouches successives ; les plus grandes répondent aux plus anciennes, les plus petites, en contact du bord, sont les plus récentes. Les bords, dont on peut voir l'un d'eux, sur la fig. 2, sont sinueux, ils résultent d'une percussion alternativement donnée de chaque côté, et présentent d'une façon très marquée le caractère de la *ligne sinueuse* que l'un de nous a déjà étudiée (1). L'extrémité la plus large se termine par un amincissement en tranchant ; les retouches qu'on y observe appartiennent à un système peu différent des larges éclats ; elles sont plus soignées, plus longues et plus rapprochées ; ces caractères, nous les avons retrouvés plusieurs fois. Ce bord libre vu de face offre un écrasement notable qu'on ne peut confondre avec le martelage d'accommodation, ici les retouches soignées sont en connexion de la partie utilisée et écrasée, ce qui n'a pas lieu pour le travail d'accommodation.

L'autre extrémité, la plus petite, est soulignée de plusieurs retouches faites aux dépens d'une seule face ; elle ne présente pas de tranchant, et son bord ovalaire est rejeté sur une face, d'où il s'en suit que le plan médian qui passe par le tranchant de la grosse extrémité n'intéresse pas également celui de la petite. Très souvent nous avons constaté le surbaissement de la petite extrémité ; d'ailleurs elle peut se terminer en pointe, en face nettement tronquée, ou en tranchant ; mais dans ce dernier cas, l'écart donné par les deux parties vives est peu sensible. On pourrait encore signaler l'inégalité du bombement des deux faces, l'incurvation du plan médian, et celui du plan transversal ; toutes ces variantes tiennent beaucoup plus à l'aspect initial du bloc silicieux qui est tombé, sous la main de l'homme, qu'au désir réel d'obtenir ces variétés de haches.

(1) D^r Henri Martin. — *A propos des Eolithes : la ligne sinueuse dans la taille du silex.* — *Comptes-rendus du Congrès de Périgueux, 1905, p. 100.*

Quelquefois nous avons remarqué sur le plus long bord de ces silex, une entaille assez profonde vers son milieu, et nous nous sommes demandé si cette excavation n'était pas voulue et faite en vue d'un emmanchement. Assurément ces pièces ne pouvaient être toutes tenues à la main et leur union avec une tige fixée perpendiculairement à leur axe devait être un procédé avantageux. Nous pouvons donc supposer que les spécimens pourvus d'un étranglement dans la partie moyenne avec léger ressaut dans le voisinage, offraient des conditions favorables, pour placer et ligaturer une tige ligneuse fourchue. Suivant le mode de fixation, le tranchant pouvait être vertical comme celui d'une hache, ou horizontal comme celui d'une herminette.

L'emmanchement médian avait aussi l'avantage de libérer les deux extrémités et de favoriser l'exécution d'un même travail si les tranchants étaient semblables, ou l'exécution de deux opérations différentes si les parties terminales s'y prêtaient.

Nous trouvons-nous devant une arme ou un instrument agraire ? Nous n'osons répondre à cette question.

Certes, dans des combats corps à corps, ces silex fortement montés pouvaient produire des effets très meurtriers ; mais la même pièce maniée avec patience au pied d'un arbre, devait en amener la chute ; de même que, sortie de son emmanchement et tenue à la main, elle réalisait à l'aide de ses dents une scie capable d'entamer une branche. Nous ne nierons pas davantage que manœuvrées directement, ou frappées à coups de maillets sur une extrémité, ces pièces agissaient comme ciseaux ou coins ; mais nous pensons que l'emploi *hache* tient une place prépondérante.

Si nos hypothèses sont multiples, elles sont tout au moins basées sur les caractères apparents ; mais nous ignorons le véritable rôle de nos haches taillées, parce que nous n'en connaissons pas d'emmanchées.

Toutefois trois pièces viennent jeter une certaine lumière sur leur usage. M. Duttenhofer et l'un de nous avons trouvé, au milieu d'innombrables silex taillés et éclatés, trois hachettes avec *polissage* limité aux deux faces du tranchant et négligé sur le reste du corps de la pièce. Leur forme est assez élégante, du type ovalaire et mince. Nous sommes en présence d'un silex, poli seulement sur sa partie active, et très probablement l'extrémité opposée était prisonnière dans une tige ou une douille. A cette époque, le polissage était donc connu, sinon répandu. Ce point est capital, nous assistons comme nous l'avons dit ailleurs, à *l'aube du polissage* (1).

(1) Dr Henri MARTIN. — *Ebauches de pointes de flèches. Ateliers néolithiques de Coupvray.* — Bull. S. P. F., 1905, page 34.

Nous ne voulons pas étendre à toutes nos pièces allongées et taillées le terme de hache, mais nous avons avec ces vestiges polis un argument très favorable.

Ce qui nous paraît invraisemblable, c'est le qualificatif, « *préparée pour le polissage* », admis par tous les auteurs et donné indistinctement à toutes formes taillées. Nous pensons au contraire que ce procédé de technique, la taille, a précédé pour une même pièce immédiatement le polissage, et que cet état taillé n'a été qu'une phase de transition opératoire, où le silex a passé en quelques minutes du percuteur au polissoir ; il s'en suit que toutes les pièces que nous trouvons taillées étaient utilisées ainsi, puisque tous les exemplaires rencontrés portent les marques non équivoques de travail d'utilisation.

Le polissage, comme G. et A. de Mortillet l'ont parfaitement établi, a dû être découvert lors du travail de réparation des haches taillées ; ce progrès considérable dans l'industrie humaine, nous étonne par sa venue tardive ; il est cependant hors de doute qu'au début du Néolithique les êtres humains, pendant une longue période, ignorèrent ce procédé excellent, quoique simple. Ici, à Jablines, le Néolithique supérieur, qui pourrait amener des confusions, manque, et nous saisissons l'apparition d'un progrès ; mais les haches taillées gardent une proportion considérable, puisque les types incomplètement polis font exception.

Quelques-unes des pièces précédemment étudiées semblent passer au type des petites scies néolithiques, comme on en trouve au Grand Pressigny. Pour façonner cet outil, l'homme a adopté le procédé que nous avons étudié plus haut ; mais il a martelé grossièrement l'un des grands bords et tronqué plus ou moins les deux extrémités, obtenant ainsi un long tranchant pourvu de la ligne sinueuse. On voit d'après la Figure 12, Pl. III, que ces pièces peuvent rentrer dans le groupe des scies avec dos naturel pourvu de gangue. Ces outils, indispensables à l'industrie du bois, existent à Jablines à tous les états, car il faut ajouter, aux deux types que nous avons signalés, des fragments de lames à bord sinueux, taillés sans aucun soin, et pourvus de deux ou trois dents intentionnelles. Un autre groupe de pièces, peu définies dans leurs formes, contient tous les éclats et lames ; leur abondance et leurs variétés sont extrêmes. On peut les distinguer des scies typiques par la ligne du tranchant placée dans un même plan et l'absence de sinuosités ; cela ne veut pas dire qu'un éclat quelconque de silex ne soit capable de scier. Ces lames oblongues, triangulaires ou irrégulières, portent souvent des traces de bulbe, elles sont peu accomodées à la main et ressemblent beaucoup plus à des éclats



Fig. 1



Fig. 2

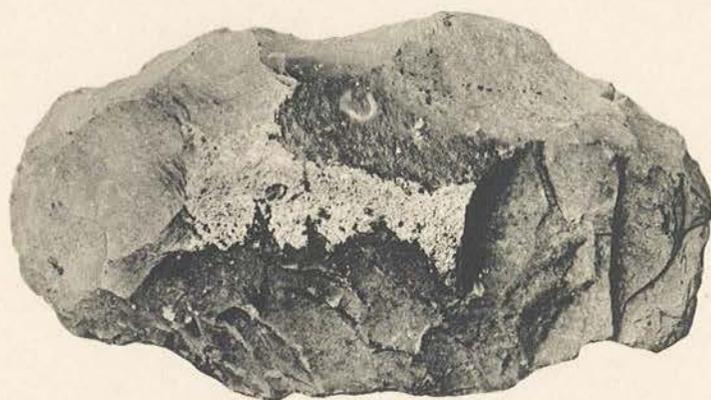


Fig. 3

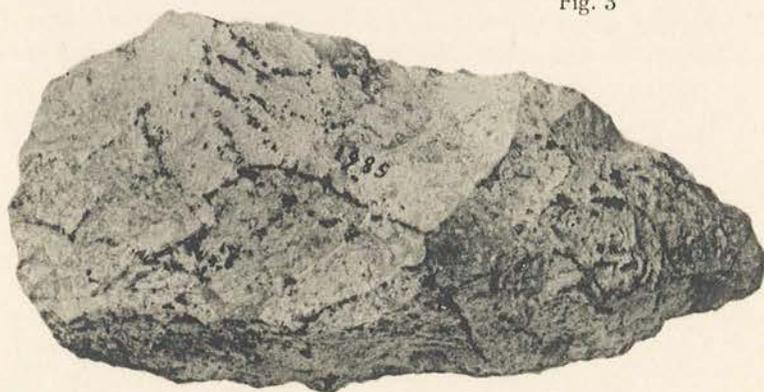


Fig. 4

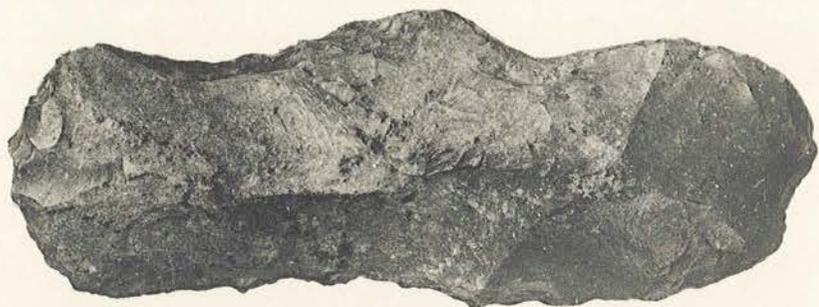


Fig. 5



Fig. 6

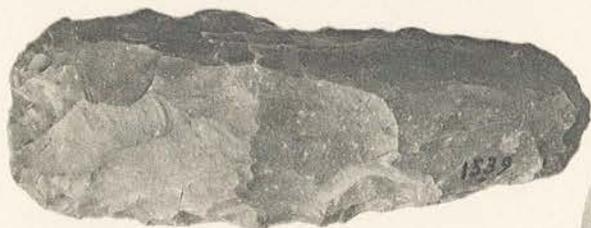


Fig. 7



Fig. 9



Fig. 8

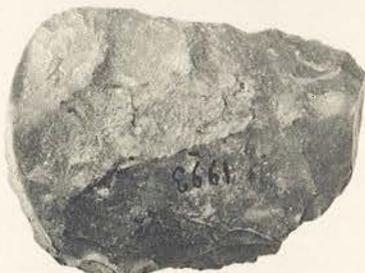


Fig. 10



Fig. 11

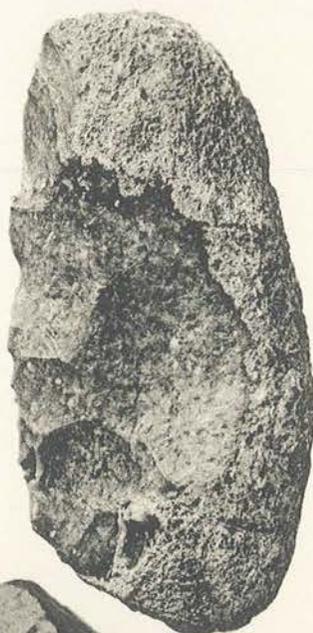


Fig. 12

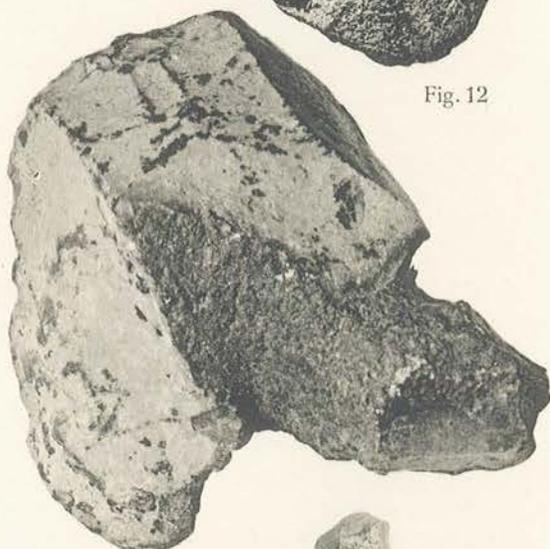


Fig. 13



Fig. 14



Fig. 15



Fig. 16



Fig. 17



Fig. 18

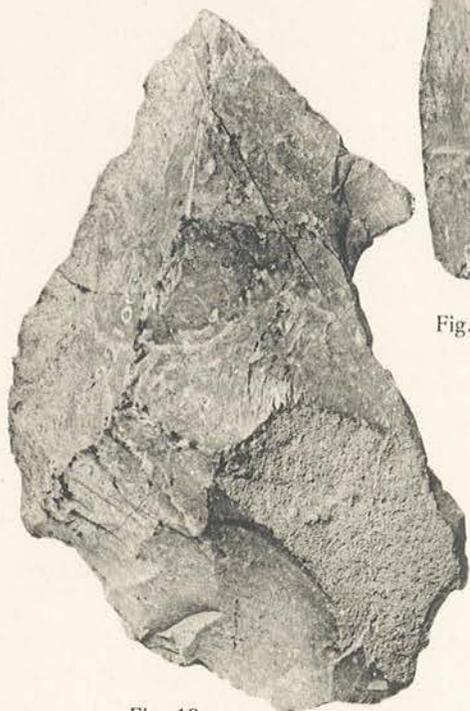


Fig. 19



Fig. 20



Fig. 21



Fig. 22



Fig. 23



Fig. 24



Fig. 25



Fig. 26



Fig. 27



Fig. 28



Fig. 29



Fig. 30



Fig. 31



Fig. 32

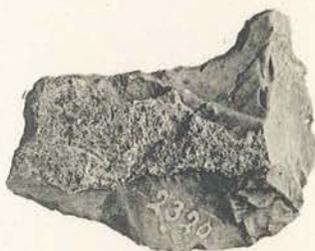


Fig. 33



Fig. 34



Fig. 35



Fig. 36

grossiers pris hâtivement après le débitage et employés comme tels. L'homme pouvait néanmoins couper des objets assez résistants et son travail s'imprimait sur le silex, par l'usure du tranchant, que de nombreuses et petites esquilles marginales caractérisent suffisamment. Ces traces d'utilisation peuvent aussi se superposer et même se confondre avec les retouches d'avivage. La nature des écaillures est d'autant plus difficile à distinguer, que certaines lames employées comme grattoirs ont été, par cela même, le siège d'éclatements sur le bord; c'est un phénomène qu'on obtient volontairement par la pression dans la retouche du tranchant.

Nous ne pensons pas qu'il soit utile de nous étendre longuement sur les grattoirs et les racloirs; ils sont fort nombreux et leur profil est très varié. Quelques grattoirs tendent à prendre une forme discoïde, mais avec des imperfections de taille sur le bord.

Toutefois les retouches sont plus abondantes sur l'une des faces.

Si on voulait faire une classe spéciale pour les racloirs, on pourrait en distinguer quelques-uns à pointes multiples, tel que celui représenté planche III, *Fig.* 15, d'une venue fort curieuse. Cette pièce nous conduit par tous les intermédiaires aux grattoirs à encoches, également abondants dans la station.

On voit par là le danger de trop systématiser l'aspect des pièces, surtout devant les récoltes abondantes. Nous avons décrit au début la hache taillée, et nous voici arrivés insensiblement au grattoir à pointes multiples.

Cela ne nous empêchera pas de reconnaître dans la profusion des pièces trouvées un grand nombre de silex à pointe dégagée, émergeant d'une partie renflée assimilable à un manche. Ce sont des perçoirs; et les fins éclats, visibles sur leurs arêtes, attestent leur travail. Ils varient à l'infini, les uns pouvaient produire des trous relativement fins, les autres, sortes de tarauds, devaient être destinés à des percements plus importants.

Quittant les pointes, nous entrons dans le groupe des flèches ou des formes qui leur sont attribuables, car nous n'avons jamais rencontré de véritables flèches à ailerons. Nous considérons cependant comme telles, plusieurs types à contours définis, réguliers et élancés, leur base est souvent amincie (Pl. VI; *Fig.* 34), c'est un caractère de haute valeur favorable à l'emmanchement; déjà on le trouve sur certaines pièces moustériennes et dans les autres âges qui précèdent le Néolithique.

D'autres pointes que la taille a légèrement ondulées sur les bords, prennent l'aspect barbelé. Nous rattacherons aussi aux

ébauches de flèches certains vestiges inachevés, appendus au côté d'un fragment de silex ou bien isolés, que nous avons déjà étudiés dans la *Société Préhistorique de France*.

Ce coup d'œil sur l'industrie de Jablines met en relief la variété des accessoires en silex ; mais, pour compléter notre exposé, nous devons signaler la trouvaille de nombreux percuteurs en silex, les uns ronds, les autres irréguliers.

Il existe aussi une foule d'instruments indéterminables, que nous n'osons baptiser d'un nom moderne, sans doute peu en rapport avec leur fonction ancestrale ; ils offrent des retouches très caractéristiques et, si leur usage nous échappe, il n'est pas probable que les Néolithiques de Jablines, peu prodigues d'un travail inutile, se soient encombrés d'outils fantaisistes. Certaines pièces à crochet massif, d'autres en hameçon, quelques-unes perforées naturellement au centre et retouchées sur les bords, une autre, sorte de plaquette trouée avec trois appendices en griffe taillés, puis des rugines, etc., tout ceci forme un ensemble obscur qui nous surprend et garde son secret.

Dans nos excursions, nous n'avons jamais rencontré de poterie attribuable au Néolithique ; d'ailleurs la trouvaille en surface d'une argile cuite aurait peu de valeur, et nous savons qu'à cette époque elle n'est pas contestée, mais nous ne pouvons, à son sujet, apporter aucun élément nouveau.

Les peuplades humaines qui ont fréquenté cette boucle de la Marne, naturellement très protégée et surmontée d'un vaste mamelon, pouvaient y trouver la sécurité nécessaire à la taille du silex, à la culture et à la chasse ; la première de ces manifestations vitales est certaine, les autres sont possibles et même probables.

Comparons maintenant l'outillage que nous avons signalé et en partie figuré, à ceux trouvés ailleurs à la base du Néolithique.

Le Tardenoisien ne fournit rien de semblable, nos macrolithes ne rappellent, dans aucune de leurs formes, les élégants microlithes de cette curieuse industrie. Plus haut nous entrons dans le Campignien, beaucoup mieux défini et qui trouve, d'après M. Rutot, une concordance belge avec le Flénusien. Cette industrie, bien étudiée en France, dans les *fonds de cabane*, nous a livré une entité industrielle où il semble qu'aucun instrument n'ait échappé aux investigateurs. Il est possible d'après les différentes fouilles faites au Campigny et ailleurs, de caractériser cette industrie par la présence du tranchant transversal et du pic, autant d'outils jusque là inconnus, exceptionnels ou fortuits. Mais le Campignien ne nous donne pas encore d'objets polis. A Jablines le tranchet et la flèche

transversale manquent ; mais nous avons, sinon le pic en abondance, du moins un instrument de même inspiration, conçu dans le même but et probablement une simple variante. L'écllosion du polissage marque un réel progrès, et nous engage à regarder cet ensemble industriel comme un peu plus récent que le Campignien sinon contemporain, et nous pensons qu'on peut admettre le *faciès local Jablinien*, échelonné au-dessous du Robenhausien.

BIBLIOGRAPHIE.

D^r Henri MARTIN. — *Ebauches de pointes de flèches. Ateliers néolithiques de Coupvray*; in *Bulletin de la Soc. Préhistorique de France*, page 35, tome II, n^o 1, 1905.

STALIN. — *Les ébauches de pointes de flèches* [discussion] in; *Bull. de la S. P. D. F.*, page 40, tome II, n^o 2, 1984).

Ph. REYNIER. — *Les ébauches de pointes de flèches* [Discussion]; in *Bull. de la S.P.D.F.*, page 98, tome II, n^o 4, 1905).

M. Marcel BAUDOIN. — Je suis heureux d'avoir entendu mes amis Henri Martin et Edmond Hue soutenir cette idée que les Haches de Jablines étaient des *Haches* vraiment *taillées* d'une façon spéciale, et non pas des *Haches taillées pour le polissage*.

Je constate avec plaisir qu'ils admettent la distinction que j'ai faite depuis longtemps (1). Oui : cet *état taillé* n'a été qu'une phase de transition, qui a peu duré, grâce à la découverte du polissoir ! C'est dans l'Ouest de la France que l'on peut bien étudier ces faits, parce que là il n'y a guère que des *haches en silex, préparées pour le polissage*, et qui ne ressemblent en rien aux haches de Jablines.

Je ne suis pas du tout convaincu, — ainsi que je l'ai déjà écrit d'ailleurs, — que le *polissage* soit une découverte en rapport avec la *taille* elle-même ! Je crois même tout le contraire ; et je pense que le *Polissage* a été *découvert d'emblée, sans songer à la Taille*. On a sûrement *poli* des galets de mer ou de ruisseaux, qu'on n'a jamais *taillé*, ni même *piqué*, surtout du côté de la Bretagne et de la Vendée : ce qui explique pourquoi le *Néolithique, avec polissage de l'Ouest de la France* (poteries plus primitives d'ailleurs), est peut-être un peu plus ancien que celui du *Bassin de Paris*.

Pour moi, les Néolithiques, *tailleurs de silex* du Bassin de Paris, ont appris le *polissage* des Néolithiques ne taillant pas le silex, mais *polissant les roches dures (Bretagne et Centre de la France)*.

(1) Marcel BAUDOIN. — *Bull. de la Société Préhist. de France*, Paris 1908, V^e 26 mars 1908, p. 179 et p. 333.

Qu'on me permette d'ajouter encore que, dans l'Ouest, on a trouvé aussi du *Tardenoisien* ; mais dans des conditions telles que cette étude est à reprendre complètement, quoiqu'elle ait été ébauchée par M. Quilgars. En effet, cet auteur, ainsi que je l'ai dit, a affirmé qu'il était postérieur au Robenhausien (1) !

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE I

Fig. 1. — Hache taillée. éclats périphériques et aux deux faces. Les deux extrémités sont inégales, la plus importante porte un tranchant écrasé. La petite extrémité est taillée et ne porte aucune trace d'utilisation. Longueur : 187 millimètres.

Fig. 2. — Même pièce que la figure 1. Vue de profil suivant un des grands bords. La taille en ligne sinueuse est manifeste.

Fig. 3. — Hache taillée ovalaire. Les bords sont grossièrement taillés de grands éclats. L'extrémité gauche est plus soignée, mince, et avec des traces d'écrasement. L'extrémité droite est tronquée, elle porte de grands éclats d'amincissement, qui remontent sur le corps jusqu'à 4 centimètres. Longueur : 100 millimètres.

Fig. 4. — Hache taillée. Taille périphérique et bifaciale. Les deux extrémités sont très différentes : l'une forme un grand tranchant avec la ligne sinueuse, l'autre est en pointe, sa taille correspond à de longs éclats méridiens, vers le centre siège un étranglement surmonté d'un ressaut. Longueur : 98 millimètres.

PLANCHE II

Fig. 5. — Hache taillée rectangulaire, taille périphérique et bifaciale. Les deux extrémités sensiblement égales sont taillées en tranchants. Longueur : 104 millimètres.

Fig. 6. — Hache taillée oblongue, taille périphérique et bifaciale. Les grands bords sont concavo-convexes. Les deux extrémités sont en tranchants, l'une est plus forte que l'autre. Longueur : 105 millimètres.

Cette pièce, et toutes celles qui précèdent, sont bombées sur les deux faces.

Fig. 7. — Petite hache taillée aux deux faces et sur les bords. Les extrémités sont inégales, la grande est amincie en tranchant, la petite, un peu tronquée, est plus épaisse. La face visible est bombée, l'autre est plate. Longueur : 86 millimètres.

Fig. 8. — Hachette ovoïde. Taille périphérique et bifaciale. L'une des extrémités est deux fois plus haute que l'autre. Le grand tranchant est aminci par une taille et un ressaut naturel. La face apparente est bombée, l'autre est plate. Longueur : 75 millimètres.

Fig. 9. — Hachette ovoïde. Tranchant poli aux deux faces. Taille périphérique et bifaciale. La petite extrémité est plus petite que la grande, environ la moitié. Les deux faces sont bombées. Longueur : 55 millimètres.

Fig. 10. — Face opposée de la hachette polie photographiée sur la figure 9.

PLANCHE III

Fig. 11. — Hache ou scie taillée. Taille périphérique et bifaciale, incomplète sur un côté. L'une des extrémités est rectangulaire, épaisse, taillée et écrasée

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Congrès préhistorique de France*, Chambéry, 1908 et 1909, in-8° [voir p. 302].

par l'usage ; l'autre extrémité, moins large que la précédente, est amincie. Les grands bords sont taillés en ligne alterne, l'un d'eux porte des traces d'utilisation prolongée. Les extrémités n'étant pas favorables à l'emploi de la hache, nous inclinons pour l'usage scie. Longueur : 112 millimètres.

Fig. 12. — Scie. Le dos porte une couche de gangue qui recouvre également les extrémités arrondies et non taillées. Le seul bord taillé mesure 74 millimètres, il porte une ligne alterne accusée. Longueur totale : 85 millimètres. Les deux faces sont également bombées.

Fig. 13. — Sorte de hache. La partie massive est taillée aux deux faces, le tranchant est peu soigné. L'appendice cylindro-conique porte quelques longues retouches, il était peut être emprisonné dans un emmanchement. Longueur maximum : 80 millimètres.

Fig. 14. — Scie. Taille périphérique et bifaciale presque totale. Le dos plat est obtenu par de grandes courbes. Le bord actif est mince, avec ligne alterne très bien taillée, composée de dents ayant environ un centimètre de largeur ; elles sont donc plus petites qu'ailleurs. L'une des extrémités est ronde, taillée et mince, l'autre pointue et trièdre. Longueur : 106 millimètres.

Fig. 15. — Perçoir à pointes multiples. Une face plane sans retouche, l'autre visible sur la figure, taillée en quatre pans obliques qui limitent autant de pointes et de bords ; ces derniers sont légèrement concaves et fortement retouchés. Axe maximum : 56 millimètres.

PLANCHE IV

Fig. 16. — Racloir ou fragment de grande hache. Le plan de cassure est retaillé. Eclatement incomplet des deux faces. Bords taillés et sinueux. Longueur maximum du grand axe : 95 millimètres. Epaisseur de la cassure : 28 millimètres.

Fig. 17. — Couteau, taillé aux faces et aux bords. L'une des faces est plane, l'autre bombée avec de grands éclats longitudinaux se touchant par les arêtes saillantes. L'une des extrémités est amincie, non pas par les éclats initiaux, mais par ceux qui ont été pratiqués en sens inverse sur la pointe et dirigés aussi suivant le grand axe. L'extrémité épaisse est tronquée, elle offre des entailles favorables à l'emmanchement. Les bords sont avivés par des retouches. Longueur : 120 millimètres.

Fig. 18. — Petit nucléus. Les empreintes visibles des lames détachées prouvent que l'industrie de Jablines n'ignorait pas les petites lames. Longueur : 59 millimètres.

Fig. 19. — Lame à crochet latéral. On peut aussi regarder cette pièce comme une lame à encoche. Taille marginale et bifaciale presque complète. L'une des extrémités est arrondie et mince, l'autre en pointe trièdre. Longueur : 110 millimètres.

Fig. 20. — Percuteur ou broyeur. Photographie prise sur le côté. Sphéroïde incomplet interrompu par une face plane. Quelques éclats et de nombreuses traces de percussions ; la face plane, placée verticalement à gauche de la figure, est usée mais non polie. Longueur maximum 67 millimètres. Epaisseur : 45 millimètres.

PLANCHE V

Fig. 21. — Pointe grossière ou double perçoir. Taille générale. Bords retouchés. Longueur : 94 millimètres.

Fig. 22. — Grattoir sur bout de lame. Taille grossière sur un des bords. Longueur : 68 millimètres.

Cette pièce a été trouvée par M. Taté lors de notre dernière exploration en 1909.

Fig. 23. — Lame plate. Une face plane, l'autre taillée aux bords très retouchés. Tranchant courbé à l'une des extrémités. Pointes et encoches sur le bord droit. Longueur : 72 millimètres.

Fig. 24. — Crochet sur rognon silicieux. La taille volontaire limite toutes les faces libres de cet appendice, la crête porte une ligne sinueuse. Pièce à attribution réservée. Hauteur : 57 millimètres. Epaisseur : 40 millimètres.

Fig. 25. — Lame avec forte entaille, la face visible est retaillée sur les bords. La grande échancrure est limitée par deux appendices dont l'un est plus accentué, ils n'ont aucun rapport avec les appendices lancéolés ou ébauches de flèches décrits ailleurs ; ici ils sont négligés et la pointe est abattue. Longueur maximum : 71 millimètres.

Fig. 26. — Crochet ou hameçon. Taille périphérique. Une face plane, l'autre visible légèrement bombée. Longueur : 45 millimètres.

Fig. 27. — Perçoir double à poignée massive. Les deux pointes sont soigneusement taillées. Longueur maximum : 50 millimètres. Epaisseur : 32 millimètres.

Fig. 28. — Petite lame ou couteau. Retouches sur un bord. Une extrémité en pointe, l'autre pédonculée pouvant être emmanchée. Longueur : 40 millimètres.

PLANCHE VI

Fig. 29. — Grande pointe ou lance. Prismatique à trois faces. Les arêtes sont taillées. Une extrémité en pointe, l'autre amincie. Longueur : 126 millimètres.

Fig. 30. — Perçoir sur extrémité de lame. Pointe rabattue, taille périphérique. Vu de profil. Longueur : 45 millimètres.

Fig. 31. — Pointe triangulaire d'aspect moustérien. Une face plane, l'autre visible bombée, gangue vers l'élargissement de la base, pointe dégagée et taillée. Base amincie. Cette pièce est peut être une pointe de lance. Longueur : 65 millimètres.

Fig. 32. — Eclat bombé sur une face, taille périphérique. Une extrémité taillée en pointe busquée. Vu de profil. Longueur : 55 millimètres.

Fig. 33. — Eclat retouché avec pointe dégagée très soignée. L'épaisseur de la pointe ne fait pas songer à une ébauche de flèche, mais plutôt à un perçoir. Longueur : 45 millimètres.

Fig. 34. — Pointe lancéolée barbelée. Bords en biseau. Extrémité pointue, soignée. Base très amincie (Type unique.) Longueur : 59 millimètres.

Fig. 35. — Pointe avec tranchant oblique. Bords taillés, base amincie par un fort éclat (Type unique.) Longueur : 43 millimètres.

Fig. 36. — Pointe de lance triangulaire. Une face plane, l'autre bombée et taillée. Les deux bords latéraux sont très retouchés et l'un d'eux est barbelé. Pointe soignée. Base un peu amincie. Longueur : 54 millimètres.

Découverte d'une station néolithique au Moulin de Bozel (Savoie).

PAR

H. MULLER (de Grenoble).

Vers la fin des vacances de Pâques de 1909, m'étant rendu au *Villard de Bozel* (Savoie), pour voir le crâne humain qui avait été trouvé dans la carrière de tuf qui domine le Villard, M. Juen, l'aimable directeur de l'usine électro-métallurgique, qui exploite le tuf, me montra un fragment de vase apode, non tourné, trouvé au-dessus du hameau du *Moulin de Bozel*. Mis par M. Juen en relation avec l'auteur de la trouvaille, M. J. Déroland, ce dernier voulut bien me conduire au lieu de la découverte, situé dans un bois à 100 mètres environ au-dessus du hameau du Moulin de Bozel, rive droite du Dron, vers 950 à 1000 mètres d'altitude. Dans ce bois, de nombreux blocs éboulés, en grès schisteux, forment un enchevêtrement, dont les cavités servent de terriers aux renards et aux blaireaux.

En déblayant une fissure pour atteindre un blaireau, M. Deroland recueillit le fragment du vase apode et un fragment d'un volumineux andouiller de Cervidé (*Fig. 1*).

En plusieurs points, parmi les blocs de grès, on voit de la terre noire, expulsée des terriers par les blaireaux ; quelques sondages dans cette terre nous ont donné partout des débris de céramique et quelques os brisés, provenant de débris de repas, ainsi que du charbon de bois.

Le 27 septembre 1909, avec M. le professeur Kilian, M. Ashby directeur de l'Institut archéologique anglais à Rome, et M. le baron Albert Blanc, notre collègue, nous avons fait de nouveaux sondages, qui, avec les mêmes débris, ont donné en plus, un éclat de silex et un autre de quartz hyalin.

M. Kilian nous expliqua que les blocs éboulés recélant les habitats, provenaient de la montagne qui domine immédiatement la station, et par conséquent, ce que j'avais annoncé comme erratique ne l'était pas du tout.

Il y a là une station importante à dater de l'époque néolithique et probablement de la fin.

L'emplacement recouvert par les blocs éboulés est considérable ; il faut espérer que, malgré l'orientation nord, nous pourrons retrouver un nombre de documents intéressants.

M. le baron Blanc, M. Eric Mettler, ingénieur-chimiste à l'usine du Villard et moi, nous avons l'intention de pratiquer des fouilles importantes pour étudier cette station.

Notre obligé collègue M. E. Hue, a examiné le premier lot d'os récoltés ; il y a reconnu entre autres le Bouquetin des Alpes.

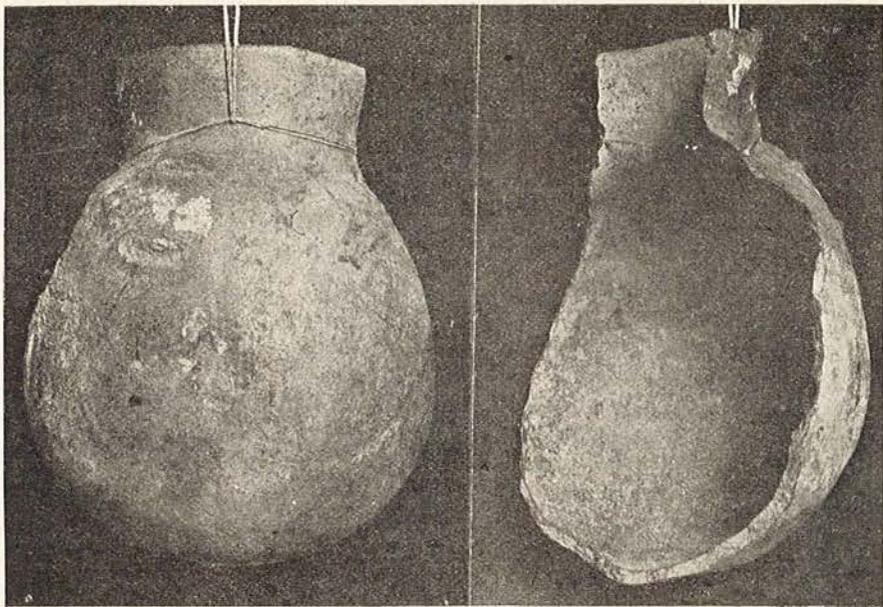


Fig. 1. — Le Vase apode néolithique du Moulin de Bozel (anse cassée). [Cliché Mettler]. — Vue d'ensemble et vue intérieure. — Echelle : 1/3 grandeur.

Je dois ajouter que c'est grâce à M. Juen que cette station a été découverte et je l'en remercie vivement.

M. le Professeur Kilian, de la Faculté des sciences de Grenoble, a bien voulu me remettre la note ci-dessous, et m'autoriser à la publier, je l'en remercie également.

« La station néolithique du Moulin de Bozel (poteries, silex, ossements de Cervidés et de marmottes) est située sur le flanc droit du vallon de la Rozière, près de son débouché, au milieu d'un entassement boisé de blocs, vaste éboulis, provenant d'une falaise de roches permienues gneissiformes, située un peu plus haut dans les bois.

Cette formation, qui n'est ni erratique ni glaciaire, est plus ancienne que le cône de déjections de la Rozière, qui l'a nettement entamée (hameau des Moulins), elle est certainement post-glaciaire. » (W. KILIAN.)